
Bulletin
Société des amis des sciences naturelles de Rouen


3 2044 106 413 750


Digitized by Google

4e SÉRIE. TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. 1er & 2e SEMESTRES 1898.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ

DES

AMIS DES SCIENCES NATURELLES

DE ROUEN



ROUEN

IMPRIMERIE JULIEN LECERF

—

1899

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES AMIS DES SCIENCES NATURELLES

DE ROUEN

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ

DES

AMIS DES SCIENCES NATURELLES

DE ROUEN

4e Série. — Trente-quatrième année. — 1er Semestre 1898.



ROUEN

IMPRIMERIE JULIEN LECERF

1899

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES AMIS DES SCIENCES NATURELLES

DE ROUEN

PROCÈS-VERBAUX

Séance du 13 *janvier* 1898.

Présidence de M. Eugène NIEL, puis de M. Raoul FORTIN.

La séance est ouverte à trois heures.

M. le Secrétaire de Bureau donne lecture du procès-verbal de la séance du 2 décembre 1897, lequel est adopté.

M. Eugène Niel, Président sortant, prononce l'allocution ci-après :

« MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

« Avant de procéder à l'installation de mon aimable et savant collègue, M. Fortin, comme Président de la Société, fonction pour laquelle il était, du reste, depuis longtemps désigné, permettez-moi, au moment de quitter cette présidence où, par trois fois depuis quatorze ans, vos bienveillants etsympathiques suffrages m'avaient appelé, de vous exprimer encore ma sincère et bien vive reconnaissance.

« Je tiens également à remercier cordialement mes chers collègues du Bureau pour le précieux et utile concours qu'ils

n'ont cessé de me prêter; qu'ils soient persuadés que je conserverai de cette présidence le plus doux et le plus agréable souvenir. »

Puis il procède à l'installation des membres nommés aux deux dernières séances pour constituer le Bureau pendant l'année 1898, savoir :

Président, M. Raoul Fortin ;
Vice-Présidents, MM. A. Le Marchand et Eugène Niel ;
Secrétaire de Bureau, M. J. Gallois ;
Secrétaire de Correspondance, M. J. Geng ;
Trésorier, M. Maurice Nibelle ;
Archiviste, M. Poussier ;
Conservateur des collections, M. A. Vastel.

En prenant place au fauteuil de la présidence, M. Raoul Fortin prononce, à son tour, l'allocution suivante :

« Mes chers Collègues,

« Je vous suis reconnaissant de l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à présider vos réunions, et je vous remercie de la confiance que vous m'avez témoignée dans cette circonstance.

« J'avais pris la résolution de ne pas accepter la présidence dans le cas où vous viendriez à me l'offrir, parce que je ne me sentais pas apte à remplir cette mission ; mais, devant l'unanimité de vos suffrages et devant votre insistance, j'ai dû céder. Vous êtes assurés de mon entier dévouement aux intérêts de notre Compagnie que nous maintiendrons, j'en ai le ferme espoir, grâce au concours de toutes les bonnes volontés, au rang qu'elle a occupé jusqu'ici. Je ne doute pas que la tâche que je m'impose ne me soit rendue facile au milieu de cette Société où je ne compte que des amis. »

Ces deux allocutions sont chaleureusement applaudies par l'Assemblée.

M. le Président procède ensuite au dépouillement de la correspondance manuscrite qui comprend, notamment, des lettres de MM. H. Wilhelm, agent bibliothécaire des Sociétés savantes, et Longuet, huissier des mêmes Sociétés, remerciant notre Compagnie pour les gratifications qu'elle a bien voulu leur accorder pour leurs travaux pendant l'année 1897.

Puis il donne la nomenclature des ouvrages reçus des Sociétés correspondantes depuis la dernière réunion.

M. Raoul Fortin remet, pour la bibliothèque, un exemplaire des travaux ci-après qu'il vient de publier :

1° *Notes de Géologie normande — IV — Sur deux Echinides crétacés recueillis dans le département de la Seine-Inférieure : Gauthieria radiata* Sorign., et *Micraster Fortini* J. Lamb., avec une planche. (Extr. du Bull. de la Soc. d'étude des Scienc. natur. d'Elbeuf, 1896.)

2° *Note sur les ossements de Mammifères du Musée d'Elbeuf.*

M. Ed. Spalikowski envoie, pour la bibliothèque, un opuscule intitulé : *Travaux scientifiques*, 1897.

Et M. Henri Gadeau de Kerville fait don également à la bibliothèque d'une brochure intitulée : *Dictionnaire des patois du pays de Bray*, par l'abbé J.-E. Decorde, 1852 (*ex libris* Bucaille).

Des remerciements sont adressés aux donateurs.

La Société géologique du Canada demande l'échange de ses publicatations avec notre Bulletin.

Cette demande est envoyée au Comité de Géologie.

M. le Président fait connaître que M. Ad. Piret-Gérard, membre de la Société géologique de Liège, palais Saint-

Jacques, à Tournai (Belgique), sollicite l'échange de fossiles avec les membres de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen. Il désirerait se procurer surtout des fossiles du cénomanien de Rouen, en échange desquels il pourrait envoyer des fossiles de tous les terrains belges.

Notre collègue, M. Louis Germain, d'Angers, envoie la note suivante sur un cas de *fasciation* observé par lui sur *Genista tinctoria* L. :

UN RAMEAU ANOMAL DE *GENISTA TINCTORIA* LINNÉ

Par LOUIS GERMAIN.

Le 14 septembre 1897, dans une excursion malacologique, je fus vivement frappé par une anomalie singulière d'un jeune rameau de *Genista tinctoria* Linné. Voici en quoi consiste cette anomalie, extrêmement remarquable, et que, pour ma part, je n'ai jamais vue mentionnée nulle part.

La pousse est déformée sur une longueur de près de 10 centimètres. Le rameau, à peu près normal à la partie inférieure, va en s'élargissant jusqu'au sommet, et en même temps, de cylindrique qu'il est ordinairement, devient extrêmement aplati et comme cannelé. La tige principale, ramifiée au-dessous de la partie anomale, ne l'est plus sur cette dernière.

L'élargissement de la tige est progressif : large de 4 millimètres à la partie où commence l'anomalie, elle atteint une largeur de 14 millimètres à son sommet ; son épaisseur, à peu près constante, n'est même pas de 1/2 millimètre. Elle semble formée d'une série de petites fibres à peu près parallélipipédiques, accolées les unes contre les autres et comme imbriquées légèrement. Cette tige singulière porte

des feuilles, ou plutôt des folioles elles-mêmes déformées. Normales à la partie inférieure, elles deviennent de plus en plus petites, tout en conservant presque leur forme ordinaire, et n'ont que de 3 à 5 millimètres de longueur à la partie supérieure, où elles sont peut-être un peu élargies. La coloration de cette partie de la plante est d'un vert brillant, excessivement foncé, qui tranche sur le reste du végétal et permet de reconnaître de fort loin la partie malade.

J'ai également recueilli un autre rameau présentant la même anomalie, mais d'une façon beaucoup moins accentuée.

Je ne sais à quoi attribuer cette singulière déformation; mais je dois ajouter qu'un grand nombre des jeunes pousses des pieds de *Genista tinctoria* Linné, des environs, étaient déformées par la piqûre d'un *Phytoptus*. Les cécidies que j'ai observées sur ces végétaux sont de deux sortes. La plus commune consiste en une sorte de cône analogue au fruit du houblon, à peu près de sa grosseur, quoique un peu moins élevé, formé de folioles imbriquées, très fortement velues. L'autre, dont je n'ai recueilli qu'un échantillon, a la forme d'un cône allongé formé de trois feuilles un peu élargies et réunies par leurs bords. Ces galles ne sont pas décrites dans les ouvrages de cécidiologie que j'ai pu consulter. La première, seule, est indiquée dans le tableau qui termine l'étude de l'abbé Kieffer sur les *Acarocécidies de la Lorraine*[1], mais seulement sur *Genista pilosa* Lin., *G. ætnensis* Lin. et *G. corsica* D.C.

M. Maurice Nibelle présente un bel exemplaire de Polypore luisant (*Polyporus lucidus*), trouvé par lui dans les terrains sablonneux, bois de chêne, à Igoville (Eure).

1. Kieffer (Abbé J.-J.). *Les Acarocécidies de la Lorraine*, in Feuille des Jeunes Naturalistes, 1er juin 1892, n° 260, p. 163.

M. Raoul Fortin expose :

1° Un bois de *Cervus Tarandus* Lin., trouvé par notre collègue, M. Appel, sous-chef de section à la construction des chemins de fer de l'Ouest, à la partie supérieure des limons quaternaires, à Colleville près Fécamp, dans les travaux de construction de la ligne de Dieppe au Havre.

2° Des dents canines d'*Ursus spelaeus*, provenant d'Orval (Manche).

M. J. Gallois présente ensuite la deuxième partie de son travail sur *Le paléolithique, le néolithique et les monuments mégalithiques dans la Seine-Inférieure.* Ce travail sera remis au Comité de publicité.

Des remerciements sont adressés aux auteurs des expositions et communications qui précèdent.

M. Maurice Nibelle, Trésorier, donne lecture de son compte rendu sur la situation financière de la Société au 31 décembre 1897.

M. le Président, se faisant l'interprète des membres présents à la séance, adresse à M. Nibelle de vifs remerciements pour ce consciencieux travail qui a vivement intéressé l'Assemblée.

Il est ensuite procédé à l'élection des membres devant composer, en 1898, les Commissions administrative et des finances, et de deux délégués aux Comités de publicité et des excursions.

Sont élus :

Membres de la Commission administrative : MM. Bardin, Martel, Henri Gadeau de Kerville et Izambert.

Membres de la Commission des finances : MM. Delamare, Dr Tourneux et Deruelle.

Délégués au Comité de publicité : MM. Henri Gadeau de Kerville et Capon.

Délégués au Comité des excursions : MM. Bardin et Martel.

Puis sont élus membres de la Société :

M. Chevalier (Joseph), inspecteur à la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest, 36, rue de l'Ecole, à Rouen (*Botanique*), présenté par MM. l'abbé Rivière et J. Gallois,

Et M. Laemmermann, 8, rue de Lille, à Rouen (*Géologie*), présenté par Mme Maurice Nibelle et M. le Dr François Hue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 3 *février* 1898.

Présidence de M. Raoul Fortin, Président.

La séance est ouverte à trois heures.

M. le Secrétaire de correspondance donne lecture du procès-verbal de la séance du 13 janvier 1898, lequel est adopté.

M. le Président procède ensuite au dépouillement de la correspondance manuscrite qui comprend, notamment, une lettre de M. Le Marchand, Vice-Président, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance, et une lettre de M. Chevallier, remerciant la Société de son admission.

Puis il donne la nomenclature des ouvrages reçus des Sociétés correspondantes depuis la dernière réunion.

M. Poussier, Archiviste, fait don, pour la bibliothèque, de l'*Histoire naturelle des reptiles*, par M. Daudin. Des remerciements sont adressés au donateur.

Notre collègue M. Louis Germain, d'Angers, envoie un intéressant travail intitulé : ***L'effet des poisons minéraux sur quelques mollusques terrestres et fluviaux.*** Ce travail ne pouvant, en raison de son importance, être inséré au procès-verbal, sera soumis au Comité de publicité.

M. Henri Gadeau de Kerville lit ensuite les deux notes suivantes envoyées par M. l'abbé Letacq :

LE LÉZARD VERT

Existe-t-il aux environs de Falaise (Calvados) ?

Par l'Abbé A.-L. LETACQ

Les longues et si consciencieuses recherches de notre savant collègue, M. Henri Gadeau de Kerville, ont prouvé que le Lézard vert existe dans quatre départements de notre province : il est assez commun dans l'Orne au sud des collines de Normandie, se trouve dans la Manche au Mont-Saint-Michel et sur quelques points isolés de l'Eure et de la Seine-Inférieure : *Faune de la Normandie, Fascicule IV, Reptiles, Batraciens et Poissons*, etc., Bulletin de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen, 2me semestre 1896, p. 161.

Pour le Calvados, l'auteur écrit : « Bien que je ne possède aucun renseignement qui démontre, d'une manière non douteuse, la présence du Lézard vert dans le Calvados, je crois néanmoins pouvoir avancer, *a priori*, qu'il est presque certain que cette espèce existe dans ce département. »

Or, ces jours derniers, en feuilletant un ouvrage publié, il y a quelques années déjà, par M. Louis Duval, archiviste de l'Orne, sur le *Rôle des croyances populaires et des traditions dans la protection des animaux*, Alençon, 1889, in-12, 144 p., Extr. du *Courrier de l'Ouest*, j'y trouvai les lignes suivantes extraites d'un *Rapport sur l'élection de Falaise*, adressé en 1786 par M. Brunet subdélégué à l'intendant d'Alençon : « Dans l'ordre des Reptiles, nous « avons une espèce de Lézard verd qui tient beaucoup du « Quelspale du Brésil, en ce que sa queue est plate, épi- « neuse et par anneaux, à la différence des autres de la « même espèce, dont la queue est ronde, unie et d'une seule « vertèbre. Ce reptile existe sous les rochers de Vaux à une « demi-lieue de la ville, et ne se trouve que là. On prétend que « sa morsure est aussi venimeuse que celle du Vipère (*sic*). « Un garde de Saint-André m'a dit, il y a quelques jours, « qu'au mois de septembre dernier il en avait tué un qui « s'était attaché à la jambe d'un jeune basset, que celui-ci « enfla presqu'aussitôt et mourut dans deux heures. Plu- « sieurs chasseurs m'ont dit la même chose ; mais il est « difficile d'affirmer rien de positif sur de pareils témoi- « gnages. M. Bourget, qui connaît beaucoup ce Reptile, qui « l'a examiné, m'a fort assuré le contraire : il le range pour « les qualités dans la classe des autres Lézards, qui n'ont « rien de dangereux. » (*Archives de l'Orne*, série C.)

La comparaison du Lézard de Falaise avec le Quelspale ou Quetzpadéo (V. Gervais in *Dict. d'Orbigny*), alors assez mal connu des naturalistes, ne peut nous fournir aucune donnée utile; mais, malgré cela, il paraît bien que cette indication concerne le *Lacerta viridis* Daud. Elle ne peut sans aucun doute être acceptée que sous bénéfice d'inventaire, et pour mon propre compte, je ne puis plus me défaire d'un doute sur la valeur des déterminations, qui ne sont pas dues à des spécialistes autorisés; mais, abstraction faite des croyances et des préjugés populaires, toujours les mêmes d'ailleurs depuis cent ans, le témoignage de Brunet ne

mériterait-il pas au moins d'être contrôlé? Il me semble qu'il y a là un curieux sujet de recherches pour les naturalistes falaisiens. Des articles plus récents ont-ils mentionné la présence du Lézard vert aux rochers de Vaux? S'y trouve-t-il encore? L'observation de ce reptile, dans une station où il est signalé depuis un siècle, serait des plus curieuses, et, en venant justifier les prévisions de M. Henri Gadeau de Kerville, fixerait un point encore douteux de la faune normande.

Cette région, d'ailleurs, située à la limite du Calvados et de l'Orne, parsemée de nombreux accidents rochers, sillonnée de coteaux souvent couverts de bois et de bruyères, offre au Lézard vert ses localités privilégiées.

Il est certain qu'il manque dans tous les environs, et je n'en connais en particulier aucune capture sur toute la partie du département de l'Orne voisine de Falaise; mais, comme le fait très bien remarquer M. Lataste : « L'aire occupée par « un Reptile écailleux ne se termine généralement pas par « une ligne plus ou moins ondulée, mais continue, comme « celle des Batraciens. Bien au contraire, il se fait sur ses « limites comme des éclaboussures qui jaillissent quelque- « fois assez loin; c'est une côte accidentée présentant de « profondes découpures, des caps et des îles fort avancés en « pleine mer. »

Il y aurait donc aux rochers de Vaux une île ou station écartée de Lézard vert, analogue à celles de l'Eure et de la Seine-Inférieure ou de Bagnoles-de-l'Orne et de Sillé-le-Guillaume (Sarthe), pour le Lézard des souches, que l'on ne retrouve plus communément que dans l'Est de la Normandie.

SUR

Quelques Vertébrés albins observés dans le département de l'Orne

Par l'Abbé A.-L. LETACQ

Au cours de mes recherches sur la faune des Vertébrés de l'Orne, j'ai pu observer dans différentes collections des sujets atteints d'albinisme, qu'il me paraît utile de signaler à l'attention des naturalistes.

Martes foina Gm. — Cette Fouine, conservée chez un taxidermiste d'Alençon et tuée dans nos environs, a la tête et le dos d'un blanc très-pur; la poitrine, le ventre, les pattes et la queue sont d'un roux clair.

Talpa europœa L. — Deux individus complètement blancs ont été pris récemment, l'un à Vimoutiers, l'autre à Rémalard (Coll. Touchet et Moulin).

Perdix cinerea Charl. — Un individu mâle tué, il y a quelques années, au milieu d'une compagnie, dans le parc de Voré, et conservé chez M. Leconte, de Rémalard, ancien régisseur, est remarquable par sa teinte générale isabelle, ses ailes presque blanches, mais conservant quelques taches rousses; la tache marron en fer à cheval de l'abdomen est nettement marquée.

Pica caudata L. — J'ai signalé cette forme dans mes *Nouvelles observations à la Faune des Vertébrés de l'Orne*, Bull. Soc. Linn. Norm. 1896, p. 83. Les joues, le front, le vertex, les couvertures des ailes, les couvertures inférieures de la queue, le ventre, sont de couleur brune, le dos blanc varié de brun, toutes les autres parties blanches,

les épaules surtout d'un blanc très pur. L'exemplaire a été tué à Neuville-sur-Touques (canton de Gacé).

Sturnus vulgaris L. — Un exemplaire, tué aux environs d'Alençon et conservé au Musée de cette ville, a le plumage d'un cendré très clair avec une tache triangulaire blanche à l'extrémité des plumes; les ailes et la queue sont presque blanches.

Passer domesticus Briss. — Degland dit, de cette espèce (*Ornith. Europ.* t. I[er], p. 242, édit. 1867) : « Aucun des oiseaux qui vivent près de nous ne présente de plus fréquentes et de plus nombreuses variétés. Il en existe de blanches, de noires, d'isabelle, de rousses, de gris de lin et de tapirées de blanc. » J'ai observé à Alençon toutes ces variétés, sauf la noire; mais un fait que je n'ai vu signalé nulle part, c'est que l'année dernière, près de Saint-Paterne (Sarthe), à un kilomètre de notre ville, deux moineaux blancs ayant construit leur nid dans le grenier d'une maison, leurs petits, au nombre de cinq ou six, furent également tout blancs.

Alauda arvensis L. — Exemplaire entièrement blanc tué aux environs de Sées et conservé au Musée du petit Séminaire.

M. Fortin présente deux molaires d'*Elephas* trouvées au Trait.

La première, recueillie au moment de la construction de la ligne de Barentin à Caudebec, appartient à M. Maillard, médecin à Duclair. Un échantillon semblable, rencontré à la même époque au même lieu, a été donné par M. Maillard à M. Bucaille, et doit être actuellement au Musée d'Histoire naturelle de Rouen.

De nombreux ossements d'animaux quaternaires ont été recueillis lors de la construction de la ligne dont il s'agit,

entre autres plusieurs fragments de bois de *Cervus*, qui doivent faire partie également de la collection Bucaille, au Musée de Rouen.

La seconde molaire, en trois fragments, appartient à notre collègue, M. l'abbé Rivière, vicaire à Duclair. Elle a été trouvée, avec d'autres nombreux échantillons entiers ou en fragments, dans un emprunt fait, il y a environ deux ans, dans la balastière ouverte au Trait, à cent mètres environ de l'église et au-dessus de la ligne de Barentin à Caudebec. La plupart des ossements rencontrés alors en cet endroit ont été brisés par les ouvriers qui travaillaient à la sablière.

M. Fortin présente également une dent d'*Equus*, trouvée par M. l'abbé Rivière au hameau du Vaurouy, commune de Duclair. Au même endroit, notre collègue a recueilli quelques lames moustériennes sans retouches.

Puis, M. l'abbé Toussaint présente les plantes suivantes offertes pour l'herbier de la Société par MM. l'abbé Toussaint et Jean Hoschedé :

Pulsatilla Bogenhardiana Rchb. — Coteaux de Maniteau, entre Vernonnet et Giverny (Eure).

Adonis æstivalis L. — Champs de Bois-Jérôme (Eure).

Ranunculus pseudopsis Jord., forme de *R. auricomus* L. — Haies de Bois-Jérôme.

R. bulbosus L., var *dissectus* Babey. — Port-Villez (Seine-et-Oise).

Batrachium peltatum Fries, var. *rigidum* Beaudoin. — Mares de Bois-Jérôme.

Papaver Argemone L., var. *glabratum* R. et F. — Champs de Giverny. — Nouveau pour la flore de Normandie.

Nasturtium officinale R. Br. var. *intermedium* Gren. — Giverny, dans les fossés.

Cardamine amara L. var. *Libertiana* Lej. — Bords de l'Epte à Giverny. — Nouveau pour la flore de Normandie.

Hesperis matronalis L. — Coteaux de Port-Villez (Seine-et-Oise), où il est bien spontané; n'a pas encore été indiqué comme tel dans notre région, mais plus ou moins naturalisé au voisinage des habitations.

Eruca sativa Lamk. — Rochers et décombres de la Roche-Guyon (Seine-et-Oise).

Lepidium graminifolium L., — *L. polycladum* Jord. — Bords de la Seine à Vernon.

Stenophragma Thalianum Celak var. *pusilla* Petit. — Champs de Bois-Jérôme.

Rapistrum orientale L. — Port-Villez (Seine-et-Oise). Plante introduite.

Viola Reichenbachiana Jord. var. *lilacina* Celak. — Fonds de Tilly (Eure).

V. hirta L. var. *rubriflora* Touss. et Hosch. — Giverny (Eure). Variété nouvelle.

V. propera Jord. — Sainte-Geneviève-lès-Gasny. — Nouveau pour notre flore.

Silene dichotoma Ehrh. — Champs de Bois-Jérôme. — Plante de l'Europe orientale ; introduite.

Saponaria officinalis L. var. *puberula* Syme. — Giverny (Eure). — Nouveau pour la Normandie.

Cerastium arvense L. var. *angustifolium* Fenzl. — Giverny ; sur les coteaux.

C. arvense L. var. *latifolium* Car. et Saint-Lager. — Champs et coteaux de Giverny.

Mœnchia quaternella Ehrh. — Bords des chemins à Notre-Dame-de-la-Mer, près Port-Villez (Seine-et-Oise). — Plante très rare aux environs de Vernon.

Arenaria leptoclados Guss. var. *viscidula* R. et F. —

Sables de Notre-Dame-de-la-Garenne, près Gaillon.— Variété nouvelle pour notre flore.

Alsine hybrida Jord. — Sables de Moisson (Seine-et-Oise). — Nouveau pour notre région.

Trifolium striatum L. — Giverny (Eure).

Lathyrus latifolius L. — Bois montueux des Andelys. — Espèce introduite.

Vicia sepium L. var. *ochroleuca* Bast. — Coteaux de Port-Villez (Seine-et-Oise).

V. Sepium L. var. *roseiflora* Touss. et Hosch. — Coteaux de Port-Villez (Seine-et-Oise). — Variété nouvelle.

V. villosa Roth. — Champs de Bois-Jérôme.

Epilobium hybridum Schur. Hybride de *E. hirsutum* L. et de *E. parviflorum* Schreb.— Bords de l'Epte à Giverny. — Espèce rarissime nouvelle pour la Normandie.

Myriophyllum alterniflorum D.C. — Mare de Brécourt dans la forêt de Bizy, près Vernon. — Très rare aux environs de Vernon.

Polycarpon tetraphyllum L. var. *densum* R. et F. — Sables maritimes et salines entre le bourg de Batz et le Croisic.

Matricaria Chamomilla L. — Bords de la Seine à Villez (Seine-et-Oise). — Très rare et probablement accidentelle.

Campanula glomerata L. var. *pusilla* Touss. et Hosch. — Coteaux arides de Giverny. — Variété nouvelle.

Erythræa pulchella Fr. var. *Swartziana* With. — Champs argileux de Bois-Jérôme. — Cette forme n'est indiquée en Normandie que dans les sables maritimes.

Myosotis collina Hoffm. — Forme naine et très précoce. — Coteaux calcaires de Vernonnet.

M. dubia Arrond. Forme du *M. versicolar* Pers. — Forêt

de Vernon, bois de Port-Villez. — Nouveau pour la flore normande.

Echinospermum Lappula Lehm. — Champs sablonneux de Lavacourt, près la Roche-Guyon (Seine-et-Oise).

Scrofularia Balbisii Horn. — Bords de la Seine à Vernon.

Teucrium Chamædrys L. var. *virescens* Touss. et Hosch. — Carrières de Vernonnet. — Variété nouvelle.

Brunella vulgaris L. var. *rosea* Touss. et Hosch. — Champs de Bois-Jérôme. — Variété nouvelle.

Rumex acetosa L. var. *pilosiuscula* Touss. et Hosch. — Bois de Giverny, Fourges, etc. — Variété nouvelle.

Polygonatum intermedium Schur. — Hybride de *P. multiflorum* All. et *P. officinale* All. — Bois de Sainte-Geneviève-les-Gasny (Eure), où elle a été découverte par M. Hoschedé. — Plante rarissime nouvelle pour la Normandie, et, à notre connaissance, n'ayant été signalée en France que par Boreau.

Allium compactum Thuill. var. *viviparum* Touss. et Hosch. — Sables de Bernières, près des Andelys. — Variété nouvelle.

Juncus squarrosus L. — Marais de Domfront (Hoschedé).

Wollfia arhiza Wimmer. — Mare entre Bois-Jérôme et Haricourt.

Setaria viridis P. B. var. *crypsoïdes* Touss. et Hosch. — Champs de Giverny. — Variété nouvelle.

Phleum Bœhmeri Wibel var. *imberbe* Corbière. — Coteaux de Giverny.

Des remerciements sont adressés aux donateurs.

M. Maurice Nibelle, Trésorier, présente ensuite son projet de budget pour 1898. Ce projet est accepté.

Puis sont élus Membres de la Société :

M. Fournier, agriculteur à Chérence, par la Roche-Guyon (Seine-et-Oise), présenté par Mme Nibelle et M. Carbonnier;

M. Riousse, contrôleur principal des Contributions directes, rue Alsace-Lorraine, 16 B, à Rouen (*Géologie*), présenté par M. Geng et M. Nibelle;

M. Gaston Morel, professeur, secrétaire de l'Ecole des Beaux-Arts, 55, rue Jeanne-Darc, à Rouen, présenté par M. Fortin et par M. Poussier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

NOTA. — Notre collègue, M. Paul Noel, a déposé une pétition à l'effet d'obtenir la gratuité des entrées aux Musées de la ville pour les Membres de notre Société.

Ceux de nos collègues qui voudraient bien signer cette pétition sont priés de s'adresser à M. Wilhelm, Secrétaire, à l'Hôtel des Sociétés savantes, qui en est le dépositaire.

Séance du 3 *mars* 1898.

Présidence de M. Raoul FORTIN, Président.

La séance est ouverte à trois heures.

M. le Secrétaire de correspondance donne lecture du procès-verbal de la séance du 3 février 1898, lequel est adopté.

M. le Président procède ensuite au dépouillement de la correspondance manuscrite qui comprend, notamment, une lettre de M. Le Marchand, Vice-Président, s'excusant de ne



pouvoir assister à la séance, et une lettre de M. Gallois, Secrétaire de Bureau, donnant sa démission de Secrétaire.

L'Assemblée décide qu'il sera procédé au remplacement de M. Gallois à la prochaine séance.

M. le Président donne la nomenclature des ouvrages reçus des Sociétés correspondantes depuis la dernière réunion.

M. Henri Gadeau de Kerville offre à la Société le IVe fascicule de sa *Faune de la Normandie*.

Des remerciements sont adressés au donateur.

M. Gombert, instituteur à Epaignes (Eure), expose des fossiles appartenant à l'étage cénomanien. Ces fossiles, qui ont été recueillis par notre collègue dans un ravin situé à Epaignes, sont :

Pecten asper Lam.
Pecten.......
Ostrea carinata Lam.
— *haliotidea* d'Orb.
— *nummus* Coq.
Rhynchonella compressa d'Orb.
Retepora cylindrica Mich.

M. Fortin présente trois hachettes en bronze trouvées à Saint-Germain-de-Tournebut (Manche). Un certain nombre de ces hachettes ont été trouvées dans diverses parties du Cotentin.

Au nom de M. le capitaine Topsent, M. Wilhelm présente à la Société un Chou-fleur (*Brassica oleracea Botrytis* D.C.). Ce Chou-fleur présente cette anomalie que sa pomme est ovoïde, sur un pied indiquant déjà la même tendance à cette forme ; au centre du point culminant de la pomme, une soudure des organes floraux, longue de cinq centimètres, suivant l'axe de l'ovale de la pomme, avec une légère ondulation

en forme d'S, présente comme une ligne dorsale parfaitement unie sur une largeur de deux millimètres, sans aucune granulation florale. M. le capitaine Topsent ayant pensé que cette particularité pourrait intéresser quelques amateurs d'anomalies, a bien voulu soumettre ce cas à la Société.

M. le Président remercie M. le capitaine Topsent de son envoi, auquel plusieurs des membres présents se sont intéressés.

M. Henri Gadeau de Kerville lit ensuite la très intéressante note suivante de M. l'abbé Letacq :

NOTE SUR LES CHAUVES-SOURIS

observées dans les carrières de Coulonges-sur-Sarthe, de Rémalard (Orne) et de Villaines-la-Carelle (Sarthe)

Par l'Abbé A.-L. LETACQ

La recherche des Chauves-Souris n'avait pas jusqu'alors été faite, dans l'Orne, d'une façon méthodique et suivie; on ne connaissait que les plus communes, et encore leurs stations et degré de fréquence n'étaient pas indiqués d'une manière assez précise. Le Maine et la Normandie possédant les mêmes espèces, il était rationnel de supposer qu'elles se retrouveraient toutes chez nous; aussi l'année dernière, quand je publiai mon travail sur les Mammifères [1], j'y insérai tous les Chiroptères de nos régions; mais les descriptions des plus rares furent rédigées d'après des exem-

1. *Les Mammifères du département de l'Orne. Catalogue analytique et descriptif, suivi d'indications détaillées sur les espèces utiles ou nuisibles dans les champs, les jardins et les bois.* Alençon, E. Renaut de Broise, 1897, in-8°, 50 p. — Extrait du *Bulletin de la Société d'Horticulture de l'Orne*, 1er sem. 1897, p. 44-95.

plaires du Musée du Mans, car, de fait, ils n'avaient pas été observés dans notre département.

C'est ce qui m'a décidé à explorer cet hiver quelques-unes de nos carrières, percées de ces galeries souterraines, qui servent de retraite aux Chauves-Souris pendant la saison froide. J'ai visité, le 1er décembre et le 11 janvier, trois carrières à Coulonges-sur-Sarthe, avec M. l'abbé Richer; deux à Villaines-la-Carelle, le 16 décembre, avec M. Gentil, et deux à Pontillon sur Rémalard, le 30 décembre, avec M. Touchet. Leur longueur est variable : à Villaines, la plus grande mesure un kilomètre et demi ; les autres ne dépassent guère trois à quatre cents mètres; à Coulonges, celle qui est connue dans le pays sous le nom de *Caverne des voleurs*, n'atteint même pas soixante mètres. Le sol est constitué à Coulonges et à Rémalard par la craie de Rouen, et à Villaines par l'oolithe inférieure. Cette dernière localité se trouve dans le canton de Mamers, à cinq ou six kilomètres des limites du département de l'Orne

Les Chauves-Souris étaient en général restées accrochées aux piliers et aux plafonds; par suite sans doute de la douceur exceptionnelle de l'hiver 1897-1898, un très petit nombre s'étaient enfoncées dans les fissures, qui ont été pourtant minutieusement examinées. On ne les trouvait ni à l'entrée, ni à une très grande profondeur ; c'est de cent à deux cents mètres environ de l'ouverture que la plupart ont été observées, sans doute parce qu'à cette distance la température tiède atteint sa moyenne dans les carrières.

Le 1er décembre, en visitant à Coulonges la *Caverne des voleurs*, nous avions remarqué un très grand nombre de petits Rhinolophes, de Mystacs, et une colonie de vingt Murins; le 11 janvier, presque tous avaient disparu : plus de Murins, et seulement trois ou quatre exemplaires des deux autres espèces. Les froids un peu vifs survenus durant l'intervalle avaient-ils déterminé les Chauves-Souris à chercher un refuge dans une carrière plus profonde et où la température se maintient à un degré plus élevé?

A Pontillon, l'une des carrières, et la plus longue, très fréquentée par les Renards, dont la présence se décèle par une odeur infecte, ne renfermait qu'un très petit nombre d'exemplaires.

Les exemplaires recueillis ont été revus par M. Gentil ou par M. Henri Gadeau de Kerville, qui ont donné à mes déterminations la garantie de leur autorité. Voici la liste des espèces :

Rhinolophus ferrum equinum Schreb. — Toutes les carrières; souvent deux ou trois ensemble; une colonie d'une vingtaine dans la petite carrière de Rémalard; moins abondant que l'espèce suivante.

R. hipposideros Bechst. — Très commun ; toujours isolé.

Plecotus auritus L. — L'Oreillard, qui s'élève à 1,500 mètres dans les montagnes et habite toute l'Europe, depuis l'Italie jusqu'en Suède, est-il aussi sensible au froid que le disent la plupart des auteurs? M. l'abbé Richer, d'Alençon, m'en a apporté, le 27 novembre, un exemplaire qu'il venait de prendre dans ses appartements; il n'hivernait donc pas encore à cette époque, bien que le thermomètre fût descendu pendant plusieurs jours à trois ou quatre degrés au-dessous de zéro. Bien qu'il soit assez commun dans l'Orne, nous n'en avons trouvé, durant toutes nos explorations, qu'un exemplaire unique, à Coulonges, le 11 janvier, et à l'entrée de la carrière. Ne pourrait-on pas expliquer ce fait en disant que durant le tiède hiver que nous venons de traverser l'Oreillard ne s'est pas retiré dans les souterrains? Mes confrères de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen auraient-ils fait quelques observations à ce sujet?

Je serais tenté d'attribuer à la même cause l'absence complète de l'espèce voisine, la Barbastelle; nous ne l'avons pas vue une seule fois.

Vespertilio Daubentonii Leisl. — Il doit être plus rare que ne l'indiquent la plupart des auteurs; nous en avons

observé trois exemplaires à Coulonges, cinq à Rémalard, isolés et enfoncés dans les fissures, mais pas un seul à Villaines. Les anciens naturalistes regardaient le *V. Daubentonii* comme assez commun, parce qu'ils le confondaient avec les *V. Nattereri*, *emarginatus* et *mystacinus*.

V. emarginatus Geoffr. — Abondant dans toutes nos carrières, isolé et par petits groupes ; nous en avons vu seize en société dans la petite carrière de Rémalard. M. Touchet me l'a envoyé ces jours derniers des carrières de la Mansonnière, commune de Bellou-sur-Huisne.

V. Nattereri Kuhl. — Se voit dans toutes les carrières, mais en petit nombre, le plus souvent isolé.

V. Bechsteinii Leisl. — Un seul exemplaire, à Villaines.

V. murinus Schreb. — Très commun partout ; isolé ou en société.

V. mystacinus Leisl. — Egalement très commun ; presque toujours isolé.

Cette liste ne contient pas de Vespériens. On sait, en effet, que les espèces de ce genre, qui appartiennent surtout à la zone boréale, redoutent moins le froid que les Vespertilions et restent, même durant l'hiver, cachés dans les troncs d'arbres et les combles des vieux édifices. L'Orne possède la Pipistrelle qui est très commune, la Sérotine et la Noctule. Je n'ai pas encore de données suffisantes pour indiquer la quantité de dispersion de ces dernières.

M. Henri Gadeau de Kerville résume verbalement les communications faites aux congrès annuels des Sociétés zoologique et entomologique de France, le 21 et le 23 février dernier. Ces communications, qui offraient toutes un vif intérêt, démontrent pleinement l'utilité de ces réunions, où les zoologistes sont heureux de se revoir, d'échanger des idées, de parler de leurs travaux, et, cela, au grand profit de la science.

Notre collègue a fait, au congrès de la Société zoologique de France, une communication sur la faune des Vertébrés de la Normandie, accompagnée de l'exposition de spécimens particulièrement intéressants; et, au congrès de la Société entomologique de France, il a donné lecture d'une note sur la furcation tératologique des pattes, des antennes et des palpes chez les Insectes, et montré, à cet égard, plusieurs Coléoptères monstrueux très remarquables. Les deux communications de notre collègue seront publiées dans le bulletin de ces Sociétés.

Au banquet de la Société entomologique de France, M. Henri Gadeau de Kerville eut l'honneur et la vive satisfaction de donner à cette Compagnie célèbre le salut respectueux et cordial de notre Société, comme il l'avait fait aux banquets précédents.

Sur la proposition des divers Comités, la Société décide de faire l'acquisition des ouvrages suivants :

Acloque : *Faune de France.*

Deyrolle : *Histoire naturelle de la France.*

Gilles : *Table des Hyménomycètes*, avec les 10 planches supplémentaires.

Suite de la *Paléontologie française.*

Il est décidé qu'à la suite des procès-verbaux, on insérerait les demandes d'échange ou de vente d'objets d'histoire naturelle, à la condition, toutefois, que ces demandes émaneraient des membres de la Société, et que ceux-ci ne seraient pas marchands, par profession, des objets dont ils annonceraient la mise en vente.

La Commission de publicité, qui s'était réunie avant la séance, après examen des divers travaux à publier au Bulletin de 1897, propose de constituer ainsi ce Bulletin, qui paraîtra en un seul volume :

I. — Procès-verbaux des séances.

II. — J. Gallois : *Le paléolithique, le néolithique et les monuments mégalithiques dans la Seine-Inférieure* (2e partie).

III. — Henri Gadeau de Kerville : *Recherches sur les faunes marine et maritime de la Normandie, 2e voyage, région de Grandcamp-les-Bains (Calvados) et îles Saint-Marcouf (Manche)*, avec planches et figures dans le texte.

IV. — R. Fortin : Compte rendu de la réunion tenue à Rouen par la Société normande d'Etudes préhistoriques.

V. — L'abbé Toussaint et Hoschedé : *Flore des environs de Vernon.*

VI. — Poussier : *Note sur la flore normande au Canada.*

VII. — Nibelle : Compte rendu de l'excursion de la Société à Veules et Saint-Valery-en-Caux.

VIII. — Compte rendu des séances et des travaux de la Société pendant l'année 1897.

IX. — Compte rendu du Comité de Géologie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 7 avril 1898.

Présidence de M. Raoul Fortin, Président.

La séance est ouverte à trois heures.

M. le Trésorier donne lecture du procès-verbal de la séance du 3 mars 1898, lequel est adopté.

M. le Président procède ensuite au dépouillement de la correspondance, qui comprend :

1° Une lettre de M. J. Geng, Secrétaire de correspondance, s'excusant, pour cause d'absence de Rouen, de ne pouvoir assister à la séance d'aujourd'hui ;

2° Une lettre de M. le Maire de Rouen, annonçant que, pour l'année 1898, la subvention accordée par la Ville à la Société des Amis des Sciences naturelles reste fixée au chiffre de 600 francs. M. le Président a répondu immédiatement à cette lettre et transmis les remerciements de notre Compagnie ;

3° Une lettre du Président de l'Observatoire populaire de Rouen, demandant l'échange des bulletins des deux Sociétés (cette demande figurait à l'ordre du jour) ;

4° Une lettre du Secrétaire de la Société d'Emulation, annonçant que cette Compagnie met à la disposition de notre Société les bulletins qui manquent à notre collection ;

5° Une lettre du Président de la Société centrale d'Agriculture du département de la Seine-Inférieure, invitant à la distribution des récompenses du Concours départemental d'animaux reproducteurs et d'animaux de boucherie, qui a eu lieu le 5 avril ;

6° Des lettres du directeur et des éditeurs de la *Revue de France* et de l'*Intermédiaire des biologistes*, faisant connaître leurs publications ;

7° Une lettre de M. l'abbé Toussaint, accompagnée d'un abrégé analytique de l'étude de Clavaud sur le genre *Prunus*, par l'abbé Toussaint et Jean Hoschedé.

Cette note et les deux lettres précédentes sont renvoyées à l'examen du Comité de publicité.

Puis M. le Président présente les publications adressées à notre Compagnie par les Sociétés correspondantes depuis la dernière réunion, et en donne la nomenclature.

Enfin, M. Nibelle, Trésorier, dépose sur le bureau les ouvrages suivants, qu'il a achetés pour la bibliothèque de la Société, conformément aux décisions prises dans les séances précédentes :

Acloque : *Faune de France* :

1er volume : Coléoptères.

2e volume : Orthoptères, Névroptères, Lépidoptères, Hyménoptères, Hémiptères, Diptères.

Huxley : *L'Ecrevisse.*

Fauconnet : *Faune analytique des Coléoptères de France.*

Genera *des Coléoptères de France.*

Histoire naturelle de la France (Collection Deyrolle) :

Oiseaux.

Hémiptères.

Reptiles et Batraciens.

Acariens, Crustacés, Myriopodes.

Cœlentérés, Echinodermes, Protozoaires.

Paléontologie française :

Terrain crétacé : Lamellibranches (2 vol.).
— Bryozoaires (2 vol.).
— Echinides irréguliers (4 vol.).

M. le Président remercie bien vivement M. Nibelle de s'être chargé de ces acquisitions et d'avoir procuré à la Société ces excellents ouvrages à des prix aussi avantageux que possible.

Expositions sur le bureau :

M. E. Niel, Vice-Président, afin de donner une idée de l'état de la végétation au commencement d'avril, expose sur le bureau quelques plantes qu'il a recueillies sur un mur, rue des Petites-Eaux, vers Darnétal.

Il y joint aussi un certain nombre d'échantillons de *Leontopodium alpinum* Cass., qu'il veut bien mettre à la disposition des membres présents.

Des remerciements sont adressés à M. E. Niel pour son intéressante exposition et son offre gracieuse.

Communications diverses :

M. G. Morel, après avoir remercié la Société des Amis des Sciences naturelles de l'avoir admis au nombre de ses membres, présente un Silex lui paraissant contenir de très remarquables caractères de *préhension*.

Se basant sur ces caractéristiques retouches, il a pu déduire que ce silex taillé était un poignard d'une forme très spéciale.

Pour rendre sa démonstration plus claire, M. G. Morel a fait mouler cette arme tenue dans une main.

Ayant agi de même à l'égard d'un autre outil de pierre, paraissant avoir été une sorte de serpe taillant dans un mouvement d'*abduction*, il fait remarquer, à la base de la partie

servant de manche, deux échancrures destinées à donner place au pouce et à l'index du travailleur. Le moulage accompagnant l'outil représente celui-ci tenu comme le suppose le présentateur.

M. le Dr Tourneux fait observer que le peu de longueur du manche contenu dans la main ne permettait pas de le tenir avec une solidité suffisante pour porter les coups énergiques qui firent les brisures profondes existant sur le taillant.

M. Le Marchand, Vice-Président, dit qu'il lui paraît très probable que les échancrures des bords de l'outil furent destinées à la facile préhension de l'instrument, et que le doute, très judicieux d'ailleurs, qui vient d'être émis, paraît devoir tomber si l'on suppose que ce silex était, non pas destiné à porter des coups d'une certaine puissance, mais des chocs ayant une sorte d'élasticité comme ceux que peut produire un marteau à long manche flexible avec lequel on détache des parcelles plutôt que de forts éclats d'une matière à désagréger. Dans ce cas, l'outil devait être simplement maintenu par les doigts et non serré à pleine main.

M. le Président remercie le nouveau sociétaire de sa communication, ingénieusement présentée au moyen de moulages de démonstration, et dit qu'elle offre un grand intérêt parce qu'elle semble ouvrir une voie nouvelle aux observations de ceux qui s'occupent d'études préhistoriques. Il engage M. Morel à développer les idées qu'il a émises, afin qu'elles soient insérées dans le Bulletin de la Société, accompagnées de dessins ou de phototypies reproduisant les objets présentés.

M. Emile Lucet prend la parole pour faire l'analyse et citer quelques extraits d'un travail très complet sur l'énumération de 98 Cécidies recueillies au mois d'août dernier aux Petites-Dalles, commune de Saint-Martin-aux-Buneaux

(Seine-Inférieure), avec description de deux Cécidomyies nouvelles, par l'abbé J.-J. Kieffer, membre de la Société entomologique de France.

M. le Président se fait l'interprète de notre Compagnie en adressant de vifs remerciements à M. l'abbé Kieffer pour ses heureuses découvertes et sa très remarquable publication.

L'Assemblée renvoie cette intéressante étude au Comité de publicité et décide de ne publier, dans le procès-verbal, que l'énumération des espèces non signalées pour la région avec la diagnose des deux Cécidomyies nouvelles :

I. — Diptérocécidies.

Ononis repens.

27. *Contarinia ononidis* n. sp. — Par suite du peu de développement des espaces internodaux, les feuilles et les stipules sont rapprochées à l'extrémité d'une pousse, et présentent ainsi une agglomération peu apparente et de forme irrégulière. A la base des stipules, qui est plus ou moins élargie et parfois décolorée, vivent de petites larves d'un jaune vitellin, qui se métamorphosent en terre. Abondant le long d'un chemin creux menant des Petites-Dalles à Saint-Martin, de même entre les Petites-Dalles et Sassetot-le-Mauconduit.

Stellaria holostea.

49. *Perrisia* sp. n. — Les deux dernières feuilles d'une pousse sont dressées, faiblement hypertrophiées et décolorées à leur base, un peu concaves en dedans et se touchant par leurs bords; après la sortie des larves, elles se dessèchent.

II. — Hyménoptérocécidies.

Rosa sp. ?

71. *Tenthredinide.* — Minime galle du parenchyme, d'un

jaune pâle, de la grosseur d'un grain de chènevis, dépassant la feuille sur le dessus un peu plus que sur le dessous. Larve d'un vert pâle, à tête brune.

Salix alba et viminalis.

74. *Pontania* sp. — Feuille du *S. viminalis* fortement courbée en arc, avec un enroulement marginal par en bas qui forme cylindre et est situé en son milieu. Dans un jardin des Petites-Dalles.

V. — Phytoptocécidies.

Avena sativa.

78. *Phytoptus* sp.? Chloranthie des épillets qui sont allongés et émettent, de leur milieu, de nouveaux épillets portés par un court pédoncule. Phytoptides blancs et relativement grands.

Calluna vulgaris.

83. *Phytoptus* sp.? — Déformation des pousses consistant en une faible cladomanie et une pilosité anormale blanche; épiderme des feuilles ridé. Phytoptides peu abondants. Bosquet.

VI. — Helminthocécidies.

Euphrasia odontides.

97. *Tylenchus* sp.? Renflement fusiforme de la tige, situé ordinairement dans l'inflorescence, qui est alors contournée et dont les fleurs sont rapprochées. Les anguillules sont de taille plus forte que l'espèce précédente (*Tylenchus millefolii* Fr. Lw.)

Description de deux Cécidomyies nouvelles.

Macrolabis Luceti n. sp.

Imago. — D'un jaune vitellin ; mésonotum brun ; funicule des antennes brunâtre, ainsi que le dessus des pattes. Antennes composées de 2 + 10 articles sessiles dans les deux sexes ; articles cylindriques, une fois et demie aussi longs que gros ; article terminal du mâle à peine plus court que le précédent, non aminci à l'extrémité, et sans prolongement. Les deux premiers articles du funicule sont connés. Palpes à quatre articles. Ecailles du bord alaire larges et striées longitudinalement et transversalement. Pattes densément couvertes d'écailles semblables. Taille : un millimètre et demi.

Larve et mœurs. — La larve de cette espèce vit en société dans les folioles de l'églantier (*Rosa* sp. ?) épaissies, teintes de rouge et repliées en gousse ; on l'y trouve en même temps que les larves de *Perrisia rosarum* (Hard.) qui produisent cette déformation. Les deux sortes de larves se reconnaissent aisément aux caractères suivants : 1° celle de *Macrolabis* est blanche, tandis que celle de *Perrisia* est orangée ; 2° la partie élargie de la spatule est une fois et demie aussi longue que large chez la première, à peu près aussi large que longue chez la seconde ; 3° chez *Macrolabis*, les papilles ventrales antérieures sont situées en dehors des verrues spiniformes et forment quatre mamelons éloignés l'un de l'autre ; chez *Perrisia*, ces papilles sont situées entre les rangées des verrues spiniformes et sont alignées toutes quatre sur un mamelon unique. Métamorphose en terre.

Habitat. — Normandie (Petites-Dalles) et Lorraine (Bitche). Je dédie cet insecte du rosier à M. E. Lucet, de Rouen, bien connu par ses études sur les rosiers et sur leurs parasites.

Contarinia ononidis n. sp.

Imago. — D'un jaune citrin; mésonotum et côtés du thorax en partie, et dessus des pattes et funicule des antennes bruns. Quatrième article des palpes à peine plus long que le troisième. Deux premiers articles du funicule des antennes soudés. Chez la femelle, le premier est presque deux fois aussi long que le second; celui-ci et les suivants une fois et demie aussi longs que gros, à col égalant le tiers ou le quart de leur longueur. Celles du mâle sont remarquables par la brièveté du col du renflement inférieur des articles qui n'atteint que la moitié du col du renflement supérieur; dernier article terminé par un prolongement obtus. Verticilles de filets arqués atteignant les trois quarts de la longueur des verticilles de soies. Taille : un millimètre et quart.

Nymphe. — Stigmates thoraciques fort longs, étant dix fois aussi longs que gros et un peu courbés. Soies du vertex très courtes, une fois et demie aussi longues que le mamelon sur lequel elles sont insérées. Spinules dorsales très apparentes, faiblement jaunes.

Larve et mœurs. — La larve n'atteint qu'un millimètre en longueur; elle est d'un jaune vitellin et a, comme toutes celles de ce genre, la faculté de sauter. Corps lisse; papilles toutes dépourvues de soie. Spatule à lobes arrondis. Cette larve produit, sur *Ononis repens*, la déformation décrite au n° 27 de ce travail.

Remarque. — On sait que chez les mâles des Diplosines, y compris le genre *Hormomyia*, les articles du funicule se composent de deux renflements se prolongeant chacun en un col plus ou moins long; le funicule paraît donc être composé de vingt-quatre articles, tandis qu'il n'en compte en réalité que douze, comme celui de la femelle. L'unique mâle de *Cont. ononidis* que j'ai obtenu offrait une anomalie assez curieuse. L'une de ses antennes était conformée

comme il vient d'être dit ; l'autre avait les quatre premiers et les cinq derniers articles du funicule semblables à ceux de la première antenne ; l'article cinquième paraissait encore composé de deux renflements globuleux, mais à peine séparés par un rétrécissement et non plus par un col ou pédicule ; le sixième n'offrait plus qu'un renflement unique, allongé, un peu moins gros au milieu qu'aux deux bouts, et semblable aux articles du funicule de la femelle.

M. Henri Gadeau de Kerville donne ensuite lecture du travail suivant de M. Émile Anfrie :

COLORATION ANOMALE DE QUELQUES VERTÉBRÉS

OBSERVÉS

DANS LA RÉGION DE LISIEUX (CALVADOS)

Par Émile ANFRIE

Je puis ajouter à la note intéressante de M. l'abbé Letacq, sur quelques Vertébrés albins observés dans le département de l'Orne, et communiquée à la séance du 13 janvier dernier, parmi les quelques exemplaires de notre collection, ceux capturés dans nos environs :

Musaraigne carrelet (*Sorex vulgaris* L.). — Femelle adulte, sujet dont l'albinisme est complet ; Mesnil-Guillaume, 15 mai 1892.

Taupe commune (*Talpa europaea* L.). — Trois individus, deux mâles et une femelle, tous adultes, pris le même jour et au même endroit, pelage d'un blanc-jaunâtre isabelle ; Val-Richer, 17 février 1862.

Putois commun (*Mustela putorius* L.). — Mâle adulte ;

base des poils blanchâtre bien visible, au lieu du jaune normal ; la partie foncée est noire et non brun-foncé; Ouilly-du-Houley, 29 décembre 1895.

Écureuil commun (*Sciurus vulgaris* L.). — Deux exemplaires entièrement albins : l'un, femelle adulte (Saint-Désir-de-Lisieux, 22 novembre 1869), et l'autre, mâle jeune, aussi des environs (14 mai 1871). Les parties supérieures chez l'Écureuil sont ordinairement variables; nous possédons des robes allant du roux-pâle, avec les oreilles et la queue semblables, jusqu'au brun-noirâtre, oreilles et queue noires, en passant par les intermédiaires, et un individu, femelle adulte, dont les épaules et les flancs sont blanchâtres.

Rat noir (*Mus rattus* L.). — Je cite seulement pour mémoire une famille entière de Rats blancs provenant d'Orbec-en-Auge (30 juin 1883), dont je ne puis certifier l'origine primitive.

Lapin sauvage (*Lepus cuniculus* L.). — Mâle adulte (marché de Lisieux, 15 décembre 1893) entièrement noir brillant. Cette variété n'est pas rare; nous avons vu des sujets à robe isabelle plus ou moins complète et à robe blanche partielle.

Buse commune (*Buteo vulgaris* L.). — Onze sujets de cette espèce à robe variable, allant du brun-foncé uniforme à la coloration plus ou moins blanche ou jaunâtre, principalement à la tête et aux parties inférieures; aucun n'est semblable. Parmi ces individus, obtenus tous en chair, un mâle adulte, à dessus brun-grisâtre bordé de blanchâtre, front, sourcils, joues et gorge blanc pur, avait les yeux d'un *blanc-jaunâtre* au lieu de brun ; Marais-de-la-Dives, 26 janvier 1876. — Un autre sujet femelle adulte, dont toute la tête, le cou et les parties inférieures sont blancs, sauf quelques petites taches brunes au vertex, côtés de la

poitrine et aux flancs ; couvertures supérieures des ailes blanches aussi, et tout le reste gris-brun bordé très largement de blanc ; Cordebugle, 6 décembre 1890.

Buse bondrée (*Pernis apivorus* L.). — Mâle jeune ; tête avec une partie du cou et la gorge d'un blanc assez pur, sauf quelques taches ; parties inférieures variées de blanc et de roussâtre ; Fervaques, 24 septembre 1868.

Faucon cresserelle (*Falco tinnunculus* L.). — Mâle adulte ; tout le manteau tapiré de blanchâtre ; La Noë-Poulain (Eure), 1848, de ma chasse. — Un autre sujet, mâle jeune ; teintes pâles comme décolorées sur le manteau ; Hermival-les-Vaux, 7 avril 1897.

Busard harpaye (*Circus aeruginosus* L.). — Mâle jeune ; dessus de la tête, nuque et gorge blanc-jaunâtre ; les joues et tout le reste du plumage sont brun-foncé ; Goustranville, 4 novembre 1871.

Hulotte (*Strix aluco* L.). — Femelle adulte ; fort sujet sans les teintes rousses normales, le dessus gris-brun avec les taches et bordures blanches plus étendues, la face blanchâtre, dessous à fond blanc rayé de taches allongées noirâtres, pieds et doigts blancs ; environs de Lisieux, 11 janvier 1859.

Effraie (*Strix flammea* L.). — Femelle adulte ; pourtour de la face blanc sale, puis roux et passant très largement au brun-foncé en approchant des yeux ; toutes les autres parties blanches sont ici d'un jaune-roux foncé avec de fines taches pointillées en dessous ; le gris-bleuâtre domine en dessus, surtout au-dessus de la tête et sur le cou, et cette couleur est plus vive et plus foncée que la normale ; Ouilly-le-Vicomte, 26 mars 1867. — Nous possédons aussi des sujets aux parties inférieures blanc pur sans aucune tache ; mais il est probable que ce sont des vieux, quoique la certitude n'en soit pas parfaitement établie.

Pic-épeiche (*Picus major* L.). — Femelle adulte; front roux-marron; devant du cou, en se fondant sur la poitrine, d'un beau roux ; environs de Lisieux, 26 mars 1890.

Pic-vert (*Picus viridis* L.). — Mâle adulte; arrière du cou et manteau tachetés de jaune clair; le bas du dos et le croupion, au lieu du jaune normal, sont colorés d'un beau rouge orangé; Norolles, 20 décembre 1879.

Coucou gris (*Cuculus canorus* L.). — Femelle adulte; parties supérieures rousses avec des bandes transversales brun-foncé; devant du cou et haut de poitrine blanc lavé de jaunâtre avec fines raies en travers; le reste en dessous blanc avec raies comme sur le manteau; Lisieux, juillet 1867.

Degland dit que le Coucou roux ne serait qu'un jeune de seconde année. Nous possédons un autre sujet, sortant du nid, qui présente déjà à cet âge cette même teinte rousse caractérisant certains individus femelles. Ceci, du moins, prouverait que cette variété est de naissance.

Pie ordinaire (*Pica caudata* L.). — Femelle adulte; tout le plumage blanc, sauf quelques taches noires clair-semées à la tête, au dos et au plastron ; le bec et les pieds sont noirs, ainsi que les yeux; Coquainvillers, 29 novembre 1866. — Autre sujet mâle adulte, complètement albin, bec et pieds roses; Saint-Philbert-des-Champs, 13 juillet 1890.— J'ai eu entre les mains un sujet tué à Clarbec, dont toutes les parties noires étaient remplacées par un brun de suie.

Geai ordinaire (*Garrulus glandarius* L.). — Femelle adulte; le dessus de la tête, la gorge, les jambes, remiges et rectrices d'un blanc assez pur; tout le reste d'une teinte rousse très pâle; le bleu des ailes est comme décoloré et se voit à peine ; Orbec-en-Auge, 15 janvier 1870.

Étourneau vulgaire (*Sturnus vulgaris* L.). — Femelle

adulte; ailes et queue d'un blanc isabelle uniforme; tout le reste brun-cendré clair café au lait, avec les taches blanches terminales de la robe d'hiver; le bec est blanchâtre et les pieds rougeâtre pâle; Ouilly-le-Vicomte, 12 janvier 1866. — Un exemplaire entièrement blanc est déposé au Musée de notre ville.

Moineau domestique (*Passer domesticus* L.). — Mâle adulte; tête et croupion d'un blanc pur, le reste normal; pieds blanchâtres; Lisieux, juillet 1863, de ma chasse. — Autre sujet mâle, tout entier d'un blanc assez pur; Cormeilles (Eure), 13 août 1866. — Deux autres sujets mâles, dont un jeune d'un blanc isabelle, avec quelques traces de brun éteint sur le dos; l'adulte : Lisieux, 1862; le jeune : Marolles, 28 août 1861. — Enfin, un cinquième mâle adulte entièrement lavé de noirâtre; Lisieux, 30 avril 1888.

Les variétés blanches ou isabelles dans cette espèce ne sont pas très rares; en ce moment même, je vois dans mon jardin, parmi ces oiseaux qui le fréquentent, un individu dont les ailes sont en partie blanches.

Pinson ordinaire (*Fringilla cœlebs* L.). — Mâle adulte d'un blanc-jaune à peu près complètement; Lisieux, 1884.

Bruant jaune (*Emberiza citrinella* L.). — Mâle adulte, tout entier d'un jaune serin, avec quelques traces plus foncées sur le dos; Orbec, 1865.

Alouette des champs (*Alauda arvensis* L.). — Mâle adulte entièrement blanc pur, le bec et les pieds blanc-jaunâtre; environs de Caen, 10 novembre 1866.

Pipi spioncelle (*Anthus spinoletta* L.). — Femelle adulte; tête, gorge. scapulaires et quelques plumes des ailes et de la queue d'une couleur blanche; bec et pieds jaune-clair; Bonneville-sur-Toucques, 17 novembre 1867.

Bergeronnette de Ray (*Budytes Rayi* Bp.). — Mâle

adulte; dessus de la tête, scapulaires et ailes tachetés largement de blanchâtre; Ouilly-le-Vicomte, 6 avril 1888.

Merle noir (*Turdus merula* L.). — Mâle adulte; tête, cou, de grandes taches sur le dos, quelques plumes dans les ailes et la queue, et les jambes, toutes ces parties d'un blanc pur, le reste noir; les pieds marbrés de jaune et de noir; Saint-Jacques-de-Lisieux, 26 décembre 1860. — Un autre exemplaire mâle adulte, à la poitrine tachetée de blanc et de roux, disposé par plaques; environs de Lisieux, 1862.

Troglodyte (*Troglodytes parvulus* Koch). — Femelle adulte; tête blanche; Ouilly-le-Vicomte, 1er février 1863.

Hirondelle de fenêtre (*Hirundo urbica* L.). — Mâle adulte, entièrement albin, bec et pieds jaunâtres; Manerbe, 7 septembre 1865.

Martinet noir (*Cypselus apus* Ill.). — Femelle adulte; tête et une ceinture irrégulière sur la poitrine d'un blanc pur; Ouilly-le-Vicomte, 22 mai 1890.

Bouvreuil vulgaire (*Pyrrhula vulgaris* Temm.) — J'ai vu en chair un individu atteint d'albinisme complet. — Un autre sujet blanchâtre, plaqué de jaune, est visible en ce moment à la vitrine de M. Nicole, fourreur, de notre ville.

Perdrix grise (*Starna cinerea* Bp.). — J'ai appris de source certaine, mais trop tardive, que plusieurs exemplaires entachés d'albinisme ont été abattus dans les environs de Lisieux.

Combattant (*Machetes pugnax* Cuv.). — Mâle adulte en *robe d'hiver;* tête, cou entier et toutes les parties inférieures blanc pur, sauf quelques taches brunes clairsemées. Il est certain que cet oiseau avait cette robe pendant l'hiver,

la mue de printemps n'étant pas encore commencée ; Marais-de-la-Dives, 10 mars 1872.

Canard sauvage (*Anas boschas* Lin.). — Ses variétés sont assez communes. — Un mâle adulte; nombreuses taches blanches sur le vert de la tête et du cou ; large collier, moitié terminale des scapulaires, couvertures des ailes. remiges sauf l'extrémité, une large bande à la pointe de la queue et tout le dessous, excepté les sous-caudales, d'un blanc pur; haut de la poitrine, moitié supérieure des scapulaires et quelques plumes au bas des flancs d'une teinte rousse, dos vermiculé de grisâtre; cette couleur roussâtre et grisâtre est très atténuée par une large bordure blanche; le miroir, les sus et sous-caudales et la queue, sauf l'extrémité, restant noir presque mat; marché de Lisieux, 3 novembre 1883. — Un autre exemplaire femelle adulte; toutes les teintes décolorées, passant au jaune isabelle ; Saint-Jacques-de-Lisieux, 27 novembre 1860. — Autre femelle adulte; teintes affaiblies et tournant au roussâtre, scapulaires, remiges et rectrices blanchâtre isabelle; Le Breuil-en-Auge, 21 janvier 1862. — Une troisième femelle adulte entièrement blanche, sauf quelques rares plumes grisâtres autour des yeux, au dos et sur la poitrine; Marais-de-la-Dives, 3 janvier 1861.

Macareux arctique (*Fratercula arctica* Vieil.). — Femelle adulte; manteau parsemé de taches gris-cendré au lieu de noir uniforme; marché de Lisieux, 31 mars 1886.

M. Henri Gadeau de Kerville conserve la parole pour communiquer à l'Assemblée la note ci-après de M. l'abbé Letacq :



OBSERVATIONS BIOLOGIQUES SUR LES CHAUVES-SOURIS

FAITES DANS LES

Carrières de Coulonges-sur-Sarthe et de Rémalard (Orne)

Par l'Abbé A.-L. LETACQ

De nouvelles visites aux carrières de Coulonges le 8 mars, et le 15 à celles de Pontillon (commune de Rémalard), m'ont permis, en observant la température des retraites de nos Chauves-Souris, de recueillir quelques faits sur la biologie des différentes espèces.

J'étais accompagné à Coulonges par deux jeunes élèves en pharmacie, MM. Monnier et Perraut, et à Rémalard par M. Touchet. A Coulonges, nous nous sommes servis avec succès de l'acétylène; la lumière vive, brillante et limpide projetée au loin par un réflecteur, nous aidait singulièrement à scruter les cavités et les fissures.

1. — Le 8 mars le thermomètre était descendu à — 1°; le vent soufflait du Sud-Est et la neige tombait à gros flocons. Dans la *Caverne des voleurs*, dont la longueur ne dépasse pas 60 mètres, nous ne trouvâmes que deux petits Rhinolophes et trois Vespertilions à moustaches; le thermomètre y monta à 5°. Une seconde carrière, dont l'entrée s'ouvre à 200 mètres à l'Est de la première, ne contenait que quelques exemplaires des espèces précédentes et deux ou trois Murins; la température était de 7°. La troisième, un peu au Nord-Est de la précédente et non loin du chemin vicinal de Coulonges à Laleu, ne nous présenta d'abord que des Rhinolophes petit fer-à-cheval et des Vespertilions à moustaches; ces derniers, placés presque à l'entrée de la carrière où le

thermomètre marquait 3° et 4°, n'avaient dû se poser là que depuis peu de temps, car nous ne les avions pas observés lors de nos précédentes explorations. Ce fut en pénétrant plus profondément dans le souterrain que nous arrivâmes à une chambre contenant plusieurs colonies de Murins, des Rhinolophes grand fer-à-cheval, deux *V. Nattereri*, trois ou quatre *V. emarginatus* et deux *V. Daubentonii;* le thermomètre y atteignait 9°.

II. — Les faits constatés à Rémalard huit jours après sont assez analogues aux précédents; la température de l'air était de 7°. Dans la petite carrière de Pontillon, dont la longueur n'atteint pas 150 mètres, une chambre située presque au fond nous offrit 60 grands Rhinolophes grand fer-à-cheval en société et 20 autres isolés, 2 *V. Nattereri,* trois colonies de *V. emarginatus* de 15, 8 et 10 individus, et, dans le voisinage, un exemplaire unique de *V. Bechsteinii;* le thermomètre à cet endroit marquait 9°5. Pas de Rhinolophes petit fer-à-cheval, ni de Vespertilions à moustaches.

La grande carrière, celle qui sert de refuge aux Renards, est beaucoup plus étendue, plus profonde, et par là même plus chaude : 10°5; nous n'avons pu y découvrir, après une heure de recherches en tous sens, que quatre Chiroptères, un Rhinolophe petit fer-à-cheval et un *V. emarginatus,* qui se trouvaient à 30 mètres environ de l'ouverture, dans un endroit humide, où le thermomètre marquait 8°, et deux autres qui se sont envolés à notre approche,

III. — La comparaison de ces différentes observations nous montre que le Moustac et le Rhinolophe petit fer-à-cheval peuvent s'accommoder d'une température de 5° à 7°, tandis que les autres demandent 9° à 10°. Ces résultats concordent avec les indications données par Fatio sur l'altitude où on observe les différentes espèces de Chiroptères dans les montagnes; le Moustac et le Rhinolophe petit fer-à-cheval sont, en effet, celles qui s'élèvent le plus haut : le

premier atteint 1,860 mètres, et le second arrive jusqu'à 2,000 mètres.

Les *V. mystacinus* trouvés à l'entrée des carrières de Coulonges, probablement sortis lors des beaux jours de février, y étaient revenus par suite de la température rigoureuse de la première huitaine de mars.

Observons encore que le *V. Bechsteinii*, l'espèce la plus rare du genre, n'avait pas encore été capturée dans l'Orne ; lors de nos explorations précédentes, nous l'avions constaté sur nos limites, mais à Villaines (Sarthe).

IV. — Des faits contraires aux assertions de la plupart des auteurs me paraissent aussi résulter de ces recherches.

C'est, d'abord, la rareté pour notre pays du *V. Daubentonii* (nous n'en avons observé que dix exemplaires) ; il paraît plus sensible au froid que les autres, car presque toujours il s'enfonce assez profondément dans les fissures. Comme il s'élève beaucoup moins dans les montagnes que la plupart de nos Chiroptères, on devra le trouver plus communément dans la vallée de la Loire et le Midi de la France.

Les *V. emarginatus* et *Nattereri*, regardés comme rares, sont en réalité bien répandus ; le premier se trouve toujours en grand nombre; le second est beaucoup moins abondant, mais disséminé dans toutes les carrières.

M. le Président remercie les auteurs de ces communications, ainsi que leur très sympathique interprète qui sait si bien agrémenter ses lectures de remarques aussi intéressantes que judicieuses.

L'ordre du jour appelle l'examen de la demande d'échange du Bulletin de l'Observatoire populaire de Rouen avec le Bulletin de notre Société. L'Assemblée, consultée, décide de donner satisfaction à cette demande et accepte l'échange.

M. Nibelle, Trésorier, donne lecture du rapport du Comité des excursions.

Après un échange d'observations présentées par plusieurs membres de la Société, il est décidé que la première excursion sera de deux jours et aura lieu à Honfleur et Trouville les 5 et 6 juin. Afin d'ajouter un attrait de plus à la promenade et augmenter aussi le nombre des excursionnistes, on demandera au Photo-Club de bien vouloir se joindre à nous. M. le Président se charge d'écrire pour solliciter l'adhésion de cette Société, et M. Henri Gadeau de Kerville, qui en est membre, avec son amabilité et son obligeance habituelles, se propose d'appuyer cette demande lorsqu'elle viendra en discussion.

Le Comité compétent préparera le programme qui sera envoyé, comme d'usage, à tous les sociétaires.

La seconde excursion est fixée à Neufchâtel-en-Bray. Elle aura lieu à une époque qui sera indiquée ultérieurement.

L'Assemblée procède ensuite au remplacement de M. Gallois, Secrétaire de Bureau démissionnaire. — M. Capon est élu.

M. Ferdinand Lebourgeois, cavalier télégraphiste au 1er régiment de cuirassiers, à Paris (quartier Dupleix), présenté par MM. Riousse et Geng, est admis au nombre des membres de la Société.

Le Comité de Zoologie de la Société a procédé, dans sa séance du 24 mars 1898, au renouvellement de son Bureau et à l'élection d'un délégué à la Commission de publicité et à celle des excursions.

Ont été nommés :

Président, M. Henri Gadeau de Kerville ;
Secrétaire, M. Alfred Poussier ;
Délégué à la Commission de publicité, M. V. Martel ;
Délégué à la Commission des excursions, M. Vastel.

Avant de lever la séance, M. le Président fait observer qu'il nous manque quelques Bulletins de la Société d'Angers. Il est décidé que l'on écrira au siège de cette Société afin d'obtenir, si possible, à titre gracieux, les Bulletins qui manquent à notre collection.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à cinq heures.

Séance du 5 mai 1898.

Présidence de M. Le Marchand, Vice-Président.

La séance est ouverte à trois heures.

M. le Secrétaire de Bureau donne lecture du procès-verbal de la séance du 7 avril 1898, lequel est adopté.

M. le Président procède ensuite au dépouillement de la correspondance, qui comprend notamment :

1° Une lettre de M. Raoul Fortin, Président, qui s'excuse de ne pouvoir assister à la séance pour cause d'absence de Rouen, et adresse, pour qu'elles soient communiquées à l'Assemblée, trois photomicrographies, et une note de M. Emile Ballé, concernant le *bois secondaire*;

2° Une lettre de M. Eugène Niel, Vice-Président, s'excusant aussi de ne pouvoir assister à la réunion;

3° Une lettre de M. Lebourgeois, cavalier-télégraphiste à Paris, qui remercie la Société de l'avoir admis au nombre de ses membres ;

4° Une lettre de faire part du décès de M. Gallois, notre ancien et très regretté Secrétaire de Bureau.

Puis, M. le Président énumère et présente les publications

adressées à notre Compagnie par les Sociétés correspondantes depuis la dernière réunion.

Enfin, il dépose sur le bureau les ouvrages suivants que leurs auteurs veulent bien offrir pour la bibliothèque de la Société :

Raoul Fortin :

1° *Compte rendu de la séance tenue à Rouen, le* 30 *octobre* 1897, *par la Société d'Etudes préhistoriques ;*

2° *Extrait des procès-verbaux du Comité de Géologie* (*année* 1896).

V. Martel :

Les Cécidies des environs d'Elbeuf. — Liste des Galles ou Galloïdes récoltées aux environs d'Elbeuf, de 1891 à 1895, avec diagnoses sommaires et 4 planches.

Des remerciements sont adressés à MM. Raoul Fortin et V. Martel.

Communications diverses :

M. le Président présente à l'Assemblée les trois photomicrographies adressées par M. Emile Ballé, concernant le *bois secondaire* de *Quercus robur* L., savoir : deux coupes transversales, dont l'une plus grossie, et une coupe tangentielle, et donne lecture du travail ci-après qui les accompagnait :

DU BOIS SECONDAIRE
DES
ANGIOSPERMES DICOTYLÉDONÉES INDIGÈNES

Par Émile BALLÉ

Le bois secondaire ou bois parfait est celui dont la constitution est définitive; alors que le bois primaire est caractérisé par des trachées, des vaisseaux annelés et réticulés,

le bois secondaire présente toujours des vaisseaux d'un plus grand diamètre ponctués et parfois rayés, ainsi que des fibres ligneuses plus abondantes, et ne renferme jamais de trachées.

Les coupes transversales et longitudinales tangentielles étant les plus importantes à connaître, c'est d'elles que nous parlerons.

On peut observer dans une coupe transversale les parties suivantes :

1° Les anneaux annuels composés de deux sortes de bois : le bois de printemps et celui d'automne. Vu leur mode de croissance, les anneaux les plus rapprochés de l'axe central sont les plus âgés ;

2° Les zones limitatives d'accroissement annuel ou simplement limites annuelles. Ces zones sont plus ou moins visibles ;

3° Les vaisseaux plus ou moins grands ;

4° Les fibres ligneuses plus ou moins épaissies, c'est-à-dire à lumen plus ou moins apparent ;

5° Le parenchyme ligneux, qui parfois peut manquer. Ce parenchyme est très difficile à reconnaître sur une coupe transversale, mais il se distingue très bien sur les sections longitudinales, tangentielles et radiales ;

6° Les rayons médullaires plus ou moins larges.

Enfin, le bois secondaire peut renfermer diverses matières : amidon, etc., et quelques cristaux.

Parmi les arbres de notre contrée présentant les caractères que nous venons de citer, figure le Chêne rouvre (*Quercus robur* L.). Nous avons choisi cette plante, appartenant à la famille des Cupulifères, parce qu'étant fort commune, il est très facile de se procurer des échantillons de son bois chez lequel le parenchyme ligneux est très abondant.

QUERCUS ROBUR L.

A. — Coupe transversale.

1. — *Anneaux annuels.*

On remarque dans le bois de printemps une zone poreuse contenant un ou deux rangs de gros vaisseaux. La grosseur de ces vaisseaux diminue vers le bois d'automne, où leur nombre augmente en raison du retrait de leur diamètre. Ces vaisseaux sont disposés en bandes plus ou moins rayonnantes, flexueuses, composées d'un ou plusieurs rangs; parfois, les petits vaisseaux se bifurquent, s'anastomosent, et peuvent présenter dans leur ensemble une forme arborescente.

2. — *Zone limitative.*

Cette zone, plus ou moins concentrique, est formée de plusieurs rangs de fibres (deux à quatre) très aplaties dans le sens radial et à lumen très étroit. Les parties de cette zone qui s'appuient sur les gros rayons deviennent plus ou moins arquées.

3. — *Vaisseaux.*

Les vaisseaux sont plus ou moins arrondis; ils se trouvent parfois en contact. Le lumen des gros vaisseaux peut contenir des thylles fines nombreuses et de forme irrégulière; ces productions procèdent des cellules du parenchyme qui borde ces vaisseaux; les petits vaisseaux n'en contiennent que rarement.

4. — *Fibres ligneuses.*

Les fibres ligneuses présentent une section plus ou moins polygonale à diamètre variable; leurs parois sont épaisses, et cette épaisseur augmente un peu dans le bois d'automne de sorte que le lumen se rétrécit dans ce bois tardif.

5. — *Parenchyme ligneux.*

Le parenchyme ligneux est très répandu dans le bois d'automne où il forme des bandes subconcentriques et entoure les groupes des petits vaisseaux dont la structure ressemble à la sienne. Ce parenchyme se distingue des fibres par l'ouverture plus ou moins arrondie de ses cellules dont les parois sont plus minces. Cette différence de structure est peu apparente.

6. — *Rayons médullaires.*

Les rayons médullaires sont très nombreux (environ 13 par millimètre); les uns, très larges, contenant plusieurs rangs de cellules; les autres, petits; ces derniers, en plus grand nombre, ne présentent qu'un seul rang de cellules; ces petits rayons dévient de leur direction lorsqu'ils rencontrent des vaisseaux, et de rectilignes deviennent alors sinueux.

B. — Coupe longitudinale tangentielle.

1. — *Rayons médullaires.*

Les grands rayons sont plus ou moins larges; ils peuvent, dans une de leurs parties, présenter une rangée horizontale de dix à vingt cellules et même plus; ils se montrent en fuseaux mal formés, traversés obliquement par des fibres et des cellules de parenchyme ligneux. Les petits rayons unicellulaires se présentent en lignes verticales de une à vingt cellules. Les cellules des rayons médullaires sont ovales, et celles qui occupent la partie centrale des grands rayons plus petites que les autres.

2. — *Vaisseaux.*

Les vaisseaux ont leurs parois garnies de ponctuations plus ou moins arrondies, aréolées, ou de traits plus ou moins horizontaux, mais jamais nettement obliques. Nous

dirons, à ce sujet, que nous ne pensons pas qu'il faille attribuer à l'ornementation des parois une grande importance caractéristique lorsqu'il s'agit du bois secondaire, car si cette ornementation se présente bien dans le bois des jeunes tiges et chez certaines plantes à bois mou, il n'en est pas de même dans le vieux bois, où elle est très difficile à constater.

3. — *Fibres.*

Les fibres sont longues et terminées en pointes aiguës. Leur direction, d'abord assez rectiligne, dévie légèrement pour fléchir vers les rayons médullaires. Elles sont ornées de très petites ponctuations ou de petits traits. Ces ponctuations et ces traits sont plus ou moins rares.

4. — *Parenchyme ligneux.*

Les cellules du parenchyme sont moins longues que les fibres et leurs parois moins épaissies. Ces cellules sont très distinguables vers les rayons médullaires, qu'elles accompagnent, en laissant ces derniers toujours distincts.

M. le Président adresse à M. Émile Ballé les remerciements de la Société pour sa très intéressante communication.

La parole est ensuite donnée à M. Henri Gadeau de Kerville, qui donne lecture des notes suivantes de notre infatigable collègue d'Alençon, M. l'abbé A.-L. Letacq :

LE VISON

A L'ÉTANG DES PERSONNES (ORNE)

Par l'Abbé A.-L. LETACQ

Cet étang, situé sur la commune du Mage et la source principale de la rivière de l'Eure, est l'un des plus grands du département de l'Orne; sa superficie dépasse trente hec-

tares. Me trouvant là au mois de juillet dernier pour étudier la flore, qui m'a fourni entre autres deux de nos plantes normandes les plus rares, *Trapa natans* L. et *Potamogeton gramineus* L., je demandai au garde-chasse s'il ne connaissait pas le *Putois d'eau*. D'après sa réponse affirmative, et surtout divers détails qu'il me donna sur cet animal, grand destructeur de poisson, dont plusieurs individus avaient été capturés, j'inclinais à croire que ce n'était autre que le Vison. Or, dernièrement, j'ai pu voir un de ces exemplaires, préparé depuis plusieurs années déjà, mais que son pelage à fourrure très dense, ses petites taches blanches de chaque côté du nez et au menton, ses pieds palmés m'ont permis de reconnaître facilement pour le *Mustela lutreola* L. ou Vison d'Europe. Il se trouve aussi, paraît-il, à l'étang de la Forge, également sur la commune du Mage.

Le Vison connu de plusieurs localités des environs d'Alençon et d'Argentan n'avait pas encore été signalé dans l'arrondissement de Mortagne. Il est probable que des recherches ultérieures permettront d'affirmer bientôt que cette espèce est, sinon commune, au moins disséminée sur toute la surface du département de l'Orne.

NOTE SUR LA COLLECTION ORNITHOLOGIQUE

DE

l'Abbé Louis-Dominique TOUSCHE, Curé de Coulonges-les-Sablons

(ORNE)

Par l'Abbé A.-L. LETACQ

L'abbé Tousche, curé de Saint-Maurice-sur-Huisne, puis de Coulonges-les-Sablons, où il est mort le 5 juin 1880[1].

1. Il était né à Bizou le 3 août 1806.

avait étudié avec zèle l'ornithologie du Perche. Depuis l'époque à laquelle il fut nommé à Saint-Maurice (1840), il s'occupa de réunir et de préparer lui-même tous les oiseaux capturés dans sa région. Sa collection, qui comprend une centaine d'exemplaires, se trouve aujourd'hui chez sa nièce, Mme Richard, de Coulonges, où j'ai pu la voir et l'étudier à loisir; elle commence malheureusement à se détériorer.

Voici la liste des espèces rares ou peu communes pour le département de l'Orne :

Falco tinnunculus L.
Lanius excubitor L.
— *rufus* Briss.
Parus cristatus L.
Picus medius L.
— *minor* L.
Oriolus galbula L.
Turdus torquatus L.
Motacilla flava L.
Serinus meridionalis Brehm [1].
Loxia curvirostra L.
Perdix rubra Briss.
Vanellus squatarola L.
Charadrius hiaticula L.
Strepsilas interpres L.
Recuvirostra avocetta L.
Limosa lapponica L.
Totanus fuscus L.
— *hypoleucos* L.
Tringa Temminckii Leisl.
— *alpina* L.
Ardea nycticorax L.
Rallus porzana L.
Phalacrocorax carbo Dum.
Anas strepera L.

1. Voir la notule suivante.

Fuligula marila L.
Podiceps cristatus L.
— *griseigena* Bodd.

Un exemplaire de Pinson (*Fringilla cœlebs* L.) est entièrement blanc, sauf le croupion qui conserve la couleur vert-jaune du type.

SUR LA PRÉSENCE

DU

Serin méridional ou Cini dans le département de l'Orne

Par l'Abbé A.-L. LETACQ

Cette espèce, non encore signalée en Normandie, et qui se voit dans la collection Tousche, est-elle venue d'une façon naturelle aux environs de Rémalard? Je ne saurais le dire, mais le fait ne semble pas improbable, puisqu'elle a été observée dans la région parisienne, et plus près de nous, aux environs du Mans, et à plusieurs autres localités de la Sarthe. (V. Gentil : *Ornithologie de la Sarthe.*)

M. Henri Gadeau de Kerville conserve la parole pour communiquer à l'Assemblée la note ci-après de M. le docteur Bourgeois :

NOTE SUR QUELQUES OISEAUX

observés accidentellement, en 1897, à Eu (Seine-Inférieure)

Par le Dr LOUIS-HENRI BOURGEOIS

Je crois qu'il est de notre devoir de signaler les faits intéressant notre région ; c'est pourquoi j'adresse à la Société les observations que j'ai faites l'année dernière. Un

de mes amis a tué, en septembre 1896, un jeune mâle de Cresserine (*Falco cenchris*), et me l'a offert naturalisé, il y a quelques mois. La présence de cet oiseau en Normandie est fort rare et bien accidentelle; car, dans la remarquable publication de M. Henri Gadeau de Kerville sur la faune de cette province, elle n'est mentionnée que dans le Calvados, où cet oiseau fut observé une seule fois. Je donne sommairement sa description, car il me paraît bien être un jeune mâle, ne l'ayant pas dépouillé moi-même. Dessus de la tête cendré-bleuâtre avec les plumes légèrement terminées par une teinte roussâtre. Cou cendré-bleuâtre, joues plus pâles; plumes entre le bec et l'œil plus foncées, mais ne formant pas une ligne sombre analogue à une moustache et se confondant insensiblement avec le cendré des plumes du cou. Dessus du corps et ailes rougeâtres, sans taches. Quelques taches cendré-noirâtre à l'extrémité de quelques grandes couvertures alaires et des remiges secondaires. Parties inférieures rougeâtres, avec quelques fines taches noires longitudinales à la gorge et à l'abdomen, où elles sont un peu plus grandes, ainsi qu'aux flancs. Queue cendré-bleuâtre, avec une large bande noire, et une bande blanche plus étroite à l'extrémité des plumes. Pieds jaunes, ongles blanc-jaunâtre.

Ce dernier caractère suffirait, à première vue, à faire reconnaître cet oiseau, dont la taille est bien inférieure à celle de la Cresserelle ordinaire, si, au premier abord, on était tenté de les confondre.

Cet oiseau était isolé dans la plaine et faisait la chasse en planant, comme ses congénères. Il s'est laissé approcher très facilement, et fut tué sur le territoire de Mesnil-Val, hameau de la commune de Criel, village situé près de la mer, à l'embouchure de l'Yères.

Le second oiseau que je vais vous signaler ensuite est un *Loxia curvirostra*. Cet oiseau ne fait également que de rares et accidentelles apparitions dans notre région; ce qui fait surtout l'intérêt de sa capture, c'est l'époque où elle

s'est produite. Le 2 juin 1897, M. d'Imbleval m'envoie cet oiseau, qu'un de ses hommes venait d'abattre dans le parc du château d'Eu. Sa présence, insolite à cette époque, attira notre attention, et nous fîmes ensuite quelques recherches dans le bois, mais sans succès; c'était un individu isolé. C'est fort étonnant; car, généralement, le *Loxia* vient en bandes plus ou moins nombreuses au moment de son apparition, qui a lieu ordinairement beaucoup plus tard, en juillet, août, septembre, etc.; il est vrai qu'à cette époque, on voit surtout les jeunes, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, car c'est bien un mâle adulte qui fut capturé. Sa livrée est bien nette. Plumage rouge brique sur tout le corps; quelques taches noires irrégulières sur le rouge des plumes de la poitrine. Il n'existe pas de traces de plumes plus ou moins jaunes ou vertes indiquant le jeune âge. Il ne reste donc aucun doute à cet égard; c'est bien un adulte qui s'est égaré dans les sapins du bois du parc d'Eu, où il est resté quelques jours. Son rutilant plumage l'avait fait remarquer; il ne pouvait rester inaperçu; aussi cela lui a coûté la vie : il est aujourd'hui dans ma collection.

Au mois de mars de la même année, dans le canal maritime d'Eu au Tréport, un autre oiseau, tout aussi rare que les deux précédents, a été tué par mon neveu, qui s'est empressé de me l'apporter; c'était un superbe mâle de l'Oie d'Egypte (*Anser œgyptiacus*). Sa présence en Normandie n'est mentionnée que deux fois pour le Calvados, par Albert Fauvel, en 1862, et Emile Anfrie, 1868 (*in Faune de la Normandie*, par Henri Gadeau de Kerville). Degland et Gerbe signalent bien cet oiseau comme ayant été observé accidentellement en France, et en Seine-Inférieure, sans donner plus ample explication pour ce département; cette note viendra combler cette lacune, et, aujourd'hui, on ne peut plus douter de sa présence, par suite de cette capture récente.

Au premier abord, on pourrait croire que cet individu isolé pourrait s'être échappé de quelque habitation où il

en existe en captivité; mais, ayant pris des renseignements auprès des personnes qui en possédaient, leurs témoignages unanimes dissipèrent mon hésitation. Aucun de leurs oiseaux ne manquait à l'appel. Les propriétaires, du reste, qui en possèdent, ont l'habitude de les éjointer[1] dès le jeune âge; cette opération, fort simple, ne nuit en rien aux animaux, et empêche toute tentative d'évasion de leur part. C'est une sage précaution que tous les éleveurs devraient adopter et mettre en pratique pour beaucoup d'oiseaux élevés en domesticité.

Cette hypothèse étant écartée et résolue, il en résulte que cet oiseau égaré fut probablement attiré par les appels ou les cris de ses congénères élevés dans le parc du château; mais, n'osant s'abattre si près des habitations, s'est écarté un peu pour aller se reposer dans le canal : ce fut sa perte.

Pareil fait s'est produit, il y a quelques années, à Blangy. Une personne possédait, depuis plusieurs années, une femelle d'Oie bernache, très familière. Un matin, cette personne s'aperçut que sa Bernache donnait des signes d'inquiétude et criait sans cesse. En cherchant la cause de cette agitation, elle aperçut dans la prairie, non loin de son habitation, une autre Bernache, mais sauvage, celle-ci. C'est en vain que l'on essaya de la prendre; elle ne se laissa point approcher, prit rapidement la fuite et ne revint pas errer dans les environs.

Je crois qu'il en fut ainsi pour notre Oie d'Egypte; dans tous les cas, le fait est constant et indéniable. C'est un fort bel oiseau, au plumage remarquable, avec sa large tache marron à la poitrine; son port élevé et gracieux ne présente rien de gauche ni de lourd, comme les autres races d'Oies. Il s'élève très bien et facilement en domesticité, mais montre cependant toujours un naturel remuant et farouche; il n'aime pas se laisser approcher et examiner de trop près; il s'éloigne de suite.

1. V. Dictionnaire Bescherelle : *Ejointer*.

Voici, en résumé, les quelques réflexions que j'avais à signaler à la bienveillante attention de nos collègues; ils excuseront ma brièveté.

M. le Président adresse, au nom de l'Assemblée, de vifs remerciements à M. l'abbé Letacq et à M. le docteur Bourgeois pour leurs très intéressantes communications, ainsi qu'à M. Henri Gadeau de Kerville, leur savant interprète.

M. Maurice Nibelle, Trésorier, lit le compte rendu qu'il a rédigé sur l'excursion du 13 juin 1897, à Saint-Valery-en-Caux et à Veules-les-Roses.

Les membres présents à la séance, par leurs applaudissements, remercient M. Nibelle dont le très intéressant rapport sera publié dans le Bulletin de 1897.

M. Deruelle, Secrétaire du Comité de Botanique, annonce à l'Assemblée que ce Comité s'est réuni deux fois pendant les mois d'avril et mai, pour déterminer la nature des recherches ou des travaux qui pourraient être entrepris, afin de rendre ses séances aussi attrayantes et aussi profitables que possible.

Il fait savoir, en même temps, que deux excursions botaniques doivent être organisées prochainement par les soins du Comité et avec le très obligeant concours de MM. l'abbé Toussaint et Duquesne, membres de la Société.

La première aura lieu, le jeudi 26 mai, à Vernon et les environs, sous la direction de M. l'abbé Toussaint.

La deuxième, qui se fera en juin, doit visiter Pont-Audemer et le Marais-Vernier, sous la direction de M. Duquesne.

Les membres de la Société qui ne font point partie du Comité de Botanique peuvent prendre part à ces excursions et y amener des invités.

L'Assemblée procède ensuite à l'admission de deux membres nouveaux :

M. Raphaël Hubert, instituteur, avenue Pasteur, 85, à Rouen, présenté par MM. Eugène Mesnard et Eugène Niel,

Et M. Julien Salmon, conservateur-adjoint du Muséum de Lille, présenté par MM. Alfred Poussier et Henri Gadeau de Kerville.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à quatre heures et demie.

Séance du 2 *juin* 1898.

Présidence de M. Raoul Fortin, Président.

La séance est ouverte à trois heures.

M. le Secrétaire de Bureau donne lecture du procès-verbal de la séance du 5 mai 1898, lequel est adopté.

M. le Président procède ensuite au dépouillement de la correspondance, qui comprend :

1° Des lettres de MM. Raphaël Hubert et Julien Salmon, remerciant notre Compagnie de les avoir admis au nombre de ses membres ;

2° Une lettre du Président de la Société centrale d'Horticulture du département de la Seine-Inférieure, invitant les membres de notre Association à la distribution des prix et récompenses qui a eu lieu le 31 mai dernier ;

3° Une lettre de M. le Maire de Rouen, faisant connaître

que, comme les années précédentes, une grande loterie est organisée au profit de la Caisse des Ecoles communales de Rouen, et que l'Administration municipale et le Comité de la Caisse des Ecoles sollicitent pour cette loterie, dont le tirage aura lieu le 21 juillet prochain, le bienveillant concours de notre Société.

L'Assemblée décide que, suivant ce qui a été fait précédemment, un volume scientifique illustré sera mis à la disposition du Comité de la loterie;

4° Une lettre de notre collègue M. Martel, directeur de l'Ecole professionnelle de Rouen, sollicitant de la bienveillance de notre Société le prix qu'elle a bien voulu accorder les années précédentes, pour être décerné au meilleur élève de l'Ecole en sciences naturelles.

Il est immédiatement décidé que deux volumes du Bulletin seront mis à la disposition de M. Martel.

M. Capon se fait l'interprète de l'Ecole pour remercier la Société de cette faveur qui est, pour ses élèves, un précieux moyen d'émulation.

Puis, M. le Président présente les publications adressées à notre Compagnie par les Sociétés correspondantes depuis la dernière réunion et en donne la nomenclature.

Enfin, il dépose sur le bureau deux exemplaires du travail suivant, que l'auteur veut bien offrir pour la bibliothèque de la Société :

Henri Gadeau de Kerville : *Sur la furcation tératologique des pattes, des antennes et des palpes chez les Insectes.*

Des remerciements sont adressés à M. Henri Gadeau de Kerville.

Expositions sur le bureau :

M. Henri Gadeau de Kerville montre :

1° Au nom de M. l'abbé A.-L. Letacq, un spécimen adulte,

conservé dans l'alcool, de la Couleuvre d'Esculape [*Coluber longissimus* (Laur.)], spécimen qui fut capturé à Livaie (Orne), dans le voisinage de la forêt d'Ecouves.

L'Orne est le seul des cinq départements constituant la Normandie où la présence de cette Couleuvre ait été signalée jusqu'à ce jour;

2° Au nom de M. Ed. Costrel de Corainville, une branche de rosier déformée par un champignon que M. Niel détermine sous le nom d'*Uredo Rosae* D. C.; c'est l'urédospore du *Phragmidium mucronatum* Fr., qui se rencontre également sur les feuilles des rosiers.

M. Alfred Poussier expose les Champignons suivants :

1° *Xylaria polymorpha* (Pers.) Grev., récolté sur bois pourri à terre, dans le jardin de l'Hôtel des Sociétés savantes, le 2 mai 1898. (Voir : Saccardo, *Sylloge*, t. I, p. 309);

2° Un bel échantillon du *Polyporus sulphureus* B., sur *Robinia pseudo-Acacia* L., trouvé dans le parc Gaillard-Loiselet, à Rouen (Saint-Sever).

M. Eugène Niel présente :

1° Une Fougère, l'*Ophioglossum vulgare* L., récoltée dans une prairie humide au Coudray, commune de Saint-Aubin-le-Vertueux, près Bernay (Eure). — Station nouvelle;

2° Les Champignons suivants :

Tricholoma gambosum Fr.
Marasmius oreades Fr.
Boletus luteus L.

M. Raoul Fortin nous fait voir enfin un métatarsien gauche d'*Equus*, provenant des limons pléistocènes d'Orval (Manche), remarquable par sa belle conservation.

Des remerciements sont adressés aux auteurs de ces diverses expositions.

Communications diverses :

M. Gaston Morel a la parole pour donner lecture de la note ci-après, servant d'introduction à l'étude si attrayante qu'il nous a promise sur la préhension des instruments préhistoriques :

INTRODUCTION

A L'ÉTUDE

de la préhension de certains instruments (outils ou armes) des âges de la pierre

Par Gaston MOREL

MESSIEURS,

S'il est, certes, intéressant de recueillir des silex taillés pour les aligner sur les degrés d'une étagère, afin d'avoir la persuasion de posséder l'instrument le plus grand de l'espèce, ou — car, en cette douce manie, les extrêmes se touchent — pour acquérir la conviction que nul collectionneur n'en possède de plus petit, ne semble-t-il pas qu'il soit incontestablement plus utile de récolter ces outils, ces armes, dans le but de faire avancer d'un pas les études préhistoriques, de projeter quelque lumière sur l'obscurité du passé ?

Un puissant mobile de l'activité humaine : la curiosité, ne nous pousse-t-elle pas à essayer d'éclaircir la mystérieuse antiquité pendant laquelle vécurent les générations qui, durant de longs siècles, nous précédèrent, et dont nous foulons la poussière en cherchant les indestructibles témoins de leur existence? Quels étaient les usages, les occupations de ces hommes que nous nous représentons, trop

hâtivement peut-être, comme des sauvages aux grossiers instincts, semblant n'avoir d'autres idées que celles utiles à leur conservation ?

Les trouvailles faites dans les grottes ou les abris sous roche de la fin de la période paléolithique, ou dans les substructions des habitations lacustres de l'âge de la pierre polie, nous ont déjà répondu que ces populations possédaient certaines industries, avaient d'artistiques aspirations. Mais, en dehors de ces preuves d'habileté, n'avons-nous pas à notre disposition un moyen d'investigation trop négligé jusqu'alors : l'observation attentive, minutieuse, raisonnée des outils qu'ils employèrent ?

Un certain nombre de silex ont été décrits, et les usages de quelques-uns, déterminés par les maîtres de la science préhistorique.

A côté de ces instruments à formes caractéristiques presque constantes, il en existe d'autres qui, pour un même genre, présentent des configurations très multiples. Ceux-ci ne sont pas les moins curieux à étudier, car ils donnent de précieux renseignements à qui sait les observer. Plus que les premiers, ils révèlent une grande ingéniosité de taille et contiennent assez fréquemment des surfaces de prise nettement accusées.

En dehors des formes ou fractures nouvelles, dont les fabricateurs ont tout d'abord profité, ce sont : des cavités, des cupules, des gouttières ou sillons, des suites de tailles spéciales contenues sur leurs faces ou sur leurs côtés, puis des échancrures et des retouches situées sur leurs arêtes ou sur leurs bords.

Ces petits travaux d'appropriation et d'adaptation permettent à l'observateur de se rendre assez facilement compte de l'usage de l'outil, puisqu'ils font pressentir de quelle main il devait être empoigné, et aident à trouver quelle position exacte il occupait en celle-ci.

Ce sont donc de ces sortes d'instruments d'aspects variables — trop délaissés jusqu'à présent, parce qu'on

cherchait surtout les formes décrites, devenues presque classiques — qu'aux séances prochaines je me propose de faire non-seulement passer sous vos yeux, mais mieux encore, placer entre vos mains. En vous faisant remarquer leurs formes très-originales, les caractères de préhension qu'ils contiennent, j'espère arriver à vous communiquer la conviction qu'a développée chez moi l'examen le plus attentif des quelque 50,000 silex que j'ai patiemment recueillis sur le sol depuis environ dix années.

M. le Président, se faisant l'interprète de la Société, remercie bien vivement M. Morel de sa très intéressante communication, et lui exprime tout le plaisir que nous éprouvons à le voir consacrer à notre Association et à nos Bulletins le fruit de ses recherches, de ses études et de ses observations.

M. Henri Gadeau de Kerville donne ensuite lecture du travail suivant de M. l'abbé Letacq :

NOTES ORNITHOLOGIQUES

SUR LE DÉPARTEMENT DE L'ORNE

Par l'Abbé A.-L. LETACQ

La plupart de ces observations sur des espèces rares ou peu communes pour notre région sont dues à M. J.-B. Gagneraud, d'Alençon, qui, depuis plusieurs années, s'occupe de chasser et de préparer les oiseaux du pays, et a bien voulu me communiquer les exemplaires de sa collection.

Circus cineraceus Mont. — Espèce observée presque chaque année, pendant l'été, dans nos plaines d'Alençon.

Aquila albicilla L. — Deux Aigles Pygargues ont été tués récemment dans l'Orne : un mâle dans les bois de

Feillet sur le Mage, et une femelle dans la forêt de Saint-Evroult. D'après les observations de Tyzenhauz, imprimées dans la *Revue zoologique* (1846), et de nouveau publiées par Degland et Gerbe (*Ornith. Europ.*, t. I, p. 41), on peut évaluer l'âge de cette dernière à quatre ou cinq ans.

Lanius rufus Briss. — Deux exemplaires tués à Alençon, près du Gué-de-Gesnes.

Parus cristatus L. — A.C. dans l'Orne.

P. ater L. — Un exemplaire tué à Alençon, le 16 janvier 1897.

Regulus ignicapillus Brehm. — Se montre chaque année à Alençon, en assez grand nombre, pendant l'hiver.

Tichodroma muraria L. — La Ferrière-Béchet (octobre 1897).

Picus minor L. — A.C. aux environs d'Alençon.

Erithacus cœrulecula Pall. var. *gibraltariensis* Briss. — La Ferté-Macé; exemplaire conservé au Musée du petit Séminaire de cette ville. Je n'en connais pas encore d'autre capture dans l'Orne.

Emberiza nivalis L. — Cette espèce arrive chez nous par troupes durant les hivers très rigoureux; parmi les localités où des exemplaires ont été capturés, je puis citer Heugon, le Sap-André, la Trinité-des-Lettiers.

Loxia curvirostra L. — Bois de Chauvigny à Saint-Germain-du-Corbéis, Damigny (1897); se voit presque chaque année, au mois de septembre ou d'octobre, dans les sapins de Voré, près Rémalard.

Perdix rubra Briss. — Plusieurs Perdrix rouges ont niché, l'année dernière, dans la plaine, entre Alençon et Saint-Paterne (Sarthe).

Otis tarda L. — Une grande Outarde a été tuée le 25 décembre 1879, à Macé, près Sées, au village de la Roche; j'ai vu l'exemplaire chez M. Ch. Pignel, à Sées. (Nouvelle pour l'Orne.)

Ciconia alba Klein. — Cigogne blanche tuée à Chanu

en 1897; l'exemplaire est au Musée du petit Séminaire de la Ferté-Macé.

C. nigra L. — Une Cigogne tuée à Heugon me parait bien, d'après la description qui m'en a été faite, appartenir à cette espèce, mais n'ayant pas vu l'exemplaire, je ne donne l'indication qu'avec un point de doute.

Phalacrocorax carbo Dum. — Exemplaire mâle tué sur les étangs de la Trappe, et conservé au Musée du petit Séminaire de Sées.

Cygnus ferus Briss. — Plusieurs Cygnes sauvages, le 17 décembre 1896, sur la Sarthe, à Saint-Germain-du-Corbéis.

Colymbus maximus Klein. — De jeunes individus de cette espèce furent tués sur la Sarthe, à Courteilles, et sur la Touques, près d'Echauffour, le 4 décembre 1897.

Je profite de cette communication pour rectifier un *lapsus calami* de ma *Note sur la collection de l'abbé Tousche*, parue au procès-verbal de la séance du 5 mai ; p. 9, l. 20, au lieu de : *Falco tinnunculus* L., lisez : *Falco æsalon* Tunst.

M. Henri Gadeau de Kerville conserve la parole pour donner connaissance à l'Assemblée des lignes suivantes, extraites d'une lettre qui lui a été adressée par M. Ed. Costrel de Corainville :

« J'ai lu, dans le procès-verbal de la dernière séance de notre Société, les notes si intéressantes de M. l'abbé A.-L. Letacq et de M. le Dr Louis-Henri Bourgeois ; mais je m'étonne toujours de voir citer le Bec-croisé vulgaire (*Loxia curvirostra* L.) comme une espèce rare et même très-rare en Normandie. Plusieurs fois déjà, j'ai eu le plaisir de vous signaler sa venue dans le Calvados. Le 22 novembre 1897, j'ai abattu dans mon jardin, à Mestry (Calvados), une belle femelle adulte, qui était isolée. Le 20 décembre 1897, je vis, à Colombières (Calvados), un beau

couple de ces oiseaux, et tuai le mâle, que j'envoyai à l'un de mes correspondants. Quelques jours plus tard, j'en revis cinq chez moi, qui restèrent dans le jardin près de deux semaines; n'en ayant pas besoin, je ne les tirai pas. En somme, je reste de plus en plus convaincu que cet oiseau est beaucoup moins rare qu'on ne le croit en général. Sa venue dans notre département est presque annuelle. On le remarque peu, parce que le nombre des ornithologistes est malheureusement très-restreint. Cette espèce, peut-être très-rare il y a quelques années, vient-elle maintenant d'une façon plus fréquente? Cela est très-possible; nous voyons des espèces d'oiseaux devenir rares, alors qu'on les rencontrait souvent autrefois, et réciproquement. Peut-être est-ce le cas du Bec-croisé vulgaire? »

M. le Président remercie, au nom de la Société, M. l'abbé Letacq et M. Costrel de Corainville, auteurs de ces communications, et M. Henri Gadeau de Kerville, qui a bien voulu nous en faire part.

M. Henri Gadeau de Kerville, comme membre du Comité d'organisation de l'Exposition universelle de 1900 (groupe de l'enseignement), engage la Société à prendre part à cette grande manifestation du travail et de l'esprit.

Le Bureau se réunira avant la prochaine séance, afin d'examiner la question.

L'Assemblée procède ensuite à l'admission d'un membre nouveau :

M. Robert Benoist, 8, rue Bouquet, à Rouen, présenté par MM. Eugène Niel et Maurice Nibelle. — Spécialité scientifique : *Mycologie.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à quatre heures et demie.

DE L'EFFET DES POISONS MINÉRAUX

SUR

QUELQUES MOLLUSQUES TERRESTRES ET FLUVIATILES

DE FRANCE

Par Louis GERMAIN

Grâce à leur sensibilité générale bien développée, il semblerait que les Mollusques terrestres et fluviatiles dussent être particulièrement intoxiqués par les poisons minéraux violents. Cependant, l'expérience prouve qu'il n'en est rien. Il y a à cela un certain nombre de raisons générales que je vais essayer de mettre en relief.

J'ai plus spécialement étudié l'action des cyanures de potassium, bichromate de potassium, sulfate de zinc, acétate de cuivre, sulfate de cuivre, chlorure d'ammonium et potasse caustique sur les espèces les plus répandues d'Arions, de Limaces, d'Hélices, de Planorbes, de Limnées et d'Anodontes.

Il y a lieu de considérer deux modes opératoires bien distincts : dans le premier, on opère par injections sous-cutanées; dans le second, on opère par contact direct du poison en dissolution avec une partie du corps du Mollusque (ordinairement avec le pied, comme cela a toujours lieu dans la nature).

Avant d'exposer les résultats obtenus, je vais résumer rapidement, et sous forme d'observations, les effets produits par chacun des corps précédemment cités d'abord sur les espèces terrestres, ensuite sur les espèces fluviatiles.

1er MODE OPÉRATOIRE.

Injections sous-cutanées.

Observation I. — Une abondante injection d'une solution saturée de cyanure de potassium est faite à 10 h. 47 à un *Helix aspersa* Müll. Aussitôt, l'animal rentre dans sa coquille et rejette un abondant mucus coloré en jaune légèrement verdâtre. Après deux minutes, l'animal s'agite, mais ne s'allonge presque pas : le mufle seul sort de la coquille d'environ 3 à 4 m/m, les tentacules sont entièrement invaginés, le pied n'apparaît pas du côté opposé à la tête. La marche est beaucoup plus lente qu'en temps ordinaire. *L'animal est beaucoup plus sensible.* A 11 h. 5, l'animal s'allonge davantage, flaire une goutte de cyanure de potassium voisine de lui et s'en écarte immédiatement. A 11 h. 21, l'animal ne manifeste plus rien d'anormal.

Observation II. — Une forte injection de bichromate de potassium en dissolution saturée est faite à 10 h. 47 à un *Helix nemoralis* Linné. L'animal s'agite d'abord très vivement, comme pris de convulsions violentes, en émettant un mucus jaunâtre extrêmement abondant. Il s'agite ainsi, se soulevant sur son pied, rentrant dans sa coquille et en sortant alternativement, pendant environ trois minutes. Puis il rentre définitivement dans sa maison et y reste jusqu'à 12 h. 26. Il en sort à ce moment et je lui lance une seconde injection de même force que la première. Les mêmes phénomènes se reproduisent. Le lendemain, l'animal était mort.

Observation III. — Une injection d'acide arsénieux est faite à un *Helix nemoralis* Linné. L'animal n'émet presque aucun mucus, rentre dans sa coquille pour en sortir presque aussitôt sans rien manifester de particulier.

Observation IV. — Une dissolution de sulfate de zinc est injectée dans le corps d'un *Helix aspersa* Müll. L'animal

rentre immédiatement dans sa coquille en émettant un mucus abondant. Il sort une demi-minute plus tard et s'allonge d'une façon considérable. Il ne paraît nullement influencé et marche comme d'habitude.

Observation V. — Une injection très concentrée de chlolure d'ammonium est faite à 10 h. 47 à un *Helix nemoralis* Linné. Immédiatement, l'animal émet un mucus extrêmement abondant et rentre dans sa coquille sans manifester de signes particuliers. En répétant un grand nombre d'injections avec la même liqueur sur le même animal, on peut le tuer en cinq ou six jours,

Ls mucus recueilli, placé dans un tube à essai avec un peu d'eau distillée et traité à chaud par la potasse, donne la réaction caractéristique des sels ammoniacaux : dégagement de gaz ammoniac.

Observation VI. — Deux *Helix nemoralis* Linné sont traités par la potasse caustique. Ils émettent une légère bave gluante, épaisse, jaune paille, puis rentrent dans leur coquille. Le lendemain, mort.

La dissolution employée était très concentrée. Elle avait été obtenue en laissant à l'air pendant huit jours des fragments de potasse caustique.

Observation VII. — Un *Helix hortensis* Müll. reçoit une injection de sulfate de cuivre. Il rentre dans sa coquille, puis au bout de six minutes ne semble plus rien manifester d'anormal.

Observation VIII. — On injecte un *Helix aspersa* Müll. avec une dissolution d'acéto-arsénite de cuivre (vert de Sweinfurth). L'animal rentre dans sa coquille, après avoir émis un abondant mucus verdâtre. Le lendemain, mort.

On peut voir que, d'une façon générale, tous les corps étudiés agissent de la même façon. Si on les groupe en

commençant par celui dont le rôle est le plus actif, on aura le tableau suivant :

$$[C^2 H^3 O^2 Cu As O]^2; — Cr^2 O^7 K^2$$
$$Az H^4 Cl; — KOH; — K Cy; — SO^4 Cu + 5 H^2 O$$
$$SO^4 Zn + 7 H^2 O; — As O^4 H^3$$

L'analyse des mucus faite après chaque expérience montre que la presque totalité du poison est expulsée par cette voie. Toutefois, il serait intéressant de procéder à des analyses quantitatives, afin de déterminer le rapport qui existe entre la quantité de poison ainsi expulsée et la quantité totale absorbée par l'animal.

Chez les espèces fluviatiles, la mort est beaucoup plus rapide, ce qui tient à ce fait que le corps de l'animal est toujours en contact, même après rejet d'une partie du poison absorbé, avec la substance toxique. Aussi, la vie ne peut-elle être de longue durée dans de pareilles conditions.

Lorsque le degré de dissolution est assez faible pour permettre aux Mollusques d'y vivre, on observe un ratatinement, une sorte de resserrement du corps sur lui-même. En même temps, la coquille présente une tendance très marquée à devenir trapue, épaisse et d'une fragilité excessive. Des coquilles de *Lymnées* placées dans une dissolution de bichromate de potassium cèdent à la moindre pression, ou même au simple contact, lorsque l'action s'est prolongée suffisamment. Le test devient sillonné, plissé, rugueux et, en même temps, on observe une diminution progressive dans la taille de l'animal. Les monstruosités deviennent de plus en plus fréquentes, et même parfois générales. Peut-être pourrait-on voir ici l'explication de ce phénomène souvent signalé par les auteurs, que tous les Mollusques d'une mare ou d'un bassin présentent des monstruosités plus ou moins nettes. Une simple analyse des eaux donnerait l'explication du fait. Il est intéressant de comparer ces résultats fournis par l'expérience avec ceux à peu près identiques observés,

soit en Amérique, dans le Heoney Lake Valley [Nevada], par H. Dall[1], soit plus près de nous, par M. A. Locard, dans les conduites d'eau de la ville de Paris[2].

Comme on devait s'y attendre, l'effet des poisons minéraux est beaucoup plus notable chez les Pulmonés, dont une grande partie du corps est nu, que chez les Prosobranches ou les Lamellibranches, dont la coquille est fermée par un opercule ou se ferme elle-même hermétiquement.

2° MODE OPÉRATOIRE.

Contact direct du pied du Mollusque avec une solution concentrée des corps cités précédemment.

Nous citerons de nouveau quelques observations.

OBSERVATION IX. — Une dissolution concentrée de bichromate de potassium est placée sur le parcours d'un *Helix aspersa* Müll. L'animal est placé sur la dissolution. Il rentre immédiatement dans sa coquille, exude un très abondant mucus, mais ne semble faire aucun effort pour s'éloigner du poison. Il meurt le soir.

Son pied et une grande partie de son corps étaient comme carbonisés, d'une grande dureté, surtout à la partie antérieure, et à peine attaquable par le scalpel. La partie antérieure du pied avait pris une teinte d'un brun-rougeâtre, foncée, assez semblable à celle que prend le fer qui, porté

1. DALL (W. Healy). — Insular Landshell Faunas, especially as illustrated by the data obtained by Dr. Baur in the Galapagos Islands. — In the Proceedings of the Academy of Natural Sciences of Philadelphia. [1896], pp. 395 et suiv., 3 pl. — Introductory, p. 408.

2. LOCARD (A.). — Malacologie des conduites d'eau de la ville de Paris [1893], gr. in-8°; 80 pp., fig.

Voir aussi : LOCARD (A.). — Etude sur les variations malacologiques, d'après la faune vivante et fossile de la partie centrale du bassin du Rhône [1881], 2 vol. gr. in-8°, pp. 1032, pl. — Tome II, le chapitre XII : Influences des milieux sur les variations, pp. 419-470.

au rouge vif, perd peu à peu sa coloration par refroidissement.

Observation X. — La même expérience est répétée sur un *Helix nemoralis* Linné avec une solution d'acéto-arsénite de cuivre. Mort le soir même. Le corps était très ratatiné ; le pied était devenu comme carbonisé, très dur, très légèrement verdâtre. Ce corps a agi très violemment.

Observation XI. — Même expérience avec le chlorure d'ammonium. Mucus très abondant. Mort.

Le pied était très dur, corné, noirâtre, criant sous le scalpel.

Observation XII. — Deux *Helix nemoralis* Linné sont sont traités par la potasse caustique en solution saturée. Les deux sujets meurent le même jour. Le pied présentait une partie de 3-6 m/m comme calcinée, d'apparence et de consistance élastiques, d'un brun-noirâtre brillant.

Les corps

$$K\,Cy\,;\ -\ SO^4\,Zn + 7\,H^2\,O\,;\ -\ As\,O^4\,H^3$$

n'ont presque pas agi.

Les animaux traités par les substances précédentes (Observations IX à XII) allongent le pied de quelques millimètres et se fixent très fortement sur le support où ils se trouvent. Il faut un effort assez considérable pour les en arracher, et lorsque le support est peu résistant, comme le carton, il en reste une partie adhérente à l'animal quand on détache celui-ci.

Ces résultats sont analogues à ceux observés dans la nature.

L'excès des sels alcalins (chlorures, sels de sodium et de potassium) tue les Hélices, Bulimes.... mais surtout les Limaces[1].

1. Dall (H.). -- *Loc. cit.*, p. 409 : « ..... salts of chlorine and line or soda will destroy slugs or snails subject to their influence ; the mature

La trop haute température de l'atmosphère, l'aridité plus ou moins considérable du sol, alliées à la présence de sels potassiques ou sodiques, produisent sur les Mollusques les mêmes effets que ceux que nous avons exposés plus haut. Les tissus, sous l'action de ces agents, se contractent violemment, se ratatinent et meurent[1]. De pareils effets ont été très bien étudiés par H. Dall sur les Mollusques des îles Galapagos[2], et par Smith[3] sur les Mollusques de l'île de Fernando de Noronha.

La grande chaleur produit des effets beaucoup plus généraux, surtout sur les espèces nues (*Vaginulus* Fér., *Janella* Gray.....), que les sels divers. On conçoit, en effet, facilement que les sels potassiques, sodiques ou autres, puissent se rencontrer en petits fragments n'agissant que sur un seul point du corps de l'animal, et déterminant ainsi une affection locale.

Je terminerai par les conclusions suivantes, que je ne ferai suivre d'aucune réflexion, pensant qu'elles sont suffisamment explicites par elles-mêmes, et me réservant de publier sur cet intéressant sujet une étude étendue, où j'étudierai les effets de la nature du sol et des conditions climatériques sur le développement des Mollusques.

CONCLUSIONS.

1. *Il semble y avoir excès de sensibilité pendant toute la durée de l'intoxication.*

2. *Il faut une dose de poison considérable par rapport à la taille de l'animal pour provoquer sa mort.*

exudes a copious protective mucus up to a point whers exhaustion results and deash soon fallows. The tissues under the action of such agents contract violently, shrivel and frisally die. »

1. Voir la note ci-dessus.

2. Locard. — *Loc. cit.*, II, pp. 419 et suiv.

3. Journ. Linn. Soc. Zool., vol. XX, p. 484 [1890].

3. *Cela tient à deux raisons :*

   α) *La nature muqueuse du corps de l'animal;*

   β) *Le mucus plus ou moins abondant, suivant les substances, que l'animal exude au moment de l'injection, contient la majeure partie du poison injecté.*

4. *Il faut, pour provoquer un empoisonnement, qu'il y ait absorption d'une forte dose du poison. On déduit de là :*

   Les substances agissent en raison directe de leur solubilité, et non en raison de leur toxicité.

5. *Les effets généraux produits sont de deux sortes :*

   α) *L'animal exude un mucus très abondant qui révèle, à l'analyse, la presque totalité du poison employé ;*

   β) *Les tissus de l'animal deviennent durs, coriaces, criant sous le scalpel. Ces effets sont analogues à ceux observés par les auteurs dans les pays tropicaux (Galapagos, Sainte-Hélène, etc.).*

6. *Les effets sont plus violents chez les espèces fluviatiles, le corps de l'animal étant en contact continuel avec le milieu intoxiqué.*

ABRÉGÉ ANALYTIQUE

DE

L'ÉTUDE DE CLAVAUD SUR LE GENRE « PRUNUS »

PAR

l'ABBÉ TOUSSAINT et HOSCHEDÉ

NOTE

Ayant eu la bonne fortune de rencontrer dans un livre[1] emprunté à notre bibliothèque une étude admirablement faite sur le genre Prunus par Clavaud, nous avons pensé rendre un réel service aux botanistes en présentant un abrégé de ce travail. Nous avons fait ce résumé avec le plus grand soin, sous une forme analytique, en respectant scrupuleusement les idées de l'auteur et en faisant ressortir ce que lui-même semble regarder comme le plus essentiel. Sans aucun doute, des lacunes existeront dans cette nomenclature, Clavaud ne s'occupant que des environs de Bordeaux; mais nous estimons que cette brève analyse permettra à nos collègues de travailler avec un peu d'ordre un genre très intéressant et jusqu'ici complètement délaissé dans nos flores locales.

TOUSSAINT et HOSCHEDÉ.

1. Société linnéenne de Bordeaux, 1884.

Genre PRUNUS (Tourn.) H. Baillon.

P. COMMUNIS Babington.

Série A. — UNIFLORAE.

1re *Section.*

I. **P. rusticana** Clav.

Deux formes.

A. **P. vulgatior** Clav.

α. **normalis** Clav.
β. **ellipsoidea** Clav.
γ. **stenopetala** Clav.

B. **P. foecundissima** Clav.

α. **stenophylla** Clav.
β. **platyphylla** Clav.
γ. **cinerea** Clav.

II. **P. oxypyrena** Clav.

III. 1. **P. erythrocalix** Clav.

A. **P. pioeidicalix** Clav.
B. **P. rubella** Clav.
C. **P. lucida** Clav.

2. **P. coronata** Clav.

3. **P. subinermis** Clav.

2e *Section.*

I. **P. pubescens** Clav.

Deux formes.

A. **P. acuminata** Clav.
B. **P. lancifolia** Clav.

II. P. **latiflora** Clav.

III. P. **depressa** Clav.

3e *Section*.

P. **elegans** Clav.

Série B. — SUBUNIFLORAE.

I. P. **gymnoclada** Clav.

II. P. **intermedia** Clav.

Série C. — SUBBIFLORAE.

I. P. **congestiflora** Clav.

II. P. **porcorum** Clav.

A. P. **nudipes** Clav.

α. **macrocarpa** Nob.
β. **microcarpa** Nob.

B. P. **puberipes** Clav.

III. P. **dulcis** Clav.

A. P. **subnuda** Clav.
B. P. **praecociflora** Clav.
C. P. **subvestita** Clav.

α. **puberidens** Clav.
β. **nudisepala** Clav.

PRUNUS COMMUNIS Bab.

(P. spinosa Huds.)

1 Pédoncules solitaires[1], ordinairement glabres; fruit *petit;* diam., 8-16 mill.; *dressé*, acerbe; fleurs presque toujours *petites*, paraissant avant les feuilles, rarement avec; arbrisseaux le plus souvent très épineux, rarement grands . . . . **Uniflorae.** 2

Pédoncules en partie *géminés*, toujours absolument glabres; fruit petit ou assez petit, très acerbe, *dressé* ordinairement; fleurs assez grandes, paraissant à peu près *en même temps que les feuilles;* arbrisseaux épineux inférieurement et généralement élevés. **Subuniflorae.** 15

Pédoncules *la plupart géminés, souvent pubescents*, rarement glabres; fruit *gros et penché*, *non acerbe*, ou rarement; fleurs *grandes*, à pétales concaves, paraissant ordinairement en même temps que les feuilles; arbustes élevés ou arbres peu ou point épineux, ou rarement. . . . **Subbiflorae.** 17

Série A. — UNIFLORAE.

2 Jeunes rameaux plus ou moins pubescents ou pubérulents 3

Jeunes rameaux absolument glabres (lisses et luisants). . . . . **P. elegans** Clav.

3 Pédoncules toujours très glabres 4

Pédoncules plus ou moins pubescents ou pubérulents. 12

1. Quelquefois biflores, mais très rarement; se méfier des bourgeons accolés.

4 Fleurs paraissant plus ou moins avant les feuilles ; plantes épineuses 5
Fleurs paraissant en même temps que les feuilles ; plantes à peu près inermes. **P. subinermis** Clav.

5 Anthères jaunes ou d'un jaune un peu orangé avant leur déhiscence, roussâtres après (en herbier, roux assez pâle) ; calice vert ou verdâtre ; bois noirâtre ou assez sombre . . . . . **P. rusticana** Clav. 6
Anthères jaune-pâle avant leur déhiscence, roussâtres après ; calice rougeâtre ; bois brun-rougeâtre ou cannelle . . . . **P. oxypirena** Clav.
Anthères rouges ou rouge-orangé avant leur déhiscence, brun-noirâtre après (en herbier, brun assez foncé) ; calice ordinairement rouge-vineux ; bois brun-cannelle 9

Formes de **P. rusticana** Clav.

6 Fruits peu nombreux, non agglomérés, ni entassés ; feuilles adultes des rameaux fertiles *glabres sur les deux faces, même sur les nervures inférieures.* **P. vulgatior** Clav. 7
Fruits nombreux agglomérés ou entassés ; feuilles adultes des rameaux fertiles *pubescentes en dessous.* **P. foecundissima** Clav. 8

P. vulgatior Clav.

7 Pétales *assez largement ovales ;* fruit *sphérique ;* noyau *court*, *obtus*, non comprimé. α. **normalis** Clav.
Pétales *assez largement ovales ;* fruit *ellipsoïde, allongé*, atténué aux deux bouts ; noyau *allongé, étroit, aiguisé en pointe aux deux bouts.* β. **ellipsoïda** Clav.

7 Pétales *petits*, *très étroitement elliptiques*, *atténués en pointe aiguë* aux deux extrémités. (Fruit et noyau à rechercher.) . . γ. **stenopetala** Clav.

P. foecundissima Clav.

8 Feuilles *étroites lancéolées;* fruit petit; diam. 8-10 m/m. . . . . α. **stenophylla** Clav.

Feuilles *élargies*, ovales ou ovales oblongues; fruit plus gros; diam. 10-13 m/m. β. **platyphylla** Clav.

Feuilles *très pubescentes tomenteuses en dessous* (comme dans *Salix cinerea*), un peu pubescentes en dessus, au moins sur la nervure médiane; fruit; diam. 8-10 m/m . . . . . . γ. **cinerea** Clav.

9 Pétales teintés de rouge violacé à la base; style et filets pourprés . . . . . **P. coronata** Clav.

Plante ne présentant pas ces caractères. **P. erythrocalix** Clav. 10

Formes de **P. erythrocalix** Clav.

10 Calice à dents *rétrécies* à la base. **P. lucida** Clav.

Calice à dents *non rétrécies* à la base. . . 11

11 Calice à tube séparé transversalement vers son tiers inférieur par *une ligne un peu saillante*, épais et vert en dessus, mince et rougeâtre en dessous; pétales *largement ovales obtus*. **P. pioeidicalix** Clav.

Calice *sans ligne saillante*, entièrement rouge-vineux, pétales *étroitement* elliptiques, *acutinscules aux deux extrémités* . . . . **P. rubella** Clav.

12 Bois non grumeux; fruit non déprimé ou ombiliqué au sommet 13

Bois grumeux, rugueux, noueux; fruit un peu déprimé ombiliqué au sommet. **P. depressa** Clav.

13 Fleurs *non en bouquets, ni en glomérules;* anthères jaunes; noyau *obtus; feuilles pubescentes sur les deux faces;* rameaux *peu divariqués.* **P. pubescens** Clav. 14

Fleurs *en bouquets ou glomérules;* anthères rouge-orangé; noyau *pointu au sommet;* feuilles *très glabres en dessus;* rameaux généralement très divariqués. . . . . **P. latiflora** Clav.

Formes de **P. pubescens** Clav.

14 Pédoncules floraux *glabres*; feuilles adultes assez larges, 14-18 m/m, très aiguës, très acuminées. **P. acuminata** Clav.

Pédoncules floraux *pubescents ou pubérulents;* feuilles adultes lancéolées, 7-11 m/m, aiguës, mais *nullement acuminées* . . . **P. lancifolia** Clav.

Serie B. — SUBUNIFLORAE.

15 Jeunes rameaux glabres, ou au moins très glabrescents, lisses et luisants 16

Jeunes rameaux franchement pubescents. (A rechercher.)

16 Pédoncules floraux géminés *assez nombreux;* fleurs subérigées, *non étalées en étoile;* feuilles (après la floraison) à largeur maximum *au milieu.* **P. gymnoclada** Clav.

Pédoncules floraux géminés *peu nombreux;* fleurs étalées en étoile; feuilles à largeur maximum *au dessus du milieu.* . . . . . **P. intermedia** Clav.

Série C. — SUBBIFLORAE.

17 Jeunes rameaux ordinairement plus ou moins pubescents; fruit sphérique ou subsphérique . . 18
Jeunes rameaux glabres; fruit oblong. (A rechercher.)

18 Bourgeons floraux et fleurs *entassés en bouquet.* **P. congestiflora** Clav.
Bourgeons floraux et fleurs *non entassés en bouquet* 19

19 Calice à dents *non rétrécies à la base;* feuilles adultes petites, larg. 15-20 m/m, long. 25-35 m/m; arbrisseau *très épineux,* médiocrement élevé. **P. porcorum** Clav. 20
Calice *à dents rétrécies et étranglées* à la base; feuilles adultes grandes, larg. 25-30 m/m, long. 40-50 m/m; arbrisseau de 3-4 mètres peu ou point épineux . . . . **P. dulcis** Clav. 22

Formes de **P. porcorum** Clav.

20 Pédoncules *glabres* ou à *peine pubérulents.* **P. nudipes** Clav. 21
Pédoncules *franchement pubescents.* **P. puberipes** Clav.

P. nudipes.

21 Fruit gros, 18-20 m/m, ordinairement non acerbe. α. **macrocarpa** Nob.
Fruit médiocre, 14-15 m/m, ordinairement acerbe. β. **microcarpa** Nob.

Formes de **P. dulcis** Clav.

22 Fleurs paraissant *bien avant les feuilles.* **P. praecociflora** Clav.
Fleurs paraissant en même temps que les feuilles. 23

23 Jeunes rameaux *très glabrescents.* **P. subnuda** Clav.
Jeunes rameaux *pubescents veloutés* ou très pubescents . . . . **P. subvestita** Clav. 24

P. subvestita.

24 Lobes du calice pubescents en dehors et surtout en dedans . . . . α. **puberidens** Clav.
Lobes du calice glabres, au moins sur la face supérieure . . . . β. **nudisepala** Clav.

ÉNUMÉRATION DES CÉCIDIES

Recueillies aux Petites - Dalles (Seine - Inférieure)

AVEC

Description de deux Cécidomyies nouvelles

Par l'Abbé J.-J. KIEFFER

Membre de la Société entomologique de France

Les Cécidies qui font l'objet de ce petit travail ont été recueillies au mois d'août, pendant un séjour de quatre semaines au bord de la mer, aux Petites-Dalles. Parmi les espèces énumérées, quelques-unes sont nouvelles et seront, pour ce motif, décrites moins brièvement que les autres; deux astérisques les signaleront. D'autres n'étaient pas encore mentionnées pour la France ou ne figurent pas dans les publications de M. Henri Gadeau de Kerville sur les Galles de la Normandie, ni dans celles de M. le Directeur Martel sur les Cécidies d'Elbeuf; elles seront marquées d'un seul astérique.

I. — DIPTÉROCÉCIDIES.

Betula alba.

* 1. **Oligotrophus betulae** (Winn.). — Graine gonflée à aile membraneuse presque nulle. Bosquet des Petites-Dalles, avec les trois suivantes.

* 2. **Massalongia rubra** Kieff. — Nervure médiane des feuilles renflée. Cette espèce n'était connue que de Bitche, d'Angleterre et de Westphalie ; il en est de même des deux suivantes.

* 3. **Contarinia betulina** Kieff. — Pustule des feuilles décolorée, circulaire, d'un diamètre de 3-4 m/m. Les exemplaires que j'ai observés renfermaient encore une larve vivante; cette espèce a donc plusieurs générations par an en Normandie, tandis qu'elle n'en a qu'une seule en Lorraine.

* 4. **Contarinia betulicola** Kieff. — Feuille terminale demeurant pliée par en haut; bas des nervures hypertrophié et teint de rouge.

Ici encore les larves vivantes indiquaient que cette Cécidomyie, qui n'a qu'une génération aux environs de Bitche, en a plusieurs en Normandie.

Centaurea Jacea L.

* 5. **Loewiola centaureae** (Fr. Lw.). — Epaississement fusiforme de la nervure médiane ou du pétiole teint de jaune et entouré d'une zone purpurine.

* 6. **Urophora solstitialis** L. — Réceptacle muni d'une excroissance ovalaire ou conique, de consistance pierreuse et pluriloculaire.

Cerastium vulgatum.

* 7. **Perrisia cerastii** (Binn.). — Elle se présente sous deux formes : 1) Pousse axillaire déformée, offrant quatre feuilles dressées teintes de rougeâtre, couvertes d'une pubescence anormale et renfermant une larve unique. 2) A l'extrémité d'une pousse terminale, les feuilles sont agglomérées, velues, plus ou moins rougeâtres, se couvrant mutuellement et formant ainsi une sorte de gros bourgeon ovalaire; à la base de chacune de ces feuilles vit une ou plusieurs larves orangées dont la métamorphose a lieu au même endroit. Par la forme de leur spatule ster-

nale, ces larves se distinguent facilement de celles de *P. lotharingiae* Kieff., dont la Cécidie ne se compose que de deux feuilles ou d'une fleur ou d'un fruit gonflé. *P. cerastii* n'était connu que d'Ecosse.

Cirsium arvense.

* 8. **Perrisia cirsii** Rbs. — Déformation peu apparente des fleurons, parmi lesquels se voient de nombreuses larves rouges.

Crataegus Oxyacantha.

* 9. **Perrisia crataegi** (Winn.). — Rosette de feuilles déformées et à surface parsemée de petites émergences.

Fagus silvatica.

10. **Mikiola fagi** (Hart.). — Galle ligneuse, subconique, haute de 5-10 m/m, située sur la face supérieure des feuilles.

11. **Oligotrophus annulipes** Hart. (*piliger* H. Lw.). — Galle subconique, haute de 4-5 m/m, à paroi très mince et couverte de poils bruns.

Fraxinus excelsior.

12. **Perrisia fraxini** Kieff. — Hypertrophie en forme de poche, située sur le pétiole ou la nervure médiane, faisant fortement saillie par en bas et s'ouvrant en fente longitudinale par en haut. Larve orangée. Son commensal est *Clinodiplosis botularia* (Winn.).

* 13. **Perrisia acrophila** (Winn.). — Folioles repliées par en haut, hypertrophiées et imitant une gousse. Larves blanches.

Galium Mollugo L.

* 14. **Schizomyia galiorum** Kieff. — Fleurs gonflées, demeurant fermées et de forme allongée.

* 15. **Perrisia** *n. sp. ?* — Renflement de la tige au-dessus d'un verticille, rarement dans le verticille, dont les feuilles participent alors à l'hypertrophie, du moins à leur base ; ce renflement est arrondi ou ovalaire, ne dépassant guère la grosseur d'un grain de chènevis, et renferme plusieurs larves orangées qui se métamorphosent en terre.

Glechoma hederacea.

* 16. **Perrisia glechomae** Kieff. — Fleurs gonflées ; feuilles pliées par en haut, ou encore les deux feuilles terminales dressées et se touchant par leurs bords.

17. **Oligotrophus bursarius** (Br.). — Cécidies subconiques, hautes de 3 m/m, à surface poilue, situées sur la face supérieure, s'ouvrant à la face inférieure et tombant à la maturité.

Hieracium silvaticum.

* 18. **Cystiphora** *sp. ?* — Cécidie circulaire du parenchyme des feuilles.

Holcus mollis.

* 19. **Mayetiola holci** Kieff. — Renflement en forme de selle, situé sous une gaine. Cette espèce n'était connue que de Bitche.

Hypericum perforatum.

20. **Perrisia serotina** (Winn.). — Les deux feuilles terminales dressées, hypertrophiées, et se touchant par leurs bords.

Lathyrus pratensis.

* 21. **Diplosis Bellevoyei** Kieff. — Stipules fortement épaissies, enroulées par les bords de façon à imiter un *Cypraea*.

* 22. **Perrisia** *sp.* ? — Bord des stipules enroulé par en haut, non visiblement épaissi et n'arrivant jamais jusqu'à la nervure médiane. Villa Saint-Jean et falaises.

Linaria vulgaris.

* 23. **Contarinia linariae** (Winn.). — Touffe de feuilles dressées, déformées et un peu contournées, située à l'extrémité d'une pousse.

Lotus corniculatus.

* 24. **Contarinia Barbichei** Kieff. — Stipules et feuilles terminales se couvrant et demeurant raccourcies.

25. **Contarinia loti** (D.G.). — Fleurs gonflées et demeurant fermées.

Medicago lupulina.

* 26. **Perrisia** *sp.* ? — Folioles repliées par en haut ; hypertrophie peu apparente.

Ononis repens.

** 27. **Contarinia ononidis** *n. sp.* — Par suite du peu de développement des espaces internodaux, les

feuilles et les stipules sont rapprochées à l'extrémité d'une pousse, et présentent ainsi une agglomération peu apparente et de forme irrégulière. A la base des stipules, qui est plus ou moins élargie et parfois décolorée, vivent de petites larves d'un jaune vitellin, qui se métamorphosent en terre. Abondant le long d'un chemin creux menant des Petites-Dalles à Saint-Martin ; de même entre les Petites-Dalles et Sassetot-le-Mauconduit.

Pimpinella Saxifraga.

* 28. **Contarinia Traili** Kieff. — Fleurs gonflées, fermées, globuleuses, plus ou moins teintes de rouge. Cette espèce n'était connue que de Lorraine.

* 29. **Schizomyia pimpinellae** (Fr. Lw.). — Fruit gonflé. Métamorphose en terre.

Populus tremula.

* 30. **Perrisia populeti** (Rbs.). — Enroulement marginal des feuilles par en haut.

31. **Harmandia** *sp. n.* — Galle pisiforme, dure, uni- ou pluriloculaire, située sur le pétiole et s'ouvrant par un prolongement conique.

32. **Harmandia** *sp. n.* — Galle globuleuse, n'atteignant pas la grosseur d'un pois, située sur le limbe, qu'elle dépasse moins sur le dessus que sur le dessous, où elle laisse passage à la larve par une ouverture circulaire.

Quercus sessiflora.

33. **Macrodiplosis volvens** Kieff. — Etroit enroulement marginal par en haut, situé dans la sinuo-

sité entre deux lobes; son commensal est *Clinodiplosis Liebeli* Kieff.

34. **Macrodiplosis dryobia** (Fr. Lw.). — Reploiement d'un lobe par en bas.

* 35. **Perrisia** *n. sp.* — Galle circulaire du parenchyme dépassant à peine les deux surfaces de la feuille, faiblement décolorée, d'un diamètre de 2 à 3 m/m. La larve sort par une ouverture circulaire pratiquée à la face inférieure. La présence de la larve à cette saison indique plusieurs générations par an, car en Lorraine la larve quitte cette Cécidie dès le mois de juin.

Rosa *sp.* ?

36. **Perrisia rosarum** (Hardy). — Reploiement des folioles par en haut, avec coloration rouge et forte hypertrophie. Son commensal est *Macrolabis Luceti* n. sp.

Rubus *sp.* ?

37. **Perrisia plicatrix** (Fr. Lw.). — Feuilles crispées.

38. **Lasioptera rubi** Schr. — Renflements irrégulièrement arrondis, à écorce fendillée, situés sur les rameaux ou pétioles.

Salix Caprea.

39. **Oligotrophus Capreae** (Winn.). — Petites verrues jaunâtres, de 1 m/m de diamètre, situées sur la face supérieure des feuilles et s'ouvrant à la face inférieure, à l'extrémité d'un petit prolongement conique.

40. **Cecidomya rosaria** L. — Rosette de feuilles déformées, à l'extrémité des rameaux.

Sarothamnus scoparius.

* 41. **Perrisia tubicola** Kieff. — Bourgeons déformés, allongés, tubuleux, à extrémité plurilobée.

* 42. **Asphondylia Mayeri** Lieb. — Renflement de la base d'une gousse atteignant la grosseur d'un pois.

* 43. **Contarinia pulchripes** Kieff. — Gousse avec de minimes bosselettes de la grosseur d'un grain de millet. Ces Cécidies ne renfermaient plus les larves de leur auteur, mais celles de son commensal, *Clinodiplosis* sp. n., que j'ai observées aussi à Bitche, et que j'ai reçues encore de M. Paul de Peyerimhoff, garde général des Forêts à Nancy.

Senecio Jacobaea et vulgaris.

* 44. **Tephritis marginata** Fall. — Calathide demeurant fermée, fortement gonflée, teinte de rouge et de forme conique; l'intérieur renferme une grosse larve blanche.

* 45. **Contarinia jacobaeae** (H. Lw.). — Calathide fermée et gonflée, mais moins fortement, et d'un côté seulement; l'intérieur renferme un grand nombre de petites larves jaunâtres.

Solidago Virga-aurea.

* 46. **Perrisia virgae-aureae** (Lieb.). — Enroulement marginal des feuilles par en haut.

* 47. **Perrisia** *sp.* ? — Fleurs faiblement gonflées.

Sonchus arvensis.

* 48. **Cystiphora sonchi** (Fr. Lw.). — Galle du parenchyme circulaire, convexe et rouge sur le dessus de la feuille, plane et blanchâtre sur le dessous.

Stellaria Holostea.

** 49. **Perrisia** *sp. n.* – Les deux dernières feuilles d'une pousse sont dressées, faiblement hypertrophiées et décolorées à leur base, un peu concaves en dedans et se touchant par leurs bords; après la sortie des larves, elles se dessèchent.

Taraxacum officinale.

* 50. **Cystiphora taraxaci** Kieff. — Petite galle circulaire du parenchyme teinte de rouge vif et dépassant à peine les deux faces de la feuille.

Thymus Serpyllum.

51. **Janetiella thymicola** Kieff. — Agglomération de feuilles déformées, élargies, concaves, velues, ayant la forme d'un artichaut ou d'une rosette.

Veronica Chamaedrys et officinalis.

52. **Perrisia veronicae** (Vall.). — Les deux dernières feuilles dressées, déformées, se touchant par leurs bords, fortement velues (*V. Chamaedrys*) ou glabres (*V. officinalis*).

Vicia cracca.

* 53. **Perrisia viciae** Kieff. — Reploiement des folioles avec forte hypertrophie.

II. — HYMÉNOPTÉROCÉCIDIES.

Hieracium umbellatum.

54. **Aulax hieracii** B. — Renflement arrondi de la tige.

Hypochoeris radicata.

* 55. **Aulax hypochoeridis** Kieff. — Renflement allongé de la tige.

Papaver Argemone.

* 56. **Aulax minor** Hart. — Les capsules renfermant les petites galles se reconnaissent aisément par leur dureté. Abondant dans les moissons.

Potentilla reptans.

* 57. **Xestophanes potentillae** Vill. — Petites nodosités irrégulières, à écorce fendillée, situées sur la tige et les pétioles. Bord des routes.

Qrercus pedunculata et sessiflora.

58-69. **Andricus ostreus, trilineatus, inflator, curvator, Neuroterus lenticularis, numismatis, fumipennis, loevisculus, vesicator** et **baccarum**; **Dryophanta folii** et **longiventris.**

Rosa *sp.* ?

70. **Rhodites eglanteriae** Gir. — Galle pisiforme des feuilles.

** 71. **Tenthrédinide.** — Minime galle du parenchyme d'un jaune pâle, de la grosseur d'un grain de chènevis, dépassant la feuille sur le dessus un peu plus que sur le dessous. Larve d'un vert pâle, à tête brune.

Salix alba et viminalis.

72-73. **Pontania gallicola** (Westw.) et **P. gallarum** (Hart.). — Galles en fève et galles pisiformes.

** 74. **Pontania** *sp.* ? — Feuille de *S. viminalis* fortement courbée en arc, avec un enroulement marginal par en bas qui forme cylindre et est situé en son milieu. Dans un jardin des Petites-Dalles.

Tormentilla procumbens.

75. **Xestophanes brevitarsis** Thoms. — Galles lisses, sphériques, un peu plus grosses qu'un grain de chènevis, solitaires ou agglomérées sur la tige et le pétiole. Bosquet des Petites-Dalles.

III. — HÉMIPTÉROCÉCIDIES.

Stellaria Holostea.

* 76. **Aphis** *sp.* ? — Enroulement marginal des feuilles par en haut.

IV. — COLÉOPTÉROCÉCIDIE.

Populus tremula.

* 77. **Saperda populnea** L. — Renflement des rameaux.

V. — PHYTOPTOCÉCIDIES.

Avena sativa.

** 78. **Phytoptus** *sp.* ? — Chloranthie des épillets, qui sont allongés et émettent, de leur milieu, de nouveaux épillets portés par un court pédoncule. Phytoptides blancs et relativement grands.

Betula alba.

* 79. **Phytoptus calycophthirus** Nal. — Bourgeons grossis et velus.

* 80. **Phytoptus leionotus** Nal. — Elevures irrégulières sur la face supérieure du limbe avec pilosité anormale (*Phyllerium tortuosum* Grev.) sur le dessous.

* 81. **Phytoptus rudis** Can.[1] — Taches de poils microscopiques et en forme de champignon, éparses sur le dessus des feuilles.

* 82. **Phytoptus longisetosus** Nal. — Petites élevures à l'aisselle des nervures latérales, sur la face supérieure du limbe, avec amas de poils à la face opposée.

Calluna vulgaris.

** 83. **Phytoptus** *sp.* ? — Déformation des pousses consistant en une faible cladomanie et une pilosité anormale blanche; épiderme des feuilles ridé. Phytoptides peu abondants. Bosquet.

Crataegus Oxyacantha.

84. **Phytoptus goniothorax** Nal. — Enroulement marginal des feuilles par en bas, recouvrant un amas de poils bruns et terminés en massue.

Dactylis glomerata.

* 85. **Phytoptus** *sp.* ? — Chloranthie des épillets qui

1. *Phytoptus rudis* Can. et *Calycophthirus* Nal. sont considérés par Nalepa comme n'étant pas spécifiquement distincts; je ne partage pas cette opinion, à cause de la différence des Cécidies produites par ces Acarides.

sont grossis, allongés, parfois teints de bleuâtre et et plus ou moins contournés. Cette déformation n'était connue que de Bitche.

Daucus Carota.

* 86. **Phytoptus longior** Nal. ? — Chloranthie et phyllomanie.

Fagus silvatica.

* 87. **Phytoptus stenapsis** Nal. — Les deux dernières feuilles d'une pousse petites, fortement plissées et couvertes d'une abondante pilosité anormale.

* 88. **Phytoptus** *sp.* ? — Bourgeons grossis et velus.

* 89. **Phyllocoptes gracilipes** Nal. — Faibles élevures à l'aisselle des nervures, sur la face supérieure du limbe, avec pilosité anormale de la face opposée.

* 90. **Phytoptus nervisequus** Can. — Amas de poils courts, terminés en massue, blancs, puis rouges ou bruns, sur la face supérieure ou inférieure des feuilles (*Erineum fagineum* P.).

Galium verum.

91. **Phytoptus galii** Nal. — Enroulement marginal des feuilles.

Ononis repens.

* 92. **Phytoptus ononidis** Can. — Chloranthie, cladomanie et phyllomanie.

Pirus communis.

93. **Phytoptus piri** Nal. — Petites pustules circulaires éparses sur les feuilles.

Poterium Sanguisorba.

* 94. **Phytoptus sanguisorbae** Can. — Epais feutrage recouvrant toutes les feuilles ou toute la plante.

Rubus *sp.* ?

95. **Phytoptus gibbosus** Nal. — Amas de poils grisâtres et soyeux (*Phyllerium rubi*) à la face inférieure des feuilles.

Thymus Serpyllum.

96. **Phytoptus Thomasi** Nal. — Inflorescence ou extrémité des pousses changée en une masse irrégulière et velue.

VI. — HELMINTHOCÉCIDIES.

Achillea millefolium.

* 97. **Tylenchus millefolii** Fr. Lw. — Renflements ovalaires, longs de 2-4 m/m, situés sur les nervures.

Euphrasia odontides.

** 98. **Tylenchus** *sp.* ? — Renflement fusiforme de la tige, situé ordinairement dans l'inflorescence qui est alors contournée, et dont les fleurs sont rapprochées. Les anguillules sont de taille plus forte que l'espèce précédente. Entre les Petites-Dalles et Saint-Martin.

Triticum repens.

* 99. **Tylenchus** *sp.* ? — Renflement allongé, d'un rouge vif, situé à la base des feuilles.

VII — DESCRIPTION DE DEUX CÉDIDOMYIES NOUVELLES.

Macrolabis Luceti *n. sp.*

Imago. — D'un jaune vitellin; mésonotum brun; funicule des antennes brunâtre, ainsi que le dessus des pattes. Antennes composées de 2 + 10 articles sessiles dans les deux sexes; articles cylindriques une fois et demie aussi longs que gros; article terminal du mâle à peine plus court que le précédent, non aminci à l'extrémité et sans prolongement. Les deux premiers articles du funicule sont connés. Palpes à quatre articles. Ecailles du bord alaire larges et striées longitudinalement et transversalement. Pattes densément couvertes d'écailles semblables. Taille : 1 1/2-2 m/m.

Larve et mœurs. — La larve de cette espèce vit en société dans les folioles de l'églantier (*Rosa* sp. ?), épaissies, teintes de rouge et repliées en gousse; on l'y trouve en même temps que les larves de *Perrisia rosarum* (Hard.), qui produisent cette déformation. Les deux sortes de larves se reconnaissent aisément aux caractères suivants : 1° celle de *Macrolabis* est blanche, tandis que celle de *Perrisia* est orangée; 2° la partie élargie de la spatule est une fois et demie aussi longue que large chez la première, à peu près aussi large que longue chez la seconde; 3° chez *Macrolabis*, les papilles ventrales antérieures sont situées en dehors des verrues spiniformes et forment quatre mamelons éloignés l'un de l'autre ; chez *Perrisia*, ces papilles sont situées entre les rangées des verrues spiniformes et sont alignées toutes quatre sur un mamelon unique. Métamorphose en terre.

Habitat. — Normandie (Petites-Dalles) et Lorraine (Bitche). Je dédie cet insecte du rosier à M. E. Lucet, de Rouen, bien connu par ses études sur les rosiers et sur leurs parasites.

Contarinia ononidis *n. sp.*

Imago. — D'un jaune citrin ; mésonotum et côtés du thorax en partie, dessus des pattes et funicule des antennes bruns. Deux premiers articles du funicule des antennes soudés ; chez la femelle, le premier est presque deux fois aussi long que le second ; celui-ci et les suivants une fois et demie aussi longs que gros, à col égalant le tiers ou le quart de leur longueur. Celles du mâle sont remarquables par la brièveté du col du renflement inférieur des articles, qui n'atteint que la moitié du col du renflement supérieur ; dernier article terminé par un prolongement obtus. Verticilles de filets arqués atteignant les trois quarts de la longueur des verticilles de soie. Taille : 1 1/4 $^m/^m$.

Nymphe. — Stigmates thoraciques fort longs, étant dix fois aussi longs que gros et un peu courbés. Soies du vertex très courtes, une fois et demie aussi longues que le mamelon sur lequel elles sont insérées. Spinules dorsales très apparentes, faiblement jaunes.

Larve et mœurs. — La larve n'atteint qu'un millimètre en longueur ; elle est d'un jaune vitellin et a, comme toutes celles de ce genre, la faculté de sauter. Corps lisse ; papilles toutes dépourvues de soie. Spatule à lobes arrondis. Cette larve produit, sur *Ononis repens*, la déformation décrite au n° 27 de ce travail.

Remarque. — On sait que chez les mâles des Diplosides, y compris le genre *Hormomyia*, les articles du funicule se composent de deux renflements se prolongeant chacun en un col plus ou moins long ; le funicule paraît donc être composé de vingt-quatre articles, tandis qu'il n'en compte en

réalité que douze, comme celui de la femelle. L'unique mâle de *Cont. ononidis* que j'ai obtenu offrait une anomalie assez curieuse : l'une de ses antennes était conformée comme il vient d'être dit ; l'autre avait les quatre premiers et les cinq derniers articles du funicule semblables à ceux de la première antenne ; l'article cinquième paraissait encore composé de deux renflements globuleux mais à peine séparés par un rétrécissement, et non plus par un col ou pédicule ; le sixième n'offrait plus qu'un renflement unique, allongé, un peu moins gros au milieu qu'aux deux bouts, et semblable aux articles du funicule de la femelle ; le septième semblable au cinquième.

LE PALÉOLITHIQUE, LE NÉOLITHIQUE

ET

LES MONUMENTS MÉGALITHIQUES

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE

Par J. GALLOIS

2^E^ PARTIE

Publiée par R. FORTIN

D'APRÈS LES NOTES MANUSCRITES DE GALLOIS

La première partie de ce travail, comprenant les découvertes faites dans l'arrondissement de Rouen, ainsi qu'une notice sur les *Monuments mégalithiques de la Seine-Inférieure et principalement de l'arrondissement de Rouen*, a été publiée, par Gallois, dans le Bulletin de notre Société pour l'année 1896. Dans la préface de son ouvrage, l'auteur dit qu'il se réserve « de donner plus tard le même travail » pour les autres arrondissements du département ». Il l'eût certainement fait, si la mort n'était venue le surprendre.

A différentes reprises, Gallois m'avait entretenu de cette seconde partie de son travail, et je savais qu'il en avait terminé avec les recherches qu'il avait dû faire pour le mener à bien.

Ayant donc eu l'occasion de voir Mme Gallois, peu après la mort de son mari, je lui demandai de me confier les notes qui lui étaient restées, et obtins l'autorisation de les publier.

En ce qui concerne les arrondissements de Dieppe, du

Havre, de Neufchâtel et d'Yvetot, compris dans cette seconde partie, les notes de Gallois étaient rédigées. Je n'ai eu qu'à rassembler et à mettre en ordre ces notes telles qu'il les avait écrites au fur et à mesure de ses recherches et de ses observations, et à noter un bon nombre de cotes d'altitude laissées en blanc.

Enfin, pour faciliter les recherches, j'ai ajouté à ce travail un répertoire par noms de localités, comprenant aussi bien la première partie que la seconde.

C'est à cela que s'est borné mon concours, et le travail que je vous présente aujourd'hui est bien, sans aucune modification dans la rédaction, celui de Gallois, tel qu'il l'avait conçu et exécuté.

R. Fortin.

ARRONDISSEMENT DE DIEPPE.

D'intéressantes stations, aussi bien paléolithiques que néolithiques, ont été signalées dans cet arrondissement, surtout dans les cantons de Bellencombre et de Dieppe.

On a aussi reconnu des traces de monuments mégalithiques à Luneray, Saint-Aubin-le-Cauf, Eu, Saint-Pierre-en-Val et Auppegard.

Ce qui reste de la vaste enceinte gauloise, connue sous le nom de « Cité de Limes », mérite d'être sérieusement examiné.

CANTON DE BACQUEVILLE.

Auppegard.

(Environ 102 mètres d'altitude.)

Mon. mégal. — D'après l'abbé Cochet (*Répert. archéol.*, 1871, p. 25), il existait en cette commune un tertre circu-

laire de l'époque gauloise, que l'on appelait la *Motte-du-Poupard*, et qui aurait été détruit en 1800.

Greuville.

(Environ 103 mètres d'altitude.)

Probablement *Néol.* — Sur la limite des communes de Greuville et de Luneray, une hache en silex a été trouvée. (Abbé Cochet, *Répert. archéol.*, p. 2.)

Lammerville.

(Environ 120 mètres d'altitude.)

Pal. — A la séance du 5 novembre 1874, de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen, M. Pelay signalait la découverte de silex taillés, faite par M. Michel Hardy, de Dieppe, à Beautot, commune de Lammerville.

Le même M. Hardy a recueilli également en la commune de Lammerville, en 1875, une belle pointe lancéolée du type du Moustier et une hache acheuléenne.

Néol. — En 1869, M. Lévézier père avait découvert en cette localité une station néolithique.

Luneray.

(Environ 115 mètres d'altitude.)

Probablement *Néol.* — Hachette en silex, trouvée en 1827, au hameau de Bombay, déposée à la bibliothèque de Dieppe. (Abbé Cochet, *Répert. archéol.*, p. 6.)

M. Quenouille possède quelques pièces néolithiques recueillies dans cette commune.

Mon. mégal. ? — D'après Féret (*Bulletin de la Société archéologique de l'arrondissement de Dieppe*, Rouen, 1828), il aurait existé, entre Luneray et la Gaillarde, « un » puits fort profond qui contenait, disait-on, des démons, » et autour duquel des fées venaient danser en rond ».

Saâne-Saint-Just.

(Environ 120 mètres d'altitude.)

Néol. — Belle hache en silex blanc, poli, trouvée en 1849, sur la côte du Bourg-de-Saâne. (Abbé Cochet, *Répert. archéol.*, p. 561.)

CANTON DE BELLENCOMBRE.

Beaumont-le-Hareng.

(Environ 160 mètres d'altitude.)

Pal. — Des silex, du type chelléen, ont été recueillis en cette commune par M. M. Hardy. Un exemplaire de ces silex existe au Musée de Rouen.

Un couteau moustérien, trouvé dans les terrains non remaniés du Val-Gilles, est conservé au Musée de Neufchâtel.

M. Brasseur a recueilli, également en cette commune, sur le plateau, des haches acheuléennes.

Néol. — A la séance du 5 novembre 1874, de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen, M. Pelay signalait la découverte faite par lui, sur le territoire de la même commune de Beaumont-le-Hareng, d'outils néolithiques.

Bellencombre.

(Environ 169 mètres d'altitude.)

Pal. — M. Bucaille a recueilli en 1864, au lieu dit « La Merlande-Le Mesnil », une lame moustérienne; elle est conservée au Musée d'histoire naturelle de Rouen.

Deux haches de faibles dimensions, « l'une à patine bleuâtre, coupée irrégulièrement de lignes blanches, l'au-

tre triangulaire à patine blanche », ont été trouvées sur le territoire de Bellencombre, par M. L. Quenouille, de Saint-Saëns.

M. Brasseur a également recueilli des instruments paléolithiques en cette localité.

Néol. — D'après l'abbé Cochet, des hachettes en silex ont été trouvées en 1836, en cette commune, dans la plaine qui avoisine le château.

Les Grandes-Ventes.

(Environ 170 mètres d'altitude.)

Pal. — M. Quenouille a recueilli, dans une briqueterie de cette commune, une « hache à patine blanche, avec crans sur les côtés », mesurant 0m24, et quelques « haches acheuléennes à patine généralement foncée ».

Néol. — L'abbé Cochet signale quatre hachettes en pierre polie, recueillies, en 1860, aux hameaux des Antipodes et de la Rue-aux-Juifs, par M. Garnier.

M. Ternisien, de Saint-Saëns, a trouvé dans la forêt d'Eawy, sur le territoire de la commune des Grandes-Ventes, une belle hache polie longue de 0m17.

Grigneuseville.

(Environ 65 mètres d'altitude.)

Pal. et *Néol.* — A la briqueterie Lefebvre, M. Quenouille a trouvé, en 1893, une lame moustérienne retouchée, et, à la même briqueterie, à la surface du sol, des outils néolithiques.

Rosay.

(165 mètres d'altitude.)

Pal. et *Néol.* — M. Quenouille a rencontré, en cette commune, plusieurs outils acheuléens et moustériens, et aussi des pièces néolithiques, à la surface du sol.

Saint-Hellier.

(Environ 160 mètres d'altitude.)

Pal. — M. Levézier, instituteur à Saint-Hellier, notre collègue de la Société normande d'Etudes préhistoriques, nous a fourni, sur la station acheuléo-moustérienne de Saint-Hellier, les renseignements suivants :

« Elle renferme trois ateliers, répartis en trois points distants de 300 mètres environ, et occupant, le premier, à la plus faible altitude, un hectare ; le deuxième et le troisième, chacun trois hectares. Le premier et le deuxième renfermaient le plus grand nombre de lames, de percuteurs et de nucléus ; le troisième était amplement pourvu de grattoirs-racloirs, de flèches, de pointes, de poinçons. Trois hachettes entières y ont été trouvées : une en grès, ayant 0^m055 sur 0^m035 ; une seconde, faite à même un silex roulé ou galet, de 0^m055 sur 0^m045, genre marteau-hache, et l'autre en silex patiné, tranchant circulaire et pointe avec partie épidermique retaillée, de 0^m14 sur 0^m055, largeur moyenne. Une hachette plate, patinée, époque acheuléenne, retaillée, de 0^m225 de long sur 0^m06 de large, avec partie supérieure retouchée ; un grattoir-racloir de 0^m16 sur 0^m15, des lames-couteaux plates ou bombées, des polissoirs rapportés au deuxième atelier, constituent les plus belles pièces de ma collection, qui comprend plus de 1,500 pièces remarquables et autant de pièces secondaires et d'éclats. »

« Cette station, ajoutait M. Levézier, à divers points de vue pourrait être comparée à celles de l'arrondissement de Pont-l'Evêque (Calvados) ; mais ce qui la caractérise, c'est, d'une part, la grande dimension de certains objets, et d'autre part, la petitesse et le fini des autres. »

Néol. — M. Levézier a également recueilli à Saint-Hellier et aux environs, à la surface du sol, de nombreux instruments robenhausiens.

CANTON DE DIEPPE.

Ancourt.

Pal. — Au village de Coqueréaumont, il a été recueilli, sur le talus bordant la route, de nombreux éclats de silex d'un brun-roux, une petite hachette presque discoïde, à patine blanche, et un couteau moustérien de 0m12 de longueur.

Braquemont.

(86 mètres d'altitude.)

Néol. — Sur le territoire de cette commune, au lieu dit « Le Camp de César », M. Pelay a rencontré des instruments néolithiques. (Communication faite à la séance du 5 novembre 1874, de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen.)

Dieppe.

Pal. — Au hameau de Caude-Cote, près Dieppe, au pied d'un coteau coupé presque à pic, il a été recueilli une belle hache amygdaloïde en silex. D'après l'abbé Cochet, « cette hache ressemblerait à un instrument trouvé à Hornes (Suffolk), vers la fin du XVIIIe siècle, et qui a été décrit par Frère et John Lubbock ». M. Hardy donne de cet instrument la description suivante : « La tête de lance de Caude-Cote est taillée des deux côtés et longuement effilée, et se termine en une pointe très acérée; elle mesure 0m154 de long sur 0m064 de large; elle est en silex d'un blanc mat[1]. »

1. M. Hardy : *Découverte d'une tête de lance en silex*, Dieppe, impr. Delevoye.

8

Néol. — Dans le village de Puys, M. Pelay a recueilli des instruments néolithiques.

Abri sous roche ? — A Saint-Pierre-d'Epinay, abri sous roche qui a fourni à M. de la Rue, de Dieppe, dans une sorte de conglomérat, des débris osseux, associés à des éclats, pointes, lames, nucléi, généralement sans retouches.

Mon. mégal. — Le *Répertoire archéologique* de l'abbé Cochet et la carte archéologique dressée par M. L. de Vesly indiquent, comme monument mégalithique pour Dieppe, la *Pierre du Bonheur*, au village du Pollet.

D'après M[lle] A. Bocquet[1], il ne s'agirait pas là d'un mégalithe, mais bien « d'une pierre blanche d'une forme particulière, que les jeunes filles du Pollet se mettent en peine de chercher sur le rivage, et à laquelle elles attribuent le pouvoir d'accorder la prospérité, de délivrer de tout danger et de leur amener en temps convenable un bon mari ».

Oppidum gaulois ? — « A une demi-lieue au nord de Dieppe, près du village de Puys, on trouve, au sommet d'une côte, sur un plateau entouré de tous côtés, sauf du côté de la mer, où la falaise le rend inaccessible, un grand retranchement enserrant une enceinte de plus de 1,800 toises. » — Cette vaste enceinte porte dans les vieux cahiers le nom de « Cité de Limes ». — Féret avait trouvé dans cette enceinte dix-sept monticules ayant l'apparence de tombeaux ; il y pratiqua des fouilles vers 1824 ; le premier monticule qu'il fit ouvrir contenait des restes d'ossements et de nombreux fragments de poterie grossière, à pâte friable mal préparée, pleine de petits cailloux de couleur brune ou noirâtre, et paraissant faite à la main, ainsi qu'une grande quantité de charbon, des fragments de cuivre oxydé et de fer rongé par la rouille.

Sous un autre de ces monticules, Féret découvrit des mé-

1. M[lle] A. Bocquet : *La Normandie merveilleuse et romanesque.*

dailles gauloises, « de celles qui sont reconnues comme avoir été fabriquées dans les Gaules avant l'invasion romaine ».

D'autres fouilles, faites au bas du rempart, mirent à découvert des restes de constructions romaines ; on recueillit sur ce point des vases, des urnes, des ossements, et l'on y exhuma même un squelette entier dans les os duquel étaient engagées deux médailles, l'une de Constantin le jeune, l'autre de Constance.

D'après Féret et l'abbé Cochet, il y aurait eu là, à l'origine, un *Oppidum gaulois* des *Gallo-Belges*, puis, plus tard, une station romaine.

Suivant Vitet, « ce retranchement présentait encore, en 1821, une superficie d'environ cinquante-cinq hectares, et il était permis de supposer, d'après la destruction des falaises, année commune, que cette enceinte devait être, il y a deux mille ans, d'un tiers au moins plus étendue, ce qui paraît certain, car la gorge qui la sépare à peu près par le milieu, et qui se termine maintenant par un précipice de quatre-vingts pieds, descendait alors en pente douce jusqu'au rivage[1] ».

Légendes. — La Cité de Limes a sa légende, qui s'est conservée jusqu'à nos jours :

« Tous les ans, à la pleine lune de septembre, les fées viennent s'installer dans son enceinte pour tenir une grande

1. Voir, pour ce qui concerne la Cité de Limes :

P.-J. Féret : *Notices sur Dieppe, Arques, et quelques monuments circonvoisins*, Dieppe, Marais, 1824.

Idem : *Du* Camp de César *ou* Cité de Limes, *monument voisin de la ville de Dieppe* (Extrait du mémoire et rapport lu à la Société libre d'Emulation de Rouen, à la séance publique du 9 juin 1824, par Hyacinthe Langlois), Dieppe, chez Marais, libraire de S. A. R. Mme la Duchesse de Berry, 1825.

Vitet : *Histoire des anciennes Villes de France*, 1re *série : Haute-Normandie : Dieppe*, t. II, Paris, Alexandre Mesnier, 1833.

Un plan de la Cité de Limes, dressé par M. Ch. Monnoyer, employé des Ponts et Chaussées, sous les auspices de la Société archéologique de Dieppe et sous la direction de M. l'Ingénieur Frossard, doit exister à la Bibliothèque de la ville de Dieppe.

foire; elles étalent sur le gazon de précieuses marchandises, bijoux, riches vêtements, étoffes brochées d'or et de soie..... Malheur à vous si, traversant la Cité, vous laissez vos yeux se fixer sur ces marchandises; l'éclat en est si doux que vous voudrez en vain continuer votre chemin. Ces belles fées à la taille légère, vêtues de si blanches robes, vous entoureront, vous caresseront de leurs paroles..... les heures s'envoleront, et, sans vous en apercevoir, vous aurez été peu à peu entraîné à l'autre bout de la Cité..... Prenez garde, vous êtes au bord de la falaise, les fées perfides vont vous pousser et vous précipiter en riant dans la mer! »

Dans un village situé aux environs de Dieppe, sur le coteau de Caude-Cote, une tradition existe de temps immémorial que « des femmes couvertes d'un blanc voile apparaissent la nuit à une certaine place que les découvertes archéologiques ont signalée comme étant un lieu de sépulture[1]. »

Ajoutons que de nombreuses légendes relatives au « Nain rouge » ou au « Petit homme rouge » se sont conservées jusqu'à ces derniers temps à Dieppe et au Pollet.

CANTON D'ENVERMEU.

Auquemesnil.

(137 mètres d'altitude.)

Néol. — D'après l'abbé Cochet (*Répert. archéol.*), il aurait été trouvé vers 1830, en cette commune, un « marteau en pierre, de forme arquée, percé au milieu d'un trou circulaire, et pointu aux deux extrémités ». Cette belle pièce a été offerte à la Bibliothèque de Dieppe par M. Defrance, d'Auquemesnil.

1. Vitet : *Histoire de Dieppe*, t. II, p. 219.

Bailly-en-Rivière.

(76 mètres d'altitude.)

Pal. — Dans une ancienne briqueterie de cette commune, M. Auvray, de Critot, a trouvé des outils acheuléens et moustériens.

Bellengreville.

(Environ 20 mètres d'altitude.)

Néol. — Hachettes en silex trouvées en 1842 au hameau de la Vauvaye.

Douvrend.

(46 mètres d'altitude.)

Pal. — M. Dubus, du Havre, a recueilli sur le territoire de Douvrend une hache acheuléenne.

Envermeu.

(37 mètres d'altitude.)

Néol. — Un certain nombre de haches polies et à demi-polies, quelques-unes de grandes dimensions, ont été trouvées, dans ces dernières années, sur différents points de cette commune, et principalement dans la propriété de M. Breton, maire d'Envermeu et député de l'arrondissement de Dieppe.

Saint-Aubin-le-Cauf.

Néol. — M. Quenouille a trouvé des instruments néolithiques en cette commune.

Mon. mégal. ? — Sur les monts Ratz, qui dominent Saint-Aubin, vers le midi, est une « pierre qui, dit-on, détourne la foudre ». (Abbé Cochet, *Répert.*, p. 32.)



Saint-Jacques-d'Aliermont.

(Environ 170 mètres d'altitude.)

Néol. — En 1848, on a trouvé, sur le terrain de M. Lemareschal, six hachettes en silex.

Légende. — D'après l'abbé Cochet (*Répert.*, p. 33), le village de Saint-Jacques-d'Aliermont « est rempli de traditions antiques; on y parle d'un chariot chargé de trésors et tombé au fond d'une mare ».

Saint-Martin-en-Campagne.

(Environ 110 mètres d'altitude.)

Néol. — Parmi des débris gallo-romains, on aurait trouvé en 1837, sur cette commune, plusieurs hachettes en silex.

Saint-Nicolas-d'Aliermont.

(Environ 140 mètres d'altitude.)

Néol. — En 1867, il a été recueilli en cette commune une hachette en pierre polie.

Saint-Vast-d'Equiqueville.

(Environ 40 mètres d'altitude.)

Tumulus ? — Dans la prairie, au bord de la Béthune, « tertre de sable en partie détruit et qui était sans doute un tumulus antique ». (Abbé Cochet, *Répert.* p. 34.)

CANTON D'EU.

Eu.

Pal. et *Néol.* — Au Val-Gland, près Eu, M. M. Hardy avait recueilli des hachettes lancéolées et triangulaires du type

acheuléen, des couteaux moustériens et des haches à demi-polies. (Voir la reproduction de la plus belle des haches recueillies en cet endroit, dans le *Magasin pittoresque*, année 1872, p. 250.)

Des hachettes polies, trouvées en 1840, ont été acquises par le Musée d'Antiquités de Rouen.

La collection de notre collègue M. le Dr Bourgeois, d'Eu, renferme de beaux échantillons paléolithiques et néolithiques recueillis par lui en cette localité.

Mon. mégal. ou *légende* ? — D'après l'abbé Cochet : *Pierre du pas de saint Laurent*, près de la chapelle du château.

Saint-Pierre-en-Val.

(Environ 60 mètres d'altitude.)

Mon. mégal. ? — Dans la forêt d'Eu, au lieu dit le « Banc de Madame », grande fosse dans laquelle se trouve la *Pierre-Bisé*. (Abbé Cochet, *Répert.*)

Le Tréport.

Néol. — En 1845, hachettes en pierre polie trouvées sur le Mont-Héron.

CANTON DE LONGUEVILLE.

Belmesnil.

(120 mètres d'altitude.)

Pal. — M. le Dr Gervais, de Saint-Victor-l'Abbaye, a recueilli des silex moustériens dans une briqueterie de cette commune.

La Chapelle-du-Bourgai.

(Environ 140 mètres d'altitude.)

Néol. — M. Quenouille, de Saint-Saëns, a trouvé des outils néolithiques en cette commune.

Manéhouville.

(Environ 30 mètres d'altitude.)

Tumulus ? — Devant l'église, énorme motte circulaire, qui n'a pas moins de 160 mètres de circonférence, et dont l'époque est incertaine. (Abbé Cochet, *Répert.*)

Saint-Crespin.

Néol. — D'après l'abbé Cochet, hache en serpentine trouvée par M. d'Hubleval au lieu dit « la *Queue-baigneresse* ». (Abbé Cochet, *Répert.*)

Sainte-Foy.

(Environ 140 mètres d'altitude.)

Néol. — Hachette en pierre polie trouvée sur cette commune en 1868 et acquise par le Musée de Rouen.

Saint-Germain-d'Etables.

(Environ 130 mètres d'altitude.)

Pal. — Dans sa carte préhistorique de la Seine-Inférieure (parue dans le *Bulletin de la Société libre d'Emulation de la Seine-Inférieure*, exercice 1876-1877), M. L. de Vesly signale la découverte, en cette commune, de silex paléolithiques et néolithiques dans le diluvium de la vallée de la Varenne.

M. l'abbé Cochet, dans son *Répertoire*, avait indiqué des haches en silex recueillies en 1830 à Saint-Germain.

CANTON D'OFFRANVILLE.

Arques-la-Bataille.

(Environ 10 mètres d'altitude.)

Pal. — En 1863, M. M. Hardy a recueilli en cette commune, dans le diluvium, une hache lancéolée du type de Saint-Acheul, et, au hameau de Gruchet, près d'Arques, dans une ballastière ouverte en 1872, des lames et des outils moustériens. (Collection Courtin, de Neufchâtel.)

Aubermesnil.

(Environ 120 mètres d'altitude.)

Néol. — Des haches polies, en silex, provenant de cette commune, existent dans la collection de M. L. Quenouille, de Saint-Saëns.

Hautot-sur-Mer.

(Environ 95 mètres d'altitude.)

Pal. — A la séance du 5 mars 1874, de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen, M. Pelay signalait la découverte, faite par M. Michel Hardy, d'un grand nombre de silex taillés, à Bernouville, commune de Hautot-sur-Mer.

Offranville.

(Environ 95 mètres d'altitude.)

Pal. — M. Michel Hardy a recueilli en cette commune, au Val-Bréhant, près du moulin Anquetil, de nombreux éclats et quelques pièces moustériennes.

Quiberville.

(Environ 55 mètres d'altitude.)

Néol. — M. Pelay a recueilli en cette commune une

hachette en pierre polie. (Communication faite à la séance du 5 mars 1874, de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen.)

CANTON DE TOTES.

Auffay.

Pal. — Des instruments acheuléens et moustériens ont été trouvés à plusieurs reprises dans une briqueterie située près du bourg d'Auffay.

Bertrimont.

(Environ 120 mètres d'altitude.)

Néol. — Hachette en pierre polie trouvée sur le plateau, du côté de Varvannes.

Etaimpuis.

(160 mètres d'altitude.)

Pal. — Une briqueterie de cette commune a procuré à M. Quenouille, de Saint-Saëns, de nombreux instruments paléolithiques.

Saint-Victor-l'Abbaye.

(Environ 130 mètres d'altitude.)

Pal. — La collection de M. Quenouille renferme de nombreux outils chelléens et moustériens trouvés en cette commune.

Tôtes.

(Environ 160 mètres d'altitude.)

Pal. — Nous avons recueilli en 1893, dans une briquete-

rie située en cette commune, de nombreux éclats et quelques pointes moustériennes non retouchées.

Varvannes.

(Environ 135 mètres d'altitude.)

Pal. — Dans une ancienne briqueterie, aujourd'hui transformée en pépinière, il a été trouvé, il y a quelques années, de nombreux instruments paléolithiques.

ARRONDISSEMENT DU HAVRE.

Cet arrondissement, comme ceux de Rouen et de Dieppe, est très riche en paléolithique. La plage du Havre, les limons des versants et des plateaux voisins, Bléville, Graville-Sainte-Honorine, Sainte-Adresse, Sanvic, ont donné lieu à de nombreuses trouvailles.

Des ossements quaternaires ont également été recueillis sur ces différents points.

Quelques stations intéressantes et de vastes ateliers ont été signalés pour le néolithique, entre autres celui de La Coudraie, près de Montivilliers, où ont été recueillis de nombreux instruments.

Quelques monuments mégalithiques ont été signalés dans cet arrondissement, mais pour la plupart détruits.

CANTON DE BOLBEC.

Bolbec.

Pal., *Néol.* et *Oss. quat.* — A la séance du 5 novembre 1874, de la Société des Amis des Sciences naturelles de

Rouen, M. A. Lacaille annonçait la découverte qu'il venait de faire, sur le territoire de la commune de Bolbec, de divers ossements ayant appartenu à plusieurs espèces de mammifères de l'époque quaternaire, en même temps que quelques silex taillés.

Depuis lors, M. Lacaille a rencontré de nombreux outils paléolithiques et néolithiques à Bolbec et aux environs.

M. Gosselin, de Bolbec, a également recueilli dans les briqueteries de la région de beaux échantillons chelléens et moustériens et des outils néolithiques.

Gruchet-le-Valasse.

(Environ 30 mètres d'altitude.)

Pal. — M. Gosselin, de Bolbec, a recueilli des outils paléolithiques en cette commune.

CANTON DE CRIQUETOT-L'ESNEVAL.

Gonneville-la-Mallet.

(Environ 130 mètres d'altitude.)

Pal. — A la briqueterie Mésaize, Bucaille avait recueilli, dans les limons, des lames et pointes moustériennes, actuellement au Musée d'Histoire naturelle de Rouen.

M. Gosselin, de Bolbec, a également trouvé quelques pièces paléolithiques en cette commune.

Saint-Jouin.

Oss. quat. — Une molaire d'*Elephas primigenius* a été draguée, en 1855, au large de Saint-Jouin.

Pierrefiques.

(89 mètres d'altitude.)

Mon. mégal. — Le nom donné à cette commune indique bien la présence, sur son territoire, de monuments mégalithiques (*Pierre fichée, Pierre fixée*, etc.).

D'après l'abbé Cochet, on aurait rencontré au lieu dit « La Torniole », en 1820, un ancien dolmen, aujourd'hui détruit, et dont les pierres serviraient actuellement de marches au Calvaire d'Etretat. (Abbé Cochet, *Répert.*, p. 101.)

La Poterie.

(Environ 100 mètres d'altitude.)

Néol. — « Haches en silex de l'époque gauloise » recueillies dans les champs. (Abbé Cochet, *Répert.*, p. 101.)

Le Tilleul.

(Environ 100 mètres d'altitude.)

Néol. — D'après l'abbé Cochet (*La Seine-Infér. histor. et archéol.*, p. 188), il a été trouvé des « hachettes gauloises » en cette commune.

CANTON DE FÉCAMP.

Criquebeuf-en-Caux.

(Environ 95 mètres d'altitude.)

Néol. — M. G. Romain, du Havre, a recueilli en cette localité de nombreux outils campigniens : tranchets, ciseaux, etc.

Fécamp.

(Altitude variant de 15 à 115 mètres.)

Pal. — Bucaille a recueilli en 1886, à la briqueterie Bazille, à l'extrémité du faubourg Saint-Ouen, à la surface du limon des vallées (15 mètres environ d'altitude), de longs nucléus avec des éclats; « ces instruments peu caractérisés pourraient appartenir au magdalénien ».

MM. Tesson et Savalle, du Havre, ont rencontré sur la côte de la Vierge (environ 113 mètres d'altitude) et sur l'autre coteau, vers le quartier Saint-Ouen, des lames et éclats moustériens.

M. Gosselin, de Bolbec, a également trouvé des silex paléolithiques en cette localité.

Néol. — M. Tesson a rencontré à Fécamp, dans une pièce de terre voisine du Champ de courses, des outils néolithiques : grattoirs, racloirs, etc., en silex noir.

A la séance du 4 décembre 1899, de la Société géologique de Normandie, M. Savalle présentait une série de grattoirs et de pointes en silex recueillis par lui sur le plateau, au Nord, près du Champ de courses.

Enceinte gauloise ou *gallo-romaine.* — D'après l'abbé Cochet, au midi de Fécamp, à la jonction des rivières de Ganzeville et de Valmont, existerait une grande enceinte isolée de la plaine par une énorme coupure, accompagnée d'un rejet de terre élevé, et cette enceinte qui, suivant M. de Pulligny, aurait environ soixante hectares de superficie, présenterait une grande analogie avec la Cité de Limes, près Dieppe[1]. Des monnaies gauloises et des hachettes de bronze, conservées au Musée de Rouen, auraient été recueillies sur ce point en 1859.

Légendes. — Le fond d'Orival, situé dans la vallée de Fécamp, près de Colleville, renferme des grottes où sont

1. De Pulligny : *L'Archéologie préhistorique en Normandie.*

cachés, dit-on, des trésors..... « Pour conjurer l'esprit infernal qui veillait en ce lieu, on s'y rendait autrefois en procession, à certaines époques de l'année; mais au moment de pénétrer dans les grottes, la sainte bannière se trouvait toujours retenue par une main invisible; ni l'eau bénite dont on l'aspergeait, ni le chant des hymnes pieuses entonnées en chœur par toute l'assistance, n'avaient le pouvoir de déjouer le charme diabolique. — N'ayant pu triompher de l'ennemi, on imagina sagement de le confiner à tout jamais dans son antre, au moyen d'un mur épais fortifié encore de barreaux de fer[1]. »

« *Trou à la monnaie* », sur la côte de la Vierge, auquel se rattache une tradition de trésors cachés[2] »

Saint-Léonard.

(Environ 90 mètres d'altitude.)

Néol. — M. Romain, du Havre, a rencontré en cette localité des tranchets et ciseaux campigniens. Il a également trouvé en cette commune une station où les outils néolithiques étaient très abondants : grattoirs, perçoirs, tranchets, lames, nucléus, percuteurs, etc. Ces outils sont fabriqués avec des silex de la craie blanche et sont patinés de différentes couleurs : bleu, brun, blanc, noir, etc. Il a aussi recueilli à cet endroit des pointes de flèches et des outils préparés pour le polissage : ciseaux, hachettes, herminettes, etc. M. Tesson avait également trouvé en cette commune des instruments néolithiques.

Senneville-sur-Mer.

(Environ 115 mètres d'altitude.)

Néol. — M. Tesson a trouvé en cette commune des outils néolithiques.

1. Fallue : *Histoire de la ville et de l'abbaye de Fécamp*, Rouen, Nicétas Périaux, 1841.
2. Abbé Cochet : *Répertoire archéologique*, p. 106.

Yport.

Légende. — « Dans le fond des Vaux, près d'Yport, sont enfouis des canons remplis d'or et d'argent[1]. »

CANTON DE GODERVILLE.

Mentheville.

(138 mètres d'altitude.)

Probabl. *Néol.* — M. de la Quérière, de Rouen, avait signalé à la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure la découverte faite en 1842, en cette commune, dans le voisinage du vallon et de la carrière de Pétreval, de hachettes en silex.

CANTON DU HAVRE.

Bléville.

(100 mètres d'altitude.)

Pal. — Les briqueteries situées sur cette commune ont procuré de nombreuses pièces paléolithiques aux collectionneurs havrais.

En 1883 et 1884, MM. Savalle, Dubus et Tesson ont recueilli des instruments acheuléens et moustériens dans les briqueteries de la Mare-Rouge. M. Savalle a également trouvé dans une briqueterie, à l'altitude de 101 mètres, de beaux instruments acheuléens de formes lancéolées ou ovalaires. M. Parsy a aussi rencontré des pièces semblables dans le fond d'Ignauval.

1. Fallue : *loc. cit.*

Néol. — Des outils néolithiques, campigniens et robenhausiens, ont également été trouvés à la surface du sol. (Voir, pour ces diverses découvertes, les riches collections de MM. Romain, Dubus, Babeau, du Muséum d'histoire naturelle du Havre, etc.)

Graville-Sainte-Honorine.

Pal. — A la briqueterie de Frileuse, située à 87 mètres d'altitude, de nombreux outils chelléens, acheuléens et moustériens ont été recueillis. Nous avons remarqué, dans la collection Dubus, une grande hache lancéolée de 0^m25 et des haches amygdaloïdes ou ovalaires taillées à grands éclats, des pièces acheuléennes et des lames moustériennes, provenant de cette briqueterie.

Oss. quat. — De nombreux ossements d'*Equus*, de *Bos*, d'*Elephas primigenius*, de *Rhinoceros tichorhinus*, de *Cervus elaphus*, et peut-être de *C. megaceros*, ont également été rencontrés à la briqueterie de Frileuse.

Une belle tête de *Rhinoceros tichorhinus* a été trouvée à la même briqueterie, il y a quelques années; habilement restaurée par M. le professeur Lennier, elle fait partie des collections du Musée du Havre[1].

Le Havre.

Pal. — Les limons des plateaux des environs du Havre ont procuré à MM. Dubus, Savalle, Vacossin, Babeau, Romain, etc., de nombreuses pièces paléolithiques des types chelléen, acheuléen, moustérien, et le Musée du Havre possède de belles séries de ces différents types.

En 1883, M. A. Noury découvrait sur la plage du Havre,

1. Voir, pour ce qui concerne la briqueterie de Frileuse, la très intéressante note de M. M. Boule, publiée dans la Revue *L'Anthropologie*, 1894, p. 309-310, reproduite dans le *Bulletin de la Société normande d'Etudes préhistoriques*, t. II, p. 17-19.

à marée basse, une hache chelléenne. Vers la fin de 1886, M. Parsy recueillait au même lieu plusieurs silex taillés.

Depuis lors, MM. Romain, Babeau et quelques autres paléoethnologues havrais récoltaient sur cette même plage plus de deux cents instruments chelléens en silex cénomanien à patine noire ou grise, quelques-uns de grande taille, et de nombreux ossements quaternaires.

Cette station paléolithique de la plage du Havre, qui est située au point d'intersection des vallées de Sanvic et de Sainte-Adresse, a été l'objet d'études, de communications et de discussions diverses.

En 1889, M. Romain publiait une première notice sur ses découvertes, à cet endroit, dans le Bulletin de la Société de Géographie commerciale du Havre.

Le 29 avril de la même année, M. Stanislas Meunier faisait une communication sur ce sujet à l'Académie des Sciences, communication qu'il reproduisait dans le journal « La Nature » du 4 mai 1899, n° 831, et dans le « Naturaliste » du 1er octobre suivant; et, dans une conférence faite au Havre le 24 novembre 1891, sur les *Déformations spontanées du sol* et la *Submersion future du Havre*, le même savant citait, à l'appui de cette opinion, la présence sous la mer de ce gisement quaternaire de la plage.

M. G. Pouchet donnait aussi un compte-rendu de ces découvertes dans le journal « Le Siècle » du 18 mars 1892.

A la séance tenue à Elbeuf par la Société normande d'Etudes préhistoriques, le 28 mai 1893, M. Romain présentait les plus belles pièces recueillies par lui en cette station et exprimait l'avis que ces outils avaient été taillés sur place, et que par conséquent cet endroit était un vaste atelier de fabrication paléolithique.

Lors de la réunion extraordinaire tenue au Havre par la même Société, en avril 1894, et à laquelle prenaient part MM. Gaudry, G. de Mortillet, M. Boule, Lennier et de nombreux membres de l'Ecole d'Anthropologie, cette question fut sérieusement examinée et donna lieu à d'intéressantes

observations. Quelques sondages, faits sur la plage, demeurèrent sans résultat; une couche de 10 à 20 centimètres de vase ayant été amenée, à la suite du vent d'Est, sur le gisement ; mais ces sondages mirent à découvert, sous la vase, une couche de limon jaune, d'une épaisseur de 40 à 60 centimètres, dans laquelle se rencontraient ordinairement les échantillons de la faune et de l'industrie paléolithiques. Ce limon, au-dessous duquel se trouve l'argile kiméridienne, a paru à M. Marcelin Boule correspondre au limon fendillé que l'on rencontre sur les plateaux.

D'après M. Boule, il y aurait eu, sur la plage du Havre, un glissement, et ces limons renfermant une faune et une industrie quaternaires auraient primitivement occupé une altitude différente ; d'énormes paquets de limons, emballant des silex taillés et des ossements, ont pu arriver progressivement jusqu'à leur gisement actuel sans que ces silex et ces ossements aient été roulés ou brisés. M. Boule croyait pouvoir se prononcer pour l'hypothèse de remaniement.

A la séance du 8 avril 1894 de la même réunion du Havre, M. le professeur Lennier entretenait l'Assemblée « du régime des eaux à l'embouchure de la Seine, de la formation et de la nature du sol sur lequel la ville du Havre est construite, et qui repose, d'après des sondages, sur plus de 200 mètres d'argile kiméridienne. Suivant notre savant collègue, les couches aquifères du Gault, qui affleurent, détrempent les couches inférieures de la craie cénomanienne et amènent des bouleversements sur la côte, et il n'y a rien d'étonnant que le sol ait subi des dépressions, et surtout des glissements ». — M. Lennier ajoutait : « La vallée de Sanvic, si gaie aujourd'hui avec ses chalets et ses bosquets, n'était, jusqu'en 1850, qu'une profonde ravine qui charriait les limons et les dépôts des plateaux. »

M. le professeur Lennier croit que la faune et l'industrie paléolithiques qui se rencontrent sur la plage sont descendues progressivement du plateau par cette ravine.

Dans une communication faite sur ce sujet à la séance

de mai 1894, de la Société d'Anthropologie de Paris, M. Gabriel de Mortillet résumait les opinions qui s'étaient fait jour, jusque-là, sur la station paléolithique de la plage du Havre :

Elle serait due, soit :

A un éboulement de falaise;

A un glissement du terrain ;

A un dépôt de transport ;

A un apport par suite de travaux,

Ou à un affaissement du sol.

Toutes explications qui, d'après M. G. de Mortillet, peuvent se résumer en deux termes :

Le gisement du Havre est-il en place ?

Ou bien est-il le produit d'un simple apport ?

D'après l'éminent paléoethnologue, « il se serait formé sur ce point, à l'air libre, pendant l'époque quaternaire, un dépôt d'argile jaune caractérisé, comme tous ceux du même genre et du même âge, par des ossements d'animaux de la faune froide et des silex taillés de l'Acheuléen, et ce dépôt, bien en place, aurait été découvert par la mer, action due très probablement à un affaissement du sol ».

(Voir, au sujet de cette station : *Bulletin de la Société normande d'Etudes préhistoriques*, t. II, p. 13-16 et 20-26. — *Bulletin de la Société d'Anthropologie*, 1894, p. 369-380.)

Sainte-Adresse.

(Altitude des plateaux : environ 97 mètres.)

Pal. — M. Bucaille avait recueilli, en 1883, des haches acheuléennes sur cette commune, dans le limon des plateaux.

Oss. quat. — Une dent d'*Elephas primigenius* a été trouvée en 1865, lors de la construction des bains Fouache, à l'emplacement aujourd'hui occupé par l'amorce du boulevard maritime.

Une autre dent d'*Elephas primigenius*, trouvée à l'entrée du vallon de Sainte-Adresse, près de la mer, et faisant partie de la collection de M. Joseph Foc, a été vendue à d'Orbigny pour le Muséum de Paris.

Une nouvelle découverte de molaire d'*Elephas* a été faite dans la vallée de Sainte-Adresse, lors des fouilles pratiquées dans la propriété de M. Masquelier; recueillie par M. Alleaume, ancien maire de Sainte-Adresse, cette dent fait partie de sa collection des fossiles de la Hève. Un moulage existe au Musée du Havre[1].

Sanvic.

(Altitude des plateaux : environ 92 mètres.)

Pal. — M. Babeau a trouvé en 1888, à la briqueterie Tirel, quartier de la « Jambe-de-Bois », un grand outil acheuléen en silex bleuâtre zoné, et MM. Dubus et Savalle ont recueilli à la briqueterie Maillard, à 92 mètres d'altitude, plusieurs instruments acheuléens, dont une très belle hache à patine blanche, de forme lancéolée, finement taillée sur les bords, et ayant 0^m22 de longueur sur 0^m13 de largeur maxima[2], ainsi que d'autres haches de forme amygdaloïde, épaisses ou plates, et des pointes moustériennes épaisses.

M. Savalle a également rencontré de beaux instruments paléolithiques à cette même briqueterie.

CANTON DE LILLEBONNE

Lillebonne.

(Environ 10 mètres d'altitude.)

Pal. et *Oss. quat.* — En 1884, M. Decaux, pharmacien, a

1. *Bulletin de la Société normande d'Etudes préhistoriques*, t. I, p. 95.
2. *Idem*, t. I, 1893, p. 96.

recueilli, dans la briqueterie située entre le Cirque et le Val-Infray, à 5 mètres de profondeur, un os de Rhinocéros, un bois de Cerf et un autre os indéterminé.

Dans la même briqueterie, MM. Tesson et Vacossin ont trouvé deux petites haches acheuléennes.

M. Raoul Fortin a recueilli au même endroit, et à l'altitude de 40 mètres et à 5 mètres de profondeur, dans le limon des versants, plusieurs belles lames moustériennes, dont une de $0^{m}19$ de longueur sur $0^{m}036$ de largeur, ainsi qu'un fragment de maxillaire supérieur de Ruminant.

Néol. — M. R. Fortin a recueilli dans cette même briqueterie du Val-Infray, à la partie supérieure du limon, de nombreux instruments en silex poli et taillé.

M. Romain, du Havre, a trouvé des instruments campigniens et robenhausiens en cette localité.

L'abbé Cochet signale « une hache en grès noir » trouvée près des ruines du théâtre romain, et qui est sans doute de l'époque néolithique.

Notre-Dame-de-Gravenchon.

Néol. — Hachettes en silex trouvées sur cette commune, en 1865, par M. L. de Lillers. (Abbé Cochet, *Répert.*, p. 573.)

Saint-Antoine-la-Forêt.

(Environ 135 mètres d'altitude.)

Néol. — M. Gosselin, de Bolbec, a trouvé des instruments néolithiques en cette localité.

Saint-Jean-de-Folleville.

(Environ 60 mètres d'altitude.)

Néol. — Dans une excursion faite, le 8 octobre 1896, avec quelques-uns de nos Collègues de la Société normande d'Etudes préhistoriques, nous avons recueilli en cette com-

mune, surtout au lieu dit « Les Champs » (66 mètres d'altitude), et à Gouberville (40 mètres d'altitude), à la surface du sol, de nombreux outils néolithiques en silex noirâtre ou gris.

M. Gosselin, de Bolbec, possède de nombreux grattoirs, perçoirs, tranchets et percuteurs provenant de cette localité.

M. Beaugrand, du Havre, a trouvé des silex taillés au lieu dit « Les Tuillots »[1].

CANTON DE MONTIVILLIERS.

Cauville.

(98 mètres d'altitude.)

Néol. — Entre les phares et Cauville, M. Romain, du Havre, a rencontré plusieurs petites stations ou ateliers ; en même temps que des grattoirs, perçoirs et tranchets en silex de la craie cénomanienne, il a recueilli des pointes de flèches, ainsi que de nombreux grattoirs, perçoirs, retouchoirs ; à La Coudraie, il a trouvé en grande abondance de petits tranchets et quelques pointes de flèches à tranchant transversal.

Oss. quat. — Une molaire d'*Elephas primigenius* a été retirée du fond de la mer, près de Cauville, en 1885[2].

Gainneville.

(Environ 100 mètres d'altitude.)

Pal. — Dans les briqueteries de cette commune, au lieu dit « La Queue-du-Grès », à 98 et 99 mètres d'altitude,

1. *Bulletin de la Société géologique de Normandie*, t. IX, 1882, p. 23.
2. *Idem*, t. XI, 1885, p. 28.

M. Savalle a recueilli, en 1894, de nombreux silex moustériens.

Gonfreville-l'Orcher.

(Environ 90 mètres d'altitude.)

Néol. — M. Quenouille, de Saint-Saëns, possède « une flèche à tranchant transversal », trouvée sur le territoire de Gonfreville.

Harfleur.

(Environ 5 mètres d'altitude.)

Néol. — Au Mont-Cabert et sur le plateau de Colmoulin, M. Romain, du Havre, a recueilli de nombreux outils campigniens, ciseaux et tranchets.

Montivilliers.

(Environ 70 mètres d'altitude.)

Pal. — Bucaille avait recueilli, dans les briqueteries de cette commune, plusieurs instruments paléolithiques, entre autres une très longue lame retouchée, du type moustérien.

M. Savalle a également rencontré quelques outils acheuléens dans les limons des versants.

Et nous avons trouvé nous-même, à la briqueterie Laquerrière, en 1893, un coup de poing acheuléen et plusieurs pointes moustériennes non retouchées.

Un beau coup de poing acheuléen, provenant de cette même briqueterie, figure également dans la collection de M. Quenouille.

Néol. — Au hameau de la Coudraie, à un kilomètre de Montivilliers, sur la colline Ouest de la vallée de la Lézarde, à 75 mètres d'altitude, MM. Romain, Dubus et Savalle ont découvert un vaste atelier campignien qui leur a donné, dans ces dernières années, une quantité considérable de ciseaux et de tranchets.

Mon. mégal. — D'après l'abbé Cochet, « non loin de Colmoulin, où se croisent les chemins de Montivilliers, de Gournay, de Duclair et de Colmoulin, M. Jeanvrain prétend qu'il existait autrefois une grosse pierre appelée « la Pierre grise », laquelle était entourée de contes, de traditions, de mystères et d'apparitions de dames blanches. Cette pierre aurait disparu depuis plusieurs années ».

Octeville.

(Environ 90 mètres d'altitude.)

Néol. — Il a été trouvé sur différents points de cette commune, et principalement au bord de la falaise, de nombreux outils robenhausiens et campigniens[1].

CANTON DE SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC.

Rogerville.

(Environ 95 mètres d'altitude.)

Néol. — Nombreux outils robenhausiens et campigniens trouvés en cette commune, à la surface du sol.

Saint-Romain-de-Colbosc.

(Environ 125 mètres d'altitude.)

Pal. — M. Gosselin, de Bolbec, a trouvé dans les limons de cette commune des instruments chelléens et moustériens.

1. Voir, pour diverses localités signalées plus haut pour la découverte d'objets campigniens, la note de M. Romain : *L'Industrie néolithique dans l'arrondissement du Havre*, in *Bulletin de la Société normande d'Études préhistoriques*, t. IV, 1897, p. 31-35, et *Bulletin de la Société géologique de Normandie*, t. IX, 1882, p. 20.

Sandouville.

(Environ 105 mètres d'altitude.)

Pal. — M. Bourdet a recueilli sur cette commune, en 1878, des silex paléolithiques.

Néol. — M. Romain a trouvé également en cette commune des outils campigniens.

Les Trois-Pierres.

(Environ 130 mètres d'altitude.)

Mon. mégal. — Le nom de cette commune indique bien la présence de monuments mégalithiques. D'après l'abbé Cochet, il y aurait eu en effet, dans cette localité, des « pierres druidiques », aujourd'hui disparues.

ARRONDISSEMENT DE NEUFCHATEL.

Dans cet arrondissement, on n'a reconnu de véritables stations paléolithiques que dans les cantons de Saint-Saëns et de Gournay. On doit signaler surtout le paléolithique de la commune de Critot.

Cet arrondissement est surtout riche en néolithique; il en a été recueilli des échantillons dans cinquante et une communes.

On y a découvert de véritables ateliers, surtout dans la commune de Blangy-sur-Bresles, au lieu dit « Le Campigny », à Foucarmont, à Londinières et aux environs, si riches en instruments de la pierre polie.

Les monuments mégalithiques y sont rares. Un cromlech aurait existé à Bosc-Hyons, canton de Gournay, et un gros bloc de poudingue, indiqué par l'abbé Cochet, à Bezancourt, a pu être une roche vénérée.

CANTON D'ARGUEIL.

Croisy-sur-Andelle.

(Environ 60 mètres d'altitude.)

Pal. — Dans une briqueterie située près du bourg, nous avons recueilli en 1895, en compagnie de M. l'abbé Rivière, de nombreux instruments acheuléens et moustériens en silex bleuâtre, veiné et vermiculé, et fortement patiné.

Néol. — Des haches polies, quelques-unes de grandes dimensions, ont été recueillies à différentes reprises, dans le voisinage, à la surface du sol.

La Feuillie.

(Environ 171 mètres d'altitude.)

Néol. — M. J. Bachelay, de Brémontier-Merval, a trouvé en cette commune, au lieu dit « Le Camp-Jean », une grande hache longue de 0^m26, en partie polie, et dont le tranchant avait été retaillé.

Des hachettes de bronze ont été trouvées au même lieu et font partie des collections du Musée des Antiquités de Rouen.

Le Mesnil-Lieubray.

(Environ 95 mètres d'altitude.)

Néol. — Une hachette en pierre, rencontrée en cette commune, sur le bord de la forêt de Lyons, a été offerte, en 1845, au Musée des Antiquités de la Normandie, par M. Vitet, alors médecin au Mesnil. (Abbé Cochet, *Répert.*, p. 162.)

CANTON D'AUMALE.

Aumale.

(Environ 120 mètres d'altitude.)

Néol. — Une hachette en grès poli a été recueillie, en 1869, au hameau du Bois-de-la-Coulaie, en cette commune.

Une « petite hache en diorite, percée d'un trou, ornement ou amulette », a été trouvée en la même commune par M Gaston Maréchal[1].

Illois.

(Envion 218 mètres d'altitude.)

Néol. — Au lieu dit « Le Mesnil-David », une hache en pierre polie a été trouvée dans un jardin, en 1869, avec un statère d'or. (Abbé Cochet, *Répert.*, p. 170.)

Vieux-Rouen.

(Environ 90 mètres d'altitude.)

Néol. — A Edruchon, en cette commune, M. Quenouille a trouvé trois haches polies, dont une en silex jaunâtre pointillé de blanc.

CANTON DE BLANGY.

Aubermesnil.

(Environ 120 mètres d'altitude.)

Néol. — Un atelier néolithique a été rencontré en cette

1. *Bulletin de la Société normande d'Etudes préhistoriques*, t. III, p. 24.

commune, entre les hameaux des Buleux et des Erables ; on y a recueilli de nombreuses haches polies et ébauchées, et des fragments de silex.

Blangy - sur - Bresle.

(Environ 45 mètres d'altitude.)

Pal. — Des instruments chelléens et moustériens ont été trouvés sur différents points de cette commune.

Néol. — Dès 1869, M. de Morgan découvrait une station néolithique en la même commune, au lieu dit « Le Campigny » ; au milieu de cendres, de charbons et de poteries grossières, il recueillait 280 silex taillés. Ces silex se composaient de couteaux, gouges, racloirs, lames, flèches, marteaux, qu'il conservait dans son château. (Abbé Cochet, *Répert.*, p. 170.)

Depuis lors ont été recueillis, au Campigny, de nombreux instruments néolithiques, parmi lesquels prédominent des ciseaux, des tranchets taillés en biseau. M. Philippe Salmon a vu là une industrie particulière à laquelle il a donné le nom de Campignienne[1].

Des outils du même genre ont été trouvés sur différents points de la Seine-Inférieure, et principalement aux environs de Saint-Saëns et à la Coudraie, près du Havre, et ont fait l'objet de communications de MM. Quenouille, Romain, Savalle, etc.

Au lieu dit « Le Bas-du-Détroit », l'abbé Cochet a signalé la découverte, en 1869, de haches en pierre polie.

Des haches polies en silex, trouvées sur la commune de Blangy, figurent dans la collection de M. Quenouille, de Saint-Saëns.

1. Ph. Salmon, d'Ault du Mesnil et Capitan : *Le Campignien* : in *Revue mensuelle de l'Ecole d'Anthropologie de Paris* (1898).

Caule-Sainte-Beuve.

(230 mètres d'altitude.)

Néol. — Un petit marteau en diorite grise, à trou central, provenant de cette commune, figure également dans la collection de M. Quenouille.

Les Essarts-Varimpré.

(Environ 200 mètres d'altitude.)

Néol. — Hachette en silex trouvée au lieu dit « Belloy », hameau du Quesnay, en 1852. (Abbé Cochet, (*Répert.*, p. 180.)

Fallencourt.

(Environ 110 mètres d'altitude.)

Néol. — Haches en silex trouvées aux hameaux de Puchenoy et des Vastines. (Abbé Cochet, *Répert.*, p. 180.)

Foucarmont.

(Environ 118 mètres d'altitude.)

Pal. — Dans la briqueterie Bouron, aujourd'hui inexploitée, M. Maréchal fils, de Foucarmont, a recueilli des lames moustériennes avec ou sans retouches et une petite hachette semblable à celles de Saint-Julien-de-la-Liègue.

Au fond du Bret, à Rétonval, à la Folie, M. Quenouille a trouvé des instruments acheuléens et moustériens [1].

De belles pièces paléolithiques provenant de cette commune figurent également dans la collection de M. Ternisien, de Saint-Saëns.

Néol. — Haches et hachettes polies trouvées en 1846. — Haches en grès noir et hache en silex rencontrées, en 1861,

1. *Bulletin de la Société normande d'Etudes préhistoriques*, t. I, p. 105.

au hameau du Haut-Fromentel. (Abbé Cochet, *Répert.*, p. 180.)

Hache en chloromélanite, collection Ternisien.

La collection de M. Quenouille renferme de nombreuses pointes de flèches en silex trouvées sur différents points de la commune de Foucarmont, et notre Collègue a recueilli, au Mont-Aubel, de petits silex taillés, dans lesquels il croit voir des barbes de harpon[1], ainsi que des haches-marteaux à encoches latérales.

Landes-Vieilles-et-Neuves.

(Environ 210 mètres d'altitude.)

Néol. — Hachette en silex poli trouvée aux Vieilles-Landes en 1868. (Abbé Cochet, *Répert.*, p. 186.)

Nesle-Normandeuse.

(Environ 95 mètres d'altitude.)

Néol. -- Deux belles hachettes en silex ont été trouvées en cette commune : l'une est au Musée d'Abbeville, l'autre à Foucarmont. (Abbé Cochet, *Répert.*, p. 188.)

Richemont.

(Environ 210 mètres d'altitude.)

Néol. — Hachette en silex recueillie aux Cateliers, par M. Parsy. (Abbé Cochet, *Répert.*, p. 188.)

Rieux.

(Environ 100 mètres d'altitude.)

Néol. — Hache en silex trouvée près de la petite rivière desséchée de Rieux. (Abbé Cochet, *Répert.*, p. 188.)

1. *Bulletin de la Société normande d'Etudes préhistoriques*, t. III, p. 25.

Villers-sur-Foucarmont.

(Environ 120 mètres d'altitude.)

Néol. — Deux hachettes en silex recueillies au lieu dit « Le Quesnoy ». (Abbé Cochet, *Répert.*, p. 192.)

CANTON DE FORGES-LES-EAUX.

Forges-les-Eaux.

(Environ 130 mètres d'altitude.)

Pal. — Dans une carrière de sable située au hameau de Frétancourt, dont les couches supérieures sont formées d'humus et d'un petit lit de cailloux, M. Guibert a recueilli, en 1885, plusieurs pièces acheuléennes et moustériennes, parmi lesquelles une belle pointe en silex ocreux un peu ovale et retouchée sur les bords.

Gaillefontaine.

(Environ 180 mètres d'altitude.)

Pal. — M. Dubus, du Havre, possède des haches acheuléennes et des lames moustériennes trouvées en cette commune.

La briqueterie de Candos ou du Camp-d'Eau a fourni à M. Quenouille, de Saint-Saëns, plusieurs instruments paléolithiques, entre autres une lame moustérienne retouchée de $0^{m}16$ de longueur.

M. Brasseur, de Gournay, a trouvé également, dans une briqueterie de Gaillefontaine, deux instruments acheuléens et un poignard moustérien en silex ocreux.

Mauquenchy.

(Environ 102 mètres d'altitude.)

Néol. — A la séance tenue à Rouen, le 3 octobre 1897, par la Société normande d'Etudes préhistoriques, M. Quenouille exposait une hache polie en jadéite, trouvée en cette commune.

Le Mesnil-Mauger.

(Environ 190 mètres d'altitude.)

Néol. — L'abbé Cochet signale, pour cette commune, un « fragment de hache en silex d'un très beau poli, recueilli en 1868, par M. de Nefforest, dans la cour qui précède son château, et trois haches, également polies, trouvées au même endroit, en 1869, lors de la construction de la ligne du chemin de fer.

Rouvray-Catillon.

(Environ 100 mètres d'altitude.)

Pal. — M. Dubus, du Havre, a recueilli en cette commune une hache acheuléenne.

Saumont-la-Poterie.

(Environ 130 mètres d'altitude.)

Pal. et *Néol.* — M. J. Bachelay, de Brémontier-Merval, a trouvé à Saumont-la-Poterie un certain nombre d'outils paléolithiques et néolithiques, parmi lesquels un long grattoir finement retouché à l'une de ses extrémités.

CANTON DE GOURNAY.

Bezancourt.

(Environ 186 mètres d'altitude.)

Pal. — M. J. Bachelay a trouvé en cette localité plusieurs

outils moustériens, parmi lesquels un grand racloir en silex patiné, taillé à grands éclats.

Mon. mégal.? — L'abbé Cochet a signalé (*Répert.*, p. 205), sur les limites des communes de Bezancourt et de Bézu-la-Forêt, près d'un village nommé La Fontaine-le-Houx ou La Fontaine-du-Houx, un monument connu sous le nom de la « *Pierre qui tourne* ». Cette pierre aurait été dérangée, en 1868, pour faciliter des travaux de voirie.

Bosc-Hyons.

(Environ 220 mètres d'altitude.)

Mon. mégal. ? — D'après l'abbé Cochet (*Répert.*, p. 266), il existerait dans cette commune « des pierres que l'on croit avoir été apportées dans la plaine et rangées en cercle ». — Peut-être un cromlech?

Brémontier-Merval.

(170 mètres d'altitude.)

Pal. et *Néol.* — L'abbé Cochet signale des haches en silex trouvées à Brémontier.

M. J. Bachelay a recueilli, en la même localité, deux petites hachettes acheuléennes en silex patiné, et, au lieu dit « Bellozane », une « scie droite en silex ocreux, taillée sur une face et très finement retouchée au pourtour, » instrument que M. R. Fortin rapporte au Magdalénien.

Elbeuf-en-Bray.

(Environ 138 mètres d'altitude.)

Néol. — Hachette en silex trouvée en cette commune, en 1861, et conservée au Musée de Neufchâtel. (Abbé Cochet, *Répert.*, p. 211.)

Mont-Roty.

(Environ 200 mètres d'altitude.)

Néol. — Des haches polies ont été rencontrées en cette commune.

Neufmarché.

(Environ 105 mètres d'altitude.)

Pal. — M. J. Bachelay a recueilli en cette commune, au lieu dit « Champ-de-Corval », plusieurs outils chelléens, entre autres une hache lancéolée, retaillée sur les deux faces, et une grande et belle pointe moustérienne taillée sur une face et finement retouchée au pourtour sur les deux faces, et, au lieu dit « Les Flamants », des instruments chelléo-moustériens, dont un de forme triangulaire, en silex patiné et vermiculé, et, à la briqueterie Gaudouart, même commune de Neufmarché, une lame sans retouches, à section triangulaire, longue de 0^{m}12, et un beau grattoir, finement retouché sur l'un des bords, ainsi qu'un grand racloir, taillé à grands éclats sur une seule face, et mesurant 0^{m}14 sur 0^{m}10.

M. Brasseur a également recueilli des instruments paléolithiques sur le territoire de cette commune.

Néol. — A la Madeleine, à la Verrerie-Neuve et au Joyeux-Repos, même commune, M. Bachelay a recueilli des instruments néolithiques de formes diverses : grattoirs, perçoirs, retouchoirs, ciseaux et burins, et, à la briqueterie, à la surface du sol, un ciseau ou herminette, pièce remarquable, longue de 0^{m}15, à section triangulaire, taillé sur toutes les faces[1].

1. Les instruments paléolithiques et néolithiques indiqués ci-dessus comme trouvés par M. Bachelay, dans diverses communes du canton de Gournay, ont été communiquées par M. R. Fortin, à la séance du 10 janvier 1895 de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen. (Voir procès-verbal de cette séance au *Bulletin*, 31e année, 1895, p. 10-12.)



M. Brasseur a recueilli également plusieurs belles pièces néolithiques à Neufmarché et aux environs.

CANTON DE LONDINIÈRES.

Baillolet.

(Environ 170 mètres d'altitude.)

Néol. — Dans des restes de vieilles constructions en briques et en silex, dans un bois voisin du lieu dit « La Croix-des-Trois-Frères », a été découvert un dépôt de hachettes en silex à peine ébauchées. (Abbé Cochet, *Répert.*, p. 222.)

Bosc-Geffroy.

(Environ 220 mètres d'altitude.)

Néol. — L'abbé Cochet signale (*Répert.*, p. 223), pour cette commune, deux hachettes en silex, trouvées, l'une au hameau des Collonges, l'autre à Callengeville.

Clais.

(Environ 180 mètres d'altitude.)

Néol. — L'abbé Cochet indique (*Répert.*, p. 225) la découverte, en cette commune, de haches en silex.

Fréauville.

(Environ 117 mètres d'altitude.)

Néol. — Atelier néolithique découvert aux Marettes, colline située en partie sur Fréauville et en partie sur Londinières. Nombreux fragments de silex taillés et instruments complets : haches polies ou à demi-polies, pointes de flèches, couteaux. (Abbé Cochet, *Répert.*, p. 225.)

Fresnoy-Folny.

(Environ 185 mètres d'altitude.)

Néol. — D'après l'abbé Cochet (*Répert.*, p. 225), une hache en silex a été trouvée en cette commune, en 1862.

Grandcourt.

(Environ 70 mètres d'altitude.)

Néol. — Hachettes en silex polies et ébauchées trouvées, en 1863 et 1868, dans le tertre qui entoure l'église de Grandcourt, et que l'on nomme « la Motte-du-Charron »; plusieurs de ces haches sont conservées au Musée de Rouen.

Des instruments en os et en silex ont été recueillis dans la partie de la forêt d'Eu, au village de Sainte-Catherine, sur la commune de Grandcourt. (Abbé Cochet, *Répert.*, p. 125.)

Londinières.

(139 à 169 mètres d'altitude.)

Pal. — Le Musée de Rouen possède quelques échantillons paléolithiques provenant de la station des Marettes.

MM. Quenouille, Dubus et Brasseur ont recueilli en cette commune des instruments acheuléo-moustériens.

Néol. — De nombreuses haches polies ou ébauchées, provenant de différents points de la commune, et surtout du coteau des Marettes, figurent aux Musées de Rouen et de Neufchâtel et dans diverses collections particulières. — La collection de M. Quenouille, de Saint-Saëns, renferme des haches-marteaux, à encoches latérales, provenant de la station des Marettes.

En cette localité existait, à l'époque néolithique, un important atelier d'outils en pierres.

Preuseville.

(201 mètres d'altitude.)

Néol. — Hachette en silex trouvée, en 1861, en cette commune. (Abbé Cochet, *Répert.*, p. 230.)

Sainte-Agathe-d'Aliermont.

(Environ 190 mètres d'altitude.)

Pal. — Des haches amygdaloïdes acheuléennes et des lames moustériennes ont été recueillies en cette commune.

Néol. — A la séance du 3 octobre 1897, de la Société normande d'Etudes préhistoriques, M. Quenouille a présenté une hache mi-plate, en silex blanc, trouvée en cette commune.

Saint-Valery-sous-Bures.

(Environ 108 mètres d'altitude.)

Néol. — Hache en pierre ébauchée et fragment de hache polie, trouvés au hameau de la Valnoie, en 1863. (Abbé Cochet, *Répert.*, p. 230.

Smermesnil.

(210 mètres d'altitude.)

Néol. — A Parfondeval, en cette commune, hachette en silex trouvée en 1858. (Abbé Cochet, *Répert.*, p. 231.)

Wanchy-Capval.

(Environ 180 mètres d'altitude.)

Néol. — Hachette en pierre polie, trouvée au Mont-Landin, en 1860. (Abbé Cochet, *Répert.*, p. 233.)

CANTON DE NEUFCHATEL.

Auvilliers.

(Environ 215 mètres d'altitude.)

Néol. — M. J. Bachelay a trouvé, en cette commune, une petite hache en diorite de forme triangulaire, longue de 0^{m}09.

Bully.

(Environ 140 mètres d'altitude.)

Pal. — Au hameau de Martincamp, M. Quenouille a trouvé, à la briqueterie Loyer, des instruments acheuléens, dont une grande hache à patine ocreuse.

Pal. ou *Néol.* ? — M. L. de Vesly, dans sa carte préhistorique de la Seine-Inférieure, avait signalé une découverte de silex paléolithiques dans la vallée de la Béthune, sur le territoire de la commune de Bully. M. Hardy, qui a vu ces silex, les croit néolithiques.

Esclavelles.

(Environ 160 mètres d'altitude.)

Pal. — M. Dubus, du Havre, possède une hache acheuléenne trouvée par lui en cette commune.

Flamets-Frétils.

(De 160 à 230 mètres d'altitude.)

Pal. — M. Dubus a également recueilli, en cette commune, une hache acheuléenne.

Fresques.

(150 mètres d'altitude.)

Hache en silex trouvée, avec une hache en bronze, au

hameau de la Vieuville, en 1858, par M. Boulenger. (Abbé Cochet, *Répert.*, p. 237.)

Graval.

(Environ 200 mètres d'altitude.)

Néol. — Hachette en silex trouvée en 1887, en cette commune, et conservée au Musée de Neufchâtel.

Lucy.

(Environ 150 mètres d'altitude.)

Pal. — Dans une briqueterie, vers la Croix-des-Trois-Frères, MM. Quenouille et Dubus ont recueilli des instruments acheuléens : haches à patine ocreuse plus ou moins foncée et quelques pièces moustériennes.

Néol. — Dans la terre végétale, il a été trouvé des silex et des vases néolithiques.

Ménonval.

(Environ 150 mètres d'altitude.)

Néol. – Hache en silex, conservée au Musée de Neufchâtel. (Abbé Cochet, *Répert.*, p. 241.)

Mesnières.

(De 120 à 200 mètres d'altitude.)

Néol. — Au Helley, commune de Mesnières, haches polies. (Collection L. Quenouille.)

Mortemer.

(Environ 130 mètres d'altitude.)

Néol. — Hachette en silex gris et hachette en serpentine trouvées en cette commune et déposées au Musée de Neufchâtel.

Mon. mégal. ? — L'abbé Cochet signale, sur la côte du château de Mortemer, un « gros poudingue qui pourrait être une pierre vénérée ». (*Répert.*, p. 243.)

Nesle-Hodeng.

(Environ 100 mètres d'altitude.)

Pal. — M. Dubus a trouvé en cette commune, au lieu dit « la Mare-aux-Dames », une hache acheuléenne.

Neufchâtel.

Pal. et *Néol.* — MM. Dubus, du Havre, et Courtin, de Neufchâtel, ont recueilli en cette dernière localité, à 50 mètres d'altitude, dans une sablière aux couches bigarrées rappelant les sables de Mélamare, des instruments paléolithiques.

A 110 mètres d'altitude environ, au Mont-Ricard, et sur le plateau de la Grâce-de-Dieu, points qui dominent la ville de Neufchâtel, MM. Dubus, Courtin et Brasseur ont recueilli quelques haches acheuléennes et de beaux instruments néolithiques.

« A la Grâce-de-Dieu, la couche de terre végétale varie entre 0m60 et 1 mètre d'épaisseur. puis on trouve un banc assez épais de cailloux roulés. C'est à la base de la terre végétale que se trouvent les instruments néolithiques, dont quelques-uns ont de 0m25 à 0m27 de longueur. »

Sur les graviers et parmi les cailloux, M. Dubus a trouvé des instruments acheuléens, dont quelques-uns triangulaires.

Non loin du Mont-Ricard, au Bihorel, M. Brasseur a recueilli aussi, à la surface du sol, des pièces néolithiques; puis, au-dessous, dans les graviers et les cailloux, des haches amygdaloïdes[1].

1. *Bulletin de la Société normande d'Etudes préhistoriques*, t. I, p. 106.

Neuville-Ferrières.

(Environ 140 mètres d'altitude.)

Néol. — Au Mont-Jean, section de Bailleul-Neuville, en défrichant, découverte d'une hache en silex.

Quiévrecourt.

(Environ 120 mètres d'altitude.)

Néol. — Hache en silex poli, trouvée dans le bois de la Hatrelle, sur la côte, en face de Brémontier, déposée au Musée de Neufchâtel. (Abbé Cochet, *Répert.*, p. 250.)

Saint-Martin-l'Hortier.

(Environ 100 mètres d'altitude.)

Pal. — Dans la tranchée pratiquée pour l'établissement du chemin de fer, des instruments acheuléens furent trouvés dans les limons.

Néol. — Au Musée de Neufchâtel figure une grande hache polie, en silex jaune, trouvée à Saint-Martin-l'Hortier, au hameau d'Aulages, à côté d'une urne en verre et d'un grand bronze d'Antonin.

Saint-Saire.

(Environ 96 mètres d'altitude.)

Néol. — Hachette en pierre polie trouvée, en 1858, en cette commune, par M. Courtin, de Neufchâtel.

CANTON DE SAINT-SAENS.

Bosc-Mesnil.

(Environ 220 mètres d'altitude.)

Pal. — M. Brasseur a recueilli à la surface du sol, au

fond du vallon, au milieu de cailloux roulés, des haches acheuléennes.

Néol. — Une pointe de flèche à crochet a été trouvée en cette commune par M. Quenouille.

Bradiancourt.

(Environ 218 mètres d'altitude.)

Néol. — M. Quenouille a trouvé en cette commune une hache à tranchant transversal.

Critot.

(Environ 180 mètres d'altitude.)

Pal. — Bucaille avait recueilli, dans une briqueterie située en cette commune, des lames moustériennes en silex blanc et ocreux, qui figurent actuellement au Musée d'histoire naturelle de Rouen.

Cette même briqueterie a procuré à M. Quenouille de nombreux silex acheuléens et surtout moustériens, parmi lesquels : scies, racloirs, perçoirs, la plupart retouchés[1].

Néol. — Un fragment de hache en silex poli, trouvé à la surface du sol, près de la briqueterie, nous a été donné par M. l'Instituteur de Critot.

M. Quenouille a également trouvé des outils néolithiques et des pointes de flèches en silex clair et transparent sur différents points de cette commune.

Maucomble.

(Environ 210 mètres d'altitude.)

Néol. — M. Quenouille a recueilli des outils néolithiques en cette commune.

Montérollier.

(Environ 175 mètres d'altitude.)

Pal. — Bucaille avait recueilli dans les limons, en cette

1. *Bulletin de la Société normande d'Etudes préhistoriques*, t. I, p. 97-104. (Voir note de M. Quenouille sur la briqueterie de Critot.)

commune, quelques pointes moustériennes qui font maintenant partie des collections du Musée d'histoire naturelle de Rouen.

M. Quenouille a également trouvé des lames moustériennes dans une briqueterie de la même commune.

Néol. — M. Quenouille présentait le 3 octobre 1897, à la réunion, à Rouen, de la Société normande d'Études préhistoriques, une hache en basalte trouvée en cette commune.

Rocquemont.

(Environ 180 mètres d'altitude.)

Pal. et *Néol.* — M. Quenouille a trouvé, sur différents points de cette commune, des instruments acheuléens et quelques pièces néolithiques.

Sainte-Geneviève-en-Bray.

(Environ 170 mètres d'altitude.)

Pal. — Au hameau de Mainnemare, MM. Quenouille, Ternisien et Dubus, ont recueilli des instruments paléolithiques.

M. Ternisien a recueilli, à la briqueterie de Mainnemare, de nombreuses haches acheuléennes de toutes formes et de toutes dimensions.

M. Ternisien a également trouvé, en cette localité, un long grattoir magdalénien de $0^{m}115$ sur $0^{m}025$, avec retouches à l'une des extrémités et sur l'un des côtés, et un disque circulaire de $0^{m}20$ de diamètre.

Néol. — M. Quenouille a rencontré, sur différents points de la commune, quelques outils robenhausiens, et, au hameau de Mainnemare, une pointe de flèche en forme de losange, en silex noir.

M. Dubus a trouvé également, en cette localité, plusieurs haches polies.

M. Ternisien a signalé[1] l'existence d'une véritable station préhistorique à Mainnemare. Cette station est située entre le hameau de Mainnemare et la crête de la vallée de Bray, à l'altitude de 213 mètres. Il y a recueilli de nombreux instruments néolithiques : tranchets de formes variées, ciseaux, grattoirs, racloirs, scies, hachettes taillées et hachettes polies, etc.

Saint-Martin-Osmonville.

(Environ 180 mètres d'altitude.)

Pal. — Entre Moray et la Boissière, près de la côte de la Bonde, Bucaille a recueilli, en 1862, une hache plate acheuléenne de 0^m12 de longueur. (Collection du Musée d'histoire naturelle de Rouen.)

A la briqueterie du Pucheuil, située en cette commune, M. Quenouille a recueilli de beaux instruments acheuléens et moustériens à patine blanche ou bleuâtre finement taillés, et plusieurs lames magdaléniennes.

A la séance du 5 novembre 1874, de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen, M. Pelay signalait la découverte faite par lui, au lieu dit *Le Beau Soleil*, d'outils néolithiques.

A la séance tenue à Rouen, le 3 octobre 1897, par la Société normande d'Etudes préhistoriques, M. Ternisien présentait quelques instruments moustériens en silex ocreux recueillis par lui en cette même commune de Saint-Martin-Osmonville.

Néol. — Aux hameaux de Brecquigny, de Moray et de la Boissière, M. Quenouille a trouvé des outils robenhausiens et quelques pièces campigniennes.

1. *Bulletin de la Société normande d'Etudes préhistoriques*, t. V, 1897, p. 33.

Saint-Saëns.

(Environ 190 mètres d'altitude.)

Pal. — Les collections de MM. Quenouille, Ternisien et Buzot, de Saint-Saëns, et celle de M. Dubus, du Havre, renferment de nombreux instruments paléolithiques (acheuléens et moustériens) recueillis sur différents points de cette commune, et surtout au Quesnay, au Lihut, etc.

M. Ternisien possède une jolie hachette triangulaire en silex brun, retouchée sur le pourtour, provenant d'une briqueterie située près de Saint-Saëns.

Néol. — Au bois de l'Abbaye, au Mesnil-Bénard, M. Quenouille a recueilli de nombreux outils robenhausiens : tranchets, grattoirs, couteaux, nucléus, pointes de flèches à crochets et à pédoncules en silex clair et transparent, quelques pièces campigniennes, une quinzaine de pointes de flèches triangulaires et à crochet, des haches-marteaux à encoches latérales, ainsi que plusieurs haches polies en silex, en diorite et en jadéite.

Dans les fouilles faites en la forêt d'Eawy, sur une espèce de promontoire dominant la ville de Saint-Saëns, M. André Le Breton a découvert les restes d'une construction probablement gallo-romaine, composée de deux chambres dans l'intervalle desquelles il a recueilli, au fond d'une mare desséchée, de nombreux débris de vases en terre noire, blanche et rouge, ainsi qu'un grand nombre de statuettes de Vénus Anadyomène. Dans une des salles, il a trouvé un groupe de hachettes polies en silex, ainsi qu'une hachette en jade dont le taillant émoussé a dû servir de lissoir.

Tout près de là, au triage du Teurtre, M. A. Le Breton a trouvé, dans un tumulus avec chambre centrale, des grattoirs-perçoirs, des tranchets en silex noir, des pointes de flèches, ainsi que de nombreux fragments de poterie néolithique noire ou rouge, de pâte très grossière.

Ces divers objets ont été présentés par M. A. Le Breton à

la séance extraordinaire de la Société normande d'Etudes préhistoriques, tenue à Rouen le 5 novembre 1893[1].

Sommery.

(Environ 170 mètres d'altitude.)

Pal. — M. Ternisien a trouvé au hameau d'Atteville-sur-Sommery, en 1894, dans une fouille au bord du ruisseau, une hache acheuléenne en silex bleuté[2].

Néol. — Deux hachettes en pierre polie ont été trouvées en 1852 et 1859 et sont conservées au Musée de Neufchâtel.

M. Ternisien a recueilli en cette commune plusieurs pointes de flèches.

ARRONDISSEMENT D'YVETOT.

Cet arrondissement ne semble pas, sous le rapport des recherches préhistoriques, avoir été autant exploré et fouillé que les autres arrondissements de la Seine-Inférieure.

Les limons y sont moins riches et les exploitations de briqueteries moins nombreuses, et, partant, les découvertes paléolithiques ont été rares. Elles n'ont encore été indiquées que dans cinq communes.

Quelques stations intéressantes pour le néolithique sont à signaler dès maintenant, et nous ne doutons pas que la liste que nous en donnons aujourd'hui ne vienne à être augmentée par des recherches ultérieures attentives. La présence d'instruments néolithiques n'a été indiquée jusqu'à présent que dans quatorze communes.

La découverte d'ossements quaternaires a été indiquée à Caudebec-en-Caux et à Ingouville.

1. *Bulletin de la Société normande d'Etudes préhistoriques*, t. I, p. 28.
2. *Idem*, t. V, 1897, p. 34.

Un abri sous roche a été cité à Auberville-la-Manuel, dans le canton de Cany, et plusieurs monuments mégalithiques sont signalés à Notre-Dame-de-Bliquetuit, Gerponville, Valleville.

Enfin, de vieilles légendes sont indiquées sur différents points de l'arrondissement d'Yvetot, et principalement dans la forêt de Brotonne.

Ces monuments et ces légendes mériteraient d'être sérieusement étudiés.

CANTON DE CANY.

Auberville-la-Manuel.

Abri sous roche. — L'abbé Cochet (*Répert.*) signale la découverte en cette commune, non loin du rivage de la mer, dans la falaise, d'une « vaste salle carrée taillée au ciseau, et qui paraît avoir servi autrefois de refuge ».

Vittefleur.

Néol. — Au lieu dit : « Crosville-sur-Durdent », hache en pierre conservée au Musée de Rouen.

CANTON DE CAUDEBEC-EN-CAUX.

Anquetierville.

(Environ 140 mètres d'altitude.)

Néol. — Hachette polie en serpentine, de forme ovoïde, à patine blanche, à tranches latérales aplaties, trouvée sur la ferme de Claville.

Hachettes polies en silex et pointe d'un autre instrument également en silex, trouvés sur la ferme de M. Pallier[1].

Caudebec-en-Caux.

Pal. et *Néol.* — Le Musée de Caudebec possède plusieurs belles pièces paléolithiques et néolithiques trouvées en cette commune.

Une hache en serpentine, recueillie au *Mont-Calidu*, fait partie des collections du Musée des Antiquités de Rouen.

Oss. quat. — Au Musée de Caudebec figurent des ossements de *Bos*, d'*Equus* et de *Cervus*, recueillis, il y a quelques années, au bord de la Seine, au lieu dit : « Le Dos-d'Ane », par M. Descamps, conducteur des Ponts et Chaussées.

En faisant pratiquer des sondages au « Banc-des-Meules », M. Descamps a retrouvé les mêmes ossements dans la tourbe.

Guerbaville-la-Mailleraye.

Néol. — Au village du Landin, dans la forêt de Brotonne, une pointe de flèche en silex noir[2].

Maulévrier.

(Environ 100 mètres d'altitude.)

Néol. — D'après le Dr Gueroult, une « hachette en silex noir poli, parsemée de taches blanches », aurait été trouvée, en 1864, près du tumulus de la Corne, sur le vieux chemin de la Vauchelle.

Dans la métairie du Castel, même commune de Maulé-

1-2. Dr Gueroult : *Note sur les antiquités gauloises de Caudebec-en-Caux*; Le Havre, 1875.

vrier, on aurait recueilli une « hachette polie très concave de teinte grise »[1].

Notre-Dame-de-Bliquetuit.

Mon. mégal. ? — D'après l'abbé Cochet, « pierre située au hameau de Way, près la route de Pont-Audemer, et autour de laquelle on voyait des fées et des géants », légende citée par Fallue (*Mémoire sur les antiquités de la forêt de Brotonne*).

Un menhir (?) a été également signalé par l'abbé Cochet à Notre-Dame-de-Bliquetuit, dans la forêt de Brotonne, près de la mare du Torp, et connu sous le nom de la « Pierre aux honneurs ». Depuis des siècles elle passait pour cacher un trésor; on assure même qu'à différentes époques on y a fait des fouilles que d'effrayantes apparitions ont fait discontinuer »[2].

Nous nous demandons si cette pierre n'est pas la même que celle indiquée plus haut au hameau du Way.

On a signalé également en deçà d'Aizier, en suivant les bords de la Seine, dans un très petit vallon nommé le Flac, « une grande et large pierre que l'on prétend recéler un trésor. Cette pierre était gisante dans un jardin; on l'a recouverte de terre pour mettre fin aux bruits d'apparition dont elle était l'objet ».

Saint-Wandrille-Rançon.

Pal. — Bucaille avait recueilli, sur le territoire de cette commune, des lames moustériennes qui font partie des collections du Musée d'histoire naturelle de Rouen.

1. Dr E. Gueroult : *Notes sur les antiquités gauloises de Caudebec-en-Caux*; Le Havre, 1875.

2. Fallue : *Mémoire sur les antiquités de la forêt de Brotonne* (in *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, 1838, p. 411).

Néol. — L'abbé Cochet signale la découverte en 1863, à Rançon, d'une hache en silex.

Le Dr Gueroult indique également « trois haches polies des deux côtés, trouvées avec des meules à broyer et des fragments de vases gaulois » au hameau des Caillettes, et une « hache en pierre polie, à patine jaune », recueillie au hameau de Brébec, près Rançon [1].

Vatteville.

Mon. mégal. ? — L'abbé Cochet signale sur cette commune, dans la forêt de Brotonne, un menhir, indiqué sous le nom de *Petra fixa* dans une charte de 715, délivrée par Dagobert II à saint Bénigne, abbé de Fontenelle, et également dans la forêt de Brotonne, au village des Trois-Pierres, des « pierres qui ont un caractère mystérieux et des cavités profondes de quatre à cinq mètres, nommées *Le Puits-du-Tresor* ».

Villequier.

(Environ 6 mètres d'altitude.)

Néol. — Au triage de Bebec, « hache en silex jaune-bistre, bi-concave, épaisse, tronquée au sommet, et hachette en silex gris ébauchée [2].

CANTON DE FAUVILLE.

Foucart.

(Environ 150 mètres d'altitude.)

Néol. — M. Raoul Fortin a trouvé dans les champs, à la surface du sol, différents instruments néolithiques en silex généralement de couleur noire.

1-2. Dr E. Gueroult : *Notes sur les antiquités gauloises de Caudebec-en-Caux* ; Le Havre, 1875.

CANTON DE FONTAINE-LE-DUN.

Saint-Aubin-sur-Mer.

(60 mètres d'altitude.)

Néol. — A la séance du 5 novembre 1874 de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen, M. Pelay signalait la découverte faite au hameau de Saussemare, en cette commune, d'outils néolithiques.

CANTON DE SAINT-VALERY-EN-CAUX.

Ingouville.

(80 mètres d'altitude.)

Oss. quat. — En cette commune, dans l'argile à silex remaniée, il a été trouvé des ossements de Mammouth et des bois de Cerf [1].

Saint-Valery-en-Caux.

Pal. — Nous avons vu, lors de l'excursion faite le 13 juin 1897 à Saint-Valery-en-Caux, dans la collection de M. l'Agent-voyer cantonal, avec quelques fossiles de la craie, un fragment d'une grande pointe moustérienne en silex bleuâtre, fortement patiné, trouvé à Saint-Valery.

CANTON DE VALMONT.

Eletot.

(Environ 97 mètres d'altitude.)

Néol. — Notre collègue, M. L. Deglatigny, a recueilli en cette commune, à la surface du sol, de nombreux instru-

1. Dr E. Gueroult : *Notes sur les antiquités gauloises de Caudebec-en-Caux*; Le Havre, 1875.

ments robenhausiens, grattoirs, perçoirs, etc., en silex roux ou noir, fortement patinés.

Gerponville.

(Environ 115 mètres d'altitude.)

Mon. mégal. — D'après l'abbé Cochet, dans le bois du Pivallet, commune de Gerponville, existerait une pierre que l'on dit avoir été apportée de Jérusalem. Cette pierre a le don de détourner la foudre et de séparer les orages. Cette croyance est si forte, que les vieillards prétendent que le tonnerre n'est jamais tombé sur Gerponville.

Notre collègue, M. L. Deglatigny, a vainement cherché cette pierre dans le bois du Pivallet et n'a pu avoir aucun renseignement à son sujet dans la localité.

Au hameau de Vauville, en la même commune, l'abbé Cochet signale « une grande fosse appelée le *Clos-Blanc*, dans le fond de laquelle existe une grande table de pierre, espèce de dolmen renversé, en calcaire mêlé de silex ». — Cette dalle a 3 mètres de longueur, 1 m 50 de largeur et atteint l'épaisseur d'un mètre; elle est percée, au milieu, d'un trou circulaire; la fosse a bien 20 mètres de profondeur sur une ouverture de 1 m 50. Le peuple assure que, la nuit de Noël, pendant la généalogie qui précède la messe de minuit, cette pierre fait trois fois le tour de la fosse. Cette nuit-là, et pendant d'autres encore, les bergers se rassemblent, dit-on, pour faire leur sabbat [1].

Saint-Pierre-en-Port.

(90 mètres d'altitude.)

Néol. — M. L. Deglatigny a trouvé quelques outils néolithiques en cette commune.

1. Abbé Cochet : *La Seine-Inférieure historique et archéologique*, p. 289.

Valmont.

(Environ 100 mètres d'altitude.)

Probablement *Néol.* — D'après l'abbé Cochet, hachettes en silex recueillies, en 1846, à l'entrée du bourg.

CANTON D'YERVILLE.

Baons-le-Comte.

(Environ 150 mètres d'altitude.)

Néol. — Hachette en pierre polie trouvée en cette commune, en 1865, et conservée par M. Henri Quesnel. (Abbé Cochet, *Répert.*, p. 550.)

Cideville.

(Environ 135 mètres d'altitude.)

Néol. — D'après l'abbé Cochet, une douzaine de hachettes en pierre noire ont été trouvées, en 1818, au hameau de Brun-Catel.

Motteville.

(Environ 145 mètres d'altitude.)

Pal. — M. Gin, ingénieur au Havre, a découvert, en 1892, des silex moustériens dans une briqueterie de la commune de Motteville.

CANTON D'YVETOT.

Yvetot.

(Environ 145 mètres d'altitude.)

Néol. — Bucaille a trouvé en cette commune trois grands grattoirs moustériens, qu'il a présentés à la séance du 15 octobre 1884, de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen.

SUPPLÉMENT A LA 1re PARTIE.

ARRONDISSEMENT DE ROUEN.

CANTON DE SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN.

Saint-Etienne-du-Rouvray.

Pal. — M. R. Fortin a trouvé sur les berges de la Seine, dans les alluvions modernes, une belle pointe de lance ou de javelot, en silex ocreux, du type solutéen, taillée sur une seule face et finement retouchée tout au pourtour.

J. GALLOIS.

RÉPERTOIRE

NOTA. — Les nos de pages inscrits en chiffres gras se rapportent à la 1re partie de ce travail, publiée dans le Bulletin de 1896.

P = Paléolithique. — **N** = Néolithique. — **O. q.** = Ossements quaternaires. — **M. m.** = Monuments mégalithiques. — **Lég.** = Légendes.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PRÉSENT BULLETIN

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES AMIS DES SCIENCES NATURELLES

DE ROUEN

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ

DES

AMIS DES SCIENCES NATURELLES

DE ROUEN

4e Série. — Trente-quatrième année. — 2e Semestre 1898.



ROUEN

IMPRIMERIE JULIEN LECERF

1899



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES AMIS DES SCIENCES NATURELLES

DE ROUEN

PROCÈS-VERBAUX

Séance du 7 juillet 1898.

Présidence de M. Raoul Fortin, Président.

La séance est ouverte à trois heures.

M. le Secrétaire de Bureau donne lecture du procès-verbal de la séance du 2 juin 1898, lequel est adopté.

A ce sujet, M. le Président informe l'Assemblée que, suivant ce qui avait été convenu, les Membres du Bureau se sont réunis avant l'ouverture de la séance et ont décidé que la Société prendrait part à l'Exposition de 1900, en y faisant figurer la collection complète de ses publications.

M. le Président procède ensuite au dépouillement de la correspondance, qui comprend, notamment :

1° Des lettres de MM. Eugène Niel, Vice-Président, et Maurice Nibelle, Trésorier, s'excusant de ne pouvoir assister à la réunion, par suite d'absence de Rouen;

2° Une lettre de M. Robert Benoist, remerciant la Société de l'avoir admis au nombre de ses Membres;

3° Une lettre de M. le Maire de Rouen offrant à notre Compagnie les remerciements de l'Administration municipale et du Comité de la Caisse des Ecoles pour l'envoi des deux volumes destinés à la loterie organisée au profit des Ecoles communales de la Ville;

4° Une lettre de M. Etienne annonçant à la Société qu'il se tient à la disposition du Comité de Botanique pour organiser et diriger une excursion aux environs de Gournay;

5° Une lettre de M. Eugène Mesnard, Président du Comité de Botanique, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance, et informant la Société qu'une excursion botanique aura lieu, le 21 juillet, au Marais-Vernier, sous la direction de M. Duquesne.

Puis, M. le Président présente les publications adressées à notre Compagnie par les Sociétés correspondantes, depuis la dernière réunion, et en donne la nomenclature.

Enfin, il dépose sur le Bureau les travaux suivants offerts par leurs auteurs pour la bibliothèque de la Société :

J. Bourgeois : *Catalogue des Coléoptères de la chaîne des Vosges et des régions limitrophes* (fasc. 1).

A. Thieullen : *Les véritables instruments usuels de l'âge de la pierre.*

J. Vallot : *Sur les plis parallèles qui forment le massif du Mont-Blanc.*

Des remerciements sont adressés à MM. J. Bourgeois, A. Thieullen et J. Vallot.

Avant de procéder à l'examen des différentes pièces exposées sur le Bureau, M. le Président donne la parole à M. Henri Gadeau de Kerville, qui annonce à l'Assemblée le décès tout récent de M. E. Candèze, docteur en médecine à Glain-lez-Liège (Belgique), membre honoraire de la Société entomologique de France, membre de l'Académie royale de

Belgique, Officier de l'Ordre de Léopold. M. le Dr E. Candèze était très connu pour ses nombreux ouvrages de vulgarisation scientifique et par ses importants travaux sur les Coléoptères, en général, et sur les Elatérides, les Lamellicornes et les Longicornes, en particulier.

Expositions sur le Bureau.

M. Robert Benoist montre et offre pour les collections de la Société :

1° Des échantillons de schistes provenant de Bussang (Vosges), de lave et de scories provenant du Mont-Dore ;

2° Quelques Echinodermes de nos côtes ;

3° Un certain nombre de Lépidoptères de la région.

M. Raoul Fortin présente une série d'échantillons de roches et de fossiles, ainsi que quelques silex qui lui ont été envoyés par notre collègue M. Apel :

1° Une partie des roches et des fossiles provient de la partie supérieure de l'éocène moyen, mise à découvert par les travaux de construction d'une ligne de chemin de fer, entre les stations de l'avenue du bois de Boulogne et du Trocadéro. La roche est un calcaire rempli de fossiles mal conservés, parmi lesquels de nombreux Cérithes, à l'état de moules intérieurs ;

2° Une autre partie appartient au calcaire grossier et provient de Passy, près Paris. Il y a, parmi les fossiles, un moule de *Cerithium giganteum ;*

3° Une troisième partie, constituée par des argiles compactes, grises ou noirâtres, et des lignites pyriteux, provient aussi de Passy et appartient à l'argile plastique, formation de l'éocène inférieur ;

4° Les silex exposés sont petits, d'un blanc laiteux, plus ou moins translucides, taillés en forme de pointes de flèches, très tranchants. Quelques-uns de ces silex portent

des retouches. Ils ont été trouvés dans une dépression du sol du Sahara algérien, au sud de Tuggurth (province de Constantine), à 600 kilomètres de Philippeville, poste de Dra-el-Baguel; ils étaient enfouis dans le sable, à environ 0^m20 de profondeur, et mélangés avec des coquilles d'œufs d'autruche.

M. R. Fortin, après avoir donné ces différents renseignements, ajoute qu'il les tient de M. Apel.

Communications diverses :

M. Gaston Morel, en commençant l'étude des silex qu'il présente à cette séance, dit qu'abstraction faite des grattoirs, le ciseau est l'outil qu'il a rencontré le plus fréquemment dans ses recherches.

Après avoir reproduit au tableau noir les différentes formes de ciseaux représentées dans les ouvrages publiés en France par M. de Mortillet, et en Angleterre par M. John Evans, il présente vingt-quatre silex de configurations très différentes de celles qu'il vient de dessiner.

Les passant successivement en revue, il fait remarquer les surfaces de prises existant sur la plupart d'entre eux, et appelle l'attention sur les observations suivantes : 1° Certains de ces silex n'ont pu être utilement employés que de la main gauche ; 2° d'autres, au contraire, n'ont rendu des services qu'en étant tenus de la main droite; 3° enfin, trois seulement pouvaient servir en employant l'une ou l'autre main.

Les rapprochant ensuite par genres, il constate que, si on les compare, montés comme ils le sont, sur de petits socles, de façon que l'axe de l'outil soit vertical, on peut distinguer, *a priori*, par l'inclinaison des tranchants, à quelle main tel ou tel outil était destiné. L'arête coupante est-elle inclinée vers la gauche? C'était de la main gauche que l'instrument devait être tenu. Il en est de même inversement. Quant aux ciseaux pour les deux mains, le tran-

chant est horizontal. Cette loi n'est cependant pas absolue, car un des silex fait exception à la règle.

A une observation de M. H. Gadeau de Kerville sur le peu de longueur que les lames coupantes ont en dehors de la main, M. Morel répond que ce fait sera constaté non-seulement sur les outils mis en ce moment sous les yeux des personnes présentes, mais encore sur les séries suivantes qui seront soumises à l'examen de ses collègues aux réunions ultérieures. Ce fait doit répondre à la façon dont travaillaient les hommes primitifs, qui devaient tenir d'une main l'objet à œuvrer, pendant qu'ils le taillaient ou l'incisaient de l'autre main. Celle-ci, dans cette hypothèse, pouvait, lorsque c'était utile, prendre un point d'appui sur la matière à dégrossir.

La petitesse relative de ces outils semble prouver qu'ils servaient à fabriquer des ustensiles ou même des œuvres d'art plutôt de petite que de grande dimension.

Les silex présentés sont les meilleurs échantillons d'une série que suivront d'autres catégories de ciseaux ayant des caractères de formes et de préhension différents.

Les futures présentations seront faites suivant un ordre aussi méthodique que possible, afin que le tout forme un travail d'ensemble sur les diverses sortes de ciseaux employés à l'époque néolithique, et soit publié, en une seule fois, par le Bulletin de la Société.

M. R. Fortin donne lecture d'une note sur une espèce de *Micraster* nouvelle pour la faune échinitique de la Normandie. Il s'agit du *Micraster cormarinum* Park. (*sub Spatangus*), dont notre Collègue présente deux exemplaires provenant de la base de la craie à *Micr. coranguinum*, de Louviers (Eure).

M. Fortin dit qu'il doit la détermination de cette espèce au savant échinologiste M. J. Lambert, qui a bien voulu lui en transmettre la description.

Ce travail, accompagné d'une planche, sera soumis à la Commission de publicité, pour être imprimé en entier, s'il y a lieu, dans le Bulletin de l'année 1898.

Des remerciements sont adressés aux auteurs des diverses expositions et communications qui précèdent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à quatre heures et demie.

Séance du 4 août 1898.

Présidence de M. Raoul Fortin, Président.

La séance est ouverte à trois heures.

M. le Secrétaire de Bureau donne lecture du procès-verbal de la séance du 7 juillet 1898, lequel est adopté.

Avant de procéder au dépouillement de la correspondance, M. le Président fait part à l'Assemblée du décès de M. Deruelle, membre actif de notre Compagnie, Secrétaire très dévoué du Comité de botanique, ancien Secrétaire de Bureau de la Société. M. le Président et plusieurs membres de notre Association ont assisté aux obsèques de notre regretté collègue.

La correspondance comprend :

1° Des lettres de MM. Maurice Nibelle, Trésorier, et Alfred Poussier, Archiviste, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance d'aujourd'hui ;

2° Des lettres de Mme la Directrice du Lycée Jeanne d'Arc, de M. le Proviseur du Lycée Corneille et de M. le Maire de

Rouen, invitant le Président et les membres du Bureau de notre Société aux distributions de prix des Lycées, de l'Ecole des Beaux-Arts, des Cours municipaux de botanique et d'arboriculture, des Ecoles d'enseignement primaire supérieur et technique, des Ecoles primaires communales, ainsi qu'à la remise du prix de vertu fondé par Boucher de Perthes et des dots instituées par J.-F. Mullot et par M. et Mme Sporck-Leprince ;

3° Une lettre de M. le Maire de Rouen, exprimant ses vifs et sincères remerciements pour le prix accordé par la Société à l'élève de l'Ecole professionnelle qui a obtenu la plus forte moyenne dans l'ensemble des compositions d'histoire naturelle en 3e année d'études;

4° Une lettre de M. Emile Ballé, notre collègue de Vire, annonçant l'envoi d'une note sur une coupe transversale de lierre terrestre et de photomicrographies représentant cette coupe. Lecture de la note est donnée par M. le Président, qui présente en même temps les photomicrographies, lesquelles, par la netteté du dessin, permettent de suivre avec la plus grande facilité les explications données par l'auteur.

Puis, M. le Président présente les publications adressées à notre Compagnie, par les Sociétés correspondantes, depuis la dernière réunion, et en donne la nomenclature.

Enfin, il dépose sur le bureau un exemplaire de l'humoristique menu dessiné par M. Wilhelm à l'occasion de l'excursion de Honfleur et Trouville, et offert par l'auteur pour les archives de la Société.

Expositions sur le bureau.

Par M. Emile Lucet :

1° Un rameau de Rosier multiflore recueilli chez M. Frechon, artiste peintre à Mont-Saint-Aignan (Seine-Inférieure), qui le lui a offert.

Ce rameau présente un phénomène tératologique : diverses feuilles sont transformées en pétales, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre par l'examen de leur forme spéciale et de leur coloration ;

2° Une « larve à queue de rat » d'un Diptère de la famille des Syrphidés. Cette larve, trouvée dans un broc de lait et conservée dans l'alcool, doit provenir de l'eau employée pour laver le vase ou de la laiterie, endroit humide.

Par M. le Dr A. Bouju, de Gaillon :

1° Un champignon, *Merulius lacrymans* Fr., trouvé sur vieux bois ;

2° Un silex taillé du type acheuléen, provenant des graviers quaternaires exploités dans les ballastières de Gaillon (Eure) ;

3° Deux fragments d'os fossiles. M. Raoul Fortin, Président, veut bien se charger d'examiner ces ossements pour en donner la détermination à une séance ultérieure. Il dit que l'un est la partie distale d'un humérus très mutilé, l'autre, l'olécrane de cubitus d'un grand mammifère, probablement le *Bison priscus.*

Des remercîements sont adressés à MM. Emile Lucet et Dr Bouju pour leurs très intéressantes expositions.

Communications diverses.

M. le Président informe l'Assemblée que les Présidents des diverses Sociétés savantes de la ville se sont réunis et ont décidé de proposer aux Associations qu'ils représentaient de faire, à l'Exposition universelle de 1900, un envoi collectif, et de n'adresser que les travaux publiés depuis l'Exposition de 1889.

La proposition, mise aux voix, est adoptée.

Il est ensuite décidé que la deuxième excursion de 1898

aura lieu à Neufchâtel-en-Bray dans la dernière quinzaine de septembre. Le Comité spécial se réunira prochainement pour fixer la date et tracer le programme.

M. le Président fait enfin savoir que, suivant l'usage, la Société prendra ses vacances jusqu'à la fin de septembre, et que la séance de rentrée aura lieu le premier jeudi d'octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à quatre heures.

Séance du 6 octobre 1898.

Présidence de M. Raoul Fortin, Président.

La séance est ouverte à trois heures.

Le procès-verbal de la séance du 4 août 1898 est lu et adopté.

Avant de procéder au dépouillement de la correspondance, M. le Président annonce à l'Assemblée la mort de M. Gabriel de Mortillet, Conservateur du Musée de Saint-Germain, professeur à l'Ecole d'anthropologie, membre d'honneur de la Société normande d'Etudes préhistoriques. M. de Mortillet, l'un des hommes qui, par leurs travaux et leurs méthodes, ont le plus contribué aux progrès et à la vulgarisation des études préhistoriques en France, était fort connu en Normandie.

Il signale également la perte que vient de faire la Société en la personne de M. Charles Wood fils, membre depuis 1892.

M. A. Gascard, présent à la séance, nous apprend aussi

un décès, celui de M. Léon Deshays, ancien Trésorier de la Société et imprimeur de notre Bulletin pendant plusieurs années.

M. le Président, se faisant l'interprète de la Société, exprime les regrets que nous avons éprouvés à la nouvelle de ces trois décès récents.

La correspondance comprend :

1° Une lettre de M. René Védie, pharmacien à Montreuil-l'Argillé (Eure), faisant connaître son changement d'adresse.

2° Une lettre de M. Gaston Morel, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance.

3° Une lettre de M. L. Germain, accompagnée de la description d'une nouvelle espèce d'*Helix*.

4° Une lettre de M. le Préfet de la Seine-Inférieure annonçant que, dans sa séance du 24 août dernier, le Conseil général a, sur sa proposition, maintenu pour 1899 une subvention de 500 francs à la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen.

M. le Président présente ensuite les publications adressées à notre Compagnie, par les Sociétés correspondantes, depuis la dernière réunion, et en donne la nomenclature.

Enfin, il dépose sur le bureau :

1° Un exemplaire du menu dessiné par M. Wilhelm à l'occasion de l'excursion de Neufchâtel-en-Bray et offert par l'auteur.

2° Une série de travaux adressés gracieusement par leur auteur, M. Charles Janet :

Sur les limites morphologiques des anneaux du tégument, et sur la situation des membranes articulaires chez les Hyménoptères arrivés à l'état d'imago ;

Sur une cavité du tégument servant, chez les Myrmicinae, à étaler, au contact de l'air, un produit de sécrétion ;

Etudes sur les fourmis, les guêpes et les abeilles (plusieurs notes) ;

Les habitations à bon marché dans les villes de peu d'importance.

Des remerciements sont adressés à MM. H. Wilhelm et Ch. Janet.

Expositions sur le bureau.

M. Emile Lucet présente :

1° Une nymphe de Cétoine recueillie, en août, dans un jardin où elles étaient nombreuses, à la Poudrière, enclave de Grammont.

2° Une Chenille, conservée dans l'alcool, du Sphinx à tête de mort (*Acherontia atropos*). Cette Chenille avait été recueillie, en avril dernier, dans un jardin, route neuve du Havre.

M. Henri Gadeau de Kerville expose une Sterne hansel ou Hirondelle de mer hansel (*Sterna anglica* Mont.) mâle adulte en plumage d'été, dont il doit la communication à l'obligeance de M. L. Petit, taxidermiste à Rouen. Cet oiseau, que M. Henri Gadeau de Kerville a déterminé rigoureusement, fut tué à Saint-Martin-de-Boscherville (Seine-Inférieure), vers le milieu de mai 1898, par M. André Long, qui le conserve dans sa collection, à Rouen. La Sterne hansel ne fait, en Normandie, que des apparitions très accidentelles. (Voir, au sujet de cette espèce : Henri GADEAU DE KERVILLE. — *Faune de la Normandie*, fasc. III, p. 354.)

M. Henri Gadeau de Kerville présente encore une tête tératologique de veau au sujet de laquelle il donne les très intéressants détails qui suivent :

DESCRIPTION ET FIGURE

DE LA

TÊTE D'UN VEAU MONSTRUEUX

Appartenant au genre Iniodyme

Par Henri GADEAU de KERVILLE

Grâce à M. L. Petit, taxidermiste à Rouen, qui a l'obligeance de me signaler et de me laisser étudier les pièces zoologiques qu'il pense devoir m'intéresser, j'ai pu, au commencement d'octobre 1898, examiner attentivement la curieuse tête représentée par la figure ci-jointe, faite avec une photographie que j'en ai prise. Cette pièce tératologique, exposée pendant quelque temps à la devanture du magasin de M. Petit, a eu son heure de célébrité, — selon l'expression courante — car elle fut regardée par des milliers de passants.

Il s'agit de la tête d'un veau monstrueux du sexe mâle, que M. L. Lemoine, médecin-vétérinaire à Ry (Seine-Inférieure), fit parvenir à M. Petit dans le but de la lui naturaliser. Non-seulement M. Lemoine voulut bien m'accorder la double autorisation d'exposer cette tête monstrueuse sur le bureau de notre Société et de publier une notule à son égard, mais il eut l'obligeance de m'envoyer les renseignements qui suivent :

« La vache qui a donné naissance au monstre en question est de race normande et âgée de huit ans, et les cinq veaux (deux mâles et trois femelles) qu'elle avait produits jusqu'alors étaient bien conformés. Pour obtenir ce monstre,



TÊTE D'UN VEAU MONSTRUEUX

DU GENRE INIODYME

(1/5e de la grandeur naturelle)

j'ai pratiqué l'avulsion du membre antérieur droit; ensuite, j'ai engagé successivement les deux têtes dans le vagin et fait exercer des tractions à la fois sur le membre antérieur gauche et sur la tête gauche. Ainsi j'opérai la délivrance de la mère, qui ne s'est nullement ressentie de son laborieux accouchement. Quant au monstre, il aurait pu vivre si je n'avais été obligé de faire l'embryotomie ».

Il est incontestable que ce monstre appartient à la famille des Monosomiens et au genre Iniodyme, caractérisé par la fusion des deux têtes dans la région occipitale et, quelquefois, dans la partie postérieure de la région pariéto-temporale. En conséquence, selon que la réunion s'étend moins ou plus vers la partie antérieure des deux têtes, les deux oreilles internes sont rapprochées l'une de l'autre, mais libres, ou plus ou moins soudées, ou fusionnées en une seule, ou même n'existent plus, le monstre se rapprochant alors du genre voisin, caractérisé par une fusion plus étendue des deux têtes : le genre Opodyme, qui appartient aussi à la famille des Monosomiens.

Dans la tête double représentée ici, les deux faces sont complètes et seraient tout à fait normales si elles ne présentaient pas une légère asymétrie par rapport au plan vertical médian qui diviserait chacune d'elles en deux parties dans le sens de sa longueur. Cette asymétrie est causée par la réunion de la partie postérieure de chacune des deux têtes en une seule, partie postérieure qui, nécessairement, est un peu plus grosse que d'ordinaire. Il résulte aussi de cette fusion que la partie supérieure de chaque face présente une faible dépression sur son côté externe, c'est-à-dire sur le côté opposé à celui où s'opère la réunion. Le cou est unique, mais sa portion antérieure est légèrement plus grosse que si elle était normale.

Quant aux deux oreilles internes, elles sont de taille inégale et soudées dans leur partie basilaire. La plus grande est de mêmes dimensions que sa symétrique libre. Par contre, la plus petite est de taille inférieure à celle de

sa correspondante de la même tête. Sur la figure ci-jointe, que j'ai prise dans la position qui m'a semblé la plus favorable pour montrer au mieux l'ensemble de cette monstruosité, la moitié supérieure de la plus petite des deux oreilles internes se voit en arrière de l'œil interne de la tête gauche (droite de l'animal). Le pelage de cette double tête est bicolore : blanc et d'un brun fauve.

L'Iniodymie, qui existe chez l'Homme, mais bien accidentellement, n'est pas très-rare chez certains autres Mammifères. On l'a surtout étudiée chez le Chat, le Bœuf, le Mouton et la Poule domestiques. Outre les Mammifères et les Oiseaux, ce genre tératologique fut constaté aussi chez un Serpent et des Tortues. Le plus souvent, les Iniodymes meurent au moment de leur naissance ou peu de temps après; mais on en connaît qui non-seulement atteignirent, mais dépassèrent l'âge adulte.

Bien que les principaux caractères de l'Iniodymie soient nettement connus, et que, d'autre part, je n'aie pu faire aucun examen anatomique du monstre en question, il m'a néanmoins semblé qu'il n'était pas inutile de décrire l'aspect extérieur et de représenter cette curieuse pièce tératologique.

M. Alfred Poussier montre une Algue (*Hydrodiction reticularum*) trouvée par notre collègue M. Perrot, le 4 septembre dernier, dans le marais de la Harelle.

M. Wilhelm expose un morceau de craie glauconieuse trouvée dans les démolitions d'un mur au fond de l'impasse François-de-Civille, à Rouen. Ce morceau de craie est traversé par un bâtonnet de craie de même nature.

M. R. Fortin dit que ce bâtonnet est le moulage d'un trou foré par un ver à l'époque géologique où la mer cénomanienne déposait ses sédiments. Le fragment de craie en est un échantillon durci et transformé en roche depuis le

retrait de la mer cénomanienne et ayant conservé une trace de l'existence des annélides qui vivaient à cette époque.

Au nom de M. Gombert, notre collègue, M. E. Niel présente plusieurs fossiles des environs d'Epaignes (Eure), dont la détermination est confiée à la haute compétence de M. R. Fortin.

M. Gombert a joint à cet envoi un petit Champignon parasite sur les anthères du *Stellaria graminea*, l'*Ustilago violacea* (Pers.) Fuckel, *Symb. myc.*, *p.* 39, qui est l'ancien *Ustilago antherarum* de Fries, *Syst. myc.*, III, p. 518. Cette Ustilaginée se rencontre sur les anthères et les ovaires de plusieurs Caryophyllées : *Silene*, *Dianthus*, *Saponaria*.

Enfin, trois plantes ayant des tiges fasciées sont exposées par MM. L. Dupont, D[r] A. Bouju et J. Capon.

Communications diverses.

M. le Président donne lecture de la note suivante de M. L. Germain :

DESCRIPTION

D'UNE NOUVELLE ESPÈCE D'*HELIX*

Par Louis GERMAIN

HELIX LEONTINEI Germain

Animal *timidum, corpore pallido-ochraceo, vicinum H. variabilis.*

Testa *umbilicata, solida, subopaca, subalbida, subflava lucidaque, tenuiter striato, subdepressa, pœne supra non convexa, cum supra carinata fusca* 1 — *fasciata;* — Spira *subconvexa, paulum elata, anfrac-*

tibus 5 1/2-6, *convexis, rotundatis, ultimus supra paulum convexus, infra maxime convexa;* — Apice *obtusa, lutea, cinerea, lucida;* — Umbilicus *patulus, spiralis, profundus;* — Apertura *obliqua, semi-circulata;* — Peristoma *simplex, acuta, intus subrubri callosa, marginibus disjunctus, supero recto, columellari subreflexi.*

Diam. : 14-17 m/m. — *Alt. :* 7 1/2-9 m/m.

Habitat *in regione Parisiorum, sublapidibus, vulgaritissimum herbarum caulibus foliisque adhaerens.* — *Rarriss.*

Coquille d'un galbe général subdéprimé, légèrement convexe en-dessus, bien convexe en-dessous; — *Test* solide. un peu épais, crétacé, subopaque, orné de stries très fines, rapprochées, un peu flexueuses, très régulières, un peu fortes sur le bord de l'ouverture, à peu près aussi accentuées au-dessus qu'au-dessous, à peine atténuées vers l'ombilic, d'un jaune brunâtre brillant en dessous, d'un blanc jaunâtre brillant en dessus, avec une bande supra-carénale étroite, interrompue ou même réduite à des points, brune ou marron, non continuée en dessus, n'arrivant pas jusqu'au bord de l'ouverture, et quelquefois plusieurs bandes infra-carénales étroites, plus claires, demi-effacées; — *Spire* peu convexe, presque méplane, composée de 5 1/2-6 tours; — *Croissance spirale* d'abord lente et bien régulière, plus rapide à partir du quatrième tour, très rapide au dernier tour; — *Dernier tour* peu convexe en dessus sur toute sa longueur, bien convexe en dessous, très convexe et bien arrondi aux environs de l'ouverture, subanguleux à sa naissance, à carène très émoussée mais parfois visible aux environs de l'ouverture; — *Insertion* du bord supérieur de l'ouverture à peine tombante; — *Sutures* assez profondes, très nettement indiquées; — *Sommet* très obtus, très lisse, d'un fauve clair très brillant; — *Ombilic* assez large, très profond, elliptico-ovale, en forme d'entonnoir, laissant voir intérieurement la moitié ou même les trois quarts de la

circonférence intérieure de l'avant-dernier tour; — *Ouverture* oblique, assez échancrée par l'avant-dernier tour, semi-circulaire, un peu méplane à la partie supérieure, bien arrondie inférieurement; — *Péristome* subcontinu, droit, tranchant, bordé intérieurement et à 1/4-1/2 m/m du bord par un bourrelet rougeâtre ou brun très apparent, faisant fortement saillie, beaucoup plus développé vers le bord columellaire; — *Bord columellaire* assez nettement réfléchi sur l'ombilic sur une longueur d'environ 3 m/m.

Dimensions. — Diamètre : 14-17 m/m; hauteur : 7 1/2-9 m/m. — Ouverture : largeur, 6-7 m/m; hauteur, 6-7 m/m.

Habite sur les pierres, les tiges et les feuilles des plantes vulgaires, principalement sur les chardons.

La région parisienne, où il est rare : talus des fortifications, porte de Vitry! (23 mai 1898.)

Cette espèce nouvelle est dédiée à Mme Léontine Gazeau, qui en a fait la découverte. J'en donnerai une description plus complète, ainsi qu'une figuration, dans le premier fascicule de mes *Mélanges malacologiques.*

M. Henri Gadeau de Kerville lit le travail ci-après de M. Émile Anfrie sur le Labbe pomarin (*Stercorarius pomarinus* Vieill.) :

LE LABBE POMARIN

(*STERCORARIUS POMARINUS* Vieill.)

Par Émile ANFRIE

Les Labbes ou Stercoraires, appelés vulgairement Tiercelets de mer, à cause de leurs allures d'oiseaux de proie, ne sont pas communs sur notre littoral, et bien irrégulières sont aussi leurs captures, quoique certaines doivent sûrement passer

inaperçues comme tant d'autres, par l'ignorance des pêcheurs ou chasseurs qui s'en emparent, et souvent par l'absence sur place d'observateurs sérieux et compétents. La plupart de ces captures sont de jeunes individus, les adultes beaucoup plus rarement. — Sur les exemplaires des quatre espèces d'Europe que j'ai pu me procurer, de loin en loin, dans la région, un seul, *Stercorarius longicaudus* Briss., est adulte complet, muni de ses filets de queue entiers.

La coloration des espèces de ce genre étant très-variable, selon l'âge, la saison, même par individu, surtout avant l'état parfait, et par suite souvent peu déterminante, j'ai pensé à prendre quelques notes, à l'occasion d'un jeune Labbe pomarin, pris en mer par des marins-pêcheurs de Trouville et acheté vivant, le 16 novembre 1895, au marché de Lisieux ; par malheur, l'oiseau est mort avant d'avoir acquis sa complète livrée d'adulte.

16 Novembre 1895. — Ce Labbe, évidemment dans sa première année, a tout le plumage coloré d'un brun de suie uniforme ; le bec est noirâtre avec la cire gris-jaunâtre clair ; les pieds d'un blanc-bleuâtre livide, s'étendant seulement à la moitié postérieure des doigts, compris les palmures ; l'autre moitié est déjà noire. La queue est égale.

Le sujet, raccourci dans son vol, occupe un enclos, muni d'une petite pièce d'eau, en compagnie d'un Goëland argenté (*Larus argentatus* Brünn.), mâle adulte (je le possédais à l'époque depuis dix ans, il est toujours vivant) très-fort et très-méchant, lequel ne pouvait souffrir, d'ordinaire, aucun compagnon, et avait tué déjà plusieurs Mouettes. Dans les premiers jours, le Goëland fuit lâchement devant les attaques hardies du Labbe, quoique d'un tiers environ plus petit ; ce dernier enlève prestement le poisson jeté à la barbe du Goëland, qui proteste seulement par de grands cris : il avait trouvé son maitre. Mais, par la suite, les rôles changèrent ; mon Goëland retrouve quelque courage ; ce sont alors des batailles acharnées et à chaque instant, où le Labbe, malgré sa tactique de se renverser sur le dos en

jouant des griffes, aurait fini par succomber, si je ne les avais séparés.

L'attitude habituelle du Pomarin, commune sans doute à toutes les espèces du genre, soit au repos ou en marchant, est toujours à peu près horizontale, le cou fléchi et reployé, et le vertex, de forme aplatie, se trouve presqu'à niveau du dos ; les plumes de la nuque et des côtés étant ébouriffées, font paraître les yeux renfoncés. L'oiseau est peu sauvage.

16 Janvier 1896. — Les extrémités des plumes du manteau prennent du gris-roussâtre ; les parties inférieures paraissent d'un brun moins foncé, et l'on distingue déjà les raies transversales : les deux pennes médianes de la queue commencent à allonger, dépassant les autres de 0^m01.

L'oiseau n'a pas de voix ; des excroissances venues sous les doigts le gênent dans sa marche ; les deux ennemis cherchent encore à se battre au travers des mailles du grillage, et se tiennent parfois longtemps par le bec ; mais cela ne peut avoir de résultat.

8 Mars. — Une tache blanchâtre se découvre en avant du cou et s'élargit progressivement ; les parties inférieures s'éclaircissent avec les bandes brunes plus visibles ; le croupion et les sous-caudales sont rayés de blanc, et le noir des doigts prend de l'extension.

26 Avril. — Le dessous blanchit de plus en plus et les joues sont plus pâles, mais le manteau n'a pas de modifications appréciables ; les deux plumes caudales croissent, 0^m04 environ ; les tarses commencent à prendre un peu de noir au bas du côté externe.

10 Mai. — Peu de changement ; je relève seulement que les taches du dos passent du roussâtre au jaunâtre clair, elles sont plus apparentes mais moins nombreuses ; les deux plumes de la queue dépassent de environ 0^m06.

3 Juin. — L'occiput et le tour de la nuque deviennent grisâtres et se détachent en bande pâle ; les taches terminales du dos, arrivées au blanchâtre, n'occupent plus que la

partie supérieure. Les deux grandes rectrices se sont brisées au ras des autres. Du reste, la mue est générale.

3 Juillet. — Dessus de la tête brun cendré, tacheté de blanchâtre ; les plumes de l'occiput, de la nuque, ainsi qu'en arrière des joues, repoussent plus fournies, mais aussi plus effilées, avec une teinte gris-clair un peu jaunâtre et forment, au-dessus d'une bande brune foncée au bas du cou, une sorte de collier clair bien accusé, sauf en avant, où il est peu apparent ; devant du cou jusqu'à la poitrine d'un brun largement bordé en travers de blanc-cendré à l'extrémité des plumes ; poitrine et abdomen blanc pur au centre et rayé, comme le devant du cou, transversalement de brun sur les côtés et sur les flancs ; haut du dos brun frangé de blanchâtre assez net ; couvertures des ailes bordées faiblement de roussâtre. Doigts et palmures entièrement noirs.

Toujours muet jusqu'alors, l'oiseau commence à faire entendre un cri aigu, à peu près *hui*, *hui*, *hui*, qu'il exprime comme en sifflant.

Je le nourris de poisson et de viande, qu'il préfère ; mais, au besoin, il paraît peu difficile ; il ramasse soigneusement les miettes de pain et les grains de chénevis donnés aux moineaux, ainsi que les fourmis qu'il trouve dans son compartiment. C'est plaisir à le voir attraper les souris et les petits oiseaux qu'on lui jette à la volée, et sans jamais les manquer ; ils sont aussitôt avalés, la tête la première, comme le fait, du reste, le Goëland.

1er Septembre. — Peu de variation, sauf que la teinte gris-jaunâtre du pourtour de la nuque paraît plus nette ; les deux grandes rectrices commencent visiblement à repousser.

Le cri devient plus fréquent, surtout vers le soir.

8 Novembre. — La mue paraît terminée. Le noir des pieds remonte sur les côtés extérieurs des tarses et apparaît au-dessus du talon en dehors. Les deux plumes caudales ont retrouvé 0m04 à 0m05.

Le cri, devenu très-fort, s'entend presque sans interruption pendant des heures entières.

15 Décembre. — Le noir des tarses à l'extérieur remonte de 0^{m}20 environ et commence à se montrer devant et derrière le talon.

10 Février 1897. — Sans changement appréciable au physique, l'oiseau paraît malade ; l'appétit, si véhément d'ordinaire, devient très-irrégulier et parfois nul ; il se retire difficilement de l'eau et est presque toujours au repos ; il se ranime encore à l'heure des repas, mais mange de moins en moins ; son cri, quoique toujours fréquent, s'affaiblit graduellement ; il est visible que le sujet souffre et marche vers sa fin.

28 Mars. — Tous les symptômes précédents se sont accentués ; mort aujourd'hui.

Voici l'état exact :

Tout d'abord, en ouvrant le corps, j'ai remarqué sur le côté droit une sorte de tumeur qui a désorganisé les tissus sur une assez grande étendue, et sans doute a déterminé la mort ; la cause peut en être attribuée à un coup de bec donné antérieurement par le Goëland.

Le sujet, quoique à peu près étique, pèse encore 0 k. 405 ; c'est une femelle, d'une longueur totale de 0^{m}46 ; les deux rectrices se sont encore brisées, et dépassent à peine de 0^{m}02 ; l'extrémité des plus longues rémiges, l'aile fermée, atteint celle des rectrices latérales.

Dessus de la tête, une bande partant des coins du bec et remontant sous les yeux d'un brun-cendré, tacheté légèrement en plus clair ; lorums plus foncés et sourcils blanchâtres ; occiput, nuque, bas des joues et gorge d'un gris-blanchâtre, ces parties formant collier d'une largeur de 0^{m}25 environ, avec l'extrémité des plumes, en arrière et sur les côtés, plus déliée, soyeuse et teintée de jaune ; devant et côtés du cou d'un gris terne, rayé en travers, d'une manière un peu confuse, de brun pâle ; bas du cou en arrière, brun uniforme ; dos brun un peu cendré, terminé, dans le haut seul et sur les sus-caudales, toujours en travers et assez largement, de blanc-grisâtre ; scapulaires comme le dos

avec quelques taches grises ; couvertures des ailes brun assez uniforme ; poitrine et parties inférieures blanc pur, rayé transversalement de brun aux flancs, aux sous-caudales ainsi qu'aux sous-axillaires ; rémiges et rectrices brunes avec le rachis blanc.

Bec noirâtre à base plus claire et rougeâtre sur les bords et en-dessous ; cire jaune-verdâtre livide. Pieds gris-blanc un peu livide, tirant sur le bleuâtre au devant du talon ; doigts et palmures noir mat ; cette couleur remonte en dehors jusqu'à la moitié du tarse ; de même à la partie découverte de la jambe, avec une tache en-dessous et à droite et à gauche du talon (l'adulte complet a les pieds complètement noirs) ; ongles des doigts noirâtres, ceux des pouces blanchâtres. Iris d'un brun peu foncé.

M. Henri Gadeau de Kerville conserve la parole pour faire un résumé verbal, suffisamment détaillé, du quatrième Congrès international de Zoologie [1], qui s'est tenu à Cambridge (Angleterre), du 23 au 27 août dernier, sous la présidence du célèbre sir John Lubbock. Environ 350 zoologistes, venus de la plupart des nations du monde civilisé, assistèrent à ce Congrès, où la France était représentée de façon brillante. Notre collègue énumère une partie des communications, aussi importantes que nombreuses et variées, faites pendant cette réunion internationale, si profitable pour la science, et résume les autres faits saillants du Congrès; puis il vante les richesses de l'Université de Cambridge, la majesté des collèges de cette ville si légitimement célèbre, et rend un vif hommage aux zoologistes anglais pour l'excellent accueil qu'ils firent à chacun. Le Congrès s'est en quelque sorte continué par d'inoubliables visites au Jardin zoologique et au Muséum d'Histoire naturelle de Londres, au Musée d'Histoire naturelle de Walter

(1) Un article sur ce Congrès a été publié par lui dans le journal *Le Naturaliste* (Paris, n° du 1er octobre 1898).

Rothschild, à Tring, et au parc du duc de Bedford, à Woburn, parc qui offre au zoologiste un intérêt spécial. En définitive, le Congrès international de Cambridge a pleinement réussi ; le prochain aura lieu en Allemagne, au cours de l'année 1901.

M. le Secrétaire de Bureau présente ensuite le compte rendu des travaux de la Société pendant l'année 1897.

M. le Président remercie, au nom de l'Assemblée, les auteurs des expositions et des communications qui précèdent.

Il est enfin décidé, sur la proposition de M. Henri Gadeau de Kerville, que notre Bulletin sera régulièrement adressé, à l'avenir, au Concilium Bibliographicum, à Zürich-Oberstrass (Suisse), dont le Directeur est le D[r] H.-H. Field.

Sont élus membres de notre Compagnie :

M. Robert Hickel, Inspecteur-adjoint des Eaux et Forêts, à Rouen, présenté par MM. Henri Gadeau de Kerville et Raoul Fortin, Président de la Société,

Et M. André Le Maistre, de Lillebonne, présenté par MM. V. Martel et J. Capon.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à cinq heures.

Séance du 3 *novembre* 1898.

Présidence de M. Raoul Fortin, Président.

La séance est ouverte à trois heures.

Le procès-verbal de la séance du 6 octobre 1898 est lu et adopté.

Avant de procéder au dépouillement de la correspondance, M. le Président fait part à l'Assemblée de la mort de M. Alphonse Tranchepain, pharmacien, membre de la Commission d'hygiène et de salubrité du canton de Grand-Couronne, président du Cercle sténographique de Petit-Quevilly, délégué du Souvenir français, membre de notre Compagnie depuis 1885. Il exprime les regrets que nous avons éprouvés à la nouvelle de ce décès récent.

Il indique ensuite que M. Emile Schmitt, notre collègue de Châlons-sur-Marne, a été fait Officier d'Académie, le 10 juillet dernier, lors du centenaire de la Société académique de la Marne, pour ses travaux d'archéologie anthropologique. Toutes nos félicitations à M. Schmitt.

La correspondance comprend :

1° Une lettre du Secrétaire de la Société pour la diffusion des Sciences physiques et naturelles, demandant l'échange de notre Bulletin avec ses publications. Le Bureau décidera si cet échange doit être accepté.

2° Une lettre de M. Frechon demandant que la Société des Amis des Sciences naturelles étudie et discute la classification adoptée par M. A. Thieullen dans son ouvrage :

Les véritables instruments usuels de l'âge de la pierre. Cette lettre est transmise au Comité de Géologie.

3° Une lettre du Président de la Société industrielle de Rouen, invitant à l'inauguration de l'Exposition des Arts photographiques, fixée au jeudi 3 novembre 1898.

M. le Président présente ensuite les publications adressées à notre Compagnie par les Sociétés correspondantes depuis la dernière réunion et en donne la nomenclature.

Expositions sur le bureau.

Par M. Niel :

Les champignons suivants récoltés, le 2 novembre, dans la forêt des Essarts et dans le bois du Madrillet :

Amanita rubescens Fr.
— *muscaria* L., vulg. Fausse Oronge.
— *Mappa* B.
Lepiota procera Scop., vulg. Grisette, Coulemelle.
Armillaria mellea Fr.
Lactarius torminosus Fr.
— *subdulcis* Fr.
— *plumbeus* B.
Russula fragilis Fr.
— *lateritia* Q.
Collybia butyracea B.
— *maculata* Fr.
Cantharellus aurantiacus Fr., Fausse Chanterelle.
Laccaria laccata Scop.
Pholiota squarrosa Fr.
Hypholoma sublateritium Fr.
Pluteus cervinus Fr.
Cortinarius mucosus B.
Clytopilus orcella Fr.
Boletus badius Fr.
— *variegatus* Sw.
— *chrysentheron* B.

Par M. A. Le Marchand :

Un champignon appartenant aux Sphériacées, le *Xylaria hypoxylon* Fr. — Sur du bois mort.

Par M. Raoul Fortin :

Un champignon, le *Bovista gigantea* Batsch., récolté dans une prairie, au Petit-Quevilly, le 10 octobre dernier, par M. Durand-Delanef. Ce champignon pesait 1 kil. 100 au moment où il a été trouvé. Un dessin, fait par M. R. Fortin et exposé en même temps que le végétal, le représente avec ses dimensions exactes au jour de sa récolte.

Par M. J. Geng :

1° Un *Melolontha vulgaris* var. *lugubris*. Cet insecte, très rare dans le département de la Seine-Inférieure et entièrement noir, diffère très sensiblement des *Melolontha vulgaris* capturés en grand nombre, par M. Paul Noel, dans la forêt de Rouvray, et présentés à la séance de mars 1897 par M. Benderitter comme étant la var. *lugubris*. En effet, les insectes présentés par M. Benderitter, et que M. Geng présente de nouveau, ne se différencient du hanneton commun que par les élytres qui sont d'un fauve un peu plus foncé ; le pygidium, les pattes, le bord extérieur du chaperon et les antennes restant d'un brun testacé, tandis que le *Melolontha* présenté par M. Geng est absolument noir, sauf le bord externe des arceaux ventraux qui est blanc comme chez tous les *Melolontha vulgaris*.

2° Plusieurs fossiles trouvés dans la falaise entre Le Tréport et Ault. Ces fossiles, parmi lesquels on remarque *Micraster cortestudinarium* Agass., caractéristique du Sénonien inférieur, sont soumis à l'examen de M. Raoul Fortin.

Par M. Blondel :

1° Un certain nombre de silex de diverses provenances, comprenant quelques pièces de la collection de M. Lambert

de Pîtres, dont un poignard, une hache triangulaire moustérienne, plusieurs grattoirs et ciseaux.

2° Un tibia et un canon fossiles d'*Equus*.

Communications diverses.

M. G. Morel présente une nouvelle série de vingt-quatre silex taillés de l'époque néolithique ayant dû remplir, comme ceux mis sous les yeux des membres de la Société aux séances précédentes, l'office de ciseaux. Si les premiers étaient des silex d'une forme allongée, dans lesquels le tranchant occupait une des extrémités du grand axe de l'outil, dans ces derniers, au contraire, la forme est plutôt large que longue. Les lames, en forme de dents, sont situées soit à gauche soit à droite de l'extrémité supérieure et parallèlement au petit axe.

Comme précédemment, ces instruments sont : les uns pour la main gauche et les autres pour la main droite, ceux-ci en plus grande quantité. Des échancrures digitales de préhension se remarquent sur certains. L'un d'entre eux, à usage de la main gauche, en contient deux contiguës, ayant dû servir à mettre les extrémités de l'index et du médius, pendant que le pouce était posé en dessous. Ces trois doigts maintenaient ainsi solidement le silex pendant que la matière à œuvrer était mue par la main droite du travailleur. La lame de ce très intéressant outil est légèrement incurvée en forme de gouge.

Sur une observation de M. Henri Gadeau de Kerville, lui demandant quelle matière il suppose que ces instruments étaient destinés à dégrossir, M. Morel répond que son rôle ne doit, en ce moment, consister qu'à constater des faits dont chacun peut *a priori* tirer les conséquences qu'il lui plaira. Quant à lui, ce ne sera que lorsque de nombreuses observations auront été faites sur les formes successives dont il montrera les similitudes ou les différences, qu'il

émettra des hypothèses ayant quelques chances d'approcher de la vérité.

M. le Président, se faisant l'interprète de la Société, adresse de sincères et vifs remerciements à M. Morel, ainsi qu'aux auteurs des très intéressantes expositions indiquées plus haut.

L'ordre du jour appelle l'élection du Président pour l'année 1899.

M. Raoul Fortin, Président en exercice, est réélu. Il accepte de conserver ses fonctions, remercie les membres de la Société de la haute marque de confiance qu'ils viennent de lui donner à nouveau, et les assure de tout son dévouement à l'œuvre scientifique de notre Compagnie.

La parole est ensuite donnée à M. Henri Gadeau de Kerville. Notre collègue propose de faire, le jour de la réunion supplémentaire de décembre prochain, une conférence dans laquelle il parlerait des arbres dont la description et la représentation photocollographique constitueront le quatrième fascicule de son ouvrage sur les vieux arbres de Normandie. Dans cette causerie, il montrerait en projections à la lumière oxhydrique les arbres décrits ; il y joindrait quelques vues d'arbres célèbres de la forêt de Fontainebleau.

La proposition est acceptée avec empressement et de vifs remerciements sont adressés à M. Henri Gadeau de Kerville.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à quatre heures et demie.

Séance du 1er décembre 1898.

Présidence de M. Raoul Fortin, Président.

La séance est ouverte à trois heures.

Le procès-verbal de la séance du 3 novembre 1898 est lu et adopté.

M. le Président procède au dépouillement de la correspondance, qui comprend notamment :

1° Une lettre de M. Eugène Niel, s'excusant de ne pouvoir, pour raisons de santé, assister à la séance, et déclinant toute candidature pour les fonctions de Vice-Président ;

2° Une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique, demandant une notice historique sur la Société des Amis des Sciences naturelles. M. le Secrétaire de Bureau est chargé de rédiger ce rapport ;

3° Une lettre de M. le Secrétaire de la classe 42 de l'Exposition de 1900, accompagnée de plusieurs circulaires qui sont immédiatement communiquées à l'Assemblée et mises à la disposition des membres présents. La classe 42 doit s'occuper *des insectes utiles et de leurs produits, des insectes nuisibles et des végétaux parasitaires.*

M. le Président donne ensuite la nomenclature des publications adressées à notre Compagnie par les Sociétés correspondantes depuis la dernière réunion, et présente les ouvrages suivants gracieusement offerts pour la bibliothèque de la Société :

1° Par M. Henri Gadeau de Kerville : *Description et figure de la tête d'un Veau monstrueux appartenant au genre Iniodyme* (don de l'auteur) ;

2° Par M. Chevallier : *Vade mecum des herborisations parisiennes*, par Leféburc de Fourcy ;

3° Par M. Damiens : *Oursins fossiles de deux arrondissements du département de l'Eure* (*Louviers et Les Andelys*), par l'abbé Sorignet.

Enfin, M. Nibelle, Trésorier, dépose sur le bureau les volumes qu'il a achetés conformément à des décisions prises dans une séance antérieure :

A. ACLOQUE : *Faune de France* (Thysanoures, Myriopodes, Arachnides, Crustacés, Némathelminthes, Lophostomés, Vers, Mollusques, Polypes, Spongiaires, Protozoaires) ;

P.-A. SACCARDO : *Sylloge fungorum*, vol. XII, pars. II, fasc. 2).

Des remerciements sont adressés à MM. Henri Gadeau de Kerville, Chevallier, Damiens et Maurice Nibelle.

Expositions sur le bureau.

M. Robert Benoist présente les champignons suivants qu'il a recueillis quelques jours avant la séance, et donne sur chacun d'eux des détails aussi curieux qu'intéressants :

Hygrophorus eburneus B.
— *arbustivus* Fr.
Tricholoma rutilans Sch.
— *sulfureum* B.
— *portentosum* Fr.
— *terreum* Sch.
— *aggregatum* Sch.
Clitocybe brumalis Fr.
— *cyathiformis* B.
Laccaria amethystina.

Mycena corticola Schum.
Marasmius prasiosmus Fr.
Panus stipticus B.
Russula lutea Huds.
Lactarius rufus Scop.
— *deliciosus* L.
— *blennius* Fr.
— *theiogalus* B.
Pholiota caperata Pers.
Tubaria furfuracea Pers.
Hydnum repandum L.
Clavaria ericetorum Pers
— *pistillaris* L.
— *coralloides* L.
Helvella lacunosa.
Elaphomyces granulatus Fr.

M. Raoul Fortin expose un Oursin fossile très rare dans notre région, le *Cardiaster Cotteauanus* d'Orbigny, qui a été recueilli par lui dans les assises de la base du sénonien inférieur, à Préaux, près Rouen. Il fait remarquer que d'Orbigny cite, dans la *Paléontologie française* (*Terrain crétacé, Echinides*), cette espèce comme très rare, récoltée à Rouen et à Dieppe; que Bucaille dans sa note : *Sur la répartition des Echinides dans le système crétacé du département de la Seine-Inférieure* (Bulletin de l'Association française pour l'Avancement des Sciences, Rouen, 1883), l'indique seulement dans la zone supérieure de l'étage turonien, et, qu'enfin, M. L. Coulon, dans son *Catalogue des Echinides de la Seine-Inférieure* (Bulletin de la Société d'Etude des Sciences naturelles d'Elbeuf, 13[e] année, 1894), l'indique comme se rencontrant dans le turonien supérieur, avec citation de la collection L. Boutillier, ainsi que dans le sénonien.

L'exemplaire exposé provient bien du sénonien inférieur, puisqu'il a été trouvé dans une assise qui contient en abon-

dance l'*Echinocorys vulgaris*, espèce qui est bien caractéristique de l'étage sénonien.

Communications diverses.

Après avoir résumé, à l'aide de dessins au tableau noir, les divers ciseaux vus pendant le cours des précédentes séances, M. G. Morel en présente d'autres ayant des formes très différentes.

Les uns possèdent de larges lames plates comme celles de nos ciseaux modernes. D'autres ont leurs tranchants incurvés un peu en forme de gouges. Tous ces silex, taillés assez rudimentairement, ne devaient pas servir à des travaux délicats, comme ceux appartenant aux séries précédemment examinées.

Enfin, avec un aspect général presque identique, un troisième choix d'instruments préhistoriques est présenté. Ces outils ont des lames moins larges taillées en forme de dent en creux, et coupant tangentiellement au côté plat de la pierre : celui portant très souvent le conchoïde de percussion.

Tous les silex dont il vient d'être parlé ont leurs tranchants perpendiculaires au petit axe de l'outil.

D'autres, cependant, présentent des parties coupantes placées obliquement, soit à droite, soit à gauche, par rapport au grand axe ; d'où l'on peut conclure, par rapport à ceux-ci, que si les premiers devaient servir de la main droite, les seconds ne pouvaient être avantageusement employés que par la main gauche.

Des échancrures digitales et des retouches situées sur les bords, ainsi que des cavités existant sur les faces, viennent corroborer cette hypothèse et donner de précieuses indications sur la préhension de certains de ces outils.

M. le Président, se faisant l'interprète des Membres présents à la séance, remercie M. Morel ainsi que les auteurs des expositions qui précèdent.

Il est ensuite procédé à l'élection des Membres qui devront, avec le Président réélu à la séance de novembre, composer le Bureau pour l'année 1899 :

Sont élus :

1er *Vice-Président*, M. A. Le Marchand;

2e *Vice-Président*, M. Henri Gadeau de Kerville;

Secrétaire de Bureau, M. J. Capon;

Secrétaire de Correspondance, M. J. Geng;

Archiviste, M. Alf. Poussier;

Trésorier, M. Maurice Nibelle;

Conservateur des Collections, M. Vastel.

Les Membres élus remercient leurs collègues de leur sympathie et de leur confiance, et leur donnent l'assurance qu'ils s'efforceront de remplir leurs fonctions au mieux des intérêts de la Société.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à quatre heures et demie.

LES

VIEUX ARBRES

DE LA

NORMANDIE

ÉTUDE BOTANICO-HISTORIQUE

PAR

HENRI GADEAU DE KERVILLE

Fascicule IV

Avec 21 planches en photocollographie, toutes inédites
et faites sur les photographies de l'auteur

PRÉFACE

Les renseignements que j'ai publiés à l'égard de cet ouvrage sur les vieux arbres de la Normandie, dans l'introduction et dans la préface de chacun des trois premiers fascicules (op. cit.), me permettent de ne donner ici qu'une courte préface. En effet, pour ne pas me répéter, je prie le lecteur de consulter l'introduction et les trois premières préfaces, au sujet du plan de cet ouvrage et des multiples détails le concernant.

Bien que le nombre des très-vieux arbres qui existent dans la plantureuse Normandie soit assez limité, je pourrai néanmoins publier, dans le cinquième fascicule et dans le sixième et dernier, des spécimens dignes de figurer dans un tel ouvrage.

Ce quatrième fascicule renferme la description et la représentation photocollographique de vingt arbres, groupés par espèce et indiqués selon une classification ascendante, en commençant par les plus gros.

Voici les vingt arbres en question :

I. — L'If du cimetière de La Lacelle (Orne). [If commun (*Taxus baccata* L.)]. Individu femelle. (Planche I).

II. — Le plus gros des Ifs du cimetière de Castillon (Calvados). [If commun (*Taxus baccata* L.)]. Individu femelle. (Planche II).

III. — L'If du cimetière de Saint-Jean-le-Thomas (Manche). [If commun (*Taxus baccata* L.)]. Individu femelle. (Planche III).

IV. — L'If du cimetière de Naftel (Manche). [If commun (*Taxus baccata* L.)]. Individu femelle. (Planche IV).

V. — L'If du cimetière de Moulines (Manche). [If commun (*Taxus baccata* L.)]. Individu mâle. (Planche V).

VI. — L'If de Colombières (Calvados). [If commun (*Taxus baccata* L.)]. Individu femelle. (Planche VI).

VII. — Le plus gros des Peupliers de Virginie du parc de Fontaineriant, à Sées (Orne). [Peuplier de Virginie (*Populus virginiana* Desf.)]. (Planche VII).

VIII. — Le Chêne du parc du Breuil, à Courtomer (Orne). [Chêne à glands pédonculés (*Quercus pedunculata* Ehrh.)]. (Planche VIII).

IX. — Le Chêne-chandelier de la forêt de Conches (Eure). [Chêne à glands pédonculés (*Quercus pedunculata* Ehrh.)]. (Planche IX).

X. — Le Chêne de La Bourginière, à Saint-Georges-de-Rouelley (Manche). [Chêne à glands pédonculés (*Quercus pedunculata* Ehrh.)]. (Planche X).

XI. — Le Chêne « Le Père éternel » d'Haleine (Orne). [Chêne à glands pédonculés (*Quercus pedunculata* Ehrh.)]. (Planche XI].

XII. — Le Chêne de Raveton, à Montabard (Orne). [Chêne à glands pédonculés (*Quercus pedunculata* Ehrh.)]. (Planche XII).

XIII. — Le Chêne au Muet de la ferme de La Motte, à Athis (Orne). [Chêne à glands pédonculés (*Quercus pedunculata* Ehrh.)]. (Planche XIII).

XIV. — Le Chêne porte-gui de la ferme du Bois, à Isigny-le-Buat (Manche). [Chêne à glands pédonculés (*Quercus pedunculata* Ehrh.)]. (Planches XIV et XV).

XV. — Le Chêne de la ferme du Ré, à La Forêt-Auvray (Orne). [Chêne à glands pédonculés (*Quercus pedunculata* Ehrh.)]. (Planche XVI).

XVI. — Le Chêne de Cossé, à Saint-Patrice-du-Désert (Orne). [Chêne à glands pédonculés (*Quercus pedunculata* Ehrh.)]. (Planche XVII).

XVII. — Le Chêne au Loup du bois d'Écuenne, au Plantis (Orne). [Chêne à glands sessiles (*Quercus sessiliflora* Sm.)]. (Planche XVIII).

XVIII. — Le Hêtre de l'Étau de la forêt d'Andaine (Orne). [Hêtre commun (*Fagus silvatica* L.)]. (Planche XIX).

XIX. — La cépée de Hêtre « Les Onze Frères » de la forêt d'Andaine (Orne). [Hêtre commun (*Fagus silvatica* L.)]. (Planche XX).

XX. — Le Tilleul de Campigny (Eure). [Tilleul à grandes feuilles (*Tilia platyphyllos* Scop.)]. (Planche XXI).

A ma connaissance, il n'y a qu'un seul de ces vingt arbres dont l'icône ait été publiée : c'est le Chêne porte-gui de la ferme du Bois, à Isigny-le-Buat (Manche), qui eut les honneurs de la phototypogravure et de la lithographie. En raison de la grande rareté des Chênes porte-gui, et des nombreuses touffes de *Viscum album* L. qu'il sustente, le Chêne porte-gui de la ferme du Bois offre un intérêt tout spécial. Sa description et sa représentation dans ce fascicule m'ont incité à y joindre une note sur les Chênes porte-gui de la Normandie, note que je me suis efforcé de rendre aussi complète que possible.

Je dois ajouter que l'espèce botanique de chacun des vingt arbres en question, et le sexe des Ifs communs, furent déterminés par moi-même, sauf le Peuplier de Virginie, dont je

dois la détermination à l'obligeance de l'éminent botaniste normand, M. le professeur L. Corbière.

Depuis la publication, en 1895, du troisième fascicule de cet ouvrage, deux arbres très-intéressants furent détruits : le Trois-Chênes ou Chêne de la Côte-rôtie, de la forêt de La Londe, à La Londe (Seine-Inférieure), et le Chêne à Leu de la forêt de Roumare, à Saint-Martin-de-Boscherville (Seine-Inférieure). Je consacre, dans ce fascicule, quelques lignes à ces deux arbres, dont chacun était le doyen des Chênes des deux forêts en question.

Tenant à rendre aussi complètes que je le puis les petites monographies des arbres décrits et représentés dans cet ouvrage, j'énumère en addenda, dans ce fascicule, les renseignements qui parurent depuis la publication des trois premiers fascicules de ce travail sur les vieux arbres de la Normandie.

Quant aux planches de ce fascicule, j'espère qu'elles satisferont le lecteur. Que ce dernier veuille bien me permettre de lui donner, pour les bien voir, le conseil suivant, qui n'est certes pas nouveau : celui de regarder les vues photocollographiques à une distance convenable, en fermant un œil et en mettant devant l'autre une main, avec les doigts courbés et réunis en forme de tube. Ainsi le lecteur verra, en une perspective meilleure, les planches représentant les arbres à feuillage persistant et les arbres à feuillage caduc, ces derniers étant photographiés avant la foliation, pour montrer nettement leur architecture.

Par des publications, des conférences, et par une vitrine de photographies à l'Exposition nationale et coloniale de Rouen en 1896, — au cours de laquelle j'ai offert aux visiteurs environ sept mille exemplaires d'une mince plaquette — je me suis efforcé d'appeler l'attention du grand public sur les arbres de Normandie qui, par leur grosseur et leur âge, ont une plus ou moins grande célébrité ; je suis heureux de n'avoir point parlé dans le néant. Les nombreux articles

relatifs aux arbres célèbres, qui ont paru, non-seulement dans des revues, mais dans des journaux quotidiens, montrent nettement que cette question dendrologique présente un intérêt véritable.

Les vieux arbres de notre chère Normandie, dont j'ai voulu conserver la mémoire en les décrivant et les représentant d'une manière durable, et dont j'ai la vive satisfaction d'avoir étendu la notoriété, je compte les illustrer davantage encore. Je me propose, en effet, de montrer l'icône photographique d'un certain nombre d'entre eux à l'Exposition universelle de 1900, qui — souhaitons-le très-intensément — clôturera de manière grandiose et inoubliable, en apothéose, le siècle de Pasteur et de Victor Hugo.

Pl. I.



L'If du cimetière de La Lacelle (Orne).

Photographie par l'auteur le 20

I

L'IF DU CIMETIÈRE DE LA LACELLE (Orne)

IF COMMUN (*TAXUS BACCATA* L.)

(Planche I)

Situation actuelle :

Cet If existe dans le cimetière de La Lacelle (Orne), village situé à une distance rectiligne d'environ 18 kilomètres à l'Ouest d'Alençon. Il s'élève à droite, en arrière et à dix mètres du chœur de l'église si l'on regarde, de l'extérieur, le portail de cette dernière. Ce n'est certes pas sans difficulté que l'on peut prendre une satisfaisante icône photographique de l'arbre entier.

Description faite avec les documents que j'ai recueillis sur nature, le 29 avril 1898 :

L'If du cimetière de La Lacelle, individu femelle, est encore plein de vigueur; toutefois, de petites branches sont mortes. Le tronc est partiellement creux; il présente, dans sa partie basilaire, une très-grande ouverture partant du sol et laissant voir son intérieur, cavité où existent des branches spéciales de l'arbre, revêtues d'écorce, mais ne possédant aucune branchette, et, par suite, pas de feuilles. A environ deux mètres de hauteur émane du tronc une énorme branche, nettement visible à droite sur la planche ci-jointe.

La circonférence du tronc est de 6 m. 88 à un mètre du sol moyen, au disque blanc (voir, au sujet du rôle de ce

disque, le fasc. II, p. 117). Quant à la hauteur totale de l'arbre, elle est de 15 m. 30 environ.

Le tronc de cet If appartient à la forme typique, que j'ai décrite et représentée dans le fascicule III (p. 362 et fig. 1).

Pour les autres détails concernant la description de cet arbre, je renvoie à la planche ci-jointe et à l'historique suivant.

Age actuel :

En me basant sur ma mensuration du tronc de cet If et sur les renseignements que j'ai donnés dans cet ouvrage (fasc. I, p. 211; fasc. II, p. 113, et fasc. III, p. 365), j'obtiens, pour cet arbre, 1076 ans d'existence en 1898. Je crois donc pouvoir dire que son âge actuel est compris entre 900 et 1300 ans environ.

Historique :

L'If du cimetière de La Lacelle « a 7 mètres 50 cent. de circonférence à un mètre et demi au-dessus du sol ; les racines s'en élargissent en éventail à la base, et il se bifurque à une certaine hauteur. Les branches, coupées en partie pendant la Révolution, couvrent un espace de plus de trente pas dans chaque sens. Il est très-vigoureux et se couvre de graines qu'assiègent des multitudes d'oiseaux ». [Léon de La Sicotière. — Op. cit., p. 287; tiré à part, p. 68].

« Cet If, que l'on voit dans le cimetière à droite de l'église, est un des plus beaux du département de l'Orne ; il mesure 7 m. 25 de circonférence à un mètre du sol, formé par le granite. Ses racines s'élargissent en éventail à la base ; à 2 m. 25 de hauteur, il se divise en trois branches dont la médiane, qui n'est que le tronc continué, mesure 5 m. de circonférence, et les autres 3 m. 30 et 2 m. En 1793, les révolutionnaires, voulant le détruire, en coupèrent toutes les branches ; mais depuis lors elles ont repoussé avec

vigueur, et aujourd'hui elles couvrent un espace de 800 mètres carrés. Depuis quatre à cinq ans, l'If de La Lacelle donne des signes extérieurs de vétusté et de décrépitude; plusieurs branches sont mortes, le tronc présente une cavité de plus d'un mètre de large. Sa hauteur totale est de 13 à 14 m., et son âge, d'après la formule de de Candolle[1], peut être évalué à 600 ans ». [A.-L. LETACQ. — *L'If de La Lacelle* (op. cit.), 1er sem. de 1895, p. 50].

Bibliographie :

Léon DE LA SICOTIÈRE. — Op. cit., p. 287; tiré à part, p. 68.

A.-L. LETACQ. — *L'If de La Lacelle* (op. cit.), 1er sem. de 1895, p. 50.

(1) La formule en question est indiquée dans cet ouvrage (fasc. I, p. 211; fasc. II, p. 113, et fasc. III, p. 365). [H. G. de K.].



Le plus gros des Ifs du cimetière de Castillon (Calvados).

Photographié par l'auteur le 28 juin 1898.

II

LE PLUS GROS DES IFS [1]
DU CIMETIÈRE DE CASTILLON (Calvados)

IF COMMUN (*TAXUS BACCATA* L.)

(Planche II)

Situation actuelle :

Dans le cimetière de Castillon (Calvados), village de l'arrondissement de Bayeux situé au Sud-Ouest et, rectilignement, à environ 10 kilomètres de cette ville, existent deux Ifs très-vieux, dont l'un est représenté dans la planche ci-jointe, et dont l'autre est tellement endommagé que je n'ai pas cru devoir en donner la figure. Ces deux Ifs s'élèvent en avant du portail de l'église : le plus gros se trouve près de l'allée perpendiculaire au portail, à droite en le regardant de l'extérieur, et à environ quinze mètres de ce dernier; l'autre est situé près et à gauche de l'allée en question, et à onze mètres environ du portail.

Description faite avec les documents que j'ai recueillis sur nature, le 28 juin 1898 :

Le plus gros [1] des Ifs du cimetière de Castillon, individu femelle, est encore assez vigoureux, mais des branches

(1) Le plus gros actuellement, car le tronc de l'autre est dans un tel état, que je ne saurais dire s'il était plus ou moins gros que celui de son voisin.

mortes montrent qu'il est en décrépitude. Son tronc est entièrement creux. Il présente une grande ouverture basilaire partant du sol, que l'on voit nettement sur la planche ci-jointe, et de petites ouvertures qui, très-vraisemblablement, ont pour origine la destruction de branches au ras du tronc. On peut pénétrer dans l'intérieur de ce dernier sans avoir besoin de courber la tête.

La circonférence du tronc de cet If est de 6 m. 80 à un mètre du sol moyen, au disque blanc (voir, au sujet du rôle de ce disque, le fasc. II, p. 117). Quant à la hauteur totale de l'arbre, elle est de 14 m. 70 environ.

Le tronc de cet If appartient à la forme typique, que j'ai décrite et représentée dans le fascicule III (p. 362 et fig. 1).

Pour les autres détails concernant la description du plus gros des Ifs de ce cimetière, je renvoie à la planche ci-jointe et à l'historique suivant.

L'autre If en question, également du sexe femelle, est mutilé de façon lamentable et ne possède plus qu'une partie de son tronc.

Age actuel :

En me basant sur ma mensuration du tronc du plus gros des Ifs de ce cimetière et sur les renseignements que j'ai donnés dans cet ouvrage (fasc. I, p. 211; fasc. II, p. 113, et fasc. III, p. 365), j'obtiens, pour cet arbre, 1064 années d'existence en 1898. Par suite, je crois pouvoir admettre que son âge actuel est d'environ 900 à 1300 ans.

Historique :

« On remarque, dans le cimetière, deux Ifs vénérables par leur haute antiquité; ils ne végètent plus que par leur écorce, et douze hommes pourraient se mettre facilement à l'abri dans cette enceinte ». [Abbé Barette. — Op. cit., p. 208].

« Les Ifs de Castillon, au nombre de deux, se trouvent placés en avant de la porte de l'église ; l'un du côté de l'épître, l'autre du côté de l'évangile. Bien que celui du côté de la route atteigne une hauteur de 14 mètres[1], la main du temps a lourdement pesé sur leur économie végétale et a totalement vidé leur tige ouverte de la substance ligneuse qui la remplissait.

» Véritables ruines végétales, ces ruines, comme celles des monuments qui eurent un cachet de splendeur, sont imposantes et inspirent le respect. En regardant ces troncs gigantesques, aujourd'hui dénudés et déchiquetés, en voyant ces cavités profondes où se sont abrités un chèvrefeuille en fleur et un rosier sauvage, on voit là l'effet de cette loi de destruction qui nous régit, et on constate cette succession de la vie et de la mort dont l'effet est de changer la face du monde, en appelant les générations à succéder aux générations !

» Le mesurage des Ifs de Castillon nous a donné les dimensions suivantes :

» Pour celui du côté de l'épître[1], circonférence. 7 m. 30

» Hauteur de la tige. . . . . 4 m. 00

» Diamètre du creux du tronc. . . . . . . 2 m. 60

» Épaisseur de l'écorce . . . . . . 0 m. 27 à 0 m. 30

» Les débris de celui du midi, dont l'écorce en ruine dessine une sorte d'ogive, ont un singulier aspect. En regardant ces parois dénudées dont le sommet est couronné encore d'un riche bouquet de verdure, on croirait voir les ossements blanchis d'un gigantesque squelette, sur la tête duquel serait placée, comme un frappant contraste, une couronne de fleurs. Tout dernièrement cet If a été tristement mutilé ; pour donner plus de jour à quelques sépultures récentes, on a coupé ses principaux rameaux.

» Dans le creux du tronc du premier de ces arbres, douze individus peuvent prendre place autour d'une petite table.

(1) C'est l'If que je décris et représente ici (H. G. de K.).

» Si les Ifs de Castillon le cèdent un peu en grosseur à celui de Colombières [1], cependant leur état de conservation donne tout lieu de penser qu'ils sont beaucoup plus âgés que celui-ci, car ils sont arrivés, depuis longtemps, à l'époque bien accusée de la caducité. Quel nombre d'années peuvent-ils donc compter? Ou, plutôt, combien de siècles ont-ils dû voir s'écouler pour avoir parcouru les trois parties du cycle de la vie organique : la jeunesse, la plénitude de la force, la décrépitude? La solution de cette question est difficile; à quelque chose près, elle n'est cependant peut-être pas impossible.

» Pour la tenter, posons quelques jalons.

» Castillon, localité habitée à l'époque celtique, ainsi que le prouvent la découverte de médailles gauloises et l'existence encore visible d'un retranchement, dut nécessairement posséder de bonne heure une église antérieure à l'église actuelle, dont les parties les plus anciennes remontent au XIIIe siècle. De plus, sur le plateau où se trouve le cimetière, le terrain est peu fertile; donc les Ifs n'y durent croître qu'avec lenteur.

» Dans ces conditions, pour acquérir une circonférence de 7 m. 30, quel temps dut être (et il dut être long) consacré à ce travail de croissance?

» Pour essayer de nous en rendre compte d'une manière au moins approximative, nous nous sommes livré à la recherche suivante :

» Planté à Bayeux (Calvados) dans un jardin d'un sol excessivement riche, un If a mis 32 ans à acquérir un diamètre de 0 m. 17.

» Or, en admettant (ce qui ne doit pas avoir été, à cause de la dissimilitude du sol) que la croissance des Ifs de Castillon ait été soumise à la même loi de progression, on arriverait à constater que, pour avoir formé un diamètre de

(1) L'If de Colombières (Calvados) est décrit et représenté dans ce fascicule (p. 241 et pl. VI).

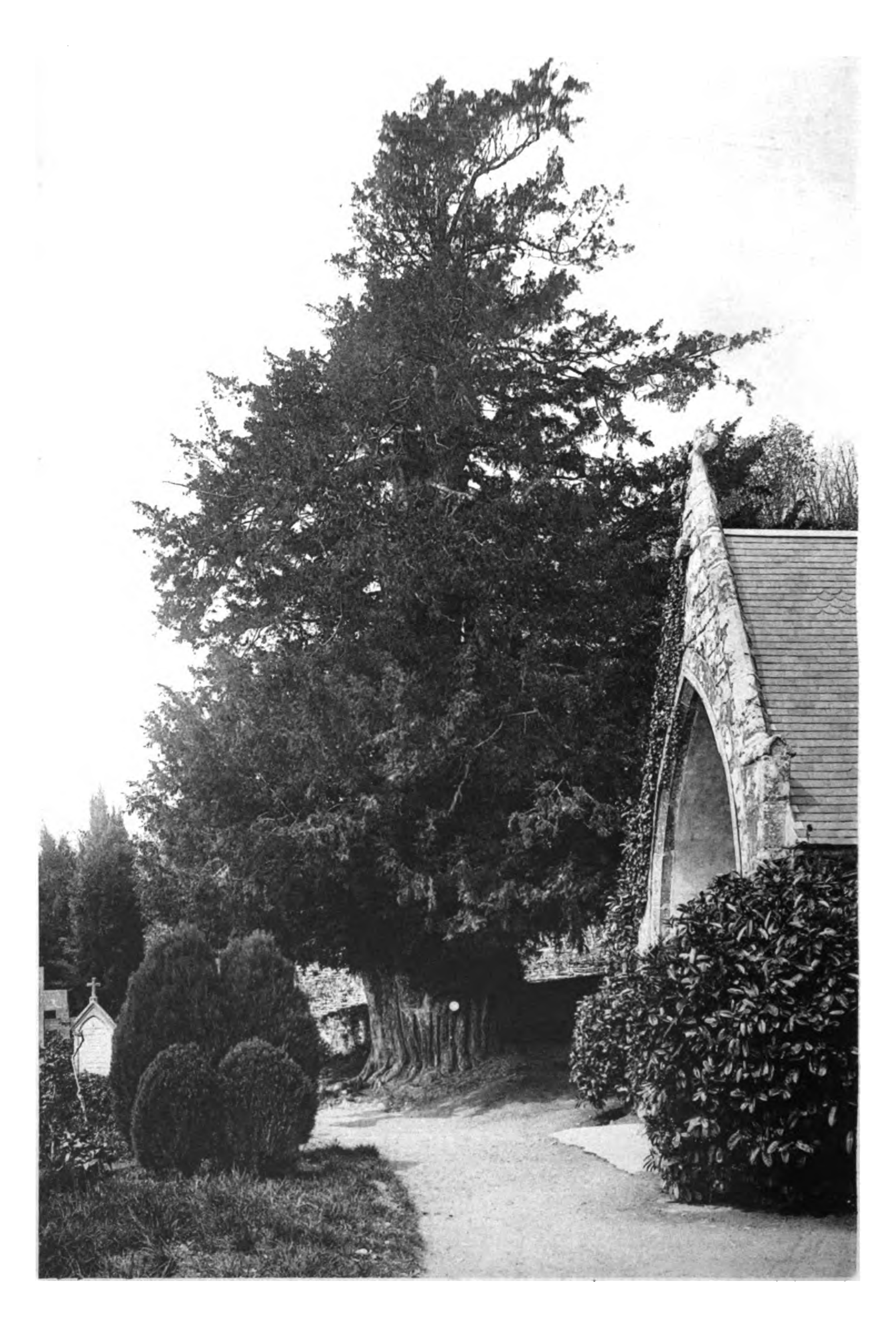
2 m. 60, l'accumulation successive des couches concentriques de ces arbres a exigé un laps de temps de 450 années! Maintenant, si on tient compte (et on doit le faire) du temps d'arrêt, ou, pour mieux dire, d'équilibre qui existe entre l'époque où l'arbre ne croît plus et le moment où, pour lui, va sonner l'heure de la décrépitude; que l'on fixe ce moment de sa vie à la moitié du temps consacré à la croissance, c'est-à-dire 225 ans pour le cas dont il s'agit, ce qui donne 675 ans, et qu'à ce chiffre on ajoute encore les années appartenant à la phase de la sénilité, phase qui, à Castillon, a pu commencer au moins il y a un siècle, on pourra conclure de ce calcul que les Ifs du cimetière de Castillon sont âgés de 775 ans ». [Georges Villers. — Op. cit., p. 370].

Bibliographie :

Abbé Barette. — Op. cit., p. 208.

Georges Villers. — Op. cit., p. 370.

Pl. III.



L'If du cimetière de Saint-Jean-le-Thomas (Manche).

Photographié par l'auteur le 27 avril 1898.

III

L'IF DU CIMETIÈRE DE SAINT-JEAN-LE-THOMAS (Manche)

IF COMMUN (*TAXUS BACCATA* L.)

(Planche III)

Situation actuelle :

Cet If existe dans le cimetière de Saint-Jean-le-Thomas (Manche), village situé sur les bords de l'admirable baie du Mont-Saint-Michel, rectilignement à environ 12 kilomètres au Nord-Ouest d'Avranches (Manche) et à environ 13 kilomètres au Sud de Granville (Manche). Il s'élève près du porche latéral de l'église, à quatre mètres et demi de l'encoignure de l'extrémité de l'église opposée au chœur, et tout près du mur du cimetière. Ce porche est situé du côté droit de l'église, en regardant intérieurement le chœur de cette dernière.

Description faite avec les documents que j'ai recueillis sur nature, le 27 avril 1898 :

L'If du cimetière de Saint-Jean-le-Thomas, individu femelle, est encore plein de vigueur ; toutefois, des branches mortes annoncent que la décrépitude est commencée. La partie basilaire du tronc est peut-être pleine ; du moins on ne voit pas de trous s'avançant dans son intérieur. En revanche, la partie supérieure est partiellement creuse. La présence, dans les couches superficielles du tronc, de clous

et de petits trous, montre que l'on y apposait des affiches, ce qui, d'ailleurs, a été fait très-souvent et se fait encore sur les gros Ifs des cimetières.

La circonférence du tronc de cet If est de 6 m. 60 à un mètre du sol moyen, au disque blanc (voir, à l'égard du rôle de ce disque, le fasc. II, p. 117). Quant à la hauteur totale de l'arbre, elle est de 16 m. 10 environ.

Le tronc de cet If appartient à la forme typique, que j'ai décrite et représentée dans le fascicule III (p. 362 et fig. 1).

Pour les autres détails relatifs à la description de cet arbre, je renvoie à la planche ci-jointe.

Age actuel :

En me basant sur ma mensuration du tronc de l'If du cimetière de Saint-Jean-le-Thomas et sur les renseignements que j'ai donnés dans cet ouvrage (fasc. I, p. 211; fasc. II, p. 113, et fasc. III, p. 365), le calcul me conduit à 1032 années d'existence en 1898. Je crois donc pouvoir dire que cet arbre est âgé, actuellement, de 800 à 1200 ans environ.

Historique :

« L'If de Saint-Jean-le-Thomas a 7 m. 40 de tour. Il ne paraît pas creux et pourtant il est bien caduc ». [Mauduit. — Op. cit , p. 187].

Bibliographie :

Mauduit. — Op. cit., p. 187.

Pl. IV.



L'If du cimetière de Naftel (Manche).

Photographié par l'auteur le 24 avril 1898.

IV

L'IF DU CIMETIÈRE DE NAFTEL (Manche)

IF COMMUN (*TAXUS BACCATA* L.)

(Planche IV)

Situation actuelle :

Cet If se trouve dans le cimetière de Naftel (Manche), village situé à l'Ouest et, rectilignement, à environ 15 kilomètres de Mortain (Manche). Il s'élève à droite et légèrement en avant du portail de l'église, en le regardant de l'extérieur, et à 9 mètres de l'encoignure de ce portail.

Description faite avec les documents que j'ai recueillis sur nature, le 24 avril 1898 :

L'If du cimetière de Naftel, individu femelle, est encore vigoureux, mais assez décrépit, comme le montrent les branches mortes. Le tronc est creux. On pénètre dans son intérieur par une grande ouverture allant jusqu'au sol et bien visible à droite sur la planche ci-jointe, intérieur où un homme de taille élevée n'a pas à se courber pour s'y tenir debout. D'autres ouvertures mettent en communication la cavité du tronc avec le dehors. Dans cette cavité existent des branches particulières revêtues d'écorce, mais ne possédant aucune branchette, par suite pas de feuilles. Deux cadres en bois destinés à l'affichage sont fixés sur le tronc : l'un, que l'on voit nettement sur la planche ci-jointe, est recouvert d'un grillage; l'autre, non visible sur cette icône, est un vieux cadre qui avait le même emploi. En outre, de nom-

breux clous fixés dans les couches superficielles du tronc montrent qu'autrefois les affiches étaient apposées directement sur lui. Ce dernier mesure 5 m. 90 de circonférence à un mètre du sol moyen, au disque blanc (voir, au sujet du rôle de ce disque, le fasc. II, p. 117). La hauteur totale de l'arbre est d'environ 16 m. 10.

Le tronc de cet If appartient à la forme typique, que j'ai décrite et représentée dans le fascicule III (p. 362 et fig. 1).

Pour les autres détails concernant la description de cet arbre, je prie le lecteur de se reporter à la planche ci-jointe et à l'historique suivant.

Age actuel :

En me basant sur ma mensuration du tronc de l'If du cimetière de Naftel et sur les renseignements que j'ai donnés dans cet ouvrage (fasc. I, p. 211 ; fasc. II, p. 113, et fasc. III, p. 365), j'obtiens, pour cet arbre, 920 ans d'existence en 1898. Je crois donc pouvoir admettre que son âge actuel est d'environ 800 à 1000 ans.

Historique :

« If du cimetière de Naftel ;... tronc de 7 m. 70 de circonférence à la base, haut seulement de 2 m. 80 ; a subi, à une époque qu'il serait difficile de préciser, un élagage très-sévère. Avant cette mutilation, certaines branches devaient retomber jusqu'à terre ». [Charles Guérin. — *Notes sur quelques Arbres et Arbustes remarquables de la contrée* (op. cit.), p. 383].

Bibliographie :

Charles Guérin. — *Notes sur quelques Arbres et Arbustes remarquables de la contrée* (op. cit.), p. 383.



L'If du cimetière de Moulines (Manche)

V

L'IF DU CIMETIÈRE DE MOULINES (Manche)

IF COMMUN (*TAXUS BACCATA* L.)

(Planche V)

Situation actuelle :

Cet If se trouve dans une encoignure du cimetière de Moulines (Manche), village situé au Sud-Ouest et, rectilignement, à environ 13 kilomètres de Mortain (Manche). Il s'élève en avant et à droite du portail de l'église, en le regardant de l'extérieur, et à dix mètres de l'encoignure de ce portail.

Description faite avec les documents que j'ai recueillis sur nature, le 25 avril 1898 :

L'If du cimetière de Moulines, individu mâle, est encore très-vigoureux ; les branches mortes sont en petit nombre. Le tronc est peut-être légèrement creux ; toutefois on ne voit pas, à la périphérie, de cavités s'avançant dans son intérieur [1]. De nombreux petits trous indiquent que le tronc de cet arbre a longtemps joué le rôle de porte-affiches. Ce tronc mesure 5 m. 78 de circonférence à un mètre du sol moyen, au disque blanc (voir, au sujet de l'utilité de ce

(1) La bande verticale de couleur sombre qui, sur la planche ci-jointe, pourrait faire croire que le tronc est creux, a pour cause une différence de couleur de la périphérie du tronc.

disque, le fasc. II, p. 117). Quant à la hauteur totale de l'arbre, elle est de 15 m. 10 environ.

Le tronc de cet If appartient à la forme typique, que j'ai décrite et représentée dans le fascicule III (p. 362 et fig. 1).

On distingue sur la planche ci-jointe, dans la partie droite de l'arbre, une construction en bois de couleur noire : c'est un beffroi abritant deux cloches que l'on n'a pu mettre dans le clocher de l'église, en raison de sa précaire solidité. Ce beffroi, élevé en 1887, n'a point nécessité une mutilation partielle de l'arbre, que d'ailleurs — m'a-t-on dit — on n'aurait pas permise. La grosse branche de l'If s'étendant à droite fut coupée antérieurement à la construction du beffroi.

Pour les autres détails relatifs à la description de cet arbre, je renvoie à la planche ci-jointe.

Dans une autre encoignure du cimetière s'élève un If, intéressant, mais beaucoup moins gros que le précédent. La circonférence de son tronc à un mètre du sol moyen, que j'ai prise le 25 avril 1898, m'a donné 2 m. 99.

Age actuel :

En me basant sur ma mensuration du tronc du plus gros des Ifs en question et sur les renseignements que j'ai donnés dans cet ouvrage (fasc. I, p. 211; fasc. II, p. 113, et fasc. III, p. 365), j'obtiens, pour cet If, 901 années d'existence en 1898. Par suite, je crois pouvoir dire que son âge actuel est compris entre 800 et 1000 ans environ.

Pl. VI.



L'If de Colombières (Calvados).

Photographié par l'auteur le 29 juin 1898.

VI

L'IF DE COLOMBIÈRES (Calvados)

IF COMMUN (*TAXUS BACCATA* L.)

(Planche VI)

Situation actuelle :

Cet If existe dans l'ancien cimetière de Colombières (Calvados), village situé à l'Ouest et à environ 20 kilomètres, en ligne droite, de la ville de Bayeux (Calvados). Il s'élève sur un petit tertre, en avant et à droite du portail de l'église, en le regardant de l'extérieur, et à huit mètres et demi de l'encoignure de ce dernier.

Description faite avec les documents que j'ai recueillis sur nature, le 29 juin 1898 :

L'If de Colombières, individu femelle, est encore vigoureux, mais des branches mortes annoncent qu'il est entré dans la période de la décrépitude. En outre, plus de la moitié de son tronc fut détruite ; aussi, n'y ai-je point placé de disque blanc à un mètre du sol moyen, car une mensuration ultérieure de la partie restante de son tronc ne saurait permettre de calculer, avec une certaine exactitude, l'âge de ce patriarche. Dans l'intérieur du tronc, qui est en décomposition, se trouvent des paquets de longs filaments, accolés les uns aux autres et qui sont des racines adventives de l'arbre. Une chaîne en fer, que l'on eut l'intelligente précaution de mettre pour relier de grosses branches de l'If,

lui permet de mieux résister aux violents coups de vent, qui l'endommagèrent grandement.

D'après ce qu'il reste du tronc, j'estime que s'il était complet il aurait, à un mètre du sol moyen, une circonférence d'environ 5 à 6 mètres. Dans l'historique suivant, Georges Villers donne à ce tronc une circonférence de 8 m. 50, sans indiquer — ce qui est regrettable — à quelle hauteur fut prise cette mensuration. Je suis porté à croire qu'on l'a notée à moins d'un mètre. Quant à la hauteur totale de cet arbre, elle est de 13 m. 30 environ.

Le tronc de l'If de Colombières appartient à la forme typique, que j'ai décrite et représentée dans le fascicule III (p. 362 et fig. 1).

Pour les autres détails concernant la description de cet If, je renvoie le lecteur à la planche ci-jointe et à l'historique suivant.

Age actuel :

Je connais avec trop d'inexactitude la grosseur du tronc de cet arbre pour donner une estimation approximative de son âge.

Historique :

« Un des plus grands Ifs que nous connaissions dans notre arrondissement (de Bayeux) est assurément celui qui se trouve devant l'église de Colombières.

» Le tronc mesure 8 m. 50 de circonférence, l'étendue de ses branches donne une envergure de 14 mètres ; la tige de ce vétéran de la végétation est intacte et son aspect semble lui promettre encore de longues années de vie.

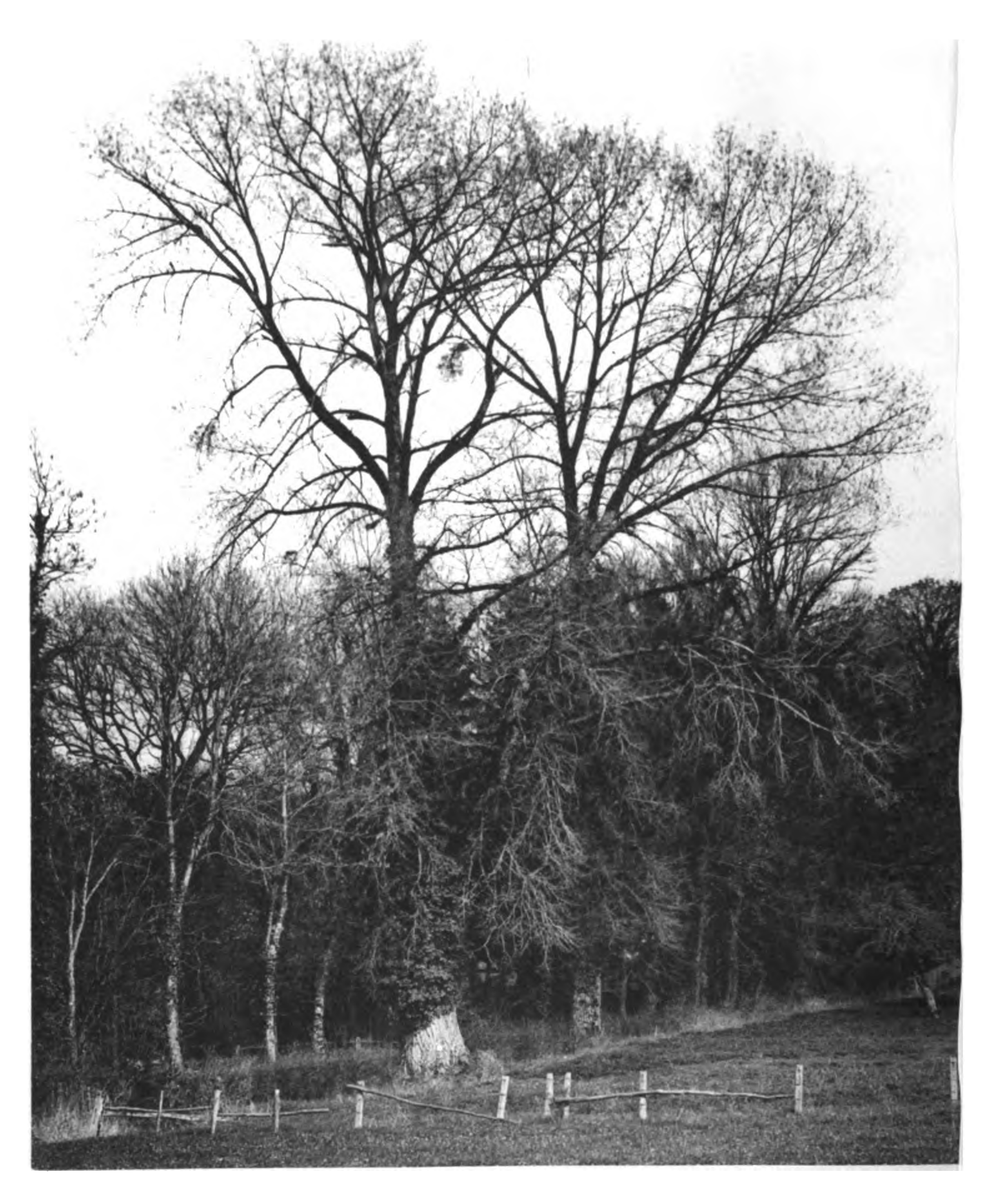
» Cet If, orienté suivant la règle constatée par M. de Caumont, se trouve aujourd'hui séparé du cimetière par suite de l'élargissement de la route. Lorsqu'on effectua l'agrandissement de cette voie départementale, l'arbre allait être sacrifié, mais les instances de Mgr Didiot, alors évêque de Bayeux,

le firent respecter et réussirent à faire comprendre que certains arbres, sur lesquels la nature a répandu ses faveurs, comportent un intérêt monumental aussi bien que certains édifices.

» Suivant la tradition, l'If de Colombières aurait plus de quatre siècles d'existence, ce que nous croyons sans difficulté ». [Georges Villers. — Op. cit., p. 368].

Bibliographie :

Georges Villers. — Op. cit., p. 368.



Le plus gros des Peupliers de Virginie du parc de Fontaineriant, à Sées (Orne).

Photographié par l'auteur le 21 avril 1898.

VII

LE PLUS GROS DES PEUPLIERS DE VIRGINIE DU PARC DE FONTAINERIANT, A SÉES (Orne).

PEUPLIER DE VIRGINIE (*POPULUS VIRGINIANA* Desf.)[1]

(Planche VII)

Situation actuelle :

Cet arbre fait partie du domaine de Fontaineriant, qui dépend de Sées (Orne) et se trouve au Sud-Ouest et, rectilignement, à environ trois kilomètres de la ville de Sées. Ce Peuplier de Virginie s'élève dans une haie séparant le parc d'avec les champs, en contre-bas de laquelle existe une petite pièce d'eau rectangulaire qui, par l'humidité qu'elle lui a donnée, favorisa grandement la croissance de l'arbre.

Description faite avec les documents que j'ai recueillis sur nature, le 21 avril 1898 :

Le plus gros des Peupliers de Virginie du parc de Fontaineriant est encore bien vigoureux, ses quelques branches mortes étant de faibles dimensions.

Le tronc se divise en trois maîtresses branches, dont

(1) Cette détermination m'a été obligeamment faite, à l'aide de rameaux, des dimensions et de la photographie que je lui avais envoyés, par M. L. Corbière, l'éminent auteur de la *Nouvelle Flore de Normandie*.

deux seulement sont visibles sur la planche ci-jointe. La partie inférieure de ces branches et la partie supérieure du tronc sont recouvertes de lierre. Il existe aux branches des excroissances de forme plus ou moins ovoïde et de taille différente. En outre, cet arbre porte des touffes de Gui commun (*Viscum album* L.).

La mensuration du tronc à un mètre du sol moyen, au disque blanc (voir, au sujet du rôle de ce disque, le fasc. II, p. 117), m'a donné une circonférence de 5 m. 90, dont il convient de déduire cinq centimètres environ, augmentation due aux rameaux de lierre. Quant à la hauteur totale de l'arbre, elle est d'environ 31 m. 80.

Pour les autres détails relatifs à la description de ce Peuplier, je prie le lecteur de se reporter à la planche ci-jointe.

On voit sur cette planche, à droite et à côté du Peuplier en question, un autre spécimen de la même espèce, notablement moins gros, mais néanmoins d'imposant aspect.

Age actuel :

Je suis porté à croire que le plus gros des Peupliers de Virginie du parc de Fontaineriant est âgé d'environ 100 à 200 ans.

Pl. VIII.



VIII

LE CHÊNE DU PARC DU BREUIL[1] A COURTOMER (Orne)

CHÊNE A GLANDS PÉDONCULÉS (*QUERCUS PEDUNCULATA* Ehrh.)

(Planche VIII)

Situation actuelle :

Ce Chêne s'élève isolément dans un herbage connu sous le nom de parc du Breuil[1] et dépendant de la commune de Courtomer (Orne). Il se trouve à plusieurs hectomètres en arrière du château de Courtomer, qui appartient, ainsi que l'herbage en question, à Mme la comtesse de Turenne. Le château de Courtomer est situé à l'Est et, en ligne droite, à environ 13 kilomètres de Sées (Orne).

Description faite avec les documents que j'ai recueillis sur nature, le 22 avril 1898 :

Le Chêne du parc du Breuil est encore bien vigoureux, mais des branches mortes annoncent sa décrépitude. Son tronc, qui présente des excroissances à la périphérie, n'est pas entièrement plein, et creuse est la grosse branche inféro-gauche. Des crochets en fer, enfoncés dans le tronc, durent servir à fixer des auges pour donner à manger à des animaux mis à l'herbage.

(1) M. le comte de Turenne m'a obligeamment fait savoir que ce nom devait être orthographié en deux mots.

Le tronc mesure 6 m. 92 de circonférence à un mètre du sol moyen, au disque blanc (voir, au sujet du rôle de ce disque, le fasc. II, p. 117). Ainsi qu'on peut s'en rendre compte aisément sur la planche ci-jointe, le tronc de l'arbre serait moins gros dans sa partie basilaire, s'il était de configuration normale. Quant à la hauteur totale de l'arbre, elle est de 21 m. 40 environ.

Pour les autres détails concernant la description de ce Chêne, je renvoie à la planche ci-jointe et à l'historique suivant.

Age actuel :

En me basant sur ma mensuration du tronc du Chêne du parc du Breuil, sur ses autres dimensions, son état de conservation, sur l'ambiance où il se trouve, et sur les renseignements que j'ai donnés dans cet ouvrage (fasc. I, p. 212, et fasc. III, p. 372 et 378), je pense que l'âge actuel du Chêne en question est compris entre 300 et 400 ans environ.

Historique :

Parmi les essences indigènes du parc de Courtomer, « deux Chênes seulement m'ont paru dignes d'être mentionnés. Le plus gros se trouve à une assez grande distance du château, dans un herbage appelé le parc Dubreuil. Ses racines sont visibles au ras de terre sur un pourtour de 14 mètres; le tronc creux à l'intérieur, chargé à l'extérieur de bosses et d'excroissances, a 6 m. 50 de circonférence à un mètre du sol, et 7 m. 50 de hauteur; il se divise en deux branches principales dont la plus grosse mesure 4 mètres de tour. La hauteur de cet arbre, qui a de six à sept siècles d'existence, est de 22 mètres. Sous-sol : callovien ». [A.-L. Letacq. — *Les Chênes du parc de Courtomer* (op. cit.), 1er sem. de 1895, p. 55].

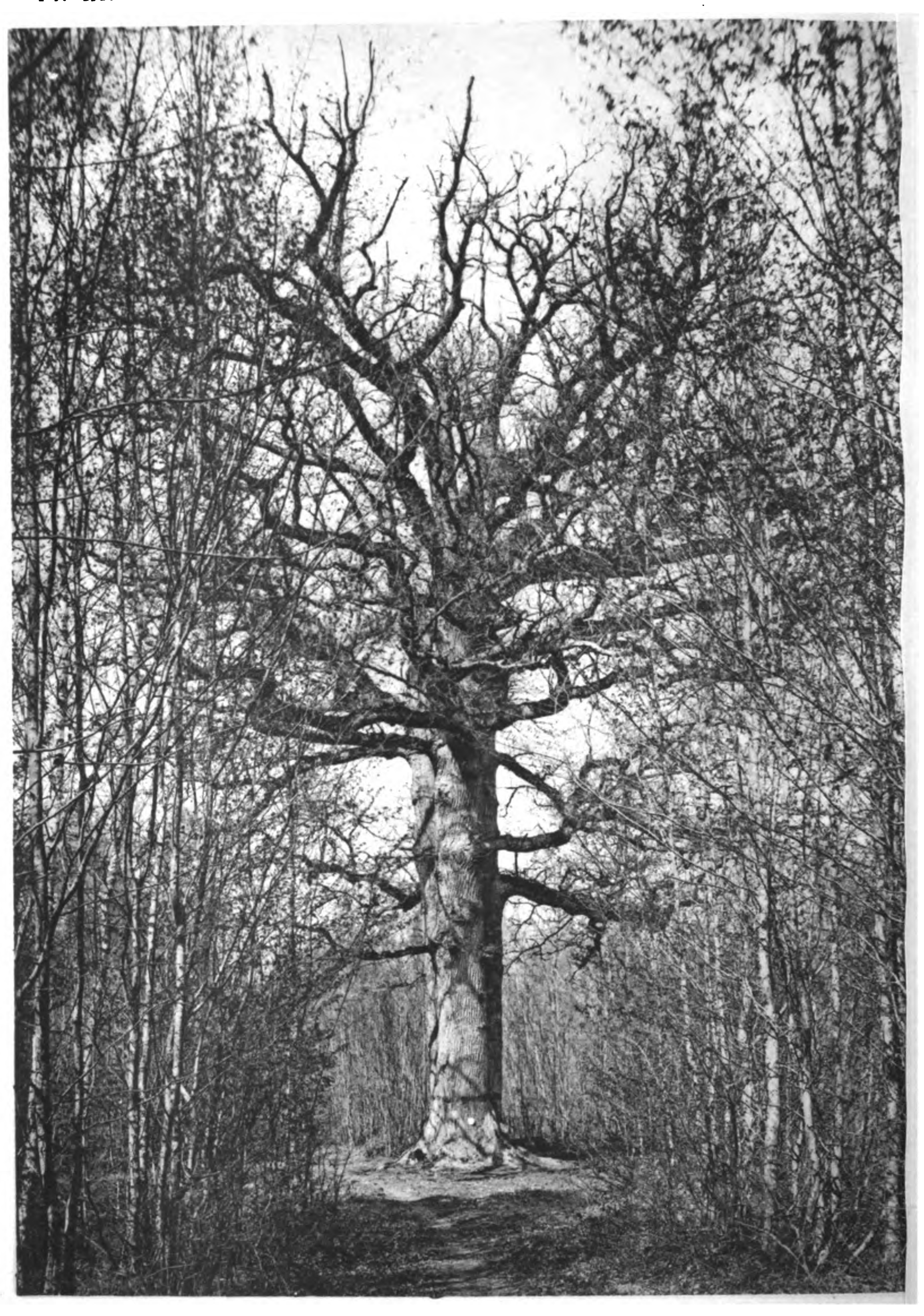
Le second des deux Chênes décrits par M. l'abbé A.-L. Letacq a été abattu.

Bibliographie :

A.-L. Letacq. — *Les Chênes du parc de Courtomer* (op. cit.), 1er sem. de 1895, p. 55.

250

Pl. IX.



Le Chêne-chandelier de la forêt de Conches (Eure).

Photographié par l'auteur le 10 avril 1894.

IX

LE CHÊNE-CHANDELIER DE LA FORÊT DE CONCHES (Eure)

CHÊNE A GLANDS PÉDONCULÉS (*QUERCUS PEDUNCULATA* Ehrh.)

(Planche IX)

Situation actuelle :

Le Chêne-chandelier de la forêt de Conches se trouve près de la route faisant communiquer la ville de Conches (Eure) avec La Neuve-Lyre (Eure), à droite et environ aux trois quarts de la distance, à partir de Conches. Il est situé sur la commune du Fidelaire (Eure), dans la coupe n° 17 de la section connue sous le nom de La Balivière, et au centre d'un espace circulaire pratiqué pour le dégager. On y accède par une ligne dont la longueur est d'environ 340 mètres entre l'arbre et le bord de la route en question. La partie de la forêt de Conches où existe ce Chêne appartient à M. Léon Olry-Rœderer, en son château de Lierru, à Sainte-Marguerite-de-l'Autel (Eure).

Description faite avec les documents que j'ai recueillis sur nature, le 10 avril 1894 :

Le Chêne-chandelier de la forêt de Conches est manifestement en pleine décrépitude. Son tronc, qui se divise en trois maîtresses branches, qu'un peu d'attention permet de voir sur la planche ci-jointe, m'a donné une circonférence de 6 m. 39 à un mètre du sol moyen, au disque blanc (voir,

relativement à l'usage de ce disque, le fasc. II, p. 117). Quant à la hauteur totale de l'arbre, elle est d'environ 26 m. 50. On voit, sur l'arbre, des noms, des prénoms et des initiales qu'y tracèrent des promeneurs.

Je demande au lecteur de se reporter à la planche ci-jointe pour les autres détails concernant la description de ce Chêne, qui doit son nom de Chandelier à ses trois branches maîtresses, pouvant être comparées aux trois branches d'un chandelier.

Age actuel :

En me basant sur ma mensuration du tronc du Chêne-chandelier de la forêt de Conches, sur ses autres dimensions, son état de conservation, l'ambiance où il se trouve, et sur les renseignements que j'ai indiqués dans cet ouvrage (fasc. I, p. 212, et fasc. III, p. 372 et 378), je crois pouvoir dire que l'âge actuel de ce Chêne est d'environ 300 à 500 ans.



Le Chêne de La Bourginière, à Saint-Georges-de-Rouelley (Manche).

X

LE CHÊNE DE LA BOURGINIÈRE, A SAINT-GEORGES-DE-ROUELLEY (Manche)

CHÊNE A GLANDS PÉDONCULÉS (*QUERCUS PEDUNCULATA* Ehrh.)

(Planche X)

Situation actuelle :

Ce Chêne est situé à Saint-Georges-de-Rouelley (Manche), sur la ferme des Ouvrouées (on dit, dans la campagne, Évrouées), et à une distance rectiligne d'environ 8 kilomètres à l'Ouest de Domfront (Orne) et d'à peu près 14 kilomètres à l'Est de Mortain (Manche). Il se trouve sur la ligne de séparation de deux champs.

La ferme des Ouvrouées est la propriété de M. Félix Moulin, à Mortain.

Description faite avec les documents que j'ai recueillis sur nature, le 13 avril 1894 :

Le Chêne de La Bourginière est encore très-vigoureux, mais quelques petites branches sont mortes. Le tronc, qui ne présente pas de cavités à sa périphérie, possède une circonférence de 5 m. 96 à un mètre cinquante du sol moyen (1), au disque blanc (voir, au sujet du rôle de ce disque, le

(1) Je n'ai pu prendre la mensuration de ce Chêne à un mètre du sol moyen, par suite de l'existence, contre l'arbre, d'une souche de hêtre.

fasc. II, p. 117). Quant à la hauteur totale de l'arbre, elle est de 28 m. 20 environ. Sur le tronc furent tracés des noms et des initiales.

Pour les autres détails concernant la description de ce Chêne, je renvoie à la planche ci-jointe et à l'historique suivant.

Age actuel :

En me basant sur ma mensuration du tronc du Chêne de La Bourginière, sur ses autres dimensions, son état de conservation, l'ambiance où il se trouve, et sur les renseignements que j'ai donnés dans cet ouvrage (fasc. I, p. 212, et fasc. III, p. 372 et 378), je pense que son âge actuel est compris entre 200 et 300 ans environ.

Historique :

« Ce beau Chêne, l'un des arbres les plus remarquables des environs de Domfront (Orne), se trouve à la limite du département de l'Orne, sur la commune de Saint-Georges-de-Rouellé (Manche), distant d'un kilomètre à peu près de la Fosse-Artour, dans une région très-pittoresque qui attire de loin les curieux et les touristes. Le tronc, encore très-sain, mesure 5 m. 90 de circonférence à un mètre du sol, 7 mètres de hauteur, et se divise en cinq grosses branches qui, avec leurs ramifications, recouvrent une superficie de près de 400 mètres carrés. Le Chêne des Éverrouets domine tous les arbres de son voisinage par sa haute taille, qui atteint 34 à 35 mètres et se distingue facilement du sommet des collines de la Fosse-Artour par le dôme majestueux et la grande envergure de son branchage. Son âge est de 2 à 300 ans. Sous-sol : grès armoricain [1] ». [A.-L. LETACQ. —

(1) « J'ai visité le Chêne des Éverrouets lors d'une excursion botanique à la Fosse-Artour, faite, le 27 septembre 1895, avec M. Chevalier, étudiant à Caen ».

Le Chêne des Éverrouets (op. cit.), 2e sem. de 1895, p. 117].

M. Hippolyte Sauvage, historien de valeur, m'a obligeamment écrit qu'un des propriétaires de ce Chêne, M. Siméon-Jacques-Henri Bonnesœur-Bourginière, membre de la Convention nationale, avait donné, en 1794, un dîner de cent vingt couverts sous son feuillage.

Bibliographie :

A.-L. Letacq. — *Le Chêne des Éverrouets* (op. cit.), 2e sem. de 1895, p. 117.

25

256



XI

LE CHÊNE « LE PÈRE ÉTERNEL » D'HALEINE (Orne)

Appelé aussi LE PÈRE ÉTERNEL DES CORVÉES

CHÊNE A GLANDS PÉDONCULÉS (*QUERCUS PEDUNCULATA* Ehrh.)

(Planche XI)

Situation actuelle :

Ce Chêne existe dans la commune d'Haleine, sur la ferme des Corvées et dans la prairie connue sous le nom de champ du Maçon. Il se trouve entre le château de Chantepie (commune de Thubœuf, Mayenne) et le village de Tessé-Froulay (Orne), à environ 330 mètres du bord de la route passant par Couterne (Orne) et Haleine, à droite en se dirigeant sur ce dernier village. Cet arbre est situé au Sud-Est et, rectilignement, à environ 17 kilomètres de Domfront (Orne); il s'élève sur le bord d'un fossé, entre deux prairies dont l'une est en pente et dont l'autre, en contrebas, est marécageuse.

Le Chêne éternel d'Haleine et le château de Chantepie appartiennent à M. le comte de Malterre.

Description faite avec les documents que j'ai recueillis sur nature, le 13 avril 1897 :

Le Chêne éternel d'Haleine est encore bien vigoureux, ses branches mortes étant de faibles dimensions et en petit nombre. La circonférence du tronc est de 5 m. 92 à un mètre du sol moyen, au disque blanc (voir, à l'égard du

rôle de ce disque, le fasc. II, p. 117). Quant à la hauteur totale de l'arbre, elle est de 25 m. 10 environ.

Pour les autres détails concernant la description de ce Chêne, je prie le lecteur de se reporter à la planche ci-jointe et à l'historique suivant.

Age actuel :

En me basant sur ma mensuration du tronc de ce Chêne, sur ses autres dimensions, son état de conservation, l'ambiance où il se trouve, et sur les renseignements que j'ai donnés dans cet ouvrage (fasc. I, p. 212, et fasc. III, p. 372 et 378), je pense que son âge actuel est d'environ 200 à 300 ans.

Historique :

« M. Lory, instituteur à Couterne (Orne), m'a signalé, sur la propriété de M. le marquis de Malterre, près Couterne, un magnifique Chêne de 4 m. 80 de tour et de 28 mètres de haut, et, sur la ferme des Corvées, commune de Tessé-Froulai (limitrophe de l'Orne), appartenant au même propriétaire, un autre Chêne de 4 m. 40 de circonférence, sur 26 de hauteur ». [Léon de La Sicotière. — Op. cit., p. 282 ; tiré à part, p. 63].

« Le Chêne éternel, le plus bel arbre des environs de Bagnoles-de-l'Orne, est situé sur la commune d'Haleine, à peu de distance du village de Tessé-Froulay (Orne), dans la haie d'une propriété qui appartient à M. le marquis de Malterre. Il a 6 mètres de tour à un mètre du sol, sur 28 mètres de hauteur ; le tronc se divise, à 4 m. 25 du sol, en neuf branches dont la plus grosse atteint 2 m. 50 de circonférence. Son branchage a 31 mètres de diamètre dans sa plus grande largeur, car deux arbres plantés dans la haie, à droite et à gauche, l'empêchent de s'étendre dans tous les sens, et il ne mesure plus alors que 20 mètres ; la surface recouverte est

d'environ 5 ares (1). L'âge du Chêne d'Haleine peut être évalué à 550 ans ». [A.-L. LETACQ. — *Le Chêne éternel d'Haleine* (*Quercus pedunculata* L. (2)) (op. cit.), 1er sem. de 1894, p. 59].

Bibliographie :

Léon DE LA SICOTIÈRE. — Op. cit., p. 282 ; tiré à part, p. 63.

A.-L. LETACQ. — *Le Chêne éternel d'Haleine* (*Quercus pedunculata* L. (2)) (op. cit.), 1er sem. de 1894, p. 59.

(1) Et non d'environ 21 ares, méprise rectifiée par l'auteur dans ses *Curiosités végétales du département de l'Orne* (op. cit., 2e sem. de 1894, p. 73).

(2) Le *Quercus pedunculata* est d'Ehrhart et non de Linné.

260

Pl. XII.



XII

LE CHÊNE DE RAVETON, A MONTABARD (Orne)

Appelé aussi LE CHÊNE DES CLOUIS

CHÊNE A GLANDS PÉDONCULÉS (*QUERCUS PEDUNCULATA* Ehrh.)

(Planche XII)

Situation actuelle :

Ce Chêne existe à Montabard (Orne), dans l'herbage des Clouis du domaine de Raveton. Il se trouve en arrière et à moins de trois hectomètres du château de Raveton, qui est distant, en ligne droite, d'environ 9 kilomètres au Nord d'Argentan (Orne) et d'à peu près 12 kilomètres au Sud-Est de Falaise (Calvados).

Le domaine de Raveton appartient à M. Léon de Laval.

Description faite avec les documents que j'ai recueillis sur nature, le 20 avril 1897 :

Le Chêne de Raveton est encore en pleine vigueur; les quelques petites branches mortes qu'il possède n'ont pas d'importance. On a eu le soin de goudronner la section de branches coupées, afin d'empêcher que l'eau ne pénètre dans l'arbre. Son tronc, qui ne présente pas de cavités à sa périphérie, mesure 5 m. 86 de circonférence à un mètre du sol moyen, au disque blanc (voir, au sujet du rôle de ce disque, le fasc. II, p. 117). La hauteur totale de l'arbre est de 24 m. 90 environ.

Pour les autres détails concernant sa description, je prie

le lecteur de se reporter à la planche ci-jointe et à l'historique suivant.

Age actuel :

En me basant sur ma mensuration du tronc du Chêne de Raveton, sur ses autres dimensions, son état de conservation, l'ambiance où il se trouve, et sur les renseignements que j'ai donnés dans cet ouvrage (fasc. I, p. 212, et fasc. III, p. 372 et 378), je crois pouvoir dire que ce Chêne est âgé de 200 à 300 ans environ.

Le propriétaire du Chêne de Raveton, M. Léon de Laval, m'a écrit que, d'après ses calculs, ce Chêne doit avoir au moins 250 ans.

Historique :

Non loin d'un ruisseau, à 500 mètres à l'Est du château de Raveton, « le voyageur peut admirer à loisir le *Chêne géant de Raveton*. Cet arbre gigantesque est certainement l'un des plus gros que l'on connaisse, non-seulement dans la Normandie, mais dans la France entière[1]. Près de la racine, il mesure 9 mètres de circonférence, et, trois pieds et demi plus haut, son contour est de 6 m. 50. Cette grosseur reste uniforme jusqu'aux branches, dont les premières sont à plus de 6 mètres au-dessus du sol ; ces branches sont énormes, nombreuses, et la moindre ne ressemble pas mal à un Chêne ayant un à deux siècles d'existence ; elles sont un peu courbées et néanmoins assez longues pour recouvrir un espace circulaire de cent pieds de diamètre. Le tronc de l'arbre est très-sain, ainsi que les branches ; aussi a-t-il tenté beaucoup d'acheteurs qui en ont offert des prix fort élevés. Il est même venu des constructeurs de navires du Havre pour l'acheter, attendu que ces constructeurs trouvaient là, pour les carènes, des pièces dont la courbure était

(1) Ce renseignement est fort exagéré.

parfaitement convenable. Sur le bord de la voie romaine qui va de Montabard à Bierre, dans l'herbage où se trouve le Chêne géant de Raveton, on aperçoit encore quelques beaux arbres, tels qu'un Tilleul dont le contour est de 4 m. 60 à quatre pieds au-dessus du sol, un Hêtre et deux autres Chênes dont la circonférence varie entre 3 m. 50 et 4 m. 50 ». [Eugène Vimont. — *Variétés : Montabard, Néci et Brieux* (op. cit.), p. 322].

Légende :

M. Léon de Laval m'a obligeamment fait part de la légende suivante concernant le Chêne de Raveton :

« Le Tombeau du Marquis. — Un Montecler aurait, pour une cause futile, été tué en duel par son cousin Guy de Laval, et il aurait été préalablement convenu que le survivant enterrerait sa victime sous l'arbre. Tous les ans, à la même époque, des fantômes croisent des épées de feu, et le tout s'évanouit à l'apparition d'une dame blanche semant une jonchée de fleurs de son giron ».

Bibliographie :

Eugène Vimont. — *Variétés : Montabard, Néci et Brieux* (op. cit.), p. 322.

Pl. XIII.



Le Chêne au Muet de la ferme de La Motte, à Athis (Orne).

Photographié par l'auteur le 18 avril 1897.

XIII

LE CHÊNE AU MUET DE LA FERME DE LA MOTTE, A ATHIS (Orne)

CHÊNE A GLANDS PÉDONCULÉS (*QUERCUS PEDUNCULATA* Ehrh.)

(Planche XIII)

Situation actuelle :

Ce Chêne existe dans la cour de la ferme de La Motte, à Athis-de-l'Orne. Il est distant, rectilignement, d'environ huit kilomètres au Nord-Est de Flers (Orne) et d'à peu près neuf kilomètres au Sud-Est de Condé-sur-Noireau (Calvados).

La ferme de La Motte appartient à Mme Velay, propriétaire du château de La Poupelière, à Sainte-Honorine-la-Chardonne (Orne).

Description faite avec les documents que j'ai recueillis sur nature, le 18 avril 1897 :

Le Chêne au Muet possède encore de la vigueur, mais le tronc entièrement creux et des branches mortes font voir qu'il est en pleine décrépitude.

Le tronc, que la forme anomale de sa partie basilaire m'a empêché de mesurer à un mètre du sol, présente une circonférence de 5 m. 63 à deux mètres du sol moyen, au disque blanc (voir, au sujet du rôle de ce disque, le fasc. II, p. 117). Ce tronc est crevassé; lorsqu'on y a pénétré, on voit le ciel par l'extrémité supérieure et on a la sensation d'être dans une cheminée. On voit aussi, dans l'intérieur

21

du tronc, à une hauteur d'environ deux mètres, un morceau de chêne équarri et subpointu, qui, très-vraisemblablement, était jadis un des points de fixation de quelque clôture. A l'extérieur du tronc, la place où l'on avait fixé ce morceau de chêne a été recouverte par l'écorce et n'est plus indiquée que par une faible gibbosité. Quant à la hauteur totale de l'arbre, elle est d'environ 20 m. 80.

Pour les autres détails concernant la description de ce Chêne, je renvoie à la planche ci-jointe et à l'historique suivant.

Age actuel :

En me basant sur ma mensuration du tronc du Chêne au Muet, sur ses autres dimensions, son état de conservation, l'ambiance où il se trouve, et sur les renseignements que j'ai donnés dans cet ouvrage (fasc. I, p. 212, et fasc. III, p. 372 et 378), je pense que ce Chêne est âgé actuellement d'environ 300 à 500 ans.

Historique :

« Sur les bords verdoyants du faible et paisible cours d'eau le Lambron, qui sert de limite aux communes d'Athis et de Ronfeugeray, à un kilomètre seulement du bourg de ce nom et sur la droite du chemin vicinal qui conduit vers Athis, se trouve, à deux pas seulement du village assez important de la Bordée, le hameau de la Motte, composé de trois corps de fermes appartenant à divers propriétaires.

» C'est dans le verger ou plant de la principale de ces fermes, propriété de M. Hardy La Fosse, ancien conseiller général pour le canton d'Athis, que chacun peut admirer l'un des plus curieux types du règne végétal en France[1], qu'une tradition fidèle désigne dans le pays sous le nom de *Chêne au Muet*.

(1) Ce renseignement est très-exagéré.

» Ce patriarche de la nature, trop peu connu jusqu'ici, paraît appartenir, comme son frère d'Allouville (Seine-Inférieure), à la variété que les botanistes désignent sous le nom de *Quercus pedunculata*, à glands pédonculés. Il a 10 m. 20 de circonférence à la base et n'a pas moins de 1000 ans d'existence (1). Jusqu'à 1 m. 60 de terre, sa grosseur est presque uniforme. A partir de ce point, elle diminue très-sensiblement. Cependant, à la hauteur d'une quinzaine de pieds, elle est encore d'environ 7 mètres ; au-delà et jusqu'au sommet, de nombreuses branches, remarquablement petites, mais garnies d'un feuillage très-vert dans la belle saison et portant annuellement des glands d'une grosseur et d'une longueur extraordinaires, dérobent presque entièrement aux regards son tronc vertical et uni.

» Creux dans toute sa hauteur, cet arbre vit néanmoins par son écorce, qui est très-épaisse et qui recouvre une surface d'aubier qui n'est pas moindre de 150 mètres. Chose vraiment curieuse. lorsqu'on est dans l'intérieur, on peut apercevoir facilement la clarté du ciel, comme on pourrait le faire, en quelque sorte, par le moyen d'une immense longue-vue.

» Cette cavité, qui va en se rétrécissant jusqu'au haut du Chêne, est suffisamment spacieuse à la base et permet à cinq ou six personnes d'y trouver un abri. L'on y entre par deux portes, véritables ouvertures naturelles, dont l'une est au Nord et l'autre au Sud. Elles ont une hauteur d'environ 2 mètres chacune ; celle du Nord, qui fait face au chemin d'exploitation de la ferme, est surtout très-bien formée, ce qui la rend accessible à tout le monde.

» La hauteur totale de ce doyen des Chênes de notre pays est d'environ 50 pieds, sur lesquels les dix premiers seulement sont dépourvus de branches.

» Il est facile de voir, à la disposition des lieux, qu'il abritait autrefois l'entrée du plant de la ferme. A cette épo-

(1) Ce renseignement est très-exagéré.

que, il devait être au bout d'une haie en terre qui a disparu, et le chemin d'exploitation passait alors en sens contraire de celui d'aujourd'hui, c'est-à-dire vers le Sud. La dernière fois que nous l'avons visité (15 août 1884), nous avons eu une preuve convaincante de ce que nous avançons, car nous avons, en effet, trouvé dans l'intérieur de l'arbre, à la hauteur de 7 à 8 pieds, non loin de la barrière actuelle du verger de la ferme, un fort morceau de chêne carré, parfaitement conservé, d'une longueur de 30 à 40 centimètres. Ce morceau remplissait une entaille horizontale de même forme, que recouvre à présent une couche d'aubier dont l'écorce a plus de 40 centimètres d'épaisseur. Cette pièce de bois, placée là par la main de l'homme, ne peut être que le support d'une barrière ou clôture qui a dû exister en cet endroit à une époque très-reculée.

» En présence de ce Chêne phénoménal, à la vue de ces racines nerveuses et puissantes dont la disposition, tout à fait originale, forme une dizaine de petites ouvertures irrégulièrement espacées ; en présence de ce tronc énorme, de cette sorte de colonne cylindro-conique enguirlandée de verdure, des profondes rides qui sillonnent une écorce blanchâtre et rugueuse, il est impossible de se défendre de cette émotion saisissante et respectueuse que l'on éprouve toujours à l'aspect d'un beau et bon vieillard dont le front, blanchi par les années, domine de toute sa hauteur les jeunes enfants qui l'entourent et le pressent de raconter avec détails quelque histoire du bon vieux temps.

» . . . .

» Si les proportions gigantesques et la décrépitude de cet arbre attestent de son ancienneté, le récit qui va suivre nous prouvera qu'il y a deux siècles il était déjà creux, et même suffisamment pour permettre à quelqu'un de s'y abriter. Il y a environ 500 ans, ce Chêne devait avoir une hauteur d'environ 80 pieds au moins, si l'on en juge par la grosseur malheureusement et disgracieusement interrompue de son extrémité aérienne. Ce fut apparemment à cette épo-

que de sa vie, ou un peu plus tôt, qu'il fut tronqué, soit par un ouragan, ou, si l'on en croit la tradition, par la foudre, qui l'avait déjà atteint plusieurs fois. C'est aussi à dater de ce moment qu'il commença à se creuser, tout en achevant de prendre les proportions qu'on lui connaît, et que la suppression ou perte de sa tige dut activer pendant les siècles suivants. Depuis 60 ans, personne ne l'a vu changer, et il faut espérer qu'il fera longtemps encore l'admiration des touristes. Il serait à désirer que l'heureux possesseur de ce Chêne prît des mesures pour le conserver précieusement en le faisant entourer d'une clôture quelconque.

» . . . . »

Un domestique que le sieur Mathieu Le Bailly de la Motte, personnage protestant, « avait eu pendant quelque temps à son service et qui avait quitté sa maison on ne sait pourquoi, connaissait non-seulement la position de fortune de son ancien maître, mais encore était très au courant des usages du logis. Cet homme comptait peu sur les moyens de défense des châtelains et avait résolu leur perte dans le but de s'enrichir. Il s'empressa donc d'accepter l'offrande d'une forte somme qu'un aventurier des environs lui offrit pour le guider en vue d'assassiner la famille Le Bailly. Tous deux, aidés de quelques complices, arrivèrent bientôt au château de la Motte, pendant les vêpres de Ronfeugeray, le 29 mars 1692.

» Ils commencèrent par tuer, sans être aperçus de personne, deux chiens de garde qui auraient pu certainement les déranger dans l'exécution de leur dessein. Bientôt ils frappèrent à la porte du château. Mathieu Le Bailly vint ouvrir, après avoir déplacé une forte solive carrée, arc-boutant la porte d'entrée à l'intérieur et qui s'enfonce encore aujourd'hui dans la muraille aux deux extrémités. Apercevant alors des gens en costume de voyage, le sire de la Motte leur souhaita la bienvenue, les prenant à pareille heure pour des étrangers égarés en cette contrée. Un des assassins s'avança et, pour toute réponse, déchargea à bout portant sur M. de la Motte un pistolet qui l'étendit raide mort.

» Un fils de la maison, Jean Le Bailly, jeune homme de dix-huit ans, s'avança incontinent au secours de son malheureux père ; mais voyant qu'il ne lui restait plus qu'à le venger et à se défendre lui-même, il se disposa à vendre chèrement sa vie. Il courut vers l'âtre du foyer, malgré les profondes blessures qu'il avait déjà reçues, monta sur un siège et essaya de décrocher une arme de fort calibre suspendue au manteau de la cheminée, mais les assassins qui le poursuivaient lui firent lâcher prise et l'achevèrent sans pitié..... Alors survint un autre fils de M. Le Bailly, enfant de douze ans. L'ancien domestique qui guidait les assassins du geste et de la voix, arrêta le bras de l'un d'eux en disant : « Inutile, cet enfant est muet. Ne craignez pas » ses révélations ». Dans le trouble, l'enfant parvint à s'échapper, et, pour se mettre à l'abri du danger de mort qui planait encore sur sa tête, il se réfugia dans le creux du Chêne voisin, qui, depuis cette époque, porte le nom de *Chêne au Muet* ». [Anatole Duval. — *Le Chêne de la Motte ou Chêne au Muet* (op. cit.), 3ᵉ bull., p. 96, et 4ᵉ bull., p. 134].

La plus grande partie de la citation qui précède est en dehors de mon sujet, mais j'ai dû la reproduire pour nettement expliquer ce nom de *Chêne au Muet*.

Si cette tradition n'est pas absolument exacte en tous points, elle est au moins partiellement véridique. En effet, M. Anatole Duval dit, dans son mémoire en question (4ᵉ bull., p. 136), avoir vu dans un cimetière abandonné, non loin de la maison de ferme la plus au centre du hameau de la Motte, les pierres tombales de Mathieu Le Bailly, sieur de la Motte, et de son fils Jean, pierres faisant savoir qu'ils furent assassinés en leur maison, le 29 mars 1692. J'ai moi-même examiné les deux pierres tombales en question, mais j'y ai lu la date du 19 mars 1691, et non celle du 29 mars 1692.

Bibliographie :

Anatole Duval. — *Le Chêne de la Motte ou Chêne au Muet* (op. cit.), 3ᵉ bull., p. 96, et 4ᵉ bull., p. 133.



Le Chêne porte gui de la ferme du Bois, à Isigny-le-Buat (Manche)



Touffe femelle de Gui commun fixée à un rameau du Chêne porte-gui de la ferme du Bois à Isigny-le-Buat (Manche).

(1/9e environ de la grandeur naturelle). *Photographiée par l'auteur le 1er juillet 1898.*

XIV

LE CHÊNE PORTE-GUI DE LA FERME DU BOIS, A ISIGNY-LE-BUAT (Manche)

CHÊNE A GLANDS PÉDONCULÉS (*QUERCUS PEDUNCULATA* Ehrh.)

(Planches XIV et XV)

Situation actuelle :

Ce Chêne est situé à Isigny-le-Buat ou Isigny-Pain-d'Avoine (Manche), sur la ferme du Bois, et croît isolément dans un herbage connu sous le nom de pré du Chêne. La ferme du Bois, qui appartient à M. Henri Foisil, conseiller général de la Manche et maire d'Isigny-le-Buat, se trouve à l'Ouest et, rectilignement, à environ 17 kilomètres de Mortain (Manche).

Description faite avec les documents que j'ai recueillis sur nature, le 24 avril 1898 :

Ce Chêne est encore bien vigoureux, mais des branches mortes annoncent sa décrépitude. Le tronc paraît être plein. Sa mensuration m'a donné 5 m. 37 de circonférence à un mètre du sol moyen, au disque blanc (voir, au sujet du rôle de ce disque, le fasc. II, p. 117). Quant à la hauteur totale de l'arbre, elle est de 17 m. 70 environ.

La principale curiosité de ce Chêne réside incontestablement dans les nombreuses touffes de Gui commun (*Viscum album* L.) qui se sont développées sur les branches et le tronc, et qui lui donnent un intérêt tout à fait exceptionnel.

Sur la planche ci-jointe, on en peut compter une quarantaine, dont plusieurs ont de grandes dimensions ; mais toutes ne sont pas visibles sur cette planche.

Pour les autres détails concernant la description de cet arbre, je renvoie à la planche en question et aux renseignements contenus dans ma note suivante sur les Chênes porte-gui de la Normandie.

La grande rareté du Gui de chêne m'a fait retourner, après la foliation, à la ferme du Bois, où, grâce à l'autorisation que m'en avait aimablement donnée M. Henri Foisil, propriétaire de ce Chêne, j'ai fait couper une petite branche portant une touffe de Gui, que j'ai photographiée sur place, afin d'obtenir une figure représentant, dans toute sa fraîcheur, un spécimen de ce parasitisme célèbre que je conserve précieusement. La planche ci-jointe est la reproduction photocollographique de cette icône qui, assurément, n'est point banale.

Age actuel :

En me basant sur ma mensuration du tronc du Chêne porte-gui de la ferme du Bois, sur ses autres dimensions, son état de conservation, l'ambiance où il se trouve, et sur les renseignements que j'ai donnés dans cet ouvrage (fasc. I, p. 212, et fasc. III, p. 372 et 378), je crois pouvoir dire que l'âge actuel de ce Chêne est d'environ 200 à 300 ans.

Historique et Bibliographie :

Voir, à cet égard, les renseignements publiés par Charles Guérin, et reproduits dans ma note sur les Chênes porte-gui de la Normandie (p. 284 et suiv.).

Iconographie :

Phototypogravure tirée à part et intitulée : « Chêne porte-gui d'Isigny-Paindaveine, d'après une photographie de

M. Constant Louvel ». — Je dois à l'obligeance de M. Sosthène Mauduit, conseiller général de la Manche et maire de Saint-Martin-des-Champs (Manche), la possession de cette phototypogravure.

Planche lithographiée contenant deux figures dessinées par L. Coutil, en 1897, et représentant, vu du côté Ouest et du côté Sud, le Chêne porte-gui en question. [Charles Guérin. — *Les Chênes porte-gui* (op. cit.), planche en regard de la page 25; tiré à part, planche en regard de la page 5].

LES CHÊNES PORTE-GUI DE LA NORMANDIE

Depuis des siècles, on discourt sur le Gui de chêne. La principale origine des multiples renseignements que l'on a publiés à l'égard de ce parasitisme célèbre est le passage dans lequel Pline le Naturaliste mentionne le rôle très-important du Gui de chêne dans les cérémonies druidiques. On a parlé si fréquemment du passage en question, que je crois intéressant de le reproduire dans les lignes suivantes :

« Je ne dois pas, dit Pline le Naturaliste (1), oublier ici ce qui fait l'admiration des Gaules. Les Druides, qui sont les prêtres et les philosophes des Gaulois, ne pensent pas qu'il y ait rien de plus sacré que le Gui et que l'arbre sur lequel il croît, pourvu que ce soit le Chêne roure (2). Aussi choisissent-ils, pour leurs sacrifices, des forêts de Roures, et ils ne sacrifient jamais sans avoir des feuilles de cet arbre... Quand donc ils trouvent du Gui sur un Roure, ce qui est extrêmement rare, ils le regardent comme un présent du ciel et comme une preuve que cet arbre est le choix spécial de la Divinité. C'est pourquoi ils cueillent le Gui avec une grande dévotion et avec de grandes cérémonies, et surtout ils choisissent pour cet acte le sixième jour de la lune, parce qu'alors cet astre est déjà dans la force de son ascendant, sans toutefois être parvenu à son moyen terme, qui

(1) *Histoire naturelle de Pline, traduite en françois, avec le texte latin rétabli d'après les meilleures leçons manuscrites; accompagnée de notes critiques pour l'éclaircissement du texte et d'observations sur les connoissances des Anciens comparées avec les découvertes des Modernes*, t. V, Paris, Desaint, 1772, livre XVI, chapitre 44, p. 629.

(2) Il s'agit du Chêne rouvre (*Quercus robur* L.).

est un terme équivoque. Car il faut savoir que les Gaulois règlent par la lune le commencement de leurs mois, de leurs années et de leurs siècles, et que ceux-ci ne sont que de trente ans. Le nom dont ils appellent le Gui dans leur langue, signifie remède universel. Lorsque les choses nécessaires pour le sacrifice et le festin sacré sont prêtes sous le Chêne, ils y amènent deux taureaux blancs qui n'ont jamais été sous le joug, et que l'on attache alors par les cornes pour la première fois. Le prêtre, vêtu d'une robe blanche et armé d'une serpe d'or, monte sur l'arbre et coupe le Gui, qui est reçu en bas dans une casaque blanche. Ensuite ils immolent les victimes et prient Dieu de vouloir bien leur rendre utile et profitable le présent qu'il leur a fait. Ils croient que ce Gui donne la fécondité à tous les animaux stériles auxquels ils en font prendre, et que c'est un antidote contre toute sorte de poison, tant la superstition, le plus souvent, a d'empire sur l'esprit des peuples, pour leur faire respecter les choses les plus frivoles ! »

Ce récit de Pline le Naturaliste doit-il être considéré comme l'expression de la vérité, ou bien faut-il le reléguer parmi les multiples erreurs qui voisinent avec un grand nombre de documents exacts, dans l'œuvre colossale du fameux écrivain latin ? Je ne saurais le dire en aucune façon ; toutefois, il est très-probable que ce récit est partiellement véridique.

Il est intéressant de faire remarquer que, selon Pline le Naturaliste, le Gui était extrêmement rare, à cette époque, sur le Chêne rouvre dans les Gaules, c'est-à-dire sur le *Quercus robur* L., que l'on a divisé en deux espèces : le Chêne à glands pédonculés (*Quercus pedunculata* Ehrh.) et le Chêne à glands sessiles (*Quercus sessiliflora* Sm.).

D'une part, les déboisements considérables effectués en France depuis le commencement de l'ère chrétienne, rendirent les Chênes porte-gui plus rares encore ; mais, d'autre part, l'augmentation probable du nombre des oiseaux disséminateurs du Gui, par suite de l'augmentation de cette

plante parasite qui se développe abondamment sur des arbres n'existant pas alors dans notre pays, a pu faire diminuer un peu la rareté des Chênes porte-gui, de telle sorte que ces derniers ne sont peut-être pas, actuellement, plus rares en France qu'ils ne l'étaient aux temps druidiques.

Le respect mystique que, paraît-il, nos ancêtres les Gaulois avaient pour les Chênes porte-gui, la pompe qui, dit-on, accompagnait la récolte du Gui sacré, le symbolisme de ces deux végétaux, ont frappé l'imagination ; aussi, le Gui de chêne fut-il popularisé par la légende, la poésie et les arts graphiques.

Que le Gui commun (*Viscum album* L.), lorsqu'il croissait sur le Chêne, fût — ce qui est très-probable — ou ne fût pas regardé comme sacré par les Gaulois ; que le Gui de chêne ait ou non joué un rôle capital dans la religion des Druides, il n'en est pas moins certain que la présence, accidentelle sur les Chênes, du *Viscum album* L., si commun sur certaines espèces d'arbres, est un fait très-intéressant à l'égard de la science, qui doit toujours veiller scrupuleusement à ce que l'imagination — si délectable ailleurs — ne vienne pas s'immiscer dans ses études. Je dois ajouter que le Gui de chêne est *incontestablement* de la même espèce que le Gui croissant sur beaucoup d'autres espèces dendrologiques.

Le Gui commun a été l'objet d'importants travaux dans lesquels il fut étudié à de multiples points de vue. Au nombre des mémoires les plus intéressants qui lui ont été consacrés, se trouvent les publications de M. Charles Guérin, auquel on doit, relativement à cette Loranthacée parasite, un grand nombre d'observations et d'expériences qu'il poursuit toujours infatigablement. Les mémoires en question de ce sagace observateur sont indiqués à la fin de cette note.

Étant donné que, par sa grosseur, le Chêne porte-gui d'Isigny-le-Buat, décrit et représenté ici, rentrait dans le

cadre de mon ouvrage sur les vieux arbres de la Normandie, j'ai pensé qu'il serait intéressant, à différents titres, de réunir tout ce que je pourrais connaître sur l'existence des Chênes porte-gui de la province normande, en soumettant les renseignements obtenus à une critique aussi minutieuse que cela me serait possible. Cette note contient le résultat de mes recherches à cet égard. J'ai tenu à n'y traiter aucune autre des multiples questions relatives au *Viscum album*. En effet, je serais sorti du sujet de mon étude botanico-historique sur les vieux arbres de la Normandie, et, de plus, je n'aurais pas eu à mentionner le résultat d'aucune étude personnelle sur ce curieux parasite.

Afin de rendre aussi complète que je le pouvais cette note sur les Chênes porte-gui de la Normandie, je me suis livré à de longues recherches bibliographiques, et j'ai écrit à un certain nombre de personnes pouvant me donner des renseignements sur la question. Les multiples réponses négatives qui m'ont été faites prouvent, une fois de plus, que le Gui de chêne est d'une grande rareté dans la province normande.

Cette note contient tous les renseignements dignes de foi que je connais sur l'existence des Chênes porte-gui en Normandie; ils sont donnés d'après la date de leur publication, mais j'ai réuni les travaux du même auteur, qui, eux aussi, sont indiqués suivant l'ordre chronologique.

Pour faciliter les recherches, j'ai groupé, par chaque département normand, le nom des localités où des Chênes porte-gui furent signalés d'une manière certaine ou douteuse, en indiquant ces localités d'après leur situation géographique, du Nord au Sud.

Enfin, je donne le titre de toutes les publications contenant, à ma connaissance, des renseignements de première main sur les Chênes porte-gui de la province normande, en les énumérant d'après l'ordre chronologique, sauf pour les travaux du même auteur, qui sont réunis, tout en étant mentionnés chronologiquement.

M. Charles Guérin, qui, pendant fort longtemps, a fait de captivantes observations biologiques sur le *Viscum album*, et possède une haute compétence dans les questions relatives à ce curieux parasite, a eu l'obligeance de revoir avec attention le manuscrit de cette note et de me communiquer des observations à son égard ; je l'en remercie chaleureusement.

Au double point de vue biologique et historique, la question des Chênes porte-gui est très-intéressante. De vastes enquêtes la concernant ont été faites en France et le sont actuellement. Certes, elles sont utiles, efficaces; mais il est indispensable que les renseignements ainsi obtenus soient sérieusement contrôlés par des personnes compétentes, afin d'éviter l'erreur dans l'indication des stations des Chênes porte-gui sur notre vieux sol gaulois, où le parasitisme du *Viscum album* sur des *Quercus* fut mis en doute, et même nié par de savants botanistes.

Historique :

Dans un exemplaire de son *Catalogue des Plantes qui croissent spontanément dans le département de l'Eure* (op. cit.), C.-G. Chesnon a consigné une grande quantité de renseignements manuscrits parmi lesquels se trouve le suivant, écrit par lui en regard de la page 16 de cet ouvrage :

« *Viscum album*. Récolté sur un Chêne à la Madeleine, bois de, avec les élèves de l'École normale, le 1er mai 1847 ».

Je ne saurais dire si Chesnon a désigné ainsi La Madeleine, hameau de la ville d'Évreux, ou une autre Madeleine du département de l'Eure; toutefois, il est plus probable qu'il a voulu parler de La Madeleine dépendant d'Évreux. Malheureusement, il n'a pas indiqué le nom du bois en question. — Il s'agit des élèves de l'École normale d'Évreux.

L'exemplaire en question de l'ouvrage de C.-G. Chesnon fait partie de la bibliothèque du savant et sympathique botaniste rouennais, M. Eugène Niel, qui a eu l'obligeance de me le prêter.

« *Viscum album* L. — Parasite sur le Poirier, le Pommier, le Peuplier, l'Aubépine, etc.; très-rarement sur le Chêne! » [L. HARDOUIN, F. RENOU et E. LE CLERC. — *Catalogue des Plantes vasculaires qui croissent spontanément dans le département du Calvados* (op. cit.), p. 208; tiré à part, p. 150]. « Le point de certitude (!), placé à la suite de l'indication d'une localité, signifie que la plante y a été recueillie et constatée par nous-mêmes ». [Op. cit., p. 169; tiré à part, p. IX]. — Il est regrettable que ces auteurs n'aient donné aucun renseignement particulier sur l'existence des Chênes porte-gui dans le Calvados.

M. Laisné (d'Avranches) dit « qu'il a rencontré, il y a quelques années, près d'Avranches (Manche), un Chêne presque entièrement couvert de Gui ». [LAISNÉ. — Op. cit., p. 349]. — Il est possible que ce Chêne soit celui de la ferme du Bois, à Isigny-le-Buat (Manche).

« Quelques écrivains ont agité depuis peu, dans la presse, la question de savoir si le Gui commun est un parasite du Chêne de nos forêts françaises. Le fait n'est indifférent ni pour les antiquaires ni pour les botanistes. Il était permis de douter que cette plante, si commune sur les Pommiers, les Peupliers, etc., fût celle que les Druides, à l'occasion de leurs cérémonies religieuses, allaient cueillir sur les Chênes, où elle est aujourd'hui d'une rareté surprenante. Quoi qu'il en soit, il a été fait à ce sujet, dans les forêts de la Sarthe, d'actives recherches restées infructueuses.

» Si la Loranthacée historique ne croît pas sur les Chênes de notre département, nous sommes parvenu, après de nombreuses sollicitations, à acquérir une forte présomption qu'elle se rencontre près de nous sur ceux de l'Orne. Il y a environ un mois, M. de la Vingtrie, chef du cabinet de M. le

Préfet, nous a remis obligeamment un rameau de Gui implanté sur une petite branche que, de concert avec notre savant confrère M. Manceau, nous avons reconnue pour provenir d'un Chêne. L'honorable donateur l'avait reçue cinq à six semaines auparavant de l'honnête facteur d'un marchand de bois, qui affirme l'avoir pris sur un Chêne de la commune de Courgeoût (Orne), près Mortagne; il est donc probable qu'on fera une trouvaille analogue aux environs de Mamers (Sarthe) et sur le territoire de notre belle forêt de Perseigne.

» Notre échantillon de l'Orne, qui nous est arrivé desséché, est dépourvu de baies et de fleurs... Il sera déposé au musée communal du Mans (Sarthe), afin d'y contribuer à éclaircir les doutes qui pourraient naître sur sa détermination ». [ANJUBAULT. — Op. cit., p. XCII].

« Lors de la dernière réunion des botanistes de France, tenue à Annecy (Haute-Savoie), en août 1866, la docte assemblée, prévenue de l'existence du Gui de chêne par mon savant et honorable ami, M. Manceau, secrétaire de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, s'étonna fort et déclara que ce Gui était inconnu pour elle. Cependant le fait était bien réel. Le Gui avait été trouvé l'année précédente aux environs de Mortagne (Orne), et, particularité étrange, l'honneur de la présentation de l'échantillon tomba à M. de la Vingtrie, le petit-fils de Bayard de la Vingtrie, le dernier lieutenant général civil et criminel à Bellême, dont la dramatique histoire est racontée en ce moment par l'*Écho de l'Orne*.

» Cet échantillon (1) est présentement aux mains de M. Anjubault, ancien bibliothécaire au Mans et l'un des membres les plus actifs de la Société des Sciences.

» Convié à faire des recherches dans le pays de Bellême,

(1) Cet exemplaire est celui dont font mention, dans ces pages, Anjubault et Léon de La Sicotière (p. 281 et 284).

qui fut l'un des sièges du druidisme, ces recherches ont été couronnées du plus heureux succès.

» Ce n'est pourtant pas la forêt de Bellême qui a eu le mérite de fournir le Gui en ce moment l'ornement de notre cabinet, mais bien le bois des Chaises, de la commune de Vaunoise (Orne), au canton de Bellême. Un Chêne de haute futaie le portait à son sommet. La talle, large comme un buisson, se composait de trois brins. L'un de ces brins a été conservé sur place par le donateur, qui a fait le sacrifice du reste en notre faveur avec une grâce parfaite.....

» Il était important que la portion de Gui qui nous était livrée fût bien authentique, qu'elle conservât son support pour qu'aucun doute ne fût permis, qu'on ne l'attribuât point au parasite de même nature enlevé aux Pommiers ou à un autre arbre. Notre Gui en expectative n'existait point sur une branche qui pût être coupée, mais sur le tronc du Chêne qui ne devait pas être mutilé, parce qu'il avait une valeur vénale. L'ouvrier, muni d'un outil de charpentier, cerna une portion de l'écorce de la grandeur de la main, et une portion du Gui bien garnie de son support put être détachée du Chêne.

» Notre joie fut grande du succès obtenu ; nous restâmes dans les transes jusqu'à ce que le bienheureux Gui fût entre nos mains, tant nous avions peur que le moyen de conviction, le support, ne fût détaché du Gui par la manœuvre de l'ouvrier et la difficulté de l'extraction.

» La portion de Gui que nous sommes en mesure de présenter aux botanistes a dû être réduite de moitié, tant elle était ample et gênante. Ce qui en reste est plus que suffisant pour l'examen. Et quant au support bien conservé, de la largeur de la main, il n'échappera à aucun œil exercé qu'il est bien Chêne et n'appartient point à aucune autre essence d'arbre. En font foi, la fibre dure, serrée, parallèle de l'intérieur, et l'épiderme rugueux du dehors. Le parasite sortant de l'écorce où il a pris naissance ressemble à un écusson. Sans doute une graine déposée par un oiseau se sera fixée

dans une fissure [1], y aura germé et pris son droit de domicile. Gui et écorce sont maintenant inséparables.

» Il était curieux de savoir si ce Gui de chêne avait été modifié dans son organisation par le milieu dont il retire sa subsistance, par la nature des gaz qui le jour, la nuit, s'exhalent de son entourage, par la plus grande activité de respiration, d'absorption, de décomposition qui s'accomplissent à la surface d'une forêt pendant la saison chaude, la saison de vie. L'épreuve était facile ; le Gui de pommier est commun sur les arbres de Bellême. Eh bien, un bouquet de Gui détaché d'un Pommier, élevé par conséquent avec des éléments différents, rapproché de notre Gui de chêne, ne présente aucun caractère différent ; et l'œil le plus exercé reconnaîtra que la similitude est complète. Le Gui de chêne n'est donc pas une variété à part comme on l'a prétendu ; il est Gui purement et simplement.

» Quant au troisième brin de Gui, lequel constituait à lui seul un bouquet fort respectable, il a dû être sacrifié ; l'ouvrier cramponné à l'arbre par le bras gauche, n'ayant pour agir que la main droite, n'a pu diriger son outil assez librement pour ménager cet autre brin, tout précieux qu'il fût. Sa cicatrice se voit sur le côté de l'écorce détachée et se distingue par une teinte jaune, un aspect gaufré très-caractéristique ». [Dr Jousset. — *Le Gui des Druides retrouvé à Bellême* (*Orne*) (op. cit.), tiré à part, p. 5].

« A propos de Chênes, nous pouvons constater que le

(1) « L'expression de « fissure » suppose une écorce crevassée, rugueuse et âgée de plusieurs années. Les expérimentateurs qui ont inoculé le Gui sur les écorces savent parfaitement que ce parasite ne s'implante que sur le jeune bois. Les écorces dont la partie extérieure est desséchée se comportent comme des corps inertes que les radicules du Gui ne peuvent traverser. Il importe d'ajouter que l'implantation peut se faire sur le tronc, mais à une époque où l'écorce de ce dernier est encore lisse et verte ». [Observation manuscrite qui me fut envoyée par M. Charles Guérin].

fameux Gui du chêne a été récemment découvert dans le département de l'Orne. Beaucoup de gens prétendaient l'y avoir rencontré, mais sans pouvoir rien préciser de satisfaisant..... C'est dans un taillis dépendant de la terre de la Grossinière, dans la commune de Courgeoût, qu'un bel échantillon du Gui du chêne a été trouvé dans l'été de 1866, par M. Godin. Il est déposé au Musée communal du Mans (Sarthe) [1] ». [Léon de La Sicotière. — Op. cit., p. 283; tiré à part, p. 64].

« Il n'est pas hors de propos de donner quelques renseignements sur un Chêne druidique, situé sur la ferme du Bois, à un demi-kilomètre environ de l'église d'Isigny-le-Buat (Manche). Ce Chêne porte des touffes de Gui tellement nombreuses que nous avons renoncé à les compter. M. de Brée, son propriétaire [2], tient à conserver ce spécimen très-rare en son genre, également intéressant pour l'archéologue et le naturaliste.

» ..... Ses dimensions, sans être colossales, ne sont pas ordinaires. Sa base, à la naissance des racines, nous a donné une circonférence de 5 m. 85, et, par suite, de 1 m. 86 de diamètre. Son tronc, relativement bas (6 m. 50 environ), ses énormes branches qui couvrent au loin le sol, tout indique qu'il s'est développé isolément et qu'aucun instrument d'élagage n'a modifié sa croissance.

» . . . .

» ..... Cet arbre est de l'espèce dite *à glands pédonculés*, la plus répandue dans le pays. Mais alors comment se fait-il que les autres Chênes qui l'entourent, et ils sont nombreux, soient complètement exempts de Gui? Un seul, qui paraît âgé de 40 à 45 ans, fait exception. Or, les cultiva-

(1) « *Chronique de l'Ouest* du 5 octobre 1866 ». [Article d'Anjubault (op. cit.)].

(2) Le propriétaire actuel est M. Henri Foisil, qui, lui aussi, tient beaucoup à ce Chêne porte-gui tout à fait remarquable. [H. G. de K.].

teurs d'Isigny-le-Buat, près desquels nous nous sommes renseigné, sont unanimes à croire qu'il provient d'un gland du vieux Chêne, son voisin, qui en produit encore actuellement quelques-uns, mais dont la cupule est d'une petitesse remarquable, ce qui leur donne une forme particulière bien tranchée ». [Charles Guérin. — *Un Chêne druidique* (op. cit.), p. 614].

« Chêne porte-gui de la ferme du Bois, commune d'Isigny-le-Buat..... Il y a quelques années, j'ai communiqué à un petit journal de Paris, sur cet arbre remarquable à plus d'un titre, une note de M. l'abbé Desroches, qui fut mal interprétée et d'après laquelle on donnait à entendre que le Chêne porte-gui de la ferme du Bois était un des plus vieux arbres de France. Or, dans mon opinion, il n'a pas encore deux siècles. C'est seulement, en effet, depuis une trentaine d'années, au dire des vieillards de la commune, qu'il est entré dans la période de la décrépitude. Le tronc paraît être encore sain.

» Le jeune Chêne porte-gui qui se trouvait à côté a été abattu il y a une quinzaine d'années ». [Charles Guérin. — *Notes sur quelques Arbres et Arbustes remarquables de la contrée* (op. cit.), p. 384].

« Les dimensions du Chêne porte-gui de la ferme du Bois, remarquable à plus d'un titre, ne sont pas ordinaires : sa base, à la naissance des racines, donne 6 mètres de circonférence ; son tronc, relativement bas, n'a que 6 m. 50 de hauteur, ce qui indique assez qu'il s'est développé isolément, et que pendant une longue suite d'années, comme plusieurs arbres célèbres, aucun instrument d'élagage n'a modifié sa croissance. Quant aux touffes de Gui qu'il porte, elles sont tellement nombreuses qu'il faut renoncer à les compter exactement, même en hiver. Sous ce rapport il est peut-être unique en France. Les deux Chênes porte-gui signalés aux environs de Brecey (Manche), dans ces derniers temps, à la Société d'Archéologie d'Avranches et de Mortain par un de

ses membres les plus actifs, M. A. Thébault, ne portent chacun qu'une seule touffe. Sur eux la présence du Gui peut être considérée comme adventice ; sur le vieux Chêne de la ferme du Bois elle semble être normale. Certaines touffes sont énormes et datent peut-être de plus d'un demi-siècle; d'autres, qui paraissent seulement âgées de sept à huit ans, ne peuvent facilement se distinguer qu'en montant dans l'arbre qui est, sans nul doute, particulièrement apte à la propagation du fameux parasite. Pourquoi? Mystère. C'est un Chêne à glands pédonculés, l'espèce de beaucoup la plus répandue dans le pays; seulement ses glands, dont la cupule est fort étroite, par leur forme allongée, selon la juste remarque de M. Le Héricher, rappellent une navette de tisserand.

» ..... Des malades atteints d'un mal terrible (le mal caduc) viennent encore de temps en temps, parfois d'assez loin, à la ferme du Bois dans l'espoir, que rien hélas ! ne justifie, d'y trouver leur guérison. Le Gui de chêne est, en effet, le *Viscum album*, le vulgaire Gui du pommier.

» . . . .

» En Basse-Normandie, autour de vergers où les touffes de Gui se comptent par centaines, j'ai souvent remarqué d'énormes Chênes plus que séculaires, mais aucun n'en portait trace. Comment expliquer que le vieux Chêne de la ferme du Bois soit actuellement unique en son genre dans sa contrée ? La ferme du Bois a possédé un autre Chêne porte-gui, un jeune arbre abattu il y a une quinzaine d'années, mais il provenait, assure-t-on, d'un gland du vieux druidique, dont il n'était séparé que de quelques pas.

» ..... D'anciennes traditions placent un Chêne porte-gui à Vezins, commune presque limitrophe d'Isigny-le-Buat, un autre à Saint-Nicolas-des-Bois, canton de Brecey (Manche). Je sais de bonne source que le Gui a été remarqué sur le Chêne à Hambye, canton de Gavray (Manche) ..... ». [Charles Guérin. — *Expériences sur la germination et l'implantation du Gui* (op. cit.), p. 275].

« Il est bien naturel de croire que le Gui de pommier s'implante facilement sur le Pommier, le Gui de poirier sur le Poirier, le Gui de chêne sur le Chêne, et d'admettre, *théorie séduisante*, qu'il finit par *s'adapter* sur ces arbres. C'est ce que j'ai essayé de vérifier avec des baies de Gui du vieux Chêne de la ferme du Bois, à Isigny-le-Buat (arrondissement de Mortain), dont j'ai donné les dimensions dans mon mémoire [*Expériences sur la germination et l'implantation du Gui* (op. cit.), p. 275]. Comme d'ailleurs les supports provenaient de glands du vieux Chêne lui-même, je me trouvais dans des conditions aussi favorables que possible. Or, sur plus de 200 poses, je n'ai pu obtenir qu'une seule implantation (1).

» Le Chêne de la ferme du Bois (il a fixé l'attention de l'*Association Normande*) porte des touffes de Gui tellement nombreuses qu'il est difficile de les compter exactement, même en hiver. Les baies de ces touffes sont assurément transportées par les grives sur les nombreux Chênes voisins, *qui sont de la même espèce*, et il reste unique en son genre dans la contrée. Il est pour moi une énigme.

» De fait le Gui ne s'est pas encore adapté sur le Chêne, où très-probablement il existait dès les temps dits préhistoriques, et, en Basse-Normandie, il est excessivement commun sur le Robinier faux-acacia, introduit en Europe en 1637 ». [Charles Guérin. — *Notes sur quelques particularités de l'histoire naturelle du Gui* (*Viscum album*) (op. cit.), p. 218; tiré à part, p. 38].

« Dans la Manche, d'anciennes traditions placent un Chêne porte-gui à Vezins, commune presque limitrophe d'Isigny-le-Buat, et un autre à Saint-Nicolas-des-Bois. En 1884, le

(1) « Cette implantation a été détruite accidentellement, mais elle aurait pu devenir définitive. La plumule s'était relevée et les deux premières feuilles s'étaient en partie dégagées de leur enveloppe ». [Renseignement manuscrit que m'a donné M. Charles Guérin].

Gui fut signalé sur le Chêne dans deux autres communes de ce département, à Hambye et à Brecey ». [Charles GUÉRIN. — *Les Chênes porte-gui* (op. cit.), p. 27; tiré à part, p. 5].

« CHÊNE PORTE-GUI DU MESNIL-THÉBAULT (MANCHE), LIEU DU CHAMP-RIMBAUD. — C'est un arbre peu vigoureux, âgé seulement de 40 à 50 ans, à glands pédonculés, comme « le vé» nérable et rarissime Chêne porte-gui de la ferme du Bois, » à Isigny-le-Buat (Manche) », dont M. Sosthène Mauduit a bien voulu offrir, en 1895, une héliogravure (1) aux membres de la Société d'Archéologie, de Littérature, Sciences et Arts d'Avranches et de Mortain. Il ne porte qu'une seule touffe, un individu femelle, mais dont les dimensions sortent complètement de l'ordinaire. Un rameau, que j'ai sous les yeux, mesure 1 m. 45 de longueur.

» Le jeune Chêne porte-gui du Champ-Rimbaud n'est pas seulement une curiosité botanique; il soulève une question de physiologie végétale qui a son importance.

» Les semis de Gui sur Chêne ont été essayés sans résultat au Muséum d'Histoire naturelle de Paris et par un certain nombre de botanistes expérimentateurs. Pourquoi ces insuccès? Il ne faut certainement pas les attribuer à la composition de la sève. On voit que sur le Chêne le Gui peut prendre des proportions étonnantes; j'ai des motifs de croire qu'il faut en rechercher la cause dans la texture des couches corticales superficielles. Si les observations microscopiques venaient à l'appui de cette hypothèse, l'écorce du Chêne pourrait être comparée à un sol très-fertile recouvert d'une mince couche de terre de mauvaise nature. Sur un tel sol, les radicules de bien des graines s'implanteraient très-difficilement; mais, lorsqu'elles auraient atteint la bonne terre, la végétation deviendrait normale et parfois luxuriante. On peut aussi supposer, avec une certaine vraisemblance, que certaines variétés de Chênes, actuellement devenues fort rares, étaient particulièrement aptes à la multiplication du

(1) Phototypogravure et non héliogravure.

Gui sacré, et que ces arbres, pour les Gaulois, étaient les arbres mystiques, les arbres saints par excellence ». [Charles GUÉRIN. — *Observations biologiques sur le Gui* (*Viscum album*) (op. cit.), p. 18].

M. Charles Guérin m'a écrit, en 1898, qu'on l'avait informé, quelques mois auparavant, qu'un jeune Chêne porte-gui avait été abattu, vers 1890, dans le domaine de La Bazoge (Manche) (arrondissement de Mortain). L'arbre ne portait qu'une touffe, qui était implantée sur le tronc dont le diamètre n'était que de cinq à six centimètres.

« Assez rarement sur les Chênes. Néanmoins, il nous a été signalé récemment dans ce genre de station sur un arbre de la forêt de Bellême (Orne), par M. le Dr Jousset, et M. Chesnon nous l'a indiqué, il y a peu de temps, dans la forêt d'Évreux (Eure) (1) ». [A. DE BRÉBISSON. — *Flore de la Normandie* (op. cit.), 4e édition, p. 143].

« Assez rarement sur les Chênes. Néanmoins, il a été rencontré dans ce genre de station sur des arbres de la forêt de Bellême (Orne), par le Dr Jousset; une touffe de Gui fut aussi découverte, en 1866, sur un Chêne, à Courgeoût (Orne)... M. Chesnon a signalé la présence du Gui de chêne dans la forêt d'Évreux (Eure)(1) ». [A. DE BRÉBISSON. — *Flore de la Normandie* (op. cit.), 5e édition, p. 174].

Le Chêne porte-gui « signalé à la Société d'Archéologie d'Avranches par M. Thébault, libraire, est situé à Brecey (Manche), au village de l'Adelaire, tout près de la route allant de Brecey à Bourigny, sur un champ appartenant à M. Duval. C'est à M. Ferdinand Vaugrente, messager de Brecey à Avranches, que nous devons la conservation de

(1) M. Lecointe, professeur à l'École normale d'Évreux, m'a écrit, en 1899, qu'il n'avait jamais pu constater la présence du Gui de chêne dans la forêt d'Évreux, bien que, depuis trente ans, il l'ait en tous sens parcourue, seul ou en compagnie de botanistes.

cette rareté, car, sans lui, la branche portant une touffe de Gui sur le Chêne en question serait tombée sous la hache de l'émondeur ». [THÉBAULT. — Notule sans titre (op. cit.), p. 307].

« Un nouveau Gui de chêne est signalé par M. Thébault, à Brecey (Manche) ». [THÉBAULT. — Notule sans titre (op. cit.), p. 22].

Non loin du château du Moncel, à Bailleul (Orne), « M. Désile, instituteur de Guêprei (Orne), a trouvé du *Gui de chêne*. Cette plante formait une petite touffe qu'il a emportée chez lui et qu'il possède encore ». [Eugène VIMONT. — *Variétés : Sévigny, Bailleul, le Vaudobin* (op. cit.), p. 272].

« Pour beaucoup de botanistes, le *Gui de chêne* est un mythe, une chose introuvable. Il paraît certain que nombre de savants en ont nié l'existence. Et pourtant il existe, car, à la suite d'articles publiés sur cet intéressant sujet, dans notre Bulletin mensuel de la Société scientifique Flammarion, à Argentan (Orne), quelques-uns de nos sociétaires ont fait de minutieuses recherches à travers nos grandes forêts de Chênes. L'un d'eux, M. Godet, instituteur à Bailleul (Orne), près Argentan, a été assez heureux pour découvrir, à la lisière d'un bois, un Chêne splendide qui en portait trois touffes. Deux seulement ont été enlevées : une qu'il m'a gracieusement offerte avec la branche qui l'avait nourrie, et une autre qu'il a gardée pour lui. Quant à la troisième, elle est encore sur l'arbre.

» La touffe que possède M. Godet est assez grosse ; elle a vécu sur une branche qui ne compte pas plus d'une vingtaine d'années. Celle que je conserve précieusement dans mon cabinet de travail, mesure environ 35 centimètres de longueur ; il n'y a qu'une tige principale qui se subdivise en deux autres, à 5 centimètres de la base ; chacune de ces deux tiges se subdivise encore en deux autres, à 4 centimètres de la première bifurcation, et ainsi de suite. De sorte

que le nombre des rameaux cylindriques articulés est de onze qui vont en diminuant de diamètre depuis la base jusqu'à l'extrémité. Si l'on admet que chaque année il s'est formé une articulation, le Gui serait âgé de onze ans.

» Le *Gui de chêne* me paraît plus jaune que celui de pommier; il est également plus maigre et semble pousser plus lentement, sans doute parce que les racines ont plus de mal à s'enfoncer sous l'écorce du Chêne que sous celle du Pommier. Les baies sont plus petites, les feuilles sont plus minces et moins longues que celles que l'on trouve sur les touffes qui ont poussé sur les autres arbres.

» Le Gui a été nourri sur un rameau de faible grosseur et à un décimètre d'une grosse branche du Chêne ; mais l'extrémité du rameau a séché, faute de sève pour la nourrir, à quelques centimètres au-dessus de la touffe.

» La découverte de M. Godet est précieuse pour la science, car elle établit d'une façon irréfutable l'existence de cette plante célèbre sur l'arbre préféré des Druides ». [Eugène Vimont. — *Le Gui de chêne* (op. cit.), dans le journal « La Nature », n° du 8 mars 1884, p. 230 ; et dans le Bulletin mensuel de la Société scientifique Flammarion, ann. 1884, p. 92].

« M. E. Louvel, instituteur-adjoint à Alençon, membre de la Société scientifique Flammarion, a découvert sur la commune de Forges (Orne), près Alençon, une touffe de Gui poussée sur une branche de Chêne. C'est là une importante découverte, et nous sommes très-heureux d'en pouvoir féliciter l'auteur ». [Anonyme. — *Gui de chêne* (op. cit.), p. 350].

« Le premier qui signala le Gui de chêne dans le département de l'Orne fut M. le Dr Jousset, de Bellême : une touffe avait été trouvée à Courgeoût en 1866, et, l'année suivante, on en constata de nouveau la présence au bois de Chaises (commune de Vaunoise). Ce fut donc d'abord à quelque distance du pays chartrain, l'un des principaux

centres du druidisme dans les Gaules, que l'on découvrit la plante si vénérée de nos ancêtres.

» Plus récemment, M. Delise, instituteur à Guêprei, et M. Godet, instituteur à Bailleul, ont observé le Gui de chêne aux environs d'Argentan. M. E. Louvel l'a trouvé aussi à Forges, près Alençon.

» Enfin, il y a quelques jours seulement, je l'ai vu dans une nouvelle localité, au hameau des Champs, à Saint-Aubin-de-Bonneval, sur la limite des départements de l'Orne et du Calvados. Deux Chênes[1] plantés dans une haie, à une petite distance l'un de l'autre, possèdent chacun une touffe de Gui : l'une mesure 40 centimètres de largeur environ ; l'autre, de moindre dimension, n'est formée que d'un très-petit nombre de rameaux ». [Abbé A.-L. Letacq. — *Note sur le Gui de chêne et sur quelques stations du Gui dans le département de l'Orne* (op. cit.), p. 172].

« En 1898, j'ai observé, en compagnie de plusieurs naturalistes alençonnais, le Gui sur un Chêne à Coulonges-sur-Sarthe (Orne). Le Chêne est situé dans un herbage, non loin de la route de Coulonges-sur-Sarthe au Mesle-sur-Sarthe, à deux kilomètres environ de cette dernière localité. La touffe de Gui, implantée sur une branche moyenne, paraissait mesurer 0 m. 30 à 0 m. 40 de largeur. Je l'avais signalée à un de nos horticulteurs d'Alençon, qui collectionne les arbres porte-gui de la région ; mais, quand nous y retournâmes au mois de février de 1899, le Chêne avait été émondé et ne portait plus de touffe de Gui ». [Communication manuscrite que m'a obligeamment envoyée M. l'abbé A.-L. Letacq].

« J'ai aperçu récemment plusieurs touffes de Gui sur un Chêne situé dans le bois du Mesnil (commune des Andelys) ». [Léon Coutil. — Op. cit., p. 75]. — Sur ma demande, M. Léon Coutil m'a obligeamment écrit que ce

(1) M. l'abbé A.-L. Letacq m'a fait savoir que ces deux Chênes étaient certainement des Chênes à glands pédonculés (*Quercus pedunculata* Ehrh.).

Chêne du bois en question se trouvait dans le haut de la vieille côte d'Étrépagny, à l'angle d'un sentier conduisant au hameau du Mesnil-Bellanguet (commune des Andelys). L'arbre qui, d'après M. Coutil, pouvait avoir de cinquante à soixante-dix ans, portait une ou deux touffes de Gui ; il fut abattu pendant l'hiver de 1896 à 1897.

« Maintes et maintes fois, j'ai rencontré le *Viscum album* sur des Pommiers et des Tilleuls, mais cinq fois seulement sur des Chênes. Voici le nom des stations :

» Forêt de Roumare (Seine-Inférieure), 2 fois.

» Chêne aux environs de Vibeuf (Seine-Inférieure).

» Bois de Grammont (Eure).

» Forêt de La Londe (Eure[1]) ». [Dr Ed. Spalikowski. — Op. cit., p. 6; tiré à part, p. 3].

Mon savant ami Edmond Spalikowski, auquel j'ai demandé, à l'égard de ces renseignements, les détails les plus précis qu'il pourrait me fournir, m'a informé :

1° Qu'il est absolument certain d'avoir vu du Gui sur deux Chênes de la forêt de Roumare, qui, autant que ses souvenirs lui permettent de le dire, étaient à une faible distance l'un de l'autre, près et au Sud du chemin de grande communication allant de Bapeaume (commune de Canteleu) à l'église de Montigny.

2° Qu'il ne peut pas être aussi affirmatif à l'égard du Chêne en question aux environs de Vibeuf, car, étant alors à ses débuts en histoire naturelle, il a pu se tromper.

3° Qu'il est certain d'avoir vu du Gui sur un Chêne du bois de Grammont, situé sur la commune de Saint-Aubin-sur-Gaillon (Eure). [Je n'ai pas trouvé l'indication de ce bois sur la carte de l'État-Major, ni sur la carte dressée par ordre du Ministre de l'Intérieur].

4° Enfin que, dans la forêt de La Londe, il n'a pas observé

(1) La forêt de La Londe est située dans le département de la Seine-Inférieure et non dans le département de l'Eure. [H. G. de K.].

le Gui sur le Chêne d'une manière assez distincte pour être affirmatif.

J'ai attentivement exploré la partie de la forêt de Roumare où M. Edmond Spalikowski m'avait dit avoir vu les deux Chênes porte-gui en question. De plus, M. Armand Sanson, savant et zélé inspecteur-adjoint des Forêts, à Rouen, eut l'obligeance de faire procéder à des recherches dans la partie de forêt dont il s'agit, et s'y est même rendu. Ces différentes recherches, faites avant que la foliation puisse être gênante, n'ont donné qu'un résultat négatif.

M. l'abbé A. Toussaint, botaniste savant et actif, m'a obligeamment écrit, en 1899, qu'autant que ses souvenirs sont fidèles, il vit, il y a une quinzaine d'années, du Gui de chêne dans la forêt de La Londe (Seine-Inférieure), entre la gare de La Londe et La Maison-Brûlée (commune de Saint-Ouen-de-Thouberville, Eure).

M. Lecointe, professeur à l'École normale d'Évreux (Eure), possède une grosse touffe de Gui implantée sur un rameau de Chêne, qui lui fut donnée par un de ses anciens élèves, M. C. Guincêtre, instituteur à La Madeleine-de-Nonancourt (Eure). J'ai vu, chez M. Lecointe, cette touffe qui est du sexe femelle. Par suite de l'absence de pédoncules et de feuilles au rameau où elle est implantée, je ne puis dire si le Chêne qui l'a nourrie appartenait au *Quercus pedunculata* Ehrh. ou au *Quercus sessiliflora* Sm.

Sur ma demande, M. Lecointe a eu l'obligeance de me procurer les détails suivants la concernant, détails que lui a fournis M. C. Guincêtre :

La touffe en question provient d'un Chêne abattu vers 1890 et qui se trouvait dans un petit bois de la commune de La Madeleine-de-Nonancourt, près de La Coudrelle, hameau de cette commune, et le long de l'ancienne route d'Évreux. Elle fut remise à M. Guincêtre par un nommé Alfred Garnier, qui était alors au nombre de ses élèves. M. Guincêtre n'a pas eu connaissance que du Gui de chêne ait été observé

depuis à La Madeleine-de-Nonancourt; MM. Garnier père et fils lui ont dit en avoir longuement cherché, mais en vain.

Par l'intermédiaire de M. Lecointe, j'ai appris également de M. C. Guincêtre que le Gui de chêne avait été vu, d'une manière certaine, par ses frères et plusieurs de ses camarades. Le Gui se trouvait dans la commune de Pullay (Eure) (canton de Verneuil-sur-Avre), sur deux Chênes, dans un bois qui porte le nom des Haies-le-Roi (on prononce, dans le pays, les Hâ-le-Rèy). L'un de ces deux Chênes était situé sur le chemin de Pullay à La Chabotière, à la lisière du bois et tout près du bourg de Pullay; l'autre Chêne existait près du hameau de Baillivienne, au bord de l'ancienne voie romaine, actuellement le chemin Perrey.

En 1899, M. Guincêtre eut l'obligeance de se rendre à Pullay, pour voir si les deux Chênes porte-gui en question existaient encore. Ces arbres ont été abattus il y a quelques années. Plusieurs des amis de M. Guincêtre lui confirmèrent leur existence et leur disparition.

M. Amand Goumas, instituteur à Marcilly-la-Campagne, a observé une touffe de Gui de chêne dans cette commune du canton de Nonancourt (Eure). J'ai tenu à faire le voyage pour l'examiner. Le 1er août 1899, M. Goumas eut l'obligeance de m'y conduire. L'arbre en question, qui se trouve au hameau du Souchet, dans un petit bois parmi d'autres Chênes, est situé au Nord-Est et, rectilignement, à environ 1200 mètres de l'église de Marcilly-la-Campagne. Ce Chêne ne porte qu'une touffe, d'une certaine grosseur, qui est fixée à un rameau petit et court, près du tronc et dans le tiers supérieur de l'arbre. Cette touffe est du sexe femelle, et ses feuilles ont une taille moindre que la taille ordinaire des feuilles du Gui commun que l'on trouve sur d'autres arbres, fait que j'attribue, au moins partiellement, à la petitesse du rameau où elle est implantée. Le tronc du Chêne dont il s'agit m'a donné, à un mètre du sol, une circonférence de 0 m. 89, et je suppose à l'arbre un âge

d'environ 50 à 70 ans. Je n'ai pas recueilli de pédoncule, qui m'eût fixé sur son espèce; toutefois, les feuilles nettement pétiolées du rameau que j'en ai pris peuvent faire croire que c'est un Chêne à glands sessiles (*Quercus sessiliflora* Sm.), mais je ne voudrais nullement l'affirmer. Il va sans dire que M. Goumas et moi n'avons emporté qu'un fragment de cette touffe, tenant absolument à conserver in situ ce rare spécimen de Gui de chêne.

Les renseignements historiques et biologiques contenus dans les pages qui précèdent montrent nettement que les Chênes porte-gui sont d'une grande rareté en Normandie, et que la plupart de ceux qui furent signalés dans cette province n'existent plus. Bien qu'il soit fort probable que la Normandie possède d'autres Chênes porte-gui dont l'existence m'est ignorée, on peut néanmoins affirmer que le parasitisme du *Viscum album* L. sur nos *Quercus* est un fait très-exceptionnel dans la province normande.

Beaucoup d'obscurités, malaisées à dissiper, enveloppent encore la biologie du Gui de chêne, car l'ensemencement expérimental de ce parasite, facilement couronné de succès sur un certain nombre d'arbres, ne réussit pour ainsi dire pas sur les *Quercus* indigènes. Il convient d'ajouter qu'en raison du grand intérêt biologique et historique du Gui de chêne, il est important de mentionner, avec précision et détails, tous les exemples bien constatés du Gui de chêne, et, le plus possible, d'empêcher qu'ils soient détruits.

OBSERVATION :

Dans ses *Légendes normandes recueillies dans l'Arrondissement de Mortain* (*Manche*), Hippolyte Sauvage termine ainsi la première de ces légendes, intitulée « La Chaire de Velléda » :

« Visiteur pieux et recueilli, j'ai souvent dirigé mes courses vers la chaire de Velléda. La Grande-Noë m'a vu gravir parfois ses sentiers ravinés, et j'ai vu le roc sur

lequel s'affaissa la prêtresse expirante. Tout y rappelle encore son souvenir, car un vieux chêne a remplacé celui qui fut planté sur sa tombe. Malgré son délabrement, ce dernier débris de la forêt antique subsiste toujours, et sur sa dernière branche, atteinte souvent par la foudre, j'ai cuéilli plusieurs fois quelques tiges de gui sacré ». (Op. cit., p. 15).

En raison du sujet et de la forme littéraire de cet ouvrage, on est conduit à penser que l'auteur cueillit seulement en imagination le gui dont il parle. Toutefois, Charles Guérin considéra ce récit comme étant réel et le mentionna, dans son mémoire sur *Les Chênes porte-gui* (op. cit., p. 27), au nombre des renseignements scientifiques concernant le Gui de chêne.

Pour être bien fixé sur ce point, je me suis adressé à l'auteur, M. Hippolyte Sauvage, qui eut l'obligeance de m'écrire une intéressante lettre contenant ce passage : « Le gui sacré, dont vous m'entretenez, n'existe que dans ma phraséologie enthousiaste; je ne l'ai jamais cueilli. La plume a couru sur mon papier, sans que j'y fisse autrement attention ».

LISTE DES STATIONS

où des Chênes porte-gui furent signalés en Normandie, d'une manière certaine ou douteuse, indiquées, dans chaque département, en allant du Nord au Sud.

Seine-Inférieure :

Aux environs de Vibeuf (arrondissement d'Yvetot). [Voir ci-devant, à la page 293, les renseignements donnés par le Dr Edmond Spalikowski].

Dans la forêt de Roumare, près de Rouen. [Voir ci-devant, à la page 293, les renseignements donnés par le Dr Edmond Spalikowski].

Dans la forêt de La Londe, près de Rouen. [Voir ci-devant, aux pages 293 et 294, les renseignements donnés par le Dr Edmond Spalikowski et l'abbé A. Toussaint].

Eure :

Dans le bois du Mesnil, aux Andelys. [Voir ci-devant, à la page 292, les renseignements donnés par Léon Coutil].

Dans le bois de Grammont, à Saint-Aubin-sur-Gaillon, près de Gaillon (Eure). [Voir ci-devant, à la page 293, les renseignements donnés par le Dr Edmond Spalikowski].

Dans la forêt d'Évreux. [Voir ci-devant, à la page 289, le renseignement donné par A. de Brébisson].

Dans un bois à La Madeleine (canton de ?). [Voir ci-devant, à la page 279, le renseignement donné par C.-G. Chesnon].

Dans un petit bois au hameau du Souchet, commune de Marcilly-la-Campagne, canton de Nonancourt. [Voir ci-devant, à la page 295, les renseignements que je donne].

Dans un petit bois de la commune de La Madeleine-de-Nonancourt (canton de Nonancourt), près de La Coudrelle, hameau de cette commune. (Voir ci-devant, à la page 294, les renseignements donnés par Lecointe et C. Guincêtre].

Dans un bois connu sous le nom des Haies-le-Roi, à Pullay (canton de Verneuil-sur-Avre). [Voir ci-devant, à la page 295, les renseignements donnés par C. Guincêtre].

Calvados :

Localité ? [Voir ci-devant, à la page 280, le renseignement donné par L. Hardouin, F. Renou et E. Le Clerc].

Orne :

Au hameau des Champs, à Saint-Aubin-de-Bonneval (canton de Vimoutiers). [Voir ci-devant, à la page 292, les renseignements donnés par l'abbé A.-L. Letacq].

A Bailleul, près d'Argentan (Orne). [Voir ci-devant, à la page 290, le renseignement donné par Eugène Vimont].

Aux environs d'Argentan. [Voir ci-devant, aux pages 290 et 292, les renseignements donnés par Eugène Vimont et l'abbé A.-L. Letacq].

Dans un herbage, à Coulonges-sur-Sarthe. [Voir ci-devant, à la page 292, les renseignements donnés par l'abbé A.-L. Letacq].

Dans un taillis dépendant de la terre de La Grossinière, à Courgeoût, près de Mortagne (Orne). [Voir ci-devant, aux pages 281, 284, 289 et 291, les renseignements donnés par Anjubault, le Dr Jousset, Léon de La Sicotière, A. de Brébisson et l'abbé A.-L. Letacq].

A Forges, près d'Alençon. [Voir ci-devant, aux pages 291 et 292, le renseignement donné par un auteur anonyme et l'abbé A.-L. Letacq].

Dans la forêt de Bellême. [Voir ci-devant, à la page 289, lignes 12 et 18, le renseignement donné par A. de Brébisson].

Dans le bois des Chaises, à Vaunoise, près de Bellême (Orne). [Voir ci-devant, aux pages 282 et 291, les renseignements donnés par le Dr Jousset et l'abbé A.-L. Letacq].

Manche :

A Hambye (arrondissement de Coutances). [Voir ci-devant, aux pages 286 et 288, les renseignements donnés par Charles Guérin].

A Saint-Nicolas-des-Bois (arrondissement d'Avranches). [Voir ci-devant, à la page 286, le renseignement donné par Charles Guérin].

A Brecey (arrondissement d'Avranches). [Voir ci-devant, aux pages 285, 288, 289 et 290, les renseignements donnés par Thébault et Charles Guérin].

Environs d'Avranches. [Voir ci-devant, à la page 280, le renseignement donné par Laisné].

A La Bazoge (arrondissement de Mortain). [Voir ci-devant, à la page 289, les renseignements donnés par Charles Guérin].

Au lieu dit : Le Champ-Rimbaud, au Mesnil-Thébault (arrondissement de Mortain). [Voir ci-devant, à la page 288, les renseignements donnés par Charles Guérin].

Sur la ferme du Bois, à Isigny-le-Buat ou Isigny-Pain-d'Avoine (arrondissement de Mortain). [Voir ci-devant ma description et mes planches (p. 271 et pl. XIV et XV), ainsi que les multiples renseignements donnés par Charles Guérin (p. 284 et suivantes].

A Vezins (arrondissement de Mortain). [Voir ci-devant, à la page 286, le renseignement donné par Charles Guérin].

Bibliographie :

C.-G. Chesnon. — *Catalogue des Plantes qui croissent spontanément dans le département de l'Eure* (*Statistique du département de l'Eure, publiée par la Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département, 3e partie, 1re section, Botanique*), Évreux, Louis Tavernier et Cie, 1846.

L. Hardouin, F. Renou et E. Le Clerc. — *Catalogue des Plantes vasculaires qui croissent spontanément dans le département du Calvados, distribuées d'après le Synopsis Floræ germanicæ et helveticæ* de J. Koch, 2e édit. Un vol. in-8°, Francfort-sur-le-Mein, 1843-44, dans les Mémoires de la Société linnéenne de Normandie, Caen, ann. 1843-1848, p. 167. — Tiré à part, Caen, A. Hardel, 1849 sur la couverture, et 1848 sur le grand titre, (format différent et pagination spéciale).

Laisné. — Notule sans titre dans le Bulletin de la Société botanique de France, Paris, t. V, séance du 25 juin 1858, p. 349.

Anjubault. — *Le Gui du chêne*, dans le journal : Chronique de l'Ouest, Le Mans (Sarthe), n° du 5 octobre 1866. [Je n'ai vu qu'une copie de cet article]. — Sous le même titre, Anjubault a publié un article plus étendu dans le Bulletin de la Société botanique de France, Paris, t. XIII, session extraordinaire à Annecy (Haute-Savoie), en août 1866, p. xcii.

Dr Jousset. — *Le Gui des Druides retrouvé à Bellême* (*Orne*), dans le journal : Écho de l'Orne, Mortagne, n° du 28 février 1867. — Tiré à part, Mortagne (Orne), Daupeley frères, mars 1867, (pagination spéciale). [Je n'ai vu que le tiré à part de cet article]. — Sous le titre de : *Le Gui de chêne trouvé à Bellême* (*Orne*), le Dr Jousset a publié une note à peu près semblable dans l'Annuaire des

cinq départements de la Normandie (Annuaire normand), ann. 1868, Caen, Paris et Rouen, p. 337.

Léon DE LA SICOTIÈRE. — *Notes pour servir à l'histoire des jardins et de l'arboriculture dans le département de l'Orne*, dans le Bulletin de la Société d'Horticulture de l'Orne, Alençon, t. I, nos 4-5, 2e sem. 1861-1er sem. 1862, p. 148; nos 6-11, 2e sem. 1862-1er sem. 1865, p. 185; nos 13-14, p. 273; et nos 15-16, p. 309 (portant, par erreur, 289). A partir de la page 288, qui porte, par erreur, le numéro 268, la pagination du mémoire est fausse dans le Bulletin. — Tiré à part, Alençon, E. de Broise, 1867 (sur la couverture) et 1865 (sur le grand titre), (pagination spéciale). Le texte de ce mémoire a été partiellement remanié pour la mise en pages du tiré à part.

Charles GUÉRIN. — *Un Chêne druidique*, dans le Journal de l'Agriculture, de la Ferme et des Maisons de campagne, de l'Horticulture, de l'Économie rurale et des intérêts de la Propriété, Paris, ann. 1868, t. IV (octobre à décembre), p. 614.

Charles GUÉRIN. — *Notes sur quelques Arbres et Arbustes remarquables de la contrée* [partie méridionale du département de la Manche], dans les Mémoires de la Société d'Archéologie, Littérature, Sciences et Arts des arrondissements d'Avranches et de Mortain, Avranches (Manche), t. VII, décembre 1885, p. 381.

Charles GUÉRIN. — *Expériences sur la germination et l'implantation du Gui, du* 1er *mars* 1882 *au* 31 *décembre* 1889, avec une planche, dans la Revue de Botanique, bulletin mensuel de la Société française de Botanique, nos d'avril-mai 1890, p. 267. — Tiré à part, Toulouse, Vialelle et Cie, 1890, (même pagination). — Un abrégé de ce mémoire avait paru, sous le titre de : *Résumé des expériences faites sur la germination et l'implantation du Gui*, dans le

Bulletin de l'Association pomologique de l'Ouest, t. V, p. 154, Rennes, 1888.

Charles GUÉRIN. — *Notes sur quelques particularités de l'histoire naturelle du Gui* (*Viscum album*), dans le Bulletin de la Société linnéenne de Normandie, Caen, ann. 1892, p. 183. — Tiré à part. Caen, E. Lanier, 1892, (pagination spéciale).

Charles GUÉRIN. — *Les Chênes porte-gui*, avec une planche, dans le Bulletin de la Société normande d'Études préhistoriques, t. IV, ann. 1896, p. 25, Louviers (Eure). — Tiré à part, Louviers, Eug. Izambert, 1897, (pagination spéciale).

Charles GUÉRIN. — *Observations biologiques sur le Gui* (*Viscum album*) (1893-1898), dans le Bulletin de la Société linnéenne de Normandie, Caen, ann. 1898, p. 3. — Tiré à part, Caen, E. Lanier, 1898, (même pagination). La couverture et le grand titre de ce tiré à part portent : (1893-1897).

A. DE BRÉBISSON. — *Flore de la Normandie* (*Phanérogames et Cryptogames semi-vasculaires*), 4e édition, Caen, F. Le Blanc-Hardel; Paris, Derache; 1869; — 5e édition, publiée par J. Morière, Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1879.

THÉBAULT. — Notules sans titre, dans la Revue trimestrielle de la Société d'Archéologie, de Littérature, Sciences et Arts d'Avranches et de Mortain, Avranches (Manche), t. I, séance du 21 juin 1883, p. 307, et t. II, séance du 6 décembre 1883, p. 22.

Eugène VIMONT. — *Variétés : Sévigny, Bailleul, le Vaudobin*, dans le Bulletin mensuel de la Société scientifique Flammarion, Argentan (Orne), ann. 1883, 11e bull., p. 268.

Eugène Vimont. — *Le Gui de chêne*, dans le journal : La Nature, Paris, n° du 8 mars 1884, p. 230. Cette note a été reproduite in-extenso dans le Bulletin mensuel de la Société scientifique Flammarion, Argentan (Orne), ann. 1884, 3e bull., p. 91.

Anonyme. — *Gui de chêne*, dans le Bulletin mensuel de la Société scientifique Flammarion, Argentan (Orne), ann. 1886, 9e bull., p. 350.

Abbé A.-L. Letacq. — *Note sur le Gui de chêne et sur quelques stations du Gui dans le département de l'Orne*, dans le Bulletin de la Société linnéenne de Normandie, Caen, ann. 1888-89, p. 171.

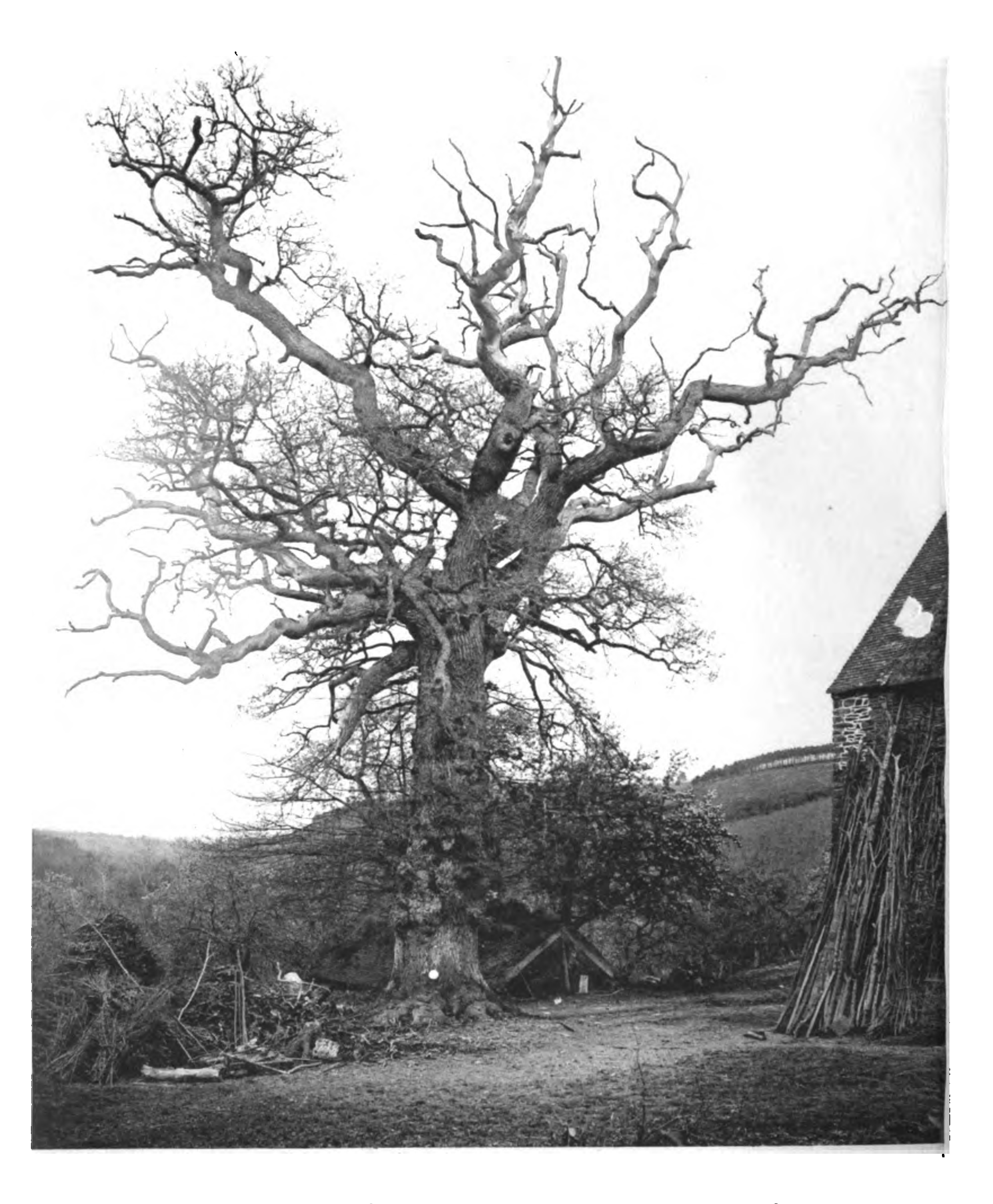
Léon Coutil. — *Inventaire des découvertes d'Archéologie préhistorique de Normandie; Département de l'Orne*, dans le Bulletin de la Société normande d'Études préhistoriques, t. III, ann. 1895, p. 37, Louviers (Eure).

Dr Ed. Spalikowski. — *Remarques sur la croissance du Gui dans la Seine-Inférieure et l'Eure*, dans la revue : Le Monde des Plantes, Le Mans, n° du 1er octobre 1896, p. 6. — Tiré à part intitulé : *Deux Notes d'Histoire naturelle : Remarques sur la croissance du Gui dans la Seine-Inférieure et l'Eure* (Ext. du *Monde des Plantes*, 1896); — *Amitié d'un Chien et d'une Corneille;* Louviers, Eug. Izambert, 1897, (pagination spéciale).

Hippolyte Sauvage. — *Légendes normandes recueillies dans l'Arrondissement de Mortain* (*Manche*), 4e édition, Mortain, Armand Leroy, 1898.

Iconographie :

Relativement aux figures concernant le Gui de chêne en Normandie, je ne connais que les deux planches indiquées précédemment (p. 272) et les planches XIV et XV de ce fascicule.



Le Chêne de la ferme du Ré, à La Forêt-Auvray (Orne).

Photographié par l'auteur le 17 avril 1897.

XV

LE CHÊNE DE LA FERME DU RÉ, A LA FORET-AUVRAY (Orne)

Appelé aussi LE CHÊNE DU RÉ

CHÊNE A GLANDS PÉDONCULÉS (*QUERCUS PEDUNCULATA* Ehrh.)

(Planche XVI)

Situation actuelle :

Ce Chêne est situé près du château de La Forêt-Auvray, dans la cour de la ferme du Ré, dépendant de la commune de La Forêt-Auvray (Orne) et distante, en ligne droite, d'environ 13 kilomètres au Sud-Ouest de Falaise (Calvados) et d'à peu près 16 kilomètres à l'Est de Condé-sur-Noireau (Calvados). Le château de La Forêt-Auvray et la ferme du Ré sont la propriété de Mme Charles des Moutis, à Falaise.

Description faite avec les documents que j'ai recueillis sur nature, le 17 avril 1897 :

Le Chêne du Ré est bien décrépit. Son tronc n'offre pas de cavités importantes à sa périphérie, mais une partie de ses branches sont mortes.

Le tronc mesure 5 m. 26 de circonférence à un mètre du sol moyen, au disque blanc (voir, au sujet du rôle de ce disque, le fasc. II, p. 117). Quant à la hauteur totale de l'arbre, elle est de 17 m. 50 environ.

Pour les autres détails concernant la description de ce

Chêne, je prie le lecteur de se reporter à la planche ci-jointe et à l'historique suivant.

Age actuel :

En me basant sur ma mensuration du tronc du Chêne de la ferme du Ré, sur ses autres dimensions, son état de conservation, l'ambiance où il se trouve, et sur les renseignements que j'ai donnés dans cet ouvrage (fasc. I, p. 212, et fasc. III, p. 372 et 378), je crois que l'âge actuel de ce Chêne est compris entre 300 et 500 ans environ.

Historique :

« Le *Chêne du Ré* est situé auprès du château de la Forêt-Auvray, dans la cour d'une ferme appartenant à Mme des Moutis. Le tronc, dans sa partie moyenne, mesure 7 m. 50 de pourtour. L'écorce est très-épaisse, couverte de rugosités, fendillée ; elle ressemble beaucoup au liège dont elle possède la couleur. Les racines sont énormes et se dirigent dans tous les sens, en partie au-dessus du sol, à leur naissance. Vu de loin, le tronc, qui n'a pas moins de 8 mètres d'élévation, ressemble à un véritable tonneau dont le renflement est aux deux cinquièmes de la hauteur. Les branches sont de la grosseur d'un homme et s'étendent horizontalement sur une superficie de terrain de plus de quatre cents mètres carrés. Ce Chêne se divise en deux parties dont la plus importante est celle de l'Orient. Celle-ci se compose de cinq branches principales très-allongées, recourbées, dont les rameaux extrêmes sont peu fournis. Presque tous les branchages sont courts, rabougris, à demi-desséchés et recouverts de longues mousses et de lichens. Une seule branche fait réellement suite à la tige principale et se dresse verticalement. Au Sud, les branches sont vigoureuses. A l'Occident, l'arbre est faible ; une grosse branche s'incline légèrement vers le sol, ainsi que d'autres plus

petites ». [ANONYME. — *Arbres remarquables* (op. cit.), p. 472].

Non loin du château de la Forêt-Auvray, « on peut admirer de vastes écuries que visita Henri IV, lors de la conquête de Normandie. Le vaillant monarque séjourna, dit-on, plusieurs jours dans cette châtellenie protestante. La ferme voisine a gardé le souvenir du voyage de ce bon roi ; elle s'appelle le *Ré*. Dans la cour est le *Chêne du Ré*, arbre magnifique qui excita l'enthousiasme du roi galant homme, et dont le tronc mesure près de 8 mètres de circonférence. Selon la tradition, ce Chêne serait tellement ancien, qu'il était déjà de taille raisonnable au temps de Notre-Seigneur Jésus-Christ (1) ». [Eugène VIMONT. — *L'Orne pittoresque : Le Château de la Forêt-Auvray, Remparts et Tourelles, Trésors cachés, Légendes*, (op. cit.), p. 62].

Bibliographie :

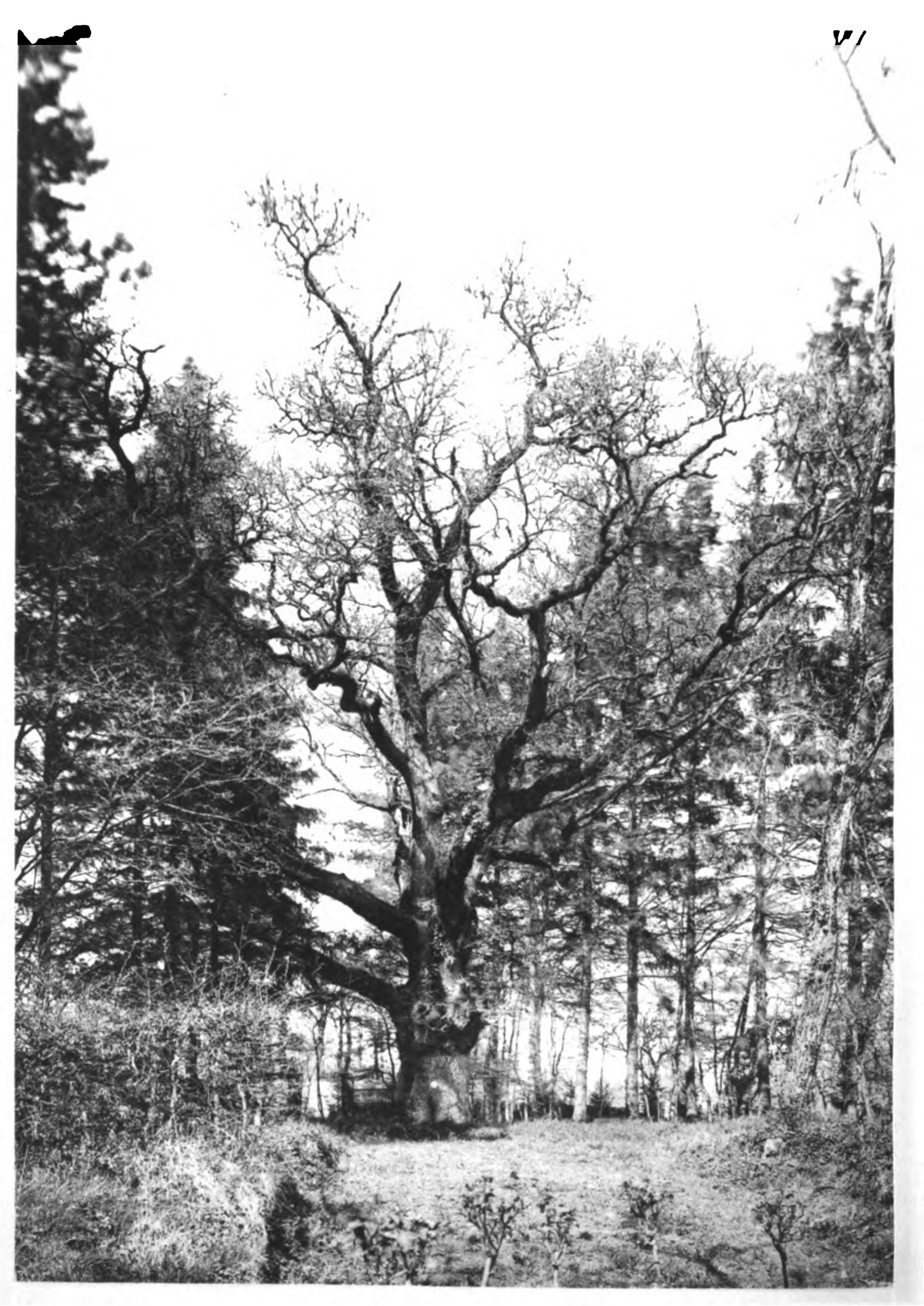
ANONYME. — *Arbres remarquables* (op. cit.), p. 472.

Eugène VIMONT. — *L'Orne pittoresque : Le Château de la Forêt-Auvray, Remparts et Tourelles, Trésors cachés, Légendes*, (op. cit.), p. 62.

(1) Cette tradition est évidemment tout à fait erronée (H. G. de K.).

310

Pl. XVII.



Le Chêne de Cossé, à Saint-Patrice-du-Désert (Orne).

Photographié par l'auteur le 15 avril 1897.

XVI

LE CHÊNE DE COSSÉ, A SAINT-PATRICE-DU-DÉSERT (Orne)

CHÊNE A GLANDS PÉDONCULÉS (*QUERCUS PEDUNCULATA* Ehrh.)

(Planche XVII)

Situation actuelle :

Ce Chêne est situé à Saint-Patrice-du-Désert (Orne), au lieu dit « La Forge de Cossé » (1), endroit qui se trouve au Sud-Est et, en ligne droite, à environ six kilomètres de La Ferté-Macé (Orne). L'arbre s'élève dans le jardin de Cossé, près de la maison habitée par son propriétaire, M. Amand Barré.

Description faite avec les documents que j'ai recueillis sur nature, le 15 avril 1897 :

Le Chêne de Cossé, partiellement entouré d'arbres, est encore vigoureux, mais des branches mortes annoncent sa décrépitude. Son tronc est creux en partie ; on voit encore, à sa surface, de faibles traces des balles dont l'arbre fut criblé en l'année 1800 (consulter, à cet égard, l'historique suivant).

La circonférence du tronc est de 4 m. 91 à un mètre du sol moyen, au disque blanc (voir, au sujet du rôle de ce

(1) Cette forge a cessé d'être exploitée vers 1831. (Renseignement manuscrit qui me fut communiqué par M. Amand Barré).

disque, le fasc. II, p. 117). Quant à la hauteur totale de l'arbre, elle est d'environ 21 m. 20.

Le propriétaire, M. Amand Barré qui veille, avec une intelligente sollicitude sur ce patriarche végétal, a fait goudronner la surface de coupure de deux grosses branches, afin d'empêcher l'eau de pénétrer dans l'arbre.

Pour les autres détails concernant la description de ce Chêne, je renvoie à la planche ci-jointe et à l'historique suivant.

Age actuel :

En me basant sur ma mensuration du tronc du Chêne de Cossé, sur ses autres dimensions, son état de conservation, l'ambiance où il se trouve, et sur les renseignements que j'ai donnés dans cet ouvrage (fasc. I, p. 212, et fasc. III, p. 372 et 378), je pense que l'âge actuel de ce Chêne est d'environ 300 à 400 ans.

Historique :

« Il est planté près de l'étang et des forges de Cossé, à Saint-Patrice-du-Désert, dans un jardin entouré de murs, que le propriétaire fit construire, dit-on [1], pour conserver ce Chêne qui fut témoin de la bataille engagée, le 25 avril 1800, entre deux mille Chouans, sous la conduite de Frotté en personne, et les troupes républicaines commandées par les généraux Briba [2] et Avril. Placé au centre de l'action, le chêne de Cossé fut criblé de balles, dont on pourrait peut-être encore retrouver quelques vestiges. Malgré cela, ce bel arbre est sain et vigoureux, mais pourtant quelques branches mortes annoncent sa décrépitude. Sa circonférence est de 5 m. 50 à un mètre du sol, et sa hauteur de 15 mè-

(1) M. Amand Barré m'a écrit que ce fait était absolument exact.

(2) Bribes et non Briba.

tres; il est âgé de 4 à 500 ans. Ses branches, qui naissent à 2 m. 30 seulement du sol, sont disposées en deux verticilles très-distincts : le premier se composait autrefois de six branches; il n'en reste plus que deux; le second, placé à 3 m. 30 du premier, en comprend quatre très-grosses et très-ramifiées ». [A.-L. LETACQ. — *Le Chêne de Cossé* (*Quercus pedunculata* L. (1)) (op. cit.), 1er sem. de 1894, p. 60].

Bibliographie :

A.-L. LETACQ. — *Le Chêne de Cossé* (*Quercus pedunculata* L. (1)) (op. cit.), 1er sem. de 1894, p. 60.

(1) Le *Quercus pedunculata* est d'Ehrhart et non de Linné.

Pl. XVIII.



Le Chêne au Loup du bois d'Écuenne, au Plantis (Orne).

XVII

LE CHÊNE AU LOUP DU BOIS D'ÉCUENNE, AU PLANTIS (Orne)

CHÊNE A GLANDS SESSILES (*QUERCUS SESSILIFLORA* Sm.) (1)

(Planche XVIII)

Situation actuelle :

Le Chêne au Loup est situé sur la commune du Plantis (Orne), dans le bois d'Écuenne et à une distance rectiligne d'environ quinze kilomètres à l'Est de Sées (Orne). Ce Chêne s'élève près du chemin d'intérêt commun reliant le bourg de Courtomer au village du Plantis, à peu près au milieu de la traversée du bois d'Écuenne par ce chemin, à gauche de ce dernier en allant au Plantis. Le bord de l'arbre se trouve à cinquante mètres du milieu de ce chemin et à sept mètres et demi du bord d'un chemin de desserte.

Le bois d'Écuenne appartient à Mme la comtesse de Turenne, à Courtomer (Orne).

Description faite avec les documents que j'ai recueillis sur nature, le 20 avril 1898 :

Le Chêne au Loup du bois d'Écuenne est encore bien vigoureux, mais des branches mortes annoncent le commencement de la décrépitude. Il existe de curieuses soudures naturelles entre des branches. Le tronc ne possède pas de

(1) J'ai déterminé l'espèce sur des cupules que j'ai prises à l'arbre même.

cavités à sa périphérie; sa mensuration m'a donné une circonférence de 5 m. 03 à un mètre du sol moyen, au disque blanc (voir, au sujet du rôle de ce disque, le fasc. II, p. 117). La hauteur totale de l'arbre est de 18 m. 80 environ.

Pour les autres détails concernant sa description, je prie le lecteur de se reporter à la planche ci-jointe et à l'historique suivant.

Le principal intérêt scientifique que présente le Chêne au Loup réside incontestablement en ce fait qu'il appartient à l'espèce *Quercus sessiliflora* Sm. Je n'ai pas eu jusqu'alors l'occasion d'étudier un seul autre Chêne à glands sessiles d'une taille aussi grosse.

Age actuel :

J'estime, mais de façon bien vague, — ne possédant pas de renseignements sur la croissance, en Normandie, des vieux Chênes à glands sessiles — que le Chêne au Loup du bois d'Écuenne est âgé actuellement d'environ 200 à 300 ans.

Historique :

« Dans le bois d'Équeuvre, commune du Plantis, le *Chêne au Loup*, ainsi nommé, dit la tradition, d'un loup que l'on aurait vu grimpé sur une de ses branches. Il a 4 m. 18 de circonférence à un mètre du sol. Sa hauteur sous branches n'est que de 1 m. 60. Il se partage en trois énormes branches. Il est vert et touffu, et sa situation sur un point culminant le fait distinguer de fort loin, notamment des Gaillons, près Mortagne (Orne), à vingt kilomètres ». [Léon DE LA SICOTIÈRE. — Op. cit., p. 281; tiré à part, p. 62].

« Cet arbre ainsi nommé, dit la tradition, d'un loup que l'on aurait vu grimpé sur ses branches, se voit dans le bois d'Écuenne (commune du Plantis), à peu de distance de Courtomer (Orne). Il est très-touffu, d'une hauteur de plus

de 20 mètres, et sa situation sur un point culminant de la région (204 mètres d'altitude) le fait distinguer de fort loin, notamment des Gaillons, près Mortagne (Orne).

» Son tronc a 5 m. 20 de tour à un mètre du sol, et 1 m. 75 de hauteur; il se partage en trois énormes branches de 2 m. 60, 3 m. 60 et 2 m. 20 de circonférence, dont les ramifications recouvrent un cercle de plus de 500 mètres carrés. Il est âgé d'environ 400 ans. Sous-sol : cénomanien inférieur.

» Ceux qui visitent le Chêne au Loup ne manquent pas d'observer les curieuses soudures établies entre plusieurs de ses branches; la nature a opéré ce que les jardiniers appellent la *greffe en approche;* ils enlèvent l'écorce, mettent en contact les tissus dénudés et font communiquer immédiatement les cambiums. Dans le Chêne au Loup, par suite de la direction des branches, leurs surfaces se sont trouvées très-rapprochées, l'écorce a disparu par résorption, les systèmes libéro-ligneux ont pu rester en relation intime et la soudure s'est effectuée ». [A.-L. Letacq. — *Le Chêne au Loup* (op. cit.), 1er sem. de 1895, p. 53].

L'abbé A.-L. Letacq dit (op. cit., 1er sem. de 1895, p. 55) que le Chêne au Loup est un *Quercus pedunculata* L. C'est une erreur, car cet arbre est, sans conteste, un Chêne à glands sessiles (*Quercus sessiliflora* Sm.). De plus, le *Quercus pedunculata* n'est pas une espèce linnéenne, mais a reçu d'Ehrhart son nom spécifique de *pedunculata.*

Bibliographie :

Léon de La Sicotière. — Op. cit., p. 281; tiré à part, p. 62.

A.-L. Letacq. — *Le Chêne au Loup* (op. cit.), 1er sem. de 1895, p. 53.

378

Pl. XIX.



Le Hêtre de l'Étau de la forêt d'Andaine (Orne).

Photographié par l'auteur le 11 avril 1897.

XVIII

LE HÊTRE DE L'ÉTAU DE LA FORÊT D'ANDAINE

(Orne)

Appelé aussi LE FOUTEAU DE L'ÉTAU
et LE FOUTIAU DE L'ÉTAU

HÊTRE COMMUN (*FAGUS SILVATICA* L.)

(Planche XIX)

Situation actuelle :

Ce Hêtre est situé dans la partie de la forêt d'Andaine dépendant de la commune de La Sauvagère (Orne). Il se trouve dans le canton de la Mare-aux-Oies et sur le bord d'un chemin de desserte. Pour indiquer le point où il s'élève, j'ai tracé la carte ci-après, à laquelle je renvoie le lecteur.

Le Hêtre de l'Étau est peu éloigné d'un autre arbre célèbre de la forêt d'Andaine : la cépée de Hêtre « Les Onze Frères », décrite et représentée ci-après (p. 323 et pl. XX).

Description faite avec les documents que j'ai recueillis sur nature, le 11 avril 1897 :

Le Hêtre de l'Étau est encore bien vigoureux, mais il entre dans la décrépitude. Son tronc présente une circonférence de 4 m. 56 à un mètre du sol moyen, au disque blanc (voir, au sujet du rôle de ce disque, le fasc. II, p. 117). Quant à la hauteur totale de l'arbre, elle est d'environ 27 m. 20.

Des touristes se sont livrés à la distraction nocive, anesthétique et puérile de graver des lettres et des chiffres dans l'écorce de cet arbre.

Pour les autres détails concernant sa description, je renvoie à la planche ci-jointe et à l'historique suivant.

Age actuel :

J'estime — sans aucune certitude — que le Hêtre de l'Étau est âgé actuellement d'environ 200 à 300 ans.

Historique :

« Le *Hêtre de l'Étau*, désigné sous le nom de *Fouteau de l'Étau*, est le plus bel arbre de la forêt d'Andaine. Pour aller le visiter, il faut suivre un routon nouvellement encaissé et qui part d'une maisonnette de cantonnier, distante d'un millier de mètres de la Croix-Fauvel. On circule sous la futaie qui forme allée couverte, puis l'on coupe la route de l'Étoile à Saint-Maurice et l'on aperçoit le Hêtre si connu des touristes.

» Le *Hêtre de l'Étau* est situé sur le revers septentrional d'un large fossé que l'on croit être les vestiges d'anciens retranchements. Le tronc ressemble à un immense tonneau de 5 m. 25 de circonférence, de 4 mètres de longueur, et qui reposerait debout par terre.

» Les racines sont bossuées, loupeuses, dénudées par les pieds des visiteurs qui viennent de Bagnoles-de-l'Orne pour admirer ce géant, se reposer sous son ombrage et faire collation, assis sur la mousse épaisse qui pousse à l'abri de son feuillage.

» Le tronc est chargé de bosses rugueuses et couvert d'inscriptions, de lettres et de chiffres gravés par des visiteurs pleins d'enthousiasme pour ses belles proportions.

» Les premières branches s'avancent horizontalement, recouvrent un espace circulaire de 9 ares de surface et de 35 mètres de diamètre. A trois mètres de hauteur, le Hêtre

se fourche, puis s'unit pour se diviser enfin en deux arbres d'égale grosseur et qui s'écartent légèrement en projetant des branches qui ressemblent à des Hêtres de 40 ans. Jusqu'à moitié de leur longueur, ces branches sont mousseuses, dégarnies de rameaux et présentent de place en place quelques champignons blancs ayant l'aspect de parapluies étendus.

» Au carrefour, des débris de feuilles se sont amassés, décomposés, de sorte que, dans les couches d'humus qui en proviennent, d'élégants chèvrefeuilles ont pu trouver de la nourriture.

» Les vents d'Ouest ont laissé des traces sensibles de leur action presque continuelle, en inclinant la tige vers l'Orient, en brisant et tordant les branches occidentales.

» C'est le 1er octobre 1885 que je visitai pour la première fois, guidé par M. Eugène Hutan, le Hêtre dont on m'avait tant parlé. Nous constatâmes avec un grand plaisir que le *Fouteau de l'Étau* méritait bien la réputation de beauté, de force et d'élégance que les étrangers lui ont faite ». [Eugène Vimont. — *L'Orne pittoresque : La Forêt d'Andaine*, etc. (op. cit.), p. 59].

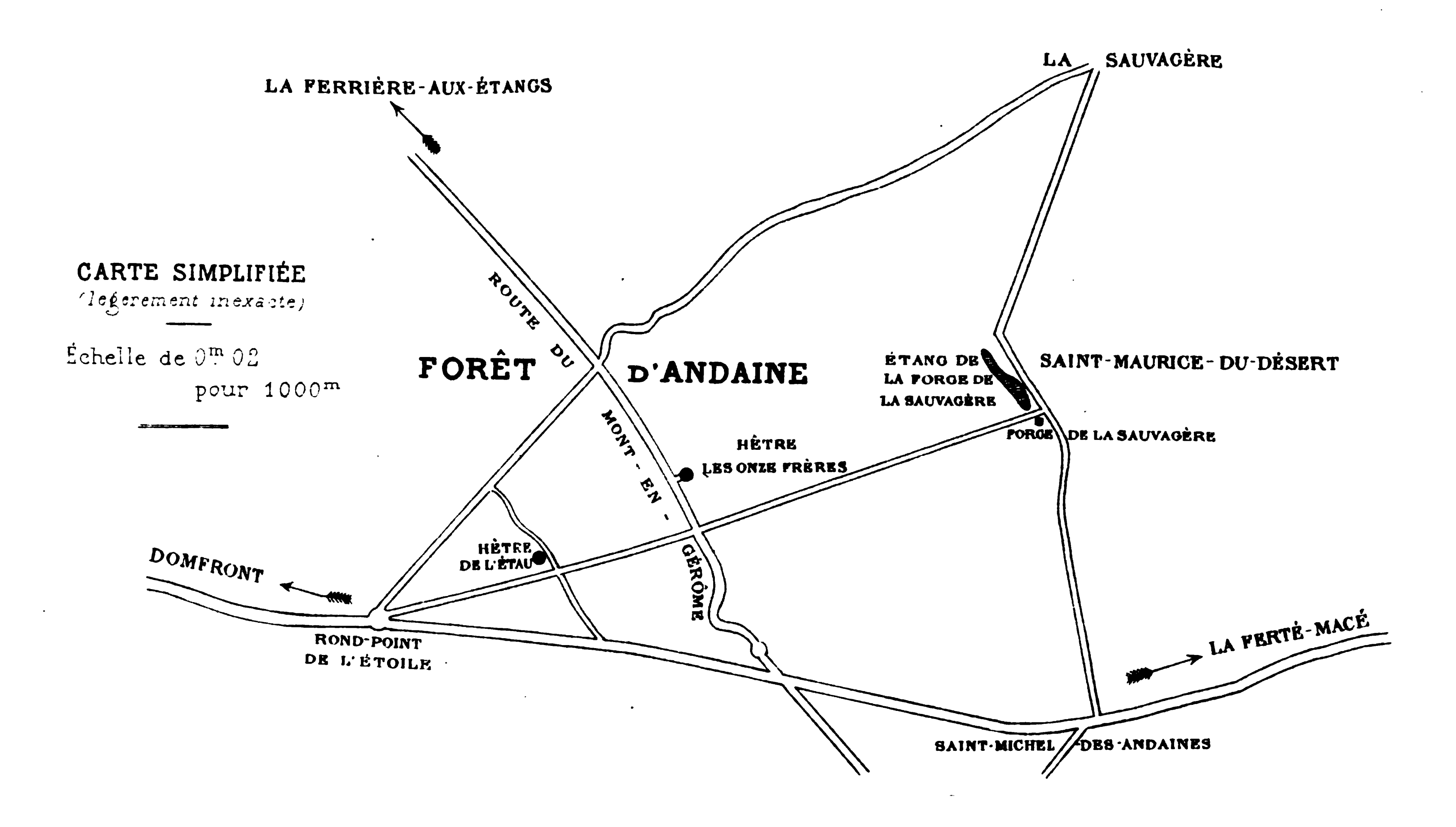
« Le Hêtre de l'Étau, connu dans le pays de Bagnoles-de-l'Orne sous le nom vulgaire de *Fouquió de l'Étau*, est le plus bel arbre de la forêt d'Andaine; les touristes et les baigneurs ne manquent jamais d'aller le visiter. Il est situé sur le revers septentrional d'un large fossé que M. Vimont croit être des vestiges d'anciens retranchements, à trois kilomètres environ du Rond-point de l'Étoile, à gauche de la route qui se termine à l'étang de la Forge, sur la commune de la Sauvagère. « Son tronc chargé de bosses rugueuses et » couvert d'inscriptions, de lettres et de chiffres gravés par » des visiteurs pleins d'enthousiasme pour ses belles pro» portions, ressemble, dit M. Vimont, à un immense ton» neau de 5 m. 25 de circonférence, de 4 m. de longueur, » qui reposerait debout par terre ». A cette distance du sol, il se divise en deux grosses branches qui atteignent 1 m. 50

et 2 m. 25 de circonférence. Les premières branches s'avancent horizontalement ; elles recouvrent un espace circulaire de 9 ares de surface et de 35 m. de diamètre. Sa hauteur est d'environ 25 m.; il a de 4 à 500 ans ». [A.-L. LETACQ. — *Le Hêtre de l'Étau* (*Fagus sylvatica* L.) (op. cit.), 1er sem. de 1894, p. 57].

Bibliographie :

Eugène VIMONT. — *L'Orne pittoresque : La Forêt d'Andaine*, etc. (op. cit.), p. 59.

A.-L. LETACQ. — *Le Hêtre de l'Étau* (*Fagus sylvatica* L.) (op. cit.), 1er sem. de 1894, p. 57.


CARTE SIMPLIFIÉE
(légèrement inexacte)
Échelle de 0m 02
pour 1000m
LA FERRIÈRE-AUX-ÉTANGS
LA SAUVAGÈRE
FORÊT D'ANDAINE
ROUTE DU MONT-EN-GÉRÔME
ÉTANG DE LA FORGE DE LA SAUVAGÈRE
SAINT-MAURICE-DU-DÉSERT
FORGE DE LA SAUVAGÈRE
HÊTRE LES ONZE FRÈRES
HÊTRE DE L'ÉTAU
DOMFRONT
ROND-POINT DE L'ÉTOILE
LA FERTÉ-MACÉ
SAINT-MICHEL-DES-ANDAINES

Pl. XX.



La cépée de Hêtre « Les Onze Frères » de la forêt d'Andaine (Orne).

Photographiée par l'auteur le 11 avril 1897.

XIX

LA CÉPÉE DE HÊTRE « LES ONZE FRERES » DE LA FORÊT D'ANDAINE (Orne)

Appelée aussi LE HÊTRE DES ONZE FRÈRES, LE FOUTEAU et LE FOUTIAU DES ONZE FRÈRES

HÊTRE COMMUN (*FAGUS SILVATICA* L.)

(Planche XX)

Situation actuelle :

Cette cépée se trouve dans la partie de la forêt d'Andaine dépendant de la commune de La Sauvagère (Orne). Elle est située à quarante mètres du bord de la route connue sous le nom de route du Mont-en-Gérôme, à droite en allant de Saint-Michel-des-Andaines à La Ferrière-aux-Étangs. L'arbre s'élève au centre d'un espace circulaire qui fut pratiqué pour le dégager ; on y accède par un chemin spécial, partant de la route en question. Pour connaître le point où existe ce Hêtre, je prie le lecteur de vouloir bien se reporter à la carte ci-devant.

La cépée « Les Onze Frères » est peu éloignée d'un autre arbre célèbre de la forêt d'Andaine : le Hêtre de l'Étau, décrit et représenté ci-devant (p. 319 et pl. XIX).

Description faite avec les documents que j'ai recueillis sur nature, le 11 avril 1897 :

La cépée des Onze Frères, qui, depuis un certain nombre d'années, n'a plus que dix bras, est en pleine vigueur. A

un mètre du sol moyen, au disque blanc (voir, au sujet du rôle de ce disque, le fasc. II, p. 117), elle mesure 5 m. 85 de circonférence ; mais cette mensuration est d'une importance très-faible, puisqu'il ne s'agit pas d'un tronc et que, cela va sans dire, cette longueur de pourtour dépend beaucoup moins de la grosseur des branches basilaires que de leur divergence. Quant à la hauteur totale de la cépée, elle est de 23 m. 30 environ.

Pour les autres détails concernant sa description, je renvoie le lecteur à la planche ci-jointe et à l'historique suivant.

Age actuel :

Je suppose que la cépée de Hêtre « Les Onze Frères » est âgée d'environ 100 à 200 ans.

Historique :

« Cette belle cépée de Hêtre se trouve également dans la forêt d'Andaine, à quatre kilomètres environ du géant que nous venons de décrire (le Hêtre de l'Étau), tout près de la route de la Ferrière-aux-Étangs à Bagnoles-de-l'Orne, sur les Monts-en-Gérôme ; elle mérite aussi la visite des touristes et des curieux. A 1 m. 50 du sol, le tronc [1], qui alors atteint 6 m. de circonférence, se divise en tiges très-vigoureuses, aujourd'hui réduites à dix, et dont la grosseur, prise à un mètre du point de départ, varie de 0 m. 70 à 1 m. 60 ; le diamètre de la superficie recouverte par les branches est de 19 m. La hauteur des « Onze Frères » atteint presque celle du Hêtre de l'Étau. Son âge est d'environ 100 ans ». [A.-L. Letacq. — *Le Hêtre « les Onze*

(1) Il ne s'agit pas d'un tronc, mais d'une réunion de branches [H. G. de K.].

Frères » (*Fagus sylvatica* L.) (op. cit.), 1er sem. de 1894, p. 58].

Bibliographie :

A.-L. Letacq. — *Le Hêtre « les Onze Frères »* (*Fagus sylvatica* L.) (op. cit.), 1er sem. de 1894, p. 58.



Le Tilleul de Campigny (Eure).

XX

LE TILLEUL DE CAMPIGNY (Eure)

TILLEUL A GRANDES FEUILLES (*TILIA PLATYPHYLLOS* Scop.)

(Planche XXI)

Situation actuelle :

Ce Tilleul est situé isolément dans l'une des encoignures de la grande place publique de Campigny (Eure), village qui se trouve au Sud-Est et à une distance rectiligne d'environ cinq kilomètres de Pont-Audemer (Eure).

Description faite avec les documents que j'ai recueillis sur nature, le 21 mars 1894 :

Le Tilleul de Campigny est encore bien vigoureux; toutefois, quelques branches sont mortes. Le tronc ne présente pas de cavités à sa périphérie, mais il est fort possible qu'il soit creux en partie. Dans les couches superficielles de ce dernier sont fixés un anneau pour attacher des animaux, et des clous qui servirent peut-être à l'apposition d'affiches. On voit aux branches un certain nombre d'excroissances et des touffes de Gui commun (*Viscum album* L.).

La mensuration du tronc m'a donné une circonférence de 5 m. 23 à un mètre du sol moyen, au disque blanc (voir, au sujet du rôle de ce disque, le fasc. II, p. 117). Quant à la hauteur totale de l'arbre, elle est de 19 m. 20 environ.

Je renvoie à la planche ci-jointe pour les autres détails concernant la description de ce Tilleul à grandes feuilles.

Age actuel :

Je suis porté à croire que le Tilleul de Campigny est âgé d'environ 200 à 300 ans.

Historique :

« Campigny possède une magnifique pelouse formant la place publique, une des plus belles de l'arrondissement; elle contient environ deux hectares et est ornée d'un énorme Tilleul, encore bien vivace, dont le tronc mesure 5 m. 15 de circonférence, et d'un If extrêmement vieux ». [*Almanach-Annuaire de la ville et de l'arrondissement de Pont-Audemer* (*Eure*), etc., ann. 1891, (op. cit.), p. 43].

Bibliographie :

Almanach-Annuaire de la ville et de l'arrondissement de Pont-Audemer (*Eure*), etc., ann. 1891, (op. cit.), p. 43.

TABLEAU

DES ARBRES DÉCRITS ET REPRÉSENTÉS

DANS CE FASCICULE

TABLEAU DES ARBRES DÉCRITS ET REPRÉSENTÉS DANS CE FASCICULE

NOM ET SITUATION DES ARBRES, à la date inscrite en regard.	DATE de l'étude.	CIRCONFÉRENCE DE L'ARBRE, à la date inscrite en regard, et mesurée à un mètre du sol moyen (sauf pour deux, marqués d'un ★).	HAUTEUR TOTALE DE L'ARBRE, à la date inscrite en regard.	AGE DE L'ARBRE, à la date inscrite en regard.
1. L'If du cimetière de La Lacelle (Orne). [If commun (*Taxus baccata* L.)]. Individu femelle	avril 1898.	6 m. 88 (tronc).	15 m. 30 environ.	900 à 1300 ans environ.
2. Le plus gros des Ifs du cimetière de Castillon (Calvados). [If commun (*Taxus baccata* L.)]. Individu femelle	juin 1898.	6 m. 80 (tronc).	14 m. 70 d°	900 à 1300 ans d°
3. L'If du cimetière de Saint-Jean-le-Thomas (Manche). [If commun (*Taxus baccata* L.)]. Individu femelle.	avril 1898.	6 m. 60 (tronc).	16 m. 10 d°	800 à 1200 ans d°
4. L'If du cimetière de Naftel (Manche). [If commun (*Taxus baccata* L.)]. Individu femelle	avril 1898.	5 m. 90 (tronc).	16 m. 10 d°	800 à 1000 ans d°
5. L'If du cimetière de Moulines (Manche). [If commun (*Taxus baccata* L.)]. Individu mâle.	avril 1898.	5 m. 78 (tronc).	15 m. 10 d°	800 à 1000 ans d°
6. L'If de Colombières (Calvados). [If commun (*Taxus baccata* L.)]. Individu femelle. .	juin 1898.	? (tronc).	13 m. 30 d°	?

7. Le plus gros des Peupliers de Virginie du parc de Fontaineriant, à Sées (Orne). [Peuplier de Virginie (*Populus virginiana* Desf.)]	avril 1898.	5 m. 85 environ (tronc).	31 m. 80	d°	100 à 200 ans	d°
8. Le Chêne du parc du Breuil, à Courtomer (Orne). [Chêne à glands pédonculés (*Quercus pedunculata* Ehrh.)]. . . .	avril 1898.	6 m. 92 (tronc).	21 m. 40	d°	300 à 400 ans	d°
9. Le Chêne-chandelier de la forêt de Conches (Eure). [Chêne à glands pédonculés (*Quercus pedunculata* Ehrh.)]. . . .	avril 1894.	6 m. 39 (tronc).	26 m. 50	d°	300 à 500 ans	d°
10. Le Chêne de La Bourginière, à Saint-Georges-de-Rouelley (Manche). [Chêne à glands pédonculés (*Quercus pedunculata* Ehrh.)].	avril 1894.	★ 5 m. 96 à un mètre cinquante du sol moyen (tronc).	28 m. 20	d°	200 à 300 ans	d°
11. Le Chêne « Le Père éternel » d'Haleine (Orne). [Chêne à glands pédonculés (*Quercus pedunculata* Ehrh.)]. . . .	avril 1897.	5 m. 92 (tronc).	25 m. 10	d°	200 à 300 ans	d°
12. Le Chêne de Raveton, à Montabard (Orne). [Chêne à glands pédonculés (*Quercus pedunculata* Ehrh.)].	avril 1897.	5 m. 86 (tronc).	24 m. 90	d°	200 à 300 ans	d°
13. Le Chêne au Muet de la ferme de La Motte, à Athis (Orne). [Chêne à glands pédonculés (*Quercus pedunculata* Ehrh.)] . .	avril 1897.	★ 5 m. 63 à deux mètres du sol moyen (tronc).	20 m. 80	d°	300 à 500 ans	d°
14. Le Chêne porte-gui de la ferme du Bois, à Isigny-le-Buat (Manche). [Chêne à glands pédonculés (*Quercus pedunculata* Ehrh.)].	avril 1898.	5 m. 37 (tronc).	17 m. 70	d°	200 à 300 ans	d°

NOM ET SITUATION DES ARBRES, à la date inscrite en regard.	DATE de l'étude.	CIRCONFÉRENCE DE L'ARBRE, à la date inscrite en regard, et mesurée à un mètre du sol moyen.	HAUTEUR TOTALE DE L'ARBRE, à la date inscrite en regard.	AGE DE L'ARBRE, à la date inscrite en regard.
15. Le Chêne de la ferme du Ré, à La Forêt-Auvray (Orne). [Chêne à glands pédonculés (*Quercus pedunculata* Ehrh.)] . .	avril 1897.	5 m. 26 (tronc).	17 m. 50 environ.	300 à 500 ans environ.
16. Le Chêne de Cossé, à Saint-Patrice-du-Désert (Orne). [Chêne à glands pédonculés (*Quercus pedunculata* Ehrh.)]. . . .	avril 1897.	4 m. 91 (tronc).	21 m. 20 d°	300 à 400 ans d°
17. Le Chêne au Loup du bois d'Écuenne, au Plantis (Orne). [Chêne à glands sessiles (*Quercus sessiliflora* Sm.)].	avril 1898.	5 m. 03 (tronc).	18 m. 80 d°	200 à 300 ans d°
18. Le Hêtre de l'Étau de la forêt d'Andaine (Orne). [Hêtre commun (*Fagus silvatica* L.)].	avril 1897.	4 m. 56 (tronc).	27 m. 20 d°	200 à 300 ans d°
19. La cépée de Hêtre « Les Onze Frères » de la forêt d'Andaine (Orne). [Hêtre commun (*Fagus silvatica* L.)].	avril 1897.	5 m. 85 (cépée).	23 m. 30 d°	100 à 200 ans d°
20. Le Tilleul de Campigny (Eure). [Tilleul à grandes feuilles (*Tilia platyphyllos* Scop.)]	mars 1894.	5 m. 23 (tronc).	19 m. 20 d°	200 à 300 ans d°

DESTRUCTION

du Trois-Chênes ou Chêne de la Côte-rôtie,
de la forêt de La Londe, à La Londe (Seine-Inférieure),
et du Chêne à Leu de la forêt de Roumare,
à Saint-Martin-de-Boscherville (Seine-Inférieure).

LE TROIS-CHÊNES DE LA FORÊT DE LA LONDE

Ce Chêne, que j'ai décrit et représenté dans cet ouvrage (fasc. I, p. 261 et pl. XV, et fasc. III, p. 392, ligne 4), a été incendié dans la soirée du 6 avril 1898. Un ouvrier eut la malencontreuse idée d'allumer auprès de l'arbre une poignée de bruyères, pour faire chauffer du café. Quand il revint, le vieux Chêne, sec et vermoulu, était la proie des flammes. Afin d'éviter que le feu ne se propageât, car le vent soufflait et la soirée était très-sèche, on prit le parti de faire procéder sans retard à l'abatage du doyen des Chênes de la forêt de La Londe.

LE CHÊNE A LEU DE LA FORÊT DE ROUMARE

Ce Chêne, que j'ai décrit et représenté dans cet ouvrage (fasc. I, p. 271 et pl. XVII; fasc. II, p. 185, et fasc. III, p. 375 et pl. XXI), fut entièrement couché à terre par un violent coup de vent, dans la nuit du 25 au 26 septembre 1896. La maçonnerie, seule restée debout en très-grande partie, montra que la restauration si méritoire du tronc de l'arbre, conçue et dirigée par M. Armand Sanson, avait été faite dans d'excellentes conditions de solidité.

Cet aimable et savant inspecteur-adjoint des Forêts eut l'obligeance — dont je le remercie chaleureusement — de me procurer une section transversale complète du tronc de l'arbre. L'étude que j'en ai faite m'a conduit au même résultat que mon examen d'une coupe transversale, également complète, de l'énorme branche primaire dont l'incendie de mars 1894 avait déterminé la chute. Ce résultat est que, lors de sa destruction définitive, le Chêne à Leu avait un âge certainement compris entre 225 et 300 ans.

Les vieux arbres inspirent des idées poétiques aux personnes dont le cerveau n'est pas imbibé d'un utilitarisme atrophiant. Aussi, je suis heureux de finir ces lignes ultimes, relatives au Chêne à Leu, en reproduisant les très-belles strophes que M. Louis Fabulet, jeune et talentueux écrivain, a consacrées au doyen des Chênes de la forêt de Roumare, dont incontestable était la célébrité.

Ces strophes ont paru dans le « Journal de Rouen » (supplément du n° du 22 novembre 1896). M. Louis Fabulet m'en a obligeamment envoyé une copie, avec quelques modifications, et en a corrigé l'épreuve.

AU CHÊNE A LEU

O Chêne que le Temps, sous mes yeux, a brisé !...
Parmi l'écroulement de ton dernier feuillage,
De ta cime j'ai vu le mystère rosé,
Frais et tremblant encor du baiser d'un nuage,
A l'injure des pas du vulgaire exposé.

Au centre des forêts où vivra ta légende,
Et qui bordent Rouen, les siècles, lentement,
T'avaient porté les voix de la cité normande,
Que tu gardais, de plus en plus profondément,
Tandis que devenait ta majesté plus grande.

Et j'entends s'échapper un murmure confus,
Sous les lambeaux tordus de ton auguste écorce,
D'appels, de chants, de cris, de tocsins, d'angelus,
En toi réfugiés, en ta sève, en ta force,
Et que rien de vivant ne renfermera plus.

Qu'il s'envole de toi comme un reste de rêve,
Le bruit clair du ciseau qui sculpta lys et croix...
Notre espérance, hélas ! comme la vie, est brève,
Qui regarde le Ciel et se confie aux rois,
Puisqu'elle aussi se brise au siècle qui s'achève.

Mais, pour me le redire, ouvre aujourd'hui ton cœur
Où tu le renfermas ; exhale encore, ô Chêne,
Le cri dont tu perçus, en tremblant, la grandeur,
Et que, sur le bûcher, la Vierge de Lorraine
Jeta, quand de sa chair l'esprit sortit vainqueur.

Il est une apogée où la plus belle chose,
Après avoir donné son suprême parfum,
S'effeuille : ainsi la foi, l'amour, l'espoir, la rose,
Et notre vie, ô Chêne. Heureux si, de leur fin,
Reste après eux, dans l'air, l'or d'une apothéose !

Adieu, toi qui, le soir, aux sons du couvre-feu,
Ne seras plus qu'objet d'apparitions blanches...
Si déjà l'hallali s'entend sur Canteleu,
Alors qu'un vent de mort fait frissonner tes branches,
C'est pour toi, cet hiver. Adieu, beau Chêne à Leu !

ADDENDA

AUX FASCICULES I, II ET III

Cet Addenda contient les renseignements qui ont paru depuis la publication des trois premiers fascicules de mon ouvrage sur les vieux Arbres de la Normandie (op. cit.). Il est évidemment indispensable, pour avoir un addenda complet, de consulter aussi l'*Addenda et Errata au fascicule I*, inséré dans le fasc. II (p. 183), et l'*Addenda et Errata aux fascicules I et II*, publié dans le fasc. III (p. 391).

Fascicule I

Fasc. I, p. 219, ligne 9, ajouter :

Une chapelle, dédiée à Notre-Dame-de-Lourdes, a été installée dans le tronc du second des deux très-gros Ifs du cimetière de La Haye-de-Routot (Eure), qui, à l'époque où j'étudiai et photographiai ces deux arbres (été de 1890), ne contenait rien. Une statue de Notre-Dame-de-Lourdes y a été bénite le 8 novembre 1896, par M. Paul Eudeline, curé de Hauville (Eure), et l'autel en pierre qu'on y érigea fut bénit le 15 juin 1897, par M. Siméon Colomb, évêque d'Évreux.

En conséquence, le plus gros de ces deux célèbres Ifs doit être appelé : L'If-chapelle de Sainte-Anne-des-Ifs, et l'autre : l'If-chapelle de Notre-Dame-de-Lourdes.

Fasc. I, p. 222, ligne 1 en remontant, ajouter :

Figures dans le texte représentant en entier l'If-chapelle de Sainte-Anne-des-Ifs et l'If sans chapelle, du cimetière de

La Haye-de-Routot (Eure) (reproductions identiques des pl. I et III du fasc. I), dans Paul Constantin (op. cit., t. II, p. 741 et 743). [L'If sans chapelle est maintenant l'If-chapelle de Notre-Dame-de-Lourdes].

Figure dans le texte représentant la partie basilaire de l'If-chapelle de Sainte-Anne-des-Ifs, dans E. Bouant (op. cit., p. 18).

Fasc. I, p. 225, ligne 1 en remontant, ajouter :

Iconographie :

Figure dans le texte représentant en entier le Sapin épicéa à branches marcottées du parc de Barville (Eure) (reproduction identique de la pl. IV du fasc. I), dans Paul Constantin (op. cit., t. II, p. 730).

Fasc. I, p. 236, ligne 1 en remontant, ajouter :

Iconographie :

Figure dans le texte représentant en entier le Cèdre du Liban du parc de Barville (Eure) (reproduction identique de la pl. VIII du fasc. I), dans Paul Constantin (op. *cit.*, t. II, p. 727).

Fasc. I, p. 241, ligne 6, ajouter :

Figure dans le texte représentant en entier le Hêtre de Montigny ou du Fondrel, à Montigny (Seine-Inférieure), dessinée par Valéry Müller, dans Anonyme : *Les Excursions normandes*, etc. (op. cit., n° 6, p. 6). Cette figure est identique à celle publiée par Louis Müller (op. cit., p. 17).

Figure dans le texte représentant en entier le Hêtre de Montigny ou du Fondrel, à Montigny (Seine-Inférieure) (reproduction identique de la pl. X du fasc. I), dans Paul Constantin (op. cit., t. II, p. 523).

Fasc. I, p. 257, ligne 11 en remontant, ajouter :

Abbé A. Tougard. — *Le Chêne d'Allouville* (*Seine-Inférieure*) (op. cit.).

Fasc. I, p. 259, ligne 1 en remontant, ajouter :

Figure dans le texte représentant partiellement le Chêne-chapelles d'Allouville-Bellefosse (Seine-Inférieure) (reproduction identique de la pl. XIV du fasc. I), dans Paul Constantin (op. cit., t. II, p. 503).

Planche semblable à la pl. XIV du fasc. I et représentant partiellement le Chêne-chapelles d'Allouville-Bellefosse (Seine-Inférieure), reproduction directe d'une des photographies que j'en ai prises, dans l'*Album National* (op. cit., 46e fasc., pl. DCCXXX).

Figure dans le texte en partie fantaisiste, représentant en entier le Chêne-chapelles d'Allouville-Bellefosse (Seine-Inférieure), dans Daniel Bellet [*Le Chêne-chapelle d'Allouville; le Hêtre de Montigny*, (op. cit.), p. 281].

Figure dans le texte, inexacte, représentant partiellement le Chêne-chapelles d'Allouville-Bellefosse (Seine-Inférieure), figure dessinée par Albert Tissandier et gravée par E. Tilly, dans Henri de Parville (op. cit., p. 372, fig. 1).

Figure dans le texte représentant partiellement le Chêne-chapelles d'Allouville-Bellefosse (Seine-Inférieure), figure à peu près semblable à la pl. XIV du fasc. I, et faite d'après une des photographies que j'en ai prises, dans Anonyme [*Les Arbres Géants du Monde* (op. cit.), p. 414].

Planche hors texte en photocollographie représentant en grande partie le Chêne-chapelles d'Allouville-Bellefosse (Seine-Inférieure), planche semblable à la pl. XIV du fasc. I, et faite sur l'une des photographies que j'ai prises de cet arbre, dans abbé A. Tougard (op. cit.).

Fasc. I, p. 265, ligne 1 en remontant, ajouter :

Iconographie :

Figure dans le texte représentant en entier le Trois-Chênes ou Chêne de la Côte-rôtie, de la forêt de La Londe, à La Londe (Seine-Inférieure) (reproduction identique de la pl. XV du fasc. I), dans Paul CONSTANTIN (op. cit., t. II, p. 505).

Fasc. I, p. 274, ligne 10, ajouter :

Figure dans le texte représentant en entier le Chêne à Leu de la forêt de Roumare, à Saint-Martin-de-Boscherville (Seine-Inférieure), dessinée par Émile Deshays, dans ANONYME : *Les Excursions normandes*, etc. (op. cit., n° 6, p. 11). Cette figure est identique à celle publiée par Louis Müller (op. cit., p. 20).

Fasc. I, p. 284, ligne 1 en remontant, ajouter :

Figure dans le texte représentant partiellement le Chêne-cuve de la forêt de Brotonne, à Guerbaville (Seine-Inférieure) (reproduction identique de la pl. XX du fasc. I), dans Paul CONSTANTIN (op. cit., t. II, p. 507).

Fascicule II

Fasc. II, p. 134, ligne 4, ajouter :

Iconographie :

Figure dans le texte représentant en entier le Cèdre du Liban du Mesnil-Grémichon, à Saint-Martin-du-Vivier (Seine-Inférieure), figure semblable à la pl. VI du fasc. II, et faite sur la photographie que j'ai prise de cet arbre, dans Max DE NANSOUTY (op. cit., p. 450).

Fasc. II, p. 137, ligne 5, ajouter :

Iconographie :

Figure dans le texte représentant la partie basilaire de l'Orme du Wuy, à Guerbaville (Seine-Inférieure), figure semblable à la pl. VIII du fasc. II, et dessinée par E. Vilardell d'après l'une des photographies que j'ai prises de cet arbre. Déjà publiée par Pierre Grandselve (pseudonyme de Georges Vitoux) (voir, à ce sujet, la p. 394 du fasc. III), cette figure a été réinsérée par le même auteur dans la revue : La Science en Famille (op. cit., p. 89).

Fasc. II, p. 140, ligne 7, ajouter :

Iconographie :

Figure dans le texte représentant en entier l'Orme d'Offranville (Seine-Inférieure) (reproduction identique de la pl. IX du fasc. II), dans Paul Constantin (op. cit., t. II, p. 449).

Fasc. II, p. 146, ligne 1 en remontant, ajouter :

Iconographie :

Figure dans le texte représentant en entier le Hêtre « Le Bourdigale » de la forêt de Lyons, à La Haye (Seine-Inférieure) (reproduction identique de la pl. X du fasc. II), dans Paul Constantin (op. cit., t. II, p. 525).

Fasc. II, p. 156, ligne 7, ajouter :

Iconographie :

Figure dans le texte représentant en entier le Chêne à la Vierge de Vatteville-la-Rue (Seine-Inférieure), figure semblable à la pl. XIII du fasc. II, et dessinée par E. Vilardell d'après la photographie que j'ai prise de ce Chêne. Cette figure, déjà publiée par Pierre Grandselve (pseudonyme de

Georges Vitoux) (voir, à ce sujet, la p. 396 du fasc. III), a été réinsérée par le même auteur dans la revue : La Science pour Tous (op. cit., p. 305) et dans la revue : La Science en Famille (op. cit., p. 88).

Figure dans le texte représentant en entier le Chêne à la Vierge de Vatteville-la-Rue (Seine-Inférieure) (reproduction identique de la pl. XIII du fasc. II), dans Paul Constantin (op. cit., t. II, p. 509).

Fasc. II, p. 171, ligne 13 en remontant, ajouter :

Figure dans le texte représentant en entier l'Aubépine de Bouquetot (Eure), figure semblable à la pl. XIX du fasc. II, et faite sur la photographie que j'ai prise de cette Aubépine commune var. monogyne, dans Max de Nansouty (op. cit., p. 449).

Fascicule III

Fasc. III, p. 292, ligne 1 en remontant, ajouter :

Figure dans le texte représentant en entier l'If du cimetière du Ménil-Ciboult (Orne), figure à peu près semblable à la pl. II du fasc. III, et faite d'après la photographie que j'en ai prise, dans Anonyme [*Les Arbres Géants du Monde* (op. cit.), p. 416].

Fasc. III, p. 304, ligne 9, ajouter :

A.-L. Letacq. — *Les Ifs de La Lande-Patry* (*Orne*) (op. cit.).

Fasc. III, p. 304, ligne 10, ajouter :

Planche hors texte représentant en entier, d'une manière très-fantaisiste, les deux énormes Ifs du cimetière de La Lande-Patry, dans G. Bouet (op. cit., p. 488).

Fasc. III, p. 304, ligne 1 en remontant, ajouter :

Planche hors texte en phototypogravure, intitulée :

« 10 octobre 1895; Flers; Souvenir de l'excursion à La Lande-Patry (Orne) », et représentant partiellement et assez fantaisistement le plus gros des Ifs du cimetière de cette commune, dans ANONYME [*Les Ifs de La Lande-Patry* (*Orne*) (op. cit.)].

Fasc. III, p. 339, ligne 10 en remontant, ajouter :

Iconographie :

Figure dans le texte (dans le journal) et hors texte (dans le tiré à part) représentant en entier l'Orme commun de Nonant-le-Pin (Orne), figure semblable à la pl. XVI du fasc. III, et faite sur la photographie que j'ai prise de cet arbre, dans Henri GADEAU DE KERVILLE [*L'Orme commun de Nonant-le-Pin* (*Orne*) (op. cit.), p. 35].

Figure dans le texte représentant en entier l'Orme commun de Nonant-le-Pin (Orne), figure semblable à la pl. XVI du fasc. III, et faite d'après la photographie que j'ai prise de cet arbre, dans P. JOANNE (op. cit., 111e livrais., p. 2994).

Fasc. III, p. 348, ligne 1 en remontant, ajouter :

Iconographie :

Figure dans le texte représentant en entier le Houx du hameau de Longueraie, aux Jonquerets-de-Livet (Eure), figure faite sur la pl. XVIII du fasc. III, et publiée par Daniel BELLET [*Les Houx monstres de Normandie* (op. cit.), p. 111, fig. 2]. — Cette figure a été republiée dans ANONYME [*Les Houx monstres de Normandie* (op. cit.), p. 54].

Fasc. III, p. 350, ligne 1 en remontant, ajouter :

Iconographie :

Figure dans le texte représentant en entier le Houx du

hameau de Conihout-de-Jumièges, à Jumièges (Seine-Inférieure), figure faite sur la pl. XIX du fasc. III, et publiée par Daniel Bellet [*Les Houx monstres de Normandie* (op. cit.), p. 110, fig. 1].

Fasc. III, p. 354, ligne 1 en remontant, ajouter :

Figure dans le texte représentant presque en entier le Tilleul de la fontaine Sainte-Clotilde, aux Andelys (Eure), figure semblable à la pl. XX du fasc. III, et faite sur la photographie que j'ai prise de cet arbre, dans Max de Nansouty (op. cit., p. 451).

LISTE DES PUBLICATIONS

indiquées dans ce fascicule sous la rubrique de : op. cit.

(excepté les publications mentionnées
dans ma note sur les Chênes porte-gui de la Normandie,
publications dont la liste est donnée à la page 302 de ce fascicule)

Album National; France, Algérie, Colonies, Paris, L. Boulanger, 46e fascicule.

Almanach-Annuaire de la ville et de l'arrondissement de Pont-Audemer (Eure), considérablement augmenté, suivi des cantons limitrophes de Brionne et Thiberville, 1891, Pont-Audemer, imprimerie administrative.

ANONYME. — *Arbres remarquables*, dans le Bulletin mensuel de la Société scientifique Flammarion, Argentan (Orne), ann. 1886, 12e bull., p. 472.

ANONYME. — *Les Ifs de La Lande-Patry (Orne)*, avec une planche hors texte, dans la Revue normande et percheronne illustrée, Alençon, n° de septembre-octobre 1895, p. 311.

ANONYME. — *Les Houx monstres de Normandie*, dans L'Année Illustrée, Almanach pour 1897, Paris, F. Juven, p. 54.

ANONYME. — *Les Excursions normandes; Guides populaires illustrés; Les Environs de Rouen; n° 6; Canteleu*, avec huit dessins et une carte, Rouen, J. Girieud et Cie.

ANONYME. — *Les Arbres Géants du Monde*, avec 11 figures dans le texte, dans la revue : Lectures pour Tous, Paris, Hachette et Cie, n° de février 1899, p. 409.

Abbé BARETTE. — *Histoire de Balleroy et de son canton* (*Calvados*), Condé-sur-Noireau, Auger; Caen, Hardel, Mancel; Bayeux, Nicolle; Balleroy, Martin; 1843 (au bas du grand titre) et 1844 (au dos de la couverture).

Daniel BELLET. — *Les Houx monstres de Normandie*, avec deux figures dans le texte, dans la revue : La Vie Scientifique, Paris, n° du 8 février 1896, p. 110.

Daniel BELLET. — *Le Chêne-chapelle d'Allouville; le Hêtre de Montigny*, avec une figure dans le texte, dans la revue : La Vie Scientifique, Paris, n° du 9 octobre 1897, p. 281.

E. BOUANT. — *Dictionnaire-manuel-illustré des Sciences usuelles*, 2500 gravures, 4e édit., Paris, Armand Colin et Cie, 1897.

G. BOUET. — *Excursion à l'abbaye de Belle-Étoile pendant le Congrès de l'Association normande* [tenu à Flers (Orne) en 1868], dans l'Annuaire des cinq départements de la Normandie (Annuaire normand), 1869, 35e ann., p. 482, Caen, Paris et Rouen.

Paul CONSTANTIN. — *Le Monde des Plantes* (ouvrage de la collection des Merveilles de la Nature, d'A.-E. Brehm), Paris, J.-B. Baillière et fils, 2 vol.

Anatole DUVAL. — *Le Chêne de la Motte ou Chêne au Muet*, dans le Bulletin mensuel de la Société scientifique Flammarion, Argentan (Orne), ann. 1885, 3e bull., p. 96; *Le Chêne de la Motte* (*suite et fin*), d°, 4e bull., p. 133.

Henri Gadeau de Kerville. — *Les Vieux Arbres de la Normandie, étude botanico-historique, fascicule I,* avec 20 planches en phototypogravure, toutes inédites et faites sur les photographies de l'auteur; *fascicule II.* d°; et *fascicule III,* avec 21 planches en photocollographie et 3 figures dans le texte, presque toutes inédites et faites sur les photographies de l'auteur; dans le Bulletin de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen, 2e sem. 1890, p. 193 et pl. I-XX; 1er sem. 1892, p. 109 et pl. I-XX; et 2e sem. 1894, p. 265, pl. I-XXI et fig. 1-3. — Tirés à part, Paris, J.-B. Baillière et fils, 1891, 1893 et 1895, (même pagination).

Henri Gadeau de Kerville. — *Les Vieux Arbres de la Normandie : L'Orme commun de Nonant-le-Pin* (*Orne*), avec une figure, dans le journal : Le Naturaliste, n° du 1er février 1896, p. 34. — Tiré à part, Paris, Bureaux du Journal, 1896, (même pagination).

Pierre Grandselve (pseudonyme de Georges Vitoux). — *Vieux Arbres*, avec une figure dans le texte, dans la revue : La Science pour Tous, n° du 28 septembre 1895, p. 305. (Il y a, par erreur, 26 sur la première page du numéro).

P. G. (Pierre Grandselve, pseudonyme de Georges Vitoux). — *Les Vieux Arbres de la Normandie : Le Chêne à la Vierge, de Vatteville; L'Orme du Vuy à Guerbaville*, avec deux figures dans le texte, dans la revue : La Science en Famille, Paris, n° du 16 février 1899, p. 87.

Charles Guérin. — *Notes sur quelques Arbres et Arbustes remarquables de la contrée* [partie méridionale du département de la Manche], dans les Mémoires de la Société d'Archéologie, Littérature, Sciences et Arts des arrondissements d'Avranches et de Mortain, Avranches (Manche), t. VII, décembre 1885, p. 381.

P. Joanne. — *Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses Colonies*, Paris, Hachette et Cie, (en cours de publication).

A.-L. Letacq. — *Curiosités végétales du département de l'Orne*, dans le Bulletin de la Société d'Horticulture de l'Orne, Alençon, 1er sem. de 1894, p. 56 ; 2e sem. de 1894, p. 73 ; 1er sem. de 1895, p. 48 ; 2e sem. de 1895, p. 115 ; et 2e sem. de 1896, p. 91.

A.-L. Letacq. — *Les Ifs de La Lande-Patry* (*Orne*), dans le Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne, t. XIV, 4e bull., p. 433, Alençon, 1895. — Tiré à part, Alençon, E. Renaut-de Broise, (pagination spéciale).

Mauduit. — *Les Beaux Arbres de notre pays* [partie méridionale du département de la Manche], dans la Revue trimestrielle de la Société d'Archéologie, de Littérature, Sciences et Arts d'Avranches et de Mortain, Avranches (Manche), t. II, séance du 3 juillet 1884, p. 183.

Louis Müller. — *Autour de Rouen; Guide du Promeneur*, avec 50 dessins inédits et 1 carte, Rouen, Louis Langlois, 1890.

Max de Nansouty. — *Les Vieux Arbres de la Normandie*, avec 3 figures dans le texte, dans la publication hebdomadaire illustrée : La Vie Scientifique; Revue universelle des Inventions nouvelles et Sciences pratiques du Cyclisme et de l'Automobilisme, Paris, n° du 10 juin 1899, p. 448 et fig. 1, 2 et 3.

Henri de Parville. — *Les Chênes séculaires*, avec 3 figures dans le texte, dans le journal : La Nature, Paris, n° du 14 mai 1898, p. 372.

Léon de La Sicotière. — *Notes pour servir à l'histoire des jardins et de l'arboriculture dans le département de l'Orne*, dans le Bulletin de la Société d'Horticulture de l'Orne, Alençon, t. I, nos 4-5, 2e sem. 1861 - 1er sem. 1862, p. 148; nos 6-11, 2e sem. 1862 - 1er sem. 1865, p. 185; nos 13-14, p. 273; et nos 15-16, p. 309 (portant, par erreur, 289). A partir de la page 288, qui porte, par erreur, le no 268, la pagination du mémoire est fausse dans le Bulletin. — Tiré à part, Alençon, E. de Broise, 1867 (sur la couverture) et 1865 (sur le grand titre), (pagination spéciale). Le texte de ce mémoire a été partiellement remanié pour la mise en pages du tiré à part.

Abbé A. Tougard. — *Le Chêne d'Allouville (Seine-Inférieure)*, avec 1 planche en photocollographie, Rouen, Paul Leprêtre, 1899.

Georges Villers. — *Note sur les Ifs séculaires du cimetière de Castillon (Calvados)*, dans le Bulletin de la Société linnéenne de Normandie, Caen, ann. 1878-79, p. 365.

Eugène Vimont. — *Variétés : Montabard, Néci et Brieux*, dans le Bulletin mensuel de la Société scientifique Flammarion, Argentan (Orne), ann. 1883, 12e bull., p. 313.

Eugène Vimont. — *L'Orne pittoresque : La Forêt d'Andaine, La Fontaine minérale des Andaines, La Vallée de Misère, La Croix-Fauvel, Le Hêtre de l'Étau, Le Rond-Point de l'Étoile, L'Ermitage, Épisode de la Chouannerie, La Fontaine du Château, La Roche au Loup, La Roche aux Dames, La Roche à Suscoq, Les Travailleurs de la Forêt*, dans le Bulletin mensuel de la Société scientifique Flammarion, Argentan (Orne), ann. 1886, 2e bull., p. 52.

Eugène VIMONT. — *L'Orne pittoresque : Le Château de la Forêt-Auvray, Remparts et Tourelles, Trésors cachés, Légendes*, dans le Bulletin mensuel de la Société scientifique Flammarion, Argentan (Orne), ann. 1887, 2e bull., p. 58.

Georges VITOUX. — Voir Pierre GRANDSELVE.

TABLE DU TEXTE DE CE FASCICULE

TABLE DES VINGT ET UNE PLANCHES

DE CE FASCICULE

NOTES DE GÉOLOGIE NORMANDE

Par R. FORTIN

V

Sur la Craie blanche de Louviers (Eure) et sur un Echinide irrégulier (*Micraster cormarinum* Park.) nouveau pour la faune fossile de la Normandie.

(Avec 2 planches)

Ainsi que le disait M. G.-F. Dollfus dans une note récemment publiée[1], « la géologie de la région naturelle située entre la Seine et le cours inférieur de l'Eure est encore bien mal connue ». J'ai eu, à différentes reprises, l'occasion de parcourir cette région et d'y faire quelques observations.

Je n'ai pas l'intention de présenter, quant à présent, une étude d'ensemble sur cette région, et je me borne, dans les lignes qui suivent, à l'examen très superficiel d'un point d'affleurement de la craie blanche.

Il s'agit d'une grande carrière, ouverte dans la craie, à proximité de Louviers, que j'ai maintes fois visitée et qui a été autrefois exploitée d'une façon plus active qu'elle ne l'est aujourd'hui. Située sensiblement au Nord-Est de Louviers, elle se trouve au bas du vallon que suit la route de Rouen et

1. G. Dollfus : *Observations géologiques faites aux environs de Louviers, Vernon et Pacy-sur-Eure ;* Caen, 1897, in Mém. de la Soc. linn. de Norm., XIX[e] vol., 1[er] fasc.

qui descend de la forêt de Louviers à la vallée de l'Eure. Elle est donc ouverte à peu près à la base des coteaux qui limitent, de ce côté, la vallée de l'Eure.

L'intérêt principal de cette carrière consiste en ce qu'elle présente une belle coupe de la craie blanche, comprenant de haut en bas les zones suivantes :

1° Partie de la zone du *Micraster coranguinum ;*

2° Zone du *Micraster intermedius ;*

3° Partie de la zone du *Micraster cortestudinarium*, et aussi en ce qu'elle m'a fourni la nouvelle espèce dont il va être question plus loin.

En raison de la verticalité et de l'inaccessibilité de la coupe de cette carrière, laquelle se présente comme une haute muraille, je n'ai pu en mesurer la hauteur, non plus que la puissance respective de chacune des zones ci-dessus énoncées. Il est toutefois hors de doute que les trois zones s'y trouvent représentées, car on rencontre, parmi les déblais de l'ancienne exploitation, comme parmi ceux de l'exploitation actuelle, les fossiles qui les caractérisent. Les niveaux supérieurs sont aussi accessibles sur la gauche de la carrière.

La coupe présente la succession ci-contre (pl. I).

Voici la liste des fossiles, appartenant aux trois zones, que j'ai recueillis dans cette carrière :

Lamellibranches.

Inoceramus Mantelli Mercey.
Janira quinquecostata d'Orb.
Pecten Dujardini Rœm.
Lima Hoperi Desh.
Ostrea flabelliformis Nills.
— *semiplana* Sow.
— *sigmoïdea* Geinitz.
— *lateralis* Nilss.
— *vesicularis* d'Arch.

Pl. I

Craie remaniée.

Cordon de silex.

5 Lits de silex non contigus, caverneux.

4 Lits de silex contigus, caverneux.

2 Lits de silex caverneux, peu distants l'un de l'autre.

Craie en gros bancs, avec silex épars, formant cordons.

Lit continu, épais, de silex blonds, cariés.

Craie blanche, tendre, remplie de silex blonds caverneux, en cordons.

Lit continu, épais, de silex blonds, cariés.

Craie blanche, tendre, silex blonds, caverneux.

Lit continu de silex blonds, caverneux, épaisseur 20 %m.

3 Lits continus, peu épais, de silex blonds, caverneux.

Lit tabulaire de silex blond.

Craie blanche tendre, silex blonds épars.

Bancs tabulaires de silex blonds zonés

Craie blanche compacte, sans silex, en gros bancs.

Sol de la carrière

Brachiopodes.

Rhynchonella plicatilis Sow.
— (*Cuvieri* ?).
Terebratula semiglobosa Sow.
— *carnea* Sow.
Crania parisiensis Defr.

Echinides.

Micraster coranguinum Ag.
— *cormarinum* Sow. sp.
— *intermedius* E. Buc.
— *cortestudinarium* Ag.
Epiaster gibbus Schlüt.
Hemiaster nasutulus Sorign.
Echinocorys vulgaris Breyn.
Ananchytes carinata Defr.
Echinoconus conicus Breyn.
— *subconicus* d'Orb.
— *vulgaris* d'Orb.
— *Desorianus* d'Orb.
Cidaris perornata Forb.
— *subvesiculosa* d'Orb.
— *pseudohirudo* Cott.
— *sceptrifera* Mant.
— *clavigera* Kœnig.
Cyphosoma granulosum Ag.

Crinoïdes.

Bourgueticrinus ellipticus d'Orb.
Goniaster.....

Coelentérés.

Tragos pisiforme Goldf.

Tous les fossiles compris dans cette liste se trouvent assez communément dans la craie blanche de notre région. Il n'y a d'exception que pour le *Micraster cormarinum*, qui n'a pas encore été cité en Normandie. C'est donc une espèce intéressante à ce point de vue. J'en possède deux exemplaires, qui proviennent de la carrière de la côte blanche (zone du *Micraster coranguinum*), et que je ne savais tout d'abord à quelle espèce rapporter. J'ai eu recours à M. J. Lambert, le savant échinologiste, qui, avec sa complaisance accoutumée, a bien voulu examiner mes exemplaires, et qui, en me les retournant déterminés, m'a adressé la description qu'il en a faite. Ce travail de M. Lambert étant de nature à faire cesser de fausses citations d'espèces, je le reproduis textuellement, persuadé qu'il sera bien accueilli des géologues normands, auxquels il fera connaître une forme qui a pu jusqu'à présent passer inaperçue. J'ai joint à cette note les figures de celui de mes exemplaires qui est le mieux conservé. J'adresse, en même temps, mes plus vifs remerciements au savant qui a toujours accueilli mes demandes avec bienveillance et a répondu avec le plus grand empressement aux renseignements que je sollicitais de lui.

MICRASTER CORMARINUM Parkinson
(sub *Spatangus*) 1811

Par M. J. LAMBERT

Longueur et largeur : 50 millim. Hauteur : 31 millim.

Espèce cordiforme, de moyenne taille, à ambitus polygonal, un peu rétrécie et fortement échancrée en avant, subrostrée en arrière, convexe en dessus et ayant sa plus grande hauteur au milieu de la carène qui rejoint l'apex au périprocte, tronquée et un peu rentrante en arrière, brusquement

Pl. II.



Fig. 1



Fig. 2



Fig. 3

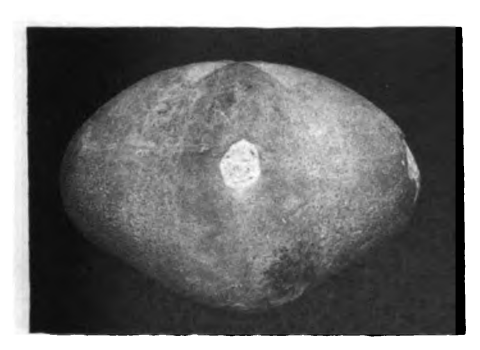


Fig. 4



Fig 5

MICRASTER CORMARINUM Park. $\frac{1}{1}$

IMP. LECERF, ROUEN

et fortement déclive en avant; dessous convexe, à large plastron terminé par une lèvre saillante qui recouvre le péristome et en arrière par une double protubérance du talon.

Sillon antérieur étroit et profond, s'étendant de l'apex au péristome et se creusant surtout à l'ambitus.

Apex subcentral, à quatre pores génitaux; la génitale madréporiforme s'avance au centre de l'appareil, mais sans entrer en contact avec les ocellaires IV et V.

Ambulacre impair plus étroit que les autres, composé dans sa partie pétaloïde de rangées de 20 paires de pores médiocrement espacées; les pores sont inégaux, les internes ronds, les externes elliptiques, séparés par un granule, saillant près de l'apex, dédoublé vers la 6[e] paire et devenant caduc à la 8[e]; les pores s'ouvrent alors dans une dépression commune, sans être conjugués; zone interporifère assez large, plane, couverte d'une granulation irrégulière.

Ambulacres pairs nettement déprimés, presque droits, les antérieurs composés de 28 paires de pores, les postérieurs plus courts, de 22 paires seulement; pores inégaux, serrés, conjugués, s'ouvrant au bord adoral des assules et séparés de la paire suivante par une crête granuleuse qui se prolonge en bourrelet dans la zone interporifère; cette dernière, accidentée par la série des petits bourrelets granuleux sus-indiquée, est sillonnée par une rainure médiane lisse bien apparente. A la face inférieure, les ambulacres postérieurs sont couverts de verrues irrégulières caractéristiques des espèces du type *coranguinum*.

Péristome excentrique en avant, muni d'une lèvre sternale saillante, qui le recouvre sans le dépasser, et reste encore fort éloignée du bord.

Périprocte bien développé, ovalaire, au sommet de la face postérieure.

Fasciole sous-anal bien apparent.

Rapports et différences. — L'individu que j'ai sous les yeux appartient évidemment, par l'ensemble de ses carac-

tères, au groupe du *Micraster coranguinum* Klein ; il en a notamment le péristome, la structure des ambulacres pairs et l'ornementation spéciale des ambulacres postérieurs à la face inférieure. Tandis, en effet, que ceux-ci sont ornés chez le *M. icaunensis* Lambert, du Sénonien inférieur, de quelques tubercules scrobiculés avec granulation intermédiaire fine et très dense, on voit, chez le *M. decipiens* Bayle, ces granules miliaires devenir plus irréguliers, commencer à s'anastomoser et ainsi se transformer çà et là en petites verrues. Chez le *M. coranguinum*, cette transformation est devenue complète; les tubercules se perdent au milieu de verrues irrégulières devenues aussi grosses qu'eux, et l'on ne voit plus que çà et là quelques granules miliaires épars entre les verrues. Enfin, chez les espèces de la craie supérieure, comme le *M. Brongniarti*, les verrues disparaissent; on ne trouve plus, sur les ambulacres postérieurs, à la face inférieure, que de petits tubercules noyés dans une granulation fine, dense et homogène. Il y a là pour la distribution des espèces de la craie blanche un caractère probablement empirique, mais très commode, contrôlé par l'examen de plusieurs centaines de *Micraster* de diverses provenances, et que M. Gauthier et moi utilisons depuis longtemps. Le *M. coranguinum* n'est d'ailleurs pas la *seule* espèce pourvue en dessous de ces verrues; il partage ce caractère avec une série de formes très rapprochées et jusqu'ici toutes synchroniques, comme les variétés *intermedia* et *Merceyi*, les *M. rostratus* Mantell, *M. turonensis* Bayle et notre *M. cormarinum*. Un simple fragment d'ambulacre de *Micraster* peut donc, dans certains cas, suffire à caractériser l'âge de la craie qui le contient. Dans l'état actuel de mes connaissances sur les *Micraster*, je ne voudrais cependant pas trop généraliser cette proposition et l'étendre aux espèces étrangères au bassin de Paris.

Le *M. cormarinum* que j'avais rattaché au *M. coranguinum* comme simple variété dans ma Monographie du genre *Micraster* (in de Grossouvre : Stratigraphie de la craie su-

périeure, chap. IV, p. 165 et 167 ; Paris, décembre 1895), me paraît aujourd'hui devoir en être plus complètement séparé, en raison de sa forme large, polygonale, subrostrée en arrière, très profondément échancrée en avant par un sillon qui remonte jusqu'à l'apex, enfin par son ambulacre impair à pores légèrement inégaux. Ce dernier caractère rapproche tout particulièrement l'espèce du *M. rostratus* Mantell ; elle en est certainement très voisine, mais s'en distingue par la plus grande profondeur de son sillon, sa carène postérieure moins saillante en dessus du périprocte, l'absence d'aréa postérieure, déprimé au-dessous de ce dernier.

Je ne pense pas que l'on puisse confondre le *M. cormarinum* avec les espèces polygonales de la craie supérieure, comme le *M. glyphus* Schlüter, beaucoup plus grand, plus allongé, avec péristome beaucoup plus excentrique en avant, à lèvre sternale débordante, visible d'en haut, au fond du sillon antérieur. Les ambulacres du *M. glyphus* avec zones interporifères larges, plates et finement granuleuses, sont d'ailleurs très différents de ceux de l'espèce de Parkinson.

Je n'hésite pas, en effet, à identifier l'individu de la craie de Normandie, que me communique M. Fortin, au type de la craie de Kent, figuré pl. III, fig. 11, dans le 3ᵉ volume de l'*Organic Remains of a former Wold,* comme variété du *Spatangus coranguinum* de Klein. Ce type ne diffère de la forme française que par son ambulacre impair moins large, moins étalé, encore plus excavé au voisinage de l'apex. Mais je ne pense pas qu'il y ait lieu de s'arrêter à des détails de cette nature quand il s'agit d'une gravure exécutée en 1810.

Localités. — M. Fortin m'a communiqué deux échantillons de cette espèce, dont un seul est bien intact ; il provient de la base de la craie à *M. coranguinum* de Louviers (Eure).

EXPLICATION DE LA PLANCHE II.

Micraster cormarinum Park. : Fig. 1, vu de dessus; fig. 2, vu de dessous; fig. 3, vu de côté; fig. 4, vu d'arrière; fig. 5, vu d'avant. — Grandeur naturelle.

ERRATUM. — Notes de Géol. norm , IV, sur deux Echinides crétacés, p. (25)-88, fig. 1 et 2, au lieu de « Apex grossi 4 fois, il faut : *Apex grossi 2 fois en diamètre.*

PRÉHENSION ET USAGE DE DEUX SILEX TAILLÉS

PRÉSENTÉS A LA SÉANCE DU 7 AVRIL 1898

PAR

Gaston MOREL

J'ai l'honneur de présenter à la Société des Amis des Sciences naturelles deux silex taillés me semblant mériter l'attention des observateurs, au double point de vue des formes qu'ils possèdent, et des caractères ou marques de préhension qu'ils contiennent.

POIGNARD.

Le premier, à sommaire examen, semble assez grossièrement travaillé. On revient, d'ailleurs, assez rapidement sur cette opinion.

Description. — Cet instrument préhistorique est composé d'une moitié épaisse, sorte de pyramide quadrangulaire tronquée à laquelle s'ajoute une autre moitié en forme d'amande.

Sa plus grande dimension égale 115 millimètres, et sa plus petite 50 millimètres seulement.

Il contient : deux faces principales réunissant plusieurs plans, trois faces plus petites formant des bords épais, et deux arêtes extérieures déterminant des bords aigus.

Examinant le silex (son grand axe considéré comme étant vertical et la pointe dirigée en bas), on voit que la première grande face est bipartie : la portion supérieure est circonscrite par trois limites externes et deux limites internes for-

mant ensemble un pentagone très irrégulier, plus haut que large, dont le milieu est occupé par une dépression cupuliforme; la portion inférieure, séparée de la précédente par les deux limites intérieures décrivant un V, a extérieurement l'apparence d'une ogive renversée contenant trois longues facettes se dirigeant vers le point de rencontre des deux courbes.

L'autre face, que je qualifierai de postérieure pour la distinguer de la première, forme un angle dièdre saillant dont l'arête se dirige obliquement de gauche à droite et de haut en bas vers le milieu de la hauteur du silex. Cette face contient, au-dessus et à gauche de la ligne séparative des deux principaux plans, un profond sillon se dirigeant inversement à cette ligne, vers le bord gauche, où il se termine en contribuant à former une échancrure.

Les trois petites faces des bords épais étant obliquées vers la grande face qui vient d'être décrite, sont visibles lorsqu'on regarde celle-ci. En haut, la plus courte, dirigée obliquement et descendant de droite à gauche, suivie, de ce dernier côté, par la moyenne, qui prend une direction moins inclinée en se dirigeant vers l'échancrure dont j'ai parlé. A droite, le plus long bord épais de position presque verticale a une longueur égalant les deux tiers de la plus grande dimension du silex.

Préhension et usage. — Si l'on met la face postérieure de la pierre en contact avec la paume de la main droite ouverte (le grand axe du silex placé perpendiculairement à la direction des doigts et sa pointe tournée vers l'auriculaire, la lame presque entièrement en dehors de la main), on constate, sur ce que j'appellerai la poignée, cette sorte de cupule dont il a été question. Fermant alors les doigts, on voit que les extrémités du médius et de l'annulaire viennent coïncider avec cette cavité pendant que les deux autres phalanges unguéales prennent leurs points d'appui de chaque côté, et que le plus long des bords épais est totalement recou-

COLLECTION G. MOREL.

Pl. I.

FACE POSTÉRIEURE
(CÔTÉ CONTRE LA MAIN).





FACE ANTÉRIEURE
(CÔTÉ VISIBLE DANS LA MAIN).



PHOT. LECERF, ROUEN

POIGNARD.

vert par les doigts. Le pouce, en se rapprochant de l'index, enveloppe le moyen bord, et sa phalangette vient s'appuyer sur le plus petit.

C'est la position représentée par le moulage de démonstration.

Ne semble-t-il pas incontestable, en regardant ce moulage, qu'on ait affaire à une main munie d'une arme et non d'un outil ?

Dès ce moment l'idée de *poignard*, plus que celle de *coup de poing*, ne se présente-t-elle pas à l'esprit ?

Cette idée doit assez rapidement se changer en conviction alors qu'ouvrant la main et renversant le silex sur les doigts, puis ramenant celui-ci à sa situation première, on se rend compte de la fonction remplie par le sillon oblique, dont la taille paraît évidemment intentionnelle, car c'est dans cette gouttière que, lorsque la main se contracte, les plis de la peau se formant entre les éminences thénar et hypothénar viennent, en quelque sorte, s'incruster, procurant ainsi un surcroît de force à la prise de l'arme et rendant le désarmement par l'adversaire presque impossible.

On peut également observer la convergence des trois bords épais, donnant à tout un côté de la poignée une forme naviculaire correspondant bien avec la cavité formée par la main lorsque le pouce se met en opposition avec les doigts. Enfin, les déclivités, en sens inverse, des deux plans de l'angle dièdre ne sont-elles pas voulues puisqu'elles créent des points d'appui contraires pour frapper ou pour retenir ?

Observations anatomiques. — Il nous reste à examiner l'arme tenue ainsi qu'il vient d'être dit, relativement à la concordance de son maniement avec les exigences anatomiques.

La pointe du poignard peut frapper avec une force de pénétration considérable dans l'abaissement de tout le bras en avant, ainsi que dans sa projection en arrière. Elle peut également porter des coups à droite ou à gauche, selon que

les os de l'avant-bras sont en supination ou en pronation. Ces divers mouvements peuvent se faire sans qu'il soit utile de modifier la situation du silex dans la main, et sans que le système musculaire perde rien du maximum d'efforts qu'il peut produire en ces différentes positions.

Constatons, en terminant, l'utilité probable de l'encoche remarquée sur un des bords de l'arme. Ne paraît-elle pas avoir eu pour but de ne point gêner en son action le tendon du petit palmaire ?

A ce propos, j'entends cette objection : les hommes de l'âge de pierre ne pensaient nullement à ces considérations anatomiques. C'est incontestable; mais ces êtres, moins primitifs que nous nous plaisons parfois à le supposer, ne nous donnent-ils pas, lorsque nous examinons leur outillage, avec une grande attention, des preuves multiples d'intelligence et de raisonnement? De plus, n'étaient-ils pas de très habiles tailleurs de silex capables d'éliminer, dans la construction de leurs instruments, tous les obstacles pouvant nuire d'une façon quelconque à leur maniement ou à l'usage qu'ils voulaient en faire?

Origine. — Trouvé, il y a une dizaine d'années, sur le ballast de la voie à Saint-Aubin-du-Vieil-Evreux, j'ignore en quelle couche de terrain le poignard gisait primitivement. Le gravier avec lequel cette voie était entretenue provenait, m'a-t-on dit, d'une ballastière de la Bonneville, près Evreux.

Certaines parties très brillantes de la patine du silex semblent indiquer qu'il séjourna très longtemps dans un sol mélangé de sable.

Age. — Si la forme en amande de la lame, son gisement probable parmi les graviers contribuent à donner à l'arme une origine paléolithique, certaines tailles par longs éclats sans retouches sur les bords peuvent laisser supposer une antiquité moins grande. Je laisse à plus compétents que moi le soin de résoudre ce problème.

COLLECTION G. MORIEL.



PHOT. LECERF, ROUEN

SERPE.

SERPE.

Le second silex n'est pas une arme. C'est très évidemment un outil.

Description. — De forme presque hémicylindrique, il représente une assez longue et lourde lame se terminant par un très court manche. Ses dimensions égalent 160 millimètres pour sa hauteur, sur 68 millimètres pour sa plus grande largeur. Il a deux faces principales, une crosse arrondie et quatre bords.

Une des grandes faces est courbée, presque en demi-cercle, parallèlement au grand axe ; l'autre serait plane si elle ne s'arrondissait vers l'extrémité supérieure dans un sens perpendiculaire à la convexité de la première face.

Dans toute la hauteur de la face convexe existe un sillon se bifurquant à l'extrémité supérieure, qu'on pourrait croire intentionnel ; mais celui-ci n'est produit que par une sorte de clivage — assez fréquent dans le silex — ressemblant aux plis d'une étoffe ou d'un ruban.

La crosse ou talon existant à la place ayant servi de surface de frappe a été arrondie par une large taille et l'enlèvement d'éclats assez petits.

Le long bord gauche, pouvant être considéré comme le dos de la lame, contient près de sa base une très large échancrure. Le bord opposé était un solide tranchant semblant avoir beaucoup servi, car il ne reste qu'une très petite partie aiguë de la lame. De ce côté, en face de l'échancrure située sur l'autre bord, existe également une encoche, mais plus petite que la première.

Le petit bord supérieur ne présente aucun intérêt; le bord inférieur est l'intersection du talon avec la grande face convexe.

Préhension et usage. — Les deux échancrures des longs bords ont très probablement été faites pour donner place : d'un côté (la grande), au bord de l'articulation du pouce

avec son métacarpien, et de l'autre côté (la petite), à l'articulation phalango-phalanginienne de l'index.

J'ai fait mouler le silex tenu dans une main selon ces indications. Il semble, en regardant ce moulage, qu'on ait sous les yeux une sorte de *serpe* pouvant tailler lorsqu'on projetait son tranchant de bas en haut ou en s'éloignant de l'axe du corps dans un mouvement d'abduction.

A l'objection faite par un des assistants sur l'exiguïté de la poignée devant nuire à la vigueur des coups que semblent révéler les profondes fractures de la lame, M. Le Marchand, Vice-Président, prit la parole : « Selon moi, dit-il, » loin d'être un obstacle à l'utilisation de l outil, le peu » de longueur de la poignée aurait sa raison d'être, si, au » lieu de saisir l'instrument à pleine main, on se contentait » de le maintenir entre le pouce et l'index placés dans les » encoches, de façon à produire des chocs doués d'une cer- » taine élasticité plutôt que d'une grande puissance. »

N'en serait-il pas ainsi si l'on admettait l'hypothèse que ce silex taillé a servi pour dégrossir, épanneler des blocs de calcaire que les hommes de l'époque néolithique ont dû employer à divers usages, mais que nous ne retrouvons pas, le temps les ayant réduits en poussière ?

Origine et age. — Ce silex a été trouvé dans une pièce de terre, au Mont-Saint-Aignan, près Rouen, parmi d'autres cailloux ayant servi à combler un trou. Il provenait probablement de l'épierrement d'un champ voisin. Il me paraît dater de l'âge de la pierre polie.

COMPTE RENDU

DE

L'EXCURSION A HONFLEUR ET A TROUVILLE

LE DIMANCHE 5 JUIN 1898

Par M. NIBELLE

Comme promenade et comme tourisme, l'excursion faite par notre Société au mois de juin dernier, à Honfleur et à Trouville, peut être considérée comme pleinement réussie.

Mais si on l'envisage au point de vue des sciences naturelles, il nous faut avouer que les recherches que nous aimons à faire y ont été un peu négligées.

C'est que la longueur du trajet et la distance, dans ces excursions faites au loin, absorbent les courts instants que nous pouvons consacrer à la recherche en commun de plantes ou d'insectes.

Et, peut-être, serait-il préférable de revenir à des excursions plus proches de nous, consacrées aux sciences que nous aimons, et dont chacun de nos Membres pourrait tirer profit pour ses études et pour ses collections.

L'embarras du rapporteur serait aussi moins grand pour faire un compte rendu dont les éléments habituels lui font aujourd'hui défaut.

Pour sa première excursion annuelle de 1898, la Société avait décidé de se rendre à Honfleur et à Trouville; aussi, le dimanche 5 juin, dès la première heure, nous prenions, au nombre d'une douzaine d'excursionnistes, le train qui devait nous mener à Honfleur.

Dès notre arrivée, nous nous mettons en route pour visiter la ville et le port.

Cette visite ne présente, d'ailleurs, pas grand intérêt; sauf une vieille tour, vestige des anciennes fortifications, et l'église Sainte-Catherine, rien de bien digne de retenir notre attention.

L'église Sainte-Catherine, monument historique datant du xve siècle, présente, ainsi que sa tour, dont une rue la sépare, cette particularité d'être entièrement construite en bois.

Tout près de là, un habitant du pays est heureux de nous faire admirer ses collections : poissons empaillés, coquilles, coraux ramassés par lui au cours d'anciennes pérégrinations à travers le monde.

L'excellent homme nous fait les honneurs de son petit musée avec une fierté qu'il ne cherche pas, d'ailleurs, à nous dissimuler.

Les photographes de notre société nous rappellent, en passant, que Daguerre, l'un des précurseurs de la photographie, serait né à Honfleur.

Au cours de nos promenades, quelques-uns de nos collègues, venus du Havre par le bateau, viennent renforcer notre petit groupe, et tous nous nous acheminons vers l'hôtel du *Cheval-Blanc*, où nous attendait le déjeuner dont l'aimable M. Wilhelm avait bien voulu illustrer le menu.

Sitôt notre modeste repas terminé, nous trouvons à la porte de l'hôtel les voitures qui vont nous conduire à Trouville.

En quittant Honfleur, nous faisons tout d'abord la classique promenade de la Côte-de-Grâce.

Arrivés au sommet du plateau de Grâce, qui domine la ville, nous trouvons l'un des plus merveilleux panoramas qu'il soit donné de voir.

Sur notre droite, la Seine et son estuaire s'enfonçant dans les terres ; en face, le Havre et sa rade ; puis, à gauche, la mer.

Et ce qui étonne le plus, pendant la longue promenade

que nous allons faire, c'est de voir cette végétation puissante, cette verdure ne s'arrêtant qu'au pied même de la mer.

Pendant de longs instants, nous restons là, sans nous lasser du spectacle grandiose qui nous est offert.

Mais l'heure presse, et il nous faut continuer notre trajet.

En suivant une route ombragée, nous arrivons à Vasouy, où, dans une grande prairie, près du calvaire, notre collègue M. Dupont peut capturer quelques papillons, parmi lesquels il me signale :

Ino statices L., *Crambus pratellus* Cl. et *Plusia gamma* L., en quantité.

Puis, c'est Criquebœuf, dont nous visitons la pittoresque église recouverte entièrement de lierre.

Près de là, à un kilomètre en allant vers la mer, se trouve le marais de Criquebœuf, riche, paraît-il, en plantes intéressantes. Nos botanistes ne peuvent, hélas! se permettre son exploration, et il leur faut continuer sur Villerville et, enfin, sur Trouville, où nous arrivons vers cinq heures, ravis et enchantés de notre excursion.

Le lendemain devait être consacré à l'excursion de Trouville et des environs ; malheureusement, la presque totalité de nos collègues, obligés par leurs occupations de regagner Rouen, ne put y séjourner.

Aussi, allons-nous les accompagner jusqu'à la jetée-promenade, d'où le bateau doit les emmener au Havre.

En attendant l'heure du départ, nous examinons les roches voisines, et, là, notre sympathique Président, M. R. Fortin, veut bien nous déterminer les quelques fossiles de l'oxfordien (terrain jurassique) que nous ramassons, tels que :

Pholadomya decemcostata Rœmer.
Nucula calliope d'Orbig.
Ostrea gregarea Rœmer.
Serpula.....

L'heure étant arrivée, nous embarquons nos hardis navigateurs en leur souhaitant un pied marin, et surtout une mer clémente.

Le soir même, après une heureuse traversée, nos excursionnistes regagnaient Rouen sans encombre.

Quant à ceux de nos collègues restés à Trouville, ils visitaient le lendemain Deauville et Villers, et pouvaient faire, soit sur les sables du bord de la mer, soit dans les marais environnants, quelques récoltes d'insectes qui eussent été très fructueuses si, là encore, le temps ne leur avait fait défaut.

Liste de quelques Coléoptères recueillis au cours de l'excursion par M. Nibelle (principalement entre Deauville et Villers).

Cicindela hybrida L.
Amara Strenua Zimm.
Staphylinus fossor Scop.
Ochina hederae Mull.
Pseudopelta sinuata F.
Melanotus niger F.
Telephorus obscurus L.
Malachius viridis F.
Brachypterus pubescens Erich.
Melandrya Caraboides L.
Otiorhynchus atroapterus de Geer.
Peritelus rusticus Bohem.
Polydrosus prasinus Oliv.
Apion onopordi Kirh.
Donacia Sericea L.
Chrysomela polita L.
Agelastica alni L.

Phoedon armoraciae L.
Cassida vittata F.
Cassida murraea L. (var. *maculata* L.)
Halysia 14 *pustulata* L.
Halysia (var. *conglomerata* F.).

Quelques-unes de ces espèces se retrouvent fréquemment sur le littoral, depuis Honfleur jusqu'à Granville, et sont particulières aux sables de la Manche.

La capture la plus intéressante est celle de *Melandrya Caraboides*, que l'on rencontre rarement dans le bassin de la Seine.

La détermination de ces coléoptères est due à mon excellent ami le docteur Boutarel, de Paris; c'est à sa grande obligeance qu'est due la rédaction de cette liste, et je suis heureux de lui adresser ici mes sincères remerciements.

Etaient présents à l'excursion : M. et Mlle Blondel; MM. Capon, Dupont, Fortin, H. Gadeau de Kerville, Laemmermann; M. et Mme et Mlle Lecerf; MM. Nibelle, Pérot, Wilhelm, Witz.

COMPTE RENDU

DE

L'EXCURSION DE LA SOCIÉTÉ A NEUFCHATEL-EN-BRAY

LE 25 SEPTEMBRE 1898

Par J. CAPON

Pardon, mes chers Collègues, de ne point nous mettre en route immédiatement. J'ai, tout d'abord, à solliciter votre bienveillante indulgence.

Entrevoyant le plaisir de refaire une promenade des plus agréables, de me retrouver avec d'aimables compagnons de route, de revoir les personnes si cordialement sympathiques que nous avons rencontrées, j'ai accepté de vous rendre compte de l'excursion de la Société à Neufchâtel-en-Bray. J'ai compris bien vite, en écrivant ces lignes, que j'avais eu tort de me charger de cette mission. Une plume plus alerte que la mienne — et elles ne manquent pas dans la Société des Amis des Sciences naturelles — vous eût retracé et montré avec plus de vie les étapes successives de notre voyage.

Heureusement, d'obligeantes personnes sont venues à mon aide. M. Raoul Fortin, notre tout dévoué Président, m'a donné les noms des fossiles recueillis au cours de l'excursion; M. Müller, publiciste à Neufchâtel depuis plusieurs années, m'a fourni la liste des plantes observées et m'a adressé de précieux renseignements sur le musée de la ville et la bibliographie de la région, renseignements qu'il avait pu se

procurer près de deux savants modestes autant que bien documentés : M. Duboc, avocat, bibliothécaire et conservateur du Musée, et M. Léger, juge de paix et auteur d'un *Résumé de l'Histoire de Neufchâtel.*

Je dois et j'adresse de tout cœur, à ces collaborateurs aimables, mes très vifs remerciements. Ils ont cherché, étudié pour moi ; j'écrirai pour eux, en essayant simplement de me montrer rapporteur fidèle.

Le 25 septembre 1898, à six heures du matin, une vingtaine de membres de notre Société, parmi lesquels Mlle Marie Roussel, docteur en médecine, prennent place dans le train, qui, de la gare du Nord, à Rouen, doit les transporter à Neufchâtel. Après un trajet de deux heures et changement de ligne à Serqueux, où je me joins aux voyageurs, nous arrivons au but de l'excursion. M. Müller, qui avait bien voulu se charger de régler les détails de la promenade, nous attendait à la gare.

Sans perdre une minute, nous commençons la visite de la ville.

Neufchâtel compte actuellement 4,000 habitants environ.

Jusqu'au XIIe siècle, c'était une simple bourgade désignée sous le nom de Saint-Pierre-de-Driencourt ; les ducs de Normandie y possédaient un château en bois destiné à surveiller la frontière de leurs Etats. Vers 1106, Henri Ier, duc de Normandie, fit élever un nouveau château pour défendre Driencourt du côté du nord. De là le nom de Nœf-Chastel[1].

Ce château a disparu. Henri IV, qui cherchait à assurer la tranquillité de son royaume, fit démolir les forteresses qui se trouvaient à l'intérieur de ses Etats ; il donna ordre de démanteler le château de Neufchâtel et de raser ses remparts.

L'emplacement qu'ils occupaient, désigné maintenant

1. Abbé DECORDE. : *Essai historique et archéologique sur le canton de Neufchâtel.*

sous le nom de promenade du Vieux-Château, était admirablement choisi, et l'on ne peut qu'admirer la sagacité de nos judicieux ancêtres, qui, du haut des murailles, pouvaient parfaitement et facilement surveiller la vallée de la Béthune. De là, en effet, se déroule un magnifique panorama. C'est là, maintenant — les temps ont bien changé — que viennent se reposer, à l'ombre des grands arbres, les paisibles Neufchâtellois, et que s'ébat joyeusement, les jours de fêtes publiques, la jeunesse du pays.

Les curiosités de Neufchâtel sont rares. Nous remarquons, cependant, rue des Fontaines, une vieille habitation de protestant, avec inscription latine ; dans la Grande-Rue et dans la rue du Pot-d'Etain, de vieilles maisons que l'on croit être d'anciens édifices religieux.

L'église Notre-Dame, curieux monument de pierre, garde les traces de plusieurs architectures, dont la plus belle est du XIIIe siècle. M. l'abbé Cochet donne, sur cet édifice, des renseignements très intéressants[1]. Je crois devoir les résumer très brièvement.

La construction a commencé vers 1130.

De cette période, restait le clocher, tour romane entre chœur et nef, supporté par quatre arcs en plein cintre, qui ont été modifiés en 1865.

Le chœur est une heureuse production du XIIIe siècle.

Les deux transepts portent une date différente. Celui du nord, petit et obscur, appartient au XIIIe siècle ; celui du midi, grossièrement construit en pierre, date de la fin du XVe ou du commencement du XVIe.

La nef, avec ses deux collatéraux, appartient, pour le fond, au XIIIe ; mais elle a été tellement modifiée au XVIIe qu'elle doit être considérée comme de ce temps.

Le grand portail est formé par une arcade ogivale sur-

1. Voir abbé Cochet : *Les églises de l'arrondissement de Neufchâtel. (Répertoire archéologique.)*

montée d'une rosace flamboyante, encadrée elle-même dans un grand réseau de panneaux surchargés de sculptures.

Le clocher placé au portail est une jolie tour de pierre du style le plus orné du XVIe siècle. Elle n'a pas été terminée et est surmontée d'une flèche octogonale couverte en ardoises.

Nous arrivons au Musée, où nous sommes bientôt rejoints par M. Bisson, notaire, adjoint au maire, qui veut bien nous servir de guide.

Quoique de fondation récente — sa formation ne remonte qu'à la Restauration — ce Musée, installé dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, est certainement le plus curieux et le plus riche de l'arrondissement.

Parmi les nombreuses pièces intéressantes qu'il contient, nous remarquons plus particulièrement :

1° Une masse en silex, en forme de marteau, d'une longueur de 27 centimètres ;

2° Deux belles hachettes gauloises en bronze, découvertes dans la forêt d'Eawy ;

3° Six grandes haches franques en fer ;

4° Une collection de clefs romaines, du Moyen-Age et de la Renaissance ;

5° Une collection de pavés anciens ;

6° Une collection de médailles grecques, romaines, gauloises, françaises, parmi lesquelles un certain nombre en or et en argent ;

7° Une croix byzantine du XIIIe siècle, en cuivre doré, avec émaux cloisonnés ;

8° Une belle coupe étrusque, dont le fond représente l'antique symbole du mariage sous les traits de l'hermaphrodisme ;

9° Une râpe à tabac en ancienne faïence de Rouen ;

10° Le scel et contre-scel, en argent, de la vicomté de Gaillefontaine, aux armes de Dunois, duc de Longueville et de Gaillefontaine ;

11° La tête de l'ancienne statue en pierre de Robert le Bourguignon, fondateur de l'hôpital royal de Neufchâtel, au XIIe siècle ;

12° Le buste en terre cuite du conventionnel Pochalle, par Chinard ;

13° Une belle toile représentant Mlle de Fontanges, tableau attribué à Mignard.

Me sera-il permis de regretter que la Ville ne puisse disposer d'un emplacement plus spacieux pour y exposer toutes ses richesses ?

M. Duboc, le distingué conservateur du Musée, dont le savoir est à la hauteur du dévouement, pourrait ainsi présenter avec plus de méthode les curiosités dont il a la garde et qui mériteraient être plus connues,

Nous allons ensuite au Cercle. M. Bisson, qui en est le Président, et sur l'invitation duquel nous nous y rendons, nous y fait un accueil si franc et si cordial que nous ne savons comment le remercier de l'honneur qu'il fait à la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen. Aussi, est-ce de tout cœur que nous levons nos verres à sa santé et qu'une délégation va l'inviter à partager notre déjeuner. M. Bisson, qui doit recevoir quelques amis, ne peut accepter; mais il veut bien nous promettre de venir, avec Mme Bisson, dîner avec nous.

Pendant notre promenade à travers la ville, M. Raoul Fortin, Président, et M. A. Le Marchand, Vice-Président, s'étaient détachés de notre groupe pour aller explorer les environs ; ils reviennent, rapportant les fossiles suivants, qu'ils ont trouvés au Mont-Aulage.

1° Dans l'étage sénonien :

Cidaris subvesiculosa d'Orb. (plaquette de test).
Echinoconus conicus Breyn (var. *subconicus* d'Orb.).
Terebratula semiglobosa (Sow.).

2° Dans l'étage turonien :

Spondylus spinosus Desh.
Rhynchonella Cuvieri d'Orb.

A midi, nous sommes tous réunis à l'hôtel du Grand-Cerf. Nous prenons place à table et faisons largement honneur au repas qui nous est servi, tout en devisant de ce que nous avons vu dans la matinée et du pays de Bray, que nous allons apprendre à mieux connaître dans l'après-midi. L'aimable M. Wilhelm a voulu, d'ailleurs, nous en donner d'avance une idée. L'illustration du menu, due à son crayon habile et sûr, nous représente de gras pâturages suant le cidre et le lait, comme aurait dit Maupassant. Près d'un barrage rustique, à l'ombre des gros pommiers aux troncs noueux, les bonnes vaches brayonnes ruminent paisiblement, tandis qu'une troupe d'autres animaux..., des producteurs de lard, se sauvent en trottinant, non sans ébouler une pile de ces excellents fromages aux formes variées, bien faits pour plaire aux yeux comme pour flatter le palais délicat des gourmets.

Au dessert, nous ne manquons pas d'y goûter. Mais saviez-vous qu'un proverbe dit :

Jamais homme sage
Ne mangea fromage.

Nous ne nous attardons pas, d'ailleurs. Les voitures nous attendent ; nous y prenons place et partons pour aller visiter Mesnières.

Le trajet est des plus agréables. Nous suivons la belle et riche vallée de la Béthune par un chemin sinueux, comme ils le sont presque tous dans le pays de Bray, bordé de haies plus sinueuses encore, hautes et touffues, qui donnent, pendant l'été, un frais ombrage, et forment, pendant l'hiver, un excellent abri contre la bise glaciale.

Le château de Mesnières, admirable construction du

XVIᵉ siècle, dans le style de la Renaissance, s'élève sur le flanc d'un des coteaux qui bordent la vallée. Les voyageurs de la ligne de Dieppe à Paris se le rappellent, détachant sa masse blanche sur le fond vert des prairies plantées d'arbres qui l'entourent.

Mais, « c'est au mois de mai, alors que les prés s'émaillent de mille fleurs, que les poiriers présentent à l'œil ravi leur tête pyramidale plus blanche que la neige, que les pommiers de la belle Normandie luttent avec la rose pour le charme des nuances et la suavité des parfums, que l'aspect de Mesnières est enchanteur, noble et imposant.

» Vu de la Béthune, du sein de cette luxuriante vallée de Bray, avec ses trois ordres de colonnes, ses deux ailes, ses quatre tours aux cordons de grès d'un si charmant effet, ses combles majestueux, dont la masse bleue contraste si bien avec l'éclatante blancheur des pierres du monument, le château semble un écusson mollement appuyé sur son dais. Le noble perron semi-circulaire qui conduit à la cour d'honneur, et, plus bas, les étangs remplis d'eau vive, et cette belle grille flanquée de ses deux tourelles, ajoutent encore à la majesté de l'ensemble et saisissent l'âme d'une sorte d'étonnement[1]. »

Ancienne demeure des seigneurs de Mesnières, le château servit de prison d'Etat pendant la Révolution. Il a été transformé, en 1835, en orphelinat et en maison d'éducation, placés sous la direction des Pères du Saint-Esprit.

L'établissement comprend actuellement :

1° Un pensionnat primaire, où des enfants peu favorisés par la fortune reçoivent une instruction en rapport avec leur âge et avec le but qu'ils poursuivent ;

2° L'école d'apprentissage, où les jeunes gens apprennent un métier.

1. Abbé Paris : *Mesnières*; *courte notice*; Mesnières, imprimerie Saint-Joseph, 1898.

Sous la conduite d'un des Pères, nous visitons la chapelle, ainsi que les différentes salles du vieux château et des constructions nouvelles.

Nous faisons aussi une promenade dans le parc dont les allées furent dessinées par Le Nôtre. A la suite du changement de destination du château, il a été bien amoindri; aussi n'a-t-il plus la vaste étendue et la beauté superbe d'autrefois.

En le parcourant, MM. Raoul Fortin et A. Le Marchand trouvent, sur le bord d'un talus, dans l'étage cénomanien :

Janira quinquecostata d'Orb.
Pecten orbicularis Sow.
Lima (espèce à côtes saillantes).
Ostrea hippopodium.
Rhynchonella...
Terebratulina striata d'Orb.
Terebratula semiglobosa Sow.

Le programme de la journée comporte, au retour, une halte dans un bois de Martincamp, près Bully, où nous devons faire une herborisation. Véritable paradis des naturalistes que cet endroit, situé, à mi-côte, sur le bord du chemin que nous suivons.

Les botanistes trouvent là, dans un très petit espace, sans presque se déplacer, une flore riche, variée et intéressante. La liste suivante, qui m'est obligeamment communiquée par M. Muller, en est la meilleure preuve. Elle contient les noms des plantes recueillies au cours de l'excursion ou antérieurement observées par notre Collègue dans cette station :

Actæa spicata L.
Parnassia palustris L.
Monotropa hypopytis L.
Lathyrus sylvestris L.
Panicula europæa L.

Viburnum lantana L.
Campanula glomerata L.
Gentiana germanica Wild.
Chlora perfoliata L.
Digitalis lutea L.
Daphne laureola L.
Daphne mezereum L.
Orchis conopsea L. avec var. *alba.*
Orchis mascula L. avec var. *alba.*
Orchis militaris L.
Orchis purpurea Huds.
Orchis purpureo-militaris G. G.
Ophrys muscifera Huds.
Cephalanthera grandiflora Bab.
Epipactis latifolia All.
Endymion nutans Dumort var. *alba.*
Phalangium ramosum Lam.
Paris quadrifolia L.

Les géologues, de leur côté, ne restent pas inactifs ; ils fouillent une carrière voisine et peuvent bientôt reconnaître que l'affleurement correspond à l'étage turonien, en même temps qu'ils recueillent *Terebratulina striata* d'Orb.

Mais le jour baisse ; il nous faut repartir.

Nous passons aux Hayons, point le plus élevé du département après Conteville ; nous longeons la belle forêt d'Eawy, et rentrons à Neufchâtel.

Pendant cette dernière partie de notre voyage, la route suit le faîte d'un coteau, la vue s'étend au loin vers le sud ; le spectacle est ravissant.

Rien de plus beau à contempler, en effet, que ces fertiles vallées brayonnes avec leurs maisons basses éparpillées au milieu des herbages, avec leurs mille ruisseaux qui serpentent parmi le gazon et les fleurs, et coulent lentement, très lentement, comme à regret, vers la rivière, où se mirent les saules et les peupliers.

Au dîner, nous avons l'honneur et le plaisir de compter parmi les convives M. et Mme Bisson, qui, avec une amabilité charmante, veulent bien exprimer l'espoir que nous reviendrons dans le pays de Bray.

En bons Normands, nous ne pouvons répondre ni oui ni non; mais, ce que nous pouvons affirmer, et il faut que ce soit mille fois vrai, c'est que nous avons fait, le 25 septembre 1898, une promenade instructive dont nous garderons longtemps un agréable souvenir.

Nous nous rappellerons aussi que nous devons cette bonne journée à notre excellent Collègue, M. Müller, qui avait admirablement composé le programme.

EXTRAIT

DES

PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ DE GÉOLOGIE

(ANNÉE 1898)

Recueillis par R. FORTIN

SECRÉTAIRE

Séance du 27 *décembre* 1898

Présidence de M. A. Le Marchand, Président

Suivant la proposition qui en avait été faite précédemment, la réunion a lieu chez M. Le Marchand.

Sont présents : MM. A. Le Marchand, Président; Capon, Lebourgeois, Morel, Riousse, et R. Fortin, Secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance, tenue le 25 novembre 1897, n'étant que le compte-rendu de la visite des collections de M. Le Marchand, et celui-ci ayant contresigné le dit procès-verbal, qui est maintenant entre les mains de l'imprimeur, il n'en est pas donné lecture,

Après avoir jeté un coup d'œil sur l'ensemble des riches collections minéralogiques, géologiques, paléontologiques et préhistoriques de notre Président, le Comité s'est principalement attaché à l'examen des pièces appartenant à la période de la pierre polie dont M. Le Marchand possède de très beaux spécimens.

Nous avons ainsi examiné et admiré de nombreux instruments et outils de cette période, parmi lesquels je ne citerai

que ceux qui proviennent du Danemarck et sont de l'époque robenhausienne. Ce sont :

Trois poignards en silex d'une rare perfection et d'une grande finesse de taille, dont le plus grand mesure 218 m/m de longueur.

Trois pointes de javelot, également en silex, ayant respectivement 171, 184 et 186 m/m de longueur.

Un burin en silex taillé, de section carrée, dont le tranchant est poli. Longueur, 152 m/m.

Une scie en silex, en forme de triangle allongé. Longueur, 167 m/m.

Deux haches en silex, dont une est à tranchant poli, et l'autre à tranchant très finement taillé.

Six marteaux en roche éruptive (granulite et diorite).

Tous ces échantillons, de formes variées, sont aussi remarquables par le fini du travail que par l'état parfait de conservation. Ils peuvent supporter avantageusement la comparaison avec les plus beaux types figurés par G. de Mortillet dans le « Musée préhistorique ».

M. R. Fortin présente un *Echinoconus magnificus* d'Orb., espèce rare, provenant de la craie blanche de Gaillon, et que notre collègue doit à la générosité du Dr A. Bouju. L'exemplaire, qui mesure 40 m/m d'avant en arrière, 36 m/m de largeur et 28 m/m de hauteur, est dans un parfait état de conservation.

A l'issue de cette réunion, le Comité adresse à M. Le Marchand ses vifs remerciements pour l'accueil empressé qu'il vient de recevoir.



COMPTE-RENDU

DES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

PENDANT L'ANNÉE 1898

Par J. CAPON, Secrétaire de Bureau.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

L'article 22 de nos statuts m'impose le devoir de vous présenter le compte-rendu des travaux de la Société pendant l'année écoulée.

Je n'aurais garde d'y manquer : il est si agréable de faire un retour sur le passé et de constater les progrès accomplis; de faire ressortir les efforts de tous et de mettre en évidence les découvertes de chacun ; de montrer que notre Compagnie, travaillant sans bruit comme sans relâche, marche toujours droit vers son but et tient une des premières places parmi les Sociétés savantes dont s'honorent la ville de Rouen et la région.

Grâce à vous tous, chers Collègues, qui vous intéressez à la lutte contre l'inconnu et l'erreur, et l'encouragez de toutes vos forces; grâce aussi et surtout à la phalange de naturalistes savants et laborieux que notre Société est fière de compter dans son sein, la preuve est facile à donner.

Leur amour de la science leur a permis de glaner encore des découvertes curieuses, des observations inédites dans cette belle nature normande, très riche il est vrai, mais si savamment étudiée déjà. Aussi leurs travaux ne sont ni moins nombreux, ni moins importants que ceux de leurs

devanciers. Ils savent que si les connaissances acquises sont nombreuses, celles qui restent à acquérir le sont bien davantage encore, que si le chemin parcouru parait immense, celui qui reste à parcourir est infini, et ils n'hésitent pas à se porter en avant, plus loin, toujours plus loin dans la connaissance de la vérité. Certains d'être accueillis avec empressement, ils sont heureux d'apporter à nos réunions le fruit de leurs études, de leurs recherches, de leurs observations, non pas pour la satisfaction mesquine de montrer qu'ils ont trouvé les premiers, mais parce qu'ils pensent faire un peu de bien en propageant une vérité, en jetant à tous les vents ce brin de semence qui certainement, quelque part, trouvera un sol fertile où il germera et portera ses fruits.

« Afin d'étendre l'empire de l'homme sur la nature entière et d'exécuter tout ce qui lui est possible », François Bacon, il y a près de trois siècles, c'est-à-dire à une époque qui était loin d'être affranchie du joug de la scolastique, rêvait la formation d'une vaste société composée d'hommes voués au culte de la science.

Le progrès de l'humanité par la recherche de la vérité, la vérité connue par l'observation et l'expérience : tels étaient le but proposé et le moyen mis en œuvre.

Le plan développé par le philosophe anglais dans sa « Nouvelle Atlantide », embrassait toutes les branches des connaissances humaines. La terre était parcourue par une foule d'observateurs chargés les uns d'étudier les monuments du passé, la langue, les mœurs, l'histoire des peuples ; les autres, d'observer la configuration et les productions du sol, de noter la structure superficielle du globe et les traces de ses révolutions, de recueillir toutes les données concernant la nature, l'organisation et la distribution des plantes et des animaux. Les sciences exactes étaient cultivées par d'autres hommes fixés dans diverses régions. Des tours étaient construites pour l'observation des astres et des mé-

téores ; de vastes édifices disposés pour l'étude des lois physiques et mécaniques recevaient les machines qui suppléent à l'insuffisance de nos forces et les instruments qui ajoutent à la précision de nos sens, et rendent sensibles les démonstrations abstraites.

Une seule association scientifique, même composée des hommes les plus illustres et les plus dévoués, n'aurait certainement pu suffire à cette vaste exploration de la terre. Ce labeur immense ne peut être accompli que par de nombreuses sociétés spéciales et locales, fournissant des renseignements d'autant plus exacts et plus complets qu'elles embrassent une plus petite étendue. Les renseignements, groupés et coordonnés par une sorte de fédération des sociétés savantes, seraient réunis ensuite par une synthèse, grande certainement, mais simple et logique.

La Société des Amis des sciences naturelles, dans la mesure de ses moyens et pour la partie du territoire qu'elle s'est donné mission d'étudier, a toujours travaillé en vue de ce résultat.

Il suffirait, pour convaincre les plus incrédules, de donner la liste de ses travaux ; mais cette revue complète, — et qui, pourtant, serait bien instructive, — sortirait du cadre imposé. Me permettrez-vous, cependant, afin de montrer l'efficacité de l'action de notre Compagnie sur l'étude et les progrès de l'histoire naturelle dans la région normande, de faire quelques constatations.

Les fouilles et les recherches nombreuses, exécutées par les Membres de la Société, ont puissamment contribué à faire connaître les assises géologiques de la Seine-Inférieure et des départements limitrophes, et M. Gustave-F. Dollfus, l'auteur de la carte géologique de France, a pu trouver, dans nos annales, la plupart des renseignements qu'il fournit sur la région.

La flore de Normandie, rééditée récemment, doit une grande partie des documents très précis qu'elle contient aux botanistes de notre Compagnie.

Enfin, pour la zoologie, nos bulletins annuels renferment de nombreux et importants matériaux qui ont pu et pourront encore servir à notre savant et laborieux Collègue, M. Henri Gadeau de Kerville, pour l'édification de sa « Faune de la Normandie », œuvre considérable dont quatre fascicules sont parus.

Mais si nous sommes fiers du passé, nous pouvons aussi être satisfaits du présent, et il me tarde, après ces considérations générales, trop longues peut-être, de vous le montrer par le résumé de nos travaux pendant l'année qui vient de se terminer.

SÉANCES GÉNÉRALES MENSUELLES.

Géologie.

Pendant l'année 1898, la géologie, la minéralogie, la paléontologie et la paléoethnologie ont donné lieu à des expositions et à des communications de MM. Apel, Robert Benoist, Blondel, le Dr A. Bouju, Raoul Fortin, Charles Fréchon, J. Gallois, J. Geng, Gombert. Maillard, G. Morel, l'abbé Rivière, Henri Wilhelm.

Je n'entreprendrai pas de vous signaler de nouveau toutes les pièces curieuses que nous avons eu la satisfaction de voir, d'examiner et d'admirer. Je ne citerai que les plus importantes, très intéressantes parce que leur découverte a permis de fixer avec certitude plusieurs points de géologie locale, ou parce que leur étude nous indique une voie à suivre, des travaux à entreprendre ou à continuer.

M. Raoul Fortin nous a montré deux beaux échantillons d'une espèce de *Micraster*, nouvelle pour la faune échinitique de la Normandie, le ***Micraster cormarinum*** Park. (*sub spatangus*), trouvé à la base de la craie à ***Micraster*** *coranguinum* de Louviers (Eure). Il nous a donné, à cette

occasion, une note très intéressante que nous avons le plaisir de trouver, accompagnée de deux planches, dans le présent bulletin.

M. Fortin nous a présenté aussi un oursin fossile, très rare dans notre région, le *Cardiaster Cotteauanus* d'Orbigny. Cet oursin, signalé par MM. Bucaille et Coulon comme se rencontrant plus particulièrement dans le turonien supérieur, a été trouvé à Préaux, près Rouen, dans une assise du sol qui contient en abondance *Echinocorys vulgaris*, espèce qui est caractéristique de l'étage sénonien.

Toutes les fois, d'ailleurs, que des Membres de la Société se sont trouvés à proximité de carrières ou de tranchées ouvertes nouvellement, ils ont profité avec empressement de la facilité qui leur était offerte d'étudier les différentes couches du sol, de prendre des échantillons de roches ou de fossiles qu'ils nous ont montrés.

M. Apel, sous-chef de section à la construction des chemins de fer de l'Ouest, a exposé :

1° Un bois de *Cervus Tarandus* L., trouvé à la partie supérieure des limons quaternaires, à Colleville, près Fécamp, lors de la construction de la ligne de Dieppe au Havre;

2° Une série de roches et de fossiles provenant de la partie supérieure de l'éocène moyen, mise à découvert par les travaux de construction d'une ligne de chemin de fer entre les stations du Trocadéro et de l'avenue du bois de Boulogne. La roche est un calcaire rempli de fossiles mal conservés, parmi lesquels de nombreux cerithes, à l'état de moules intérieurs ;

3° Une autre série appartenant au calcaire grossier et provenant de Passy près Paris. Il y avait, parmi les fossiles, un moule de *Cerithium giganteum*;

4° Des argiles compactes, grises ou noirâtres, et des lignites pyriteux provenant aussi de Passy, et appartenant à l'argile plastique, formation de l'éocène inférieur.

M. Raoul Fortin nous a présenté deux molaires d'*Elephas*, trouvées au Trait. La première, recueillie lors de la construction de la ligne de Barentin à Caudebec, appartient à M. Maillard, médecin à Duclair ; la seconde, en trois fragments, appartient à M. l'abbé Rivière, et a été trouvée, avec d'autres nombreux échantillons entiers ou en morceaux, dans la ballastière ouverte dans la commune, à 100 mètres environ de l'église.

M. J. Geng nous a apporté plusieurs fossiles trouvés dans la falaise entre le Tréport et Ault. Nous avons remarqué parmi eux *Micraster cortestudinarium* Agass., caractéristique du sénonien inférieur.

M. Henry Wilhelm a exposé un morceau de craie glauconieuse traversé par un bâtonnet de craie de même nature, provenant des déblais enlevés lors du percement de la rue François-de-Civille, à Rouen. Le bâtonnet, qui était le moulage d'un trou foré par un ver au moment où la mer cénomanienne déposait ses sédiments, nous fournit la preuve de l'existence des annélides à cette époque géologique.

L'étude de la préhistoire a trouvé de nombreux adeptes parmi nous, pendant l'année 1898 ; aussi les expositions et communications sur ce sujet ont-elles été assez fréquentes.

M. Blondel nous a montré un certain nombre de silex de diverses provenances comprenant quelques pièces de la collection de M. Lambert, de Pîtres, dont un poignard, une hache triangulaire moustérienne, plusieurs grattoirs et ciseaux.

M. le Dr Bouju nous a présenté un silex taillé du type acheuléen, provenant des graviers quaternaires exploités dans la ballastière de Gaillon (Eure).

M. Apel nous a adressé de petits silex d'un blanc laiteux,

plus ou moins translucides, taillés en forme de pointes de flèches, très tranchants. Ils avaient été trouvés dans une dépression du sol du Sahara algérien, au sud de Tuggurth (province de Constantine), poste de Dra-el-Baguel ; ils étaient enfouis dans le sable à environ 0 mèt. 20 cent. de profondeur et mélangés avec des coquilles d'œufs d'autruche.

M. Raoul Fortin a exposé trois hachettes en bronze trouvées à Saint-Germain-de-Tournebut (Manche). Un certain nombre de ces hachettes ont été mises au jour dans diverses parties du Cotentin.

M. Gallois nous a communiqué les notes qu'il avait recueillies pour la rédaction de la deuxième partie de son travail sur *Le paléolithique, le néolithique et les monuments mégalithiques dans la Seine-Inférieure.* Malheureusement la mort est venue frapper notre dévoué et très regretté Collègue avant qu'il ait pu donner à son œuvre une forme définitive.

M. Raoul Fortin, dont la haute compétence en ces matières est connue de nous tous, a repris ces notes, les a revues, groupées, classées, et a pu les publier dans le présent bulletin en suivant le plan adopté par M. Gallois dans la première partie du même travail, et en les faisant suivre d'une table alphabétique par commune.

Tous nos remerciements à notre zélé président qui, par ses démarches auprès de Mme Gallois, a pu préserver de l'oubli ou de la destruction ces notes si intéressantes, et en faire profiter notre Société.

Le travail, maintenant complet pour la Seine-Inférieure, est le résumé des découvertes effectuées dans le département sur le paléolithique, le néolithique et les monuments mégalithiques. A nous maintenant d'y apporter des additions par des recherches bien conduites et des fouilles entreprises aux bons endroits.

Grâce à M. Morel, l'étude des instruments préhistoriques

a subi une nouvelle orientation. Notre Collègue, au lieu de se borner à recueillir et à classer les silex qui servaient à nos ancêtres d'outils de travail ou d'armes d'attaque et de défense, a étudié leur mode de préhension et d'emploi. Par l'examen attentif, minutieux et raisonné de chacun de ceux, très nombreux, qu'il a recueillis, il est arrivé à formuler certains principes dont il nous a montré l'évidence au moyen de dessins au tableau noir et de moulages de démonstration.

M. Morel nous a présenté ainsi un poignard de forme très spéciale et plusieurs séries d'outils préhistoriques, en nous faisant remarquer, pour chaque silex, sa forme particulière et son usage, ses surfaces de prise et son mode d'emploi.

Si les trouvailles faites dans les grottes ou les abris sous roche de la fin de la période paléolithique ou dans les substructions des habitations lacustres de l'âge de la pierre polie, nous ont déjà répondu que les populations de cette époque possédaient certaines industries, avaient d'artistiques aspirations, l'observation des silex au triple point de vue de leur forme, de leurs caractères de préhension, de leur utilité, pourrait, peut-être, nous apprendre quels étaient les usages et les occupations des hommes qui les ont précédées et que nous nous représentons, trop hâtivement, comme des sauvages aux grossiers instincts, semblant n'avoir d'autres idées que celles utiles à leur conservation[1]. Aussi ne saurait-on assez encourager cette étude et féliciter M. Morel de l'avoir entreprise.

Botanique.

Comme les années précédentes, la botanique a donné lieu à un assez grand nombre de communications écrites ou verbales et d'expositions sur le bureau.

1. Voir G. Morel : *Introduction à l'étude de la préhension de certains instruments (outils ou armes) de l'âge de la pierre.* (Bulletin de 1898, p. 64.)

J'ai le plaisir, à cette occasion, de vous rappeler les noms de MM. Emile Ballé, Robert Benoist, le Dr Bouju, J. Capon, Ed. Costrel de Corainville, L. Dupont, Raoul Fortin, Henri Gadeau de Kerville, E. Germain, Gombert, J. Hoschedé, A. Le Marchand, E. Lucet, E. Niel, Maurice Nibelle, Alfred Poussier, Perrot, Topsent, l'abbé Toussaint, Henry Wilhelm, qui, à des titres divers, ont contribué aux progrès de cette branche de l'histoire naturelle.

Vous avez encore présente à l'esprit la remarquable causerie, agrémentée de projections, faite, en décembre, par M. Henri Gadeau de Kerville. Devant un nombreux auditoire, vivement intéressé, notre savant et zélé collègue nous a parlé des patriarches et des géants du règne végétal qu'il n'avait pas encore décrits dans ses précédentes études botanico-historiques ; il a donné un souvenir et un regret aux arbres signalés, détruits et disparus depuis sa dernière publication, et, en particulier, au fameux « Chêne à leu » très connu des touristes rouennais ; il nous a entretenus des Chênes porte-gui de notre province.

Si nous lui avons été reconnaissants de l'agréable soirée qu'il nous a fait passer, nous l'avons vu, avec non moins de plaisir, donner le résumé de sa communication dans le fascicule IV des *Vieux Arbres de la Normandie*, travail important, orné de 21 belles planches photocollographiques exécutées avec un soin particulier par l'imprimerie J. Lecerf, faites sur les photographies de l'auteur, et — qu'il me pardonne de vous le dire — que nous devons à sa générosité.

Puisse cette publication, présentée avec le grand souci de la vérité et le soin scrupuleux qui caractérisent les œuvres de M. Henri Gadeau de Kerville, augmenter l'affection que tous les Normands devraient avoir au cœur pour ces êtres vivants, témoins des âges passés. A nous, amis de la nature, de prêcher d'exemple et de nous montrer les zélés protecteurs des vieux arbres de notre province.

MM. l'abbé Toussaint et Jean Hoschedé qui, l'an dernier, nous avaient donné la flore très étudiée et très complète des environs de Vernon, nous ont communiqué, en 1898, un *Abrégé analytique de l'étude de Clavaud sur le genre « Prunus »*.

Le travail de nos Collègues, présenté sous forme de tableaux dichotomiques d'une clarté parfaite et très faciles à consulter, est appelé à rendre de sérieux services aux botanistes qui voudraient se livrer à l'observation des *Prunus* normands.

Je ne vous rappellerai pas les noms de toutes les plantes exposées sur le bureau et signalées dans les procès-verbaux. Certains faits intéressants, rares ou curieux, doivent cependant être notés.

En dehors d'une très belle exposition de plantes des environs de Vernon, récoltées par MM. l'abbé Toussaint et Jean Hoschedé, rien à signaler pour les Phanérogames.

Depuis longtemps ces végétaux, les plus faciles à examiner, ont été l'objet de recherches nombreuses. Aussi, sans vouloir faire supposer qu'il ne reste plus rien à apprendre sur cet embranchement, nous pouvons constater qu'il est le plus connu. C'est probablement cette considération qui a décidé les botanistes de notre Compagnie à s'occuper plus spécialement des Cryptogames.

M. Eugène Niel nous a signalé une station nouvelle d'une fougère, l'*Ophioglossum vulgare* L., qu'il a récoltée dans une prairie humide, au Coûdray, commune de Saint-Aubin-le-Vertueux, près Bernay (Eure).

M. Alfred Poussier nous a montré une algue (*Hydrodiction reticularum*) trouvée par M. Perrot, notre collègue, dans le marais de la Harelle.

La mycologie, surtout, a été très étudiée. De nombreux

champignons, récoltés dans les forêts des environs de Rouen et de Bernay, ainsi que dans différents endroits humides, nous ont été présentés. Nous avons pu, de cette manière, apprendre à connaître, autrement et mieux que par des descriptions savantes, ces comestibles succulents, ces poisons dangereux ou ces parasites végétaux sur lesquels MM. Eugène Niel et Robert Benoist nous ont donné des renseignements aussi savants que curieux.

Les végétaux présentant des formes tératologiques intéressantes ont aussi été observés attentivement par la Société des Amis des Sciences naturelles.

M. Louis Germain nous a adressé une note sur un rameau anomal de *Genista tinctoria* L.

Des plantes ayant des tiges fasciées ont été exposées par MM. le Dr A. Bouju, J. Capon et L. Dupont.

Au nom du capitaine Topsent, M. Henry Wilhelm nous a présenté un chou-fleur (*Brassica oleracea Botrytis* D.C.), chez lequel la pomme était ovoïde sur un pied, indiquant une tendance à la forme aplatie.

Zoologie.

La zoologie nous a procuré les expositions et communications de MM. Anfrie, Robert Benoist, le Dr Louis-Henri Bourgeois, Ed. Costrel de Corainville, Henri Gadeau de Kerville, J. Geng, Louis Germain, l'abbé J.-J. Kieffer, l'abbé A.-L. Letacq, Emile Lucet.

Deux travaux originaux importants nous ont été adressés :

Le premier est intitulé : *De l'effet des poisons minéraux sur quelques mollusques terrestres et fluviatiles*, par Louis Germain. Les expériences qui s'y trouvent décrites, faites avec méthode et avec le plus grand soin, ont permis à l'auteur de formuler des conclusions très précises.

Le second est une *Note sur des Cécidies recueillies dans la Seine-Inférieure, avec description de deux Cécidomyies nouvelles*, par M. l'abbé J.-J. Kieffer. Des résultats assez importants pour notre région s'y trouvent consignés. Aussi avons-nous été heureux de voir le savant cécidiologue offrir la primeur de son travail à notre Bulletin.

M. l'abbé Kieffer, dans la liste détaillée qu'il nous fournit, signale en effet un certain nombre de Cécidies nouvelles pour la Normandie, et donne les diagnoses de deux Cécidomyies nouvelles pour la science. Remarquons, en passant, que l'une de ces dernières (*Macrolabis Luceti*) est dédiée à M. E. Lucet, notre collègue, bien connu par ses études sur les rosiers et leurs parasites.

D'autres notes, très intéressantes également, ont été lues aux séances et reproduites *in extenso* dans les procès-verbaux. Je me bornerai à vous rappeler leurs titres.

M. l'abbé A.-L. Letacq, dont le savoir et la passion du travail sont à la même hauteur, nous a envoyé :

1° *Sur quelques Vertébrés albins observés dans le département de l'Orne;*

2° *Note sur les Chauves-souris observées dans les carrières de Coulonges-sur-Sarthe, de Rémalard (Orne) et de Villaines-la-Carelle (Sarthe);*

3° *Le Lézard vert existe-t-il aux environs de Falaise?*

4° *Observations biologiques sur les Chauves-souris, faites dans les carrières de Coulonges-sur-Sarthe et de Rémalard (Orne);*

5° *Le Vison à l'étang des Personnes, commune du Mage (Orne);*

6° *Note sur la collection ornithologique de l'abbé Louis-Dominique Tousche, curé de Coulonges-les-Sablons (Orne);*

7° *Sur la présence du Serin méridional ou Cini dans le département de l'Orne;*

8° *Notes ornithologiques sur le département de l'Orne.*

M. Emile ANFRIE nous a donné :

1° *Le Labbe pomarin* (*Stercorarius pomarinus* Vieill.);

2° *Coloration anomale de quelques Vertébrés observés dans la région de Lisieux* (*Calvados*).

Je citerai encore les travaux suivants qui nous ont été adressés ou présentés par leurs auteurs :

Dr Louis-Henri BOURGEOIS. — *Note sur quelques oiseaux observés accidentellement*, en 1897, *à Eu* (*Seine-Inférieure*).

Henri GADEAU DE KERVILLE. — *Description et figure de la tête d'un veau monstrueux appartenant au genre Inyodime.*

Louis GERMAIN. — *Description d'une nouvelle espèce d'Hélix* (*Helix Leontinei* Germain).

Quelques captures très intéressantes, parce qu'elles ont permis d'éclaircir ou de compléter certains points de zoologie normande, ont donné lieu à des expositions sur le bureau.

M. Henri Gadeau de Kerville a exposé une Sterne hansel ou Hirondelle de mer hansel (*Sterna anglica* Mont.) mâle adulte en plumage d'été, tuée à Saint-Martin-de-Boscherville (Seine-Inférieure), vers le milieu de mai 1898, par M. André Long.

Cet oiseau ne fait en Normandie que des apparitions très accidentelles.

M. l'abbé A.-L. Letacq nous a adressé un spécimen adulte, conservé dans l'alcool, de la Couleuvre d'Esculape [*Coluber*

longissimus (Laur)], spécimen qui fut capturé à Livaie (Orne), dans le voisinage de la forêt d'Ecouves.

L'Orne est le seul des cinq départements constituant la Normandie où la présence de cette couleuvre ait été signalée jusqu'à ce jour.

M. J. Geng a présenté un *Melolontha vulgaris* var. *lugubris*, insecte très rare dans le département de la Seine-Inférieure, et dont le corps, les élytres, les antennes et les pattes sont entièrement noirs; seul le bord externe des arceaux ventraux est blanc, comme chez tous les *Melolontha vulgaris*.

Je dois encore noter, pour la zoologie, que M. Henri Gadeau de Kerville, au cours de l'une de nos séances mensuelles, a résumé verbalement les communications faites aux Congrès annuels des Sociétés zoologique et entomologique de France, le 21 et le 28 février.

Laissez-moi vous rappeler, à cette occasion, que notre collègue a pris la parole devant les deux Assemblées savantes.

A la réunion générale de la Société zoologique, il a fait une communication sur la faune des vertébrés de Normandie, accompagnée de l'exposition de spécimens particulièrement intéressants. Au Congrès de la Société entomologique, il a donné lecture d'une note sur la furcation tératologique des pattes, des antennes et des palpes chez les insectes, et montré, à cet égard, plusieurs coléoptères monstrueux très remarquables.

Les deux travaux sont publiés dans les Bulletins de ces Sociétés.

M. Henri Gadeau de Kerville nous a fait aussi le résumé verbal du quatrième Congrès international de zoologie [1] qui

1. Un article sur ce Congrès a été publié par lui dans le journal *Le Naturaliste*, Paris, numéro du 1er octobre 1898.

s'est tenu à Cambridge (Angleterre), du 23 au 27 août, sous la présidence du célèbre sir John Lubbock. Environ 350 zoologistes, venus de la plupart des nations du monde civilisé, assistaient à ce Congrès, où la France était représentée de façon brillante.

Les communications signalées, qui offraient toutes un réel intérêt, démontrent pleinement l'utilité de ces réunions où les zoologistes sont heureux de se revoir, d'échanger des idées, de parler de leurs travaux, et, cela, au grand profit de la Science.

Aussi avons-nous été particulièrement heureux d'être renseignés, avant la publication de leurs bulletins, sur les travaux de ces savantes Sociétés, et est-ce avec grand plaisir, qu'au nom de notre Compagnie, j'adresse à notre dévoué Collègue de vifs et sincères remerciements pour les comptes-rendus qu'il a bien voulu nous présenter.

SÉANCES DES COMITÉS D'ÉTUDES.

Nos Comités de géologie, de botanique et de zoologie travaillent toujours avec beaucoup d'ardeur.

Les Membres qui les composent, groupés selon leurs goûts, leurs aptitudes, leur spécialité scientifique, se réunissent assez fréquemment et examinent en commun les ouvrages traitant les questions qui les intéressent particulièrement, les objets ou les êtres qu'ils ont pu recueillir.

Un procès-verbal sec et froid ne peut donner l'idée des séances, très intéressantes et instructives, toujours pleines d'entrain. Les questions portées à l'ordre du jour ne sont pas seules examinées. Un être ou un objet exposé, une communication faite par l'un des Membres sont le point de départ de discussions toujours attrayantes et fructueuses.

Ce sont de ces réunions familières où des amis causent, sans contrainte, de leurs études favorites et sont heureux de se faire part des recherches entreprises et des résultats obtenus.

Les nouveaux adeptes sont certains d'y être accueillis avec empressement et d'y trouver l'aide et le bon conseil qui rendent le travail facile et agréable.

Une réunion du Comité de géologie a eu lieu chez M. A. Le Marchand, Président. Le Secrétaire, M. Raoul Fortin, nous en donne le compte-rendu dans un procès-verbal qui figure au présent Bulletin.

Le Comité de botanique s'est réorganisé dans le courant de l'année et, sur l'initiative de M. le docteur Eugène Mesnard, son président, a élaboré un programme d'études et d'herborisations qui pourront être entreprises et faites en commun.

L'année prochaine promet d'être bien remplie, et, dès maintenant, il n'est pas téméraire d'assurer que l'étude des plantes, la science aimable entre toutes, comme l'appelle notre collègue, M. V. Martel, dans l'un de ses ouvrages, sera bientôt l'objet de nombreux et importants travaux.

Si les procès-verbaux des séances du Comité de zoologie ne sont pas publiés, il n'en faudrait pas conclure que les réunions n'ont donné aucun résultat.

Un résumé méthodique des expositions et des communications faites depuis quelques années doit être présenté prochainement; il sera inséré au Bulletin de 1899.

EXCURSIONS.

Pendant l'année 1898, deux excursions générales ont été faites.

En juin, nous sommes allés à Honfleur et à Trouville. Si la longueur du trajet ne nous a pas permis de faire de nombreuses découvertes scientifiques, il nous a fourni l'occasion d'admirer des sites enchanteurs et des panoramas superbes. D'ailleurs, notre tout dévoué Trésorier

fait, dans le Bulletin, la relation de ce voyage, et vous en jugerez par la peinture qu'il vous présente.

Le 25 septembre, la Société a visité Neufchâtel-en-Bray et les environs. La promenade, très intéressante et très agréable par elle-même, a donné quelques résultats consignés dans un compte-rendu que j'ai eu l'honneur de vous donner.

COLLECTIONS. — BIBLIOTHÈQUE.

Comme les années précédentes, les collections de la Société se sont augmentées de la plupart des plantes ou objets exposés sur le bureau et présentés aux séances.

Un important travail de classification des végétaux composant l'herbier de la Société a été entrepris par M. Catouillard, membre du Comité de botanique. Déjà le catalogue est bien avancé, et nous devons féliciter notre collègue de son initiative et le remercier de son dévouement à notre œuvre.

Quant à la bibliothèque, elle s'est enrichie d'un grand nombre d'ouvrages reçus à titre de don, d'échange ou d'achat, ou adressées gracieusement par leurs auteurs.

Au nombre de ces aimables et généreux donateurs je citerai MM. J. Bourgeois, Chevallier, Damiens, Raoul Fortin, Henri Gadeau de Kerville, Ch. Janet, V. Martel, Alfred Poussier, le Dr Ed. Spalikowski, Thieullen, Vallot, Henry Wilhelm.

La Société d'Emulation du Commerce et de l'Industrie de Rouen a bien voulu aussi mettre, à la disposition de notre Compagnie, ses bulletins annuels qui manquaient à notre collection.

C'est pour moi un devoir très agréable d'adresser à cette Société, ainsi qu'aux personnes dont je viens de rappeler les noms, nos vifs et bien sincères remerciements.

DISTINCTION HONORIFIQUE.

Un membre de notre Société a été l'objet d'une distinction honorifique, dans le courant de l'année écoulée.

M. Emile Schmitt, de Châlons-sur-Marne, a, en effet, été élevé au grade d'Officier d'Académie, le 10 juillet 1898, lors du centenaire de la Société académique de la Marne, pour ses remarquables travaux d'archéologie anthropologique.

Nous adressons à M. E. Schmitt l'expression de nos chaleureuses félicitations.

NÉCROLOGIE.

Comme j'aurais été heureux de pouvoir supprimer ce chapitre de mon rapport annuel. Hélas! cette année a été cruelle pour nous. Elle a ravi à notre estime et à notre affection :

M. Tranchepain, entré dans notre Compagnie en 1885;

M. Ch. Wood fils, membre de notre Association depuis 1892;

M. Deruelle, Secrétaire très dévoué du Comité de botanique et ancien Secrétaire de bureau de la Société;

M. Gallois, ancien Secrétaire de bureau et auteur d'excellents travaux sur les coléoptères de l'Anjou et sur les monuments préhistoriques de la Seine-Inférieure.

Que leur mémoire reçoive, avec notre suprême adieu, l'expression de nos sincères regrets.

Tel est, Messieurs et chers Collègues, le résumé des travaux de notre Association pendant l'année 1898. Excusez sa forme bien imparfaite.

Les faits que j'ai eu l'honneur de vous rappeler suffisent amplement, par eux-mêmes, pour montrer que notre Société n'a pas failli à sa mission et qu'elle travaille toujours avec persévérance à la réalisation du programme tracé par notre Président d'honneur, M. le Dr Blanche, il y a trente-quatre ans : « Favoriser l'étude et les progrès des sciences naturelles, centraliser les faits qui peuvent s'y rattacher, préparer pour l'avenir les documents complets de l'histoire naturelle de notre pays. »

Que ceux de nos Collègues qui, par leurs expositions ou leurs notes, ont donné de l'intérêt à nos séances et de la valeur à notre bulletin, et contribué ainsi à la prospérité de la Société des Amis des Sciences naturelles, veuillent bien agréer nos sincères remerciements.

Encore un mot, avant de clore ce compte-rendu ; ce sera un témoignage de reconnaissance pour M. le Préfet et le Conseil général de la Seine-Inférieure, pour M. le Maire et le Conseil municipal de la ville de Rouen, qui, en 1898, ont bien voulu proposer ou nous continuer les subventions qui nous sont accordées depuis plusieurs années.

Notre existence légale déjà ancienne, l'utilité du but que nous poursuivons, le concours que nous prêtons à l'œuvre post-scolaire, l'importance de nos publications, la place des plus honorables que nous occupons dans le monde savant (nous sommes en relations avec plus de 100 Sociétés françaises ou étrangères) nous permettent de penser que nous méritons les marques de sympathique intérêt qu'on veut bien nous accorder, et qu'elles ne nous feront point défaut dans l'avenir.

Nous continuerons d'ailleurs, par nos recherches et nos travaux, à nous en montrer dignes.



LISTE GÉNÉRALE

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Au 1er Janvier 1899

Membres du Bureau.

Président honoraire.....	M. le Dr E. BLANCHE.
Président..............	M. R. FORTIN.
Vice-Présidents.........	M. A. LE MARCHAND. M. H. GADEAU DE KERVILLE
Secrétaire de Bureau....	M. J. CAPON.
Secrétaire de Correspondance.................	M. Jean GENG.
Trésorier...............	M. Maurice NIBELLE.
Archiviste...............	M. A. POUSSIER.
Conservateur des Collections..................	M. A. VASTEL.

Membres honoraires.

M. le Préfet du département de la Seine-Inférieure.

M. le Maire de la ville de Rouen.

M. l'Inspecteur d'Académie.

M. Gustave Lennier ✻ I ✪, Conservateur du Muséum d'Histoire naturelle du Havre.

Conseil d'Administration.

MM. BARDIN. MM. E. NIEL.
MARTEL. RIOUSSE.
Et les MEMBRES du BUREAU

Commission des Finances.

MM. le Dr J. TOURNEUX, V. DELAMARE, R. BENOIST.
Le PRÉSIDENT et le TRÉSORIER.

Commission de Publicité.

MM. R. HUBERT. MM. V. MARTEL (Zoologie).
le Dr A. BOUJU. R. BENOIST (Botanique).
Et les MEMBRES du BUREAU.

Commission des Excursions.

MM. MARTEL. MM. VASTEL (Zoologie).
A. WITZ. J. CHEVALIER (Botanique).
Le PRÉSIDENT et le TRÉSORIER.

Comité de Géologie.

Président.......... M. A. LE MARCHAND.
Secrétaire.......... M. Raoul FORTIN.

Membres.

MM. Louis BOUTILLIER.
J. CAPON.
CHEDEVILLE.
Louis DEGLATIGNY.
GASCARD père.
C. IZAMBERT.
F. LEBOURGEOIS.
LOUVRIER.

MM. E. LUCET.
G. MOREL.
Maurice NIBELLE.
A. POUSSIER.
V. QUESNÉ.
RIOUSSE.
le Dr TOURNEUX.
René VÉDIE.

Comité de Botanique.

Président.......... M. le Dr E. MESNARD.
Secrétaire.......... M. R. HUBERT.

Membres.

MM. R. BENOIST.
E. DE BERGEVIN.
J. CAPON.
CATOUILLARD.
CHEVALIER.
DUPONT.
ÉTIENNE.
le Dr HAMEL.
J. HOSCHEDÉ.
IZAMBERT.

MM. A. LE BRETON.
A. LE MARCHAND.
E. LUCET.
V. MARTEL.
E. NIEL.
A. POUSSIER.
l'abbé RIVIÈRE.
le Dr TOURNEUX.
l'abbé TOUSSAINT.
René VÉDIE.

Comité de Zoologie.

Président.......... M. H. GADEAU DE KERVILLE.
Secrétaire.......... M. A. POUSSIER.

Membres.

MM. E. de BERGEVIN.
J. BOURGEOIS.
J. CAPON.
CATOUILLARD.
L. DUPONT.
Raoul FORTIN.
J. GENG.
Th. LANCELEVÉE.
A. LE BRETON.

MM. E. LUCET.
V. MARTEL.
M. NIBELLE.
P. NOEL.
E. SALMON.
le Dr TOURNEUX.
H. VASTEL.
René VÉDIE.

Membres de la Société.

MM.

1892. Anfrie (Emile), Lisieux (Calvados). — *Vertébrés d'Europe et surtout de France.*

1897. Acosta (Antonio de Gordon y de), docteur, à la Havane.

1887. Apel (Henri), sous-chef de section, à la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest, rue Montrosier, 24, à Neuilly-sur-Seine (Seine).

1886. Aupinel, docteur en médecine, place Saint-Hilaire, Rouen.

1884. Avril (Léopold), dentiste, rue Ganterie, 64, Rouen.

1888. Bachelay, au Moulin-de-Bray, commune de Brémontier-Merval, par Gournay.

1870. Ballay, docteur en médecine, boulevard Jeanne-Darc, n° 55, Rouen.

1888. Ballé (Emile), naturaliste, place Saint-Thomas, 14, Vire (Calvados).

1886. Bardin ✱ (le Commandant), chemin des Cottes, 5, Mont-Saint-Aignan.

1887. Bardin (Mme), chemin des Cottes, 5, Mont-Saint-Aignan.

1892. Beaudouin (Elphège), pharmacien, Saint-Laurent-en-Caux (Seine-Inférieure). — *Botanique et Zoologie.*

1866. Beaurain (N.) I ✪, bibliothécaire-adjoint, rue Bonnefoi, 5, Rouen.

1887. Bedel (Louis) A ✪ ✱, rue de l'Odéon, 20, Paris. — *Entomologie.*

1898. Benoist (Robert), rue Bouquet, 8, Rouen. — *Mycologie.*

1883. Bergevin (Ernest de), boulevard d'Argenson, 38 b, Neuilly-sur-Seine (Seine).

1875. Bernard (Henry), Gonneville-la-Mallet, Seine-Inférieure).

MM.

1892. Bertheuil (F.), pharmacien, Lyons-la-Forêt (Eure).

1897. Beunardeau, Hôtel de France, rue des Carmes, 99, Rouen.

1886. Biochet, notaire honoraire, Caudebec-en-Caux.

1865. Blanche (Emmanuel) I ✪, docteur en médecine, quai du Havre, 12, Rouen.

1893. Blondel (Abel), imprimeur, rue Cauchoise, 21, Rouen.

1882. Boniface (Charles), rue de Grammont, 38, Rouen.

1891. Boudier I ✪, rue Grétry, Montmorency (Seine-et-Oise).

1881. Bouju (A.), docteur en médecine, Gaillon (Eure).

1873. Bourgeois (Jules) A ✪, Sainte-Marie-aux-Mines (Alsace).

1872. Bourgeois (Louis) A ✪, docteur en médecine, Eu (Seine-Inférieure).

1891. Boutillier (Louis), propriétaire, Roncherolles-le-Vivier, par Darnétal (Seine-Inférieure).

1880. Brigalant (Gaston), manufacturier, Barentin.

1886. Cabot, rédacteur au *Journal de Rouen*, rue Ecuyère, n° 29, Rouen.

1894. Capon (Jacques), professeur à l'Ecole primaire supérieure et professionnelle, rue Saint-Lô, 22, et boulevard Saint-Hilaire, 27, Rouen.

1895. Carbonnier (Georges-Aimé), avoué, rue Thiers, 8, Rouen.

1865. Carliez, médecin, rue Jeanne-Darc, 43, Rouen.

1895. Carpentier, instituteur, Saint-Laurent-en-Caux (Seine-Inférieure). — *Botanique, Minéralogie.*

1897. Catouillard, agent des Ponts-et-Chaussées, 52, quai du Mont-Riboudet, Rouen.

1888. Chedeville (P.-J.), ingénieur de la voie au chemin de fer de l'Ouest, à Gisors (Eure).

1898. Chevalier (Joseph), inspecteur à la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest, rue de l'Ecole, 36, Rouen.

MM.

1893. Chouville (Joseph-Ernest), employé, Déville-lès-Rouen.

1895. Chrissement (Ernest), étudiant en sciences, rue Henry-Rivière, 2, Rouen.

1885. Coisy, pharmacien, Harfleur (Seine-Inférieure).

1879. Collard (Paul), rue Bouquet, 21, Rouen.

1893. Costrel de Corainville (Éd.), Mestry, par Colombières (Calvados).

1881. Courbet, docteur en médecine, rue de Normandie, 213, Le Havre.

1892. Coutil (Léon), propriétaire, Les Andelys (Eure). — *Préhistoire.*

1867. Damiens, antiquaire, rue Vilaine, 32, Evreux (Eure).

1888. Defontaine (Henri), filateur, Pavilly.

1881. Deglatigny (Louis), rue Blaise-Pascal, 11, Rouen. — *Préhistoire.*

1872. Delabarre, rue Jeanne-Darc, 77, Rouen.

1891. Delacroix ✠, docteur, professeur au laboratoire de pathologie végétale, rue Méchain, 8, Paris.

1865. Delamare (Jules), rue Bourg-l'Abbé, 25, Rouen.

1876. Delamare (Victor), pharmacien, rue du Champ-des-Oiseaux, 89, Rouen.

1877. Delaon (Paul), receveur principal entreposeur des contributions indirectes, Abbeville (Somme).

1876. Devaux A ✪, sculpteur, avenue du Cimetière monumental, Rouen.

1886. Domer (Paul), boulevard Gambetta, 4, Rouen.

1865. Douvre, docteur en médecine, boulevard Jeanne-Darc, n° 63, Rouen.

1890. Dupont A ✪, professeur au Lycée, rue de l'Orangerie, 3, Le Havre.

1874. Dupré (E.), propriétaire, rue du Pré, 31, Rouen.

1869. Duputel (Maurice) A ✪, docteur en médecine, rue de la Vicomté, 13-15, Rouen.

MM.

1871. Duquesne, aviculteur, au Prieuré, Montfort-Saint-Philbert (Eure).

1882 Durand (A.), droguiste, rue Thiers, 12, Le Havre.

1888. Durand, route de Caen, 165, Petit-Quevilly.

1865. Duveau, ingénieur, rue de Fontenelle, 17, Rouen.

1865. Etienne (Georges), ancien pharmacien, Gournay-en-Bray. — *Botanique, Géologie, Entomologie.*

1865. Fauvel (Albert) A ❁, rue d'Auge, 16, Caen. — *Coléoptères.*

1878. Ferry (E.) ✱ I ❁, boulevard Cauchoise, 21, Rouen.

1878. Fortin (R.), rue du Pré, 24, Rouen. — *Géologie, Paléontologie.*

1898. Fournier (A.), propriétaire, à Chérence, par La Roche-Guyon (Seine-et-Oise).

1881. Gadeau de Kerville, rue Dupont, 7, Rouen.

1887. Gadeau de Kerville (Mme), rue Dupont, 7, Rouen.

1878. Gadeau de Kerville (Henri) A ❁ ♣, rue Dupont, 7, Rouen. — *Zoologie normande.*

1869. Gahineau (E.), rue de la République, 212, Sotteville-lès-Rouen.

1886. Garreta (R.), rue du Cordier, 14, Rouen.

1865. Gascard A ❁, pharmacien, place Saint-Louis (Bihorel), Rouen.

1876. Gascard fils A ❁, rue Alsace-Lorraine, 14, Rouen.

1886. Geffroy, pharmacien, rue Saint-Filleul, 7, Rouen.

1894. Geng (Jean), contrôleur des contributions directes, rue Bourg-l'Abbé, 15, Rouen. — *Entomologie (Coléoptères).*

1897. Germain, naturaliste, rue Lyonnaise, 91, Angers.

1872. Gesbert, pharmacien, Damville (Eure).

1865. Glanville (de), rue Bourg-l'Abbé, 19, Rouen.

MM.

1897. Gombert (Armand), instituteur à Epaignes (Eure). — *Botanique.*

1886. Goudier, pharmacien, Sotteville-lès-Rouen.

1895. Guttin (l'abbé), curé de Montaure par Louviers (Eure).

1886. Gy (Léon), imprimeur, rue des Basnage, 5, Rouen.

1897. Hamel (Maurice), médecin à l'Asile des aliénés de Saint-Yon, Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Inférieure). — *Botanique.*

1879. Hébert (Laurent), rampe Saint-Hilaire, 30 a, Rouen.

1873. Héron (A.) I ✿ ✿, rue du Champ-du-Pardon, 20, Rouen.

1898. Hickel (Robert), inspecteur-adjoint des Eaux et forêts, rue Ganterie, 105, Rouen.

1897. Hoschedé (Jean-Pierre), à Giverny, par Vernon (Eure). — *Botanique.*

1868. Houzard, rue Longue, 1 b, Rouen.

1898. Hubert (Raphaël), instituteur, avenue Pasteur, 85, Rouen. — *Botanique.*

1867. Hue (l'abbé), rue de Cormeilles, Levallois-Perret, 104 (Seine).

1887. Hue (Eugène), pharmacien, Lieurey (Eure).

1896. Hue (François), docteur en médecine, rue aux Ours, n° 48, Rouen.

1891. Izambert, imprimeur, Louviers (Eure).

1876. Julien (A.), professeur de Géologie à la Faculté, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

1894. Jullien (Raymond), pharmacien, rue Saint-Vivien, n° 146, Rouen.

1886. Labsolu ✿, pharmacien, Argueil (Seine-Inférieure).

MM.

1865. LACAILLE, suppléant du juge-de-paix, Bolbec (Seine-Inférieure).

1898. LAEMMERMANN, rentier, 1, rue de Lille, Rouen.

1885. LAINEY (Henri), docteur en médecine, rue Jeanne-Darc, 85 B, Rouen.

1895. LAMBARD (Hector), propriétaire, rue Saint-André, 16, Rouen.

1869. LAMETTE (Ch.) A ⚬, rue Louette, 6, Rouen.

1869. LANCELEVÉE (Th.) A ⚬, rue Saint-Etienne, 29, Elbeuf.

1886. LAURENT ✱ A ⚬, Avoué, place de l'Hôtel-de-Ville, nº 41, Rouen.

1898. LEBOURGEOIS (Ferdinand), cavalier télégraphiste au 1er régiment de cuirassiers (caserne Dupleix), Paris.

1872. LE BRETON (A.), boulevard Cauchoise, 43, Rouen.

1872. LE BRETON (G.) ✱ I ⚬, rue Thiers, 25 B, Rouen.

1886. LECERF (Julien) A ⚬, imprimeur, rue des Bons-Enfants, 46-48, Rouen.

1888. LECERF fils A ⚬, rue Jeanne-Darc, 25, Rouen.

1880. LECŒUR, pharmacien, Vimoutiers (Orne).

1882. LEFRANÇOIS, antiquaire, rue d'Amiens, 46, Rouen.

1869. LELOUTRE, docteur en médecine, Saint-Valery-en-Caux.

1898. LE MAISTRE (André), Lillebonne.

1870. LE MARCHAND (Augustin), aux Chartreux, Petit-Quevilly, près Rouen. — *Paléontologie*, *Botanique*.

1887. LE MARCHAND (André), aux Chartreux, Petit-Quevilly, près Rouen.

1882. LEMASLE, rue du Faubourg-Martainville, 24, Rouen.

1884. LEMATRE, pharmacien, quai de Paris, 2, Rouen.

1875. LE PRÉVOST, rue Jeanne-Darc, 57, Rouen.

1885. LEREFAIT, docteur en médecine, rue de l'Ecole, 4, Rouen.

MM.

1873. Leseigneur I ✪, pharmacien, Barentin (Seine-Inférieure).

1881. Lesieur (Joseph), avenue Kléber, 74, Paris.

1865. Lesouef ✱, docteur en médecine, rue de Fontenelle, n° 24, Rouen.

1888. Lestringant, libraire, rue Jeanne-Darc, 11, Rouen.

1888. Letacq (l'abbé A.), aumônier des Petites-Sœurs, Alençon (Orne).

1894. Loisel (Georges), greffier au Tribunal de Commerce, Louviers (Eure). — *Zoologie, et principalement Ornithologie.*

1892. Loiselle (A.), trésorier de la Caisse d'épargne, rue de la Petite-Couture, 26, Lisieux (Calvados). — *Cécidiologie.*

1886. Longère (Etienne), place du Champ-de-Mars, 8, Rouen.

1888. Longère (François), Champ-de-Mars, 8, Rouen.

1869. Louvrier, quai du Havre, 18, Rouen.

1885. Lucet (E.) A ✪, pharmacien, rue de la Grosse-Horloge, n° 52, Rouen. — *Botanique, Entomologie appliquée.*

1886. Mabire, place de la Basse-Vieille-Tour, 38, Rouen.

1871. Madoulé (A.), 24, rue Dupuch, Alger.

1888. Malandrin (Henri), négociant, rue d'Harcourt, 1, Rouen.

1893. Martel A ✪, directeur de l'Ecole primaire supérieure, rue Saint-Lô, 22. — *Botanique, Cécidiologie.*

1896. Mesnard, docteur ès-sciences, professeur à l'Ecole des Sciences, rue Daliphard, Rouen.

1865. Mocquerys, chirurgien-dentiste, rue de la Préfecture, Evreux.

1883. Montier (Amand) I ✪, avocat, Pont-Audemer. — *Préhistoire.*

MM.

1898. Morel (G.) A. ✪, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, rue Jeanne-Darc, 55, Rouen. — *Préhistoire.*

1888. Morue (Lucien), rue de la République, 59, Rouen.

1876. Mottay (Victor), rue du Lieu-de-Santé, 1 b, Rouen.

1880. Muller (Louis), Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure.

1879. Mulot (E.), pharmacien, rue de la République, 13, Rouen.

1885. Nibelle (Maurice), avocat, rue des Arsins, 9, Rouen. — *Mollusques, Hémiptères, Diptères, Hyménoptères.*

1887. Nibelle (Mme Maurice), rue des Arsins, 9, Rouen.

1886. Nibelle (Gaston), rue Saint-Jacques, 17, Rouen.

1886. Nicolle (Charles) A ✪, docteur, rue Bourg-l'Abbé, 9, Rouen.

1874. Niel (Eugène), rue Herbière, 28, Rouen. — *Botanique, Mycologie, Phanérogamie.*

1887. Niel (Mme Eugène), rue Herbière, 28, Rouen.

1891. Noel (Paul) ✠, directeur du Laboratoire régional d'entomologie agricole, route de Neufchâtel, 41, Boisguillaume près Rouen.

1886. Perrot, rue Daliphard, 3, Rouen.

1876. Petit (G.), rue de Crosne, 26, Rouen.

1882. Poussier (Alfred), pharmacien, rue Tous-Vents, 4, Rouen. — *Zoologie et Ichthyologie, Botanique.*

1871. Power (Gustave), Saint-Ouen-de-Thouberville, près La Bouille (Seine-Inférieure).

1881. Prévost (L.), usine des Capucins, Sotteville-lès-Rouen.

1893. Quesné (Victor), propriétaire, château de Montaure, par Louviers (Eure), et en hiver, rue Nationale, 20, Rouen.

MM.

1877. Rainsart I ✿, directeur de l'école Théodore-Bachelet, rue du Vert-Buisson, Rouen.

1898. Riousse, contrôleur principal des contributions directes, rue Alsace-Lorraine, 16 B, Rouen.

1893. Rivière (l'abbé), vicaire, à Duclair (Seine-Inférieure). — *Botanique, Préhistoire.*

1866. Roberty ✵, pasteur protestant, rue de Le Nôtre, 28 Rouen.

1886. Rouillard, rue Jeanne-Darc, 64, Rouen.

1887. Roussel (Mlle), docteur en médecine, rue Jeanne-Darc, n° 22, Rouen.

1873. Saintier (A.), Préaux, près Darnétal.

1891. Salmon (Edouard), Compagnie royale asturienne des Mines, quai du Mont-Riboudet, 70, Rouen.

1898. Salmon (Julien), conservateur-adjoint au Muséum de Lille (Nord).

1892. Salmon (Paul), chimiste, Roisel (Somme).

1884. Sanson, pharmacien, Gonneville-la-Mallet (Seine-Inférieure).

1886. Schmitt (E.) A ✿, pharmacien, Châlons-sur-Marne (Marne).

1880. Simon, négociant, rue Armand-Carrel, 45, Rouen.

1890. Suchetet, membre de la Société zoologique de France, rue Alain-Blanchard, 10, Rouen.

1888. Tesson (Henri), pharmacien, rue Gambetta, Pont-Audemer.

1865. Tinel (Ch.) I ✿, docteur en médecine, rue de Crosne, 63, Rouen.

1874. Topsent, capitaine au long-cours, rue du Loup 1, Rouen.

1882. Tourneux, docteur en médecine, place de la Pucelle, 2, Rouen.

MM.

1888. Toussaint (l'abbé), curé, Bois-Jérôme (Eure).
1877. Trotteux (Léon), négociant, Le Havre.

1865. Vastel, rue du Quatre-Septembre, 93, Sotteville-lès-Rouen.
1894. Védie (René), pharmacien, Montreuil-l'Argillé (Eure). *Entomologie générale* (*Coléoptères*).
1891. Vedy (A.), Louviers (Eure).

1871. Witz (Albert), rue Jeanne-d'Arc, 35, Rouen.

Membres décédés en 1898.

1890. Deruelle, rue Ganterie, 86, Rouen.
1892. Gallois A ✪, rue de la Gare, Déville-lès-Rouen.
1885. Tranchepain, pharmacien, Petit-Quevilly, près Rouen.
1892. Wood fils (Charles), rue Sablée, 6, Rouen.

Sociétés correspondantes.

1° *En France et en Algérie.*

AMIENS. — Société linnéenne du Nord de la France.
ANGERS. — Académie des Sciences et Belles-Lettres.
— Société d'Etudes scientifiques.
— Société linnéenne de Maine-et-Loire.
AUTUN. — Société d'Histoire naturelle.
AUXERRE. — Société des Sciences naturelles et historiques de l'Yonne.
BONE (Algérie). — Académie d'Hippone.
BORDEAUX. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
— Société des Sciences physiques et naturelles.
— Société linnéenne.
CAEN. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
— Société linnéenne de Normandie.
CARCASSONNE. — Société d'Etudes scientifiques de l'Aude.
CHAMBÉRY. — Société d'Histoire naturelle de Savoie.
CHARLEVILLE. — Société d'Histoire naturelle des Ardennes.
CHERBOURG. — Société nationale des Sciences naturelles et mathématiques.
ELBEUF. — Société d'Etudes des Sciences naturelles.
EVREUX. — Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure.
— Société normande d'Etudes préhistoriques.
LE HAVRE. — Société des Sciences et Arts agricoles et horticoles.
— Société géologique de Normandie.
— Société havraise d'Etudes diverses.
LILLE. — Revue biologique du Nord de la France.
LYON. — Société d'Agriculture, d'Histoire naturelle et des Arts utiles.
— Société linnéenne.
MARSEILLE. — Société scientifique Flammarion.

NANCY — Société des Sciences naturelles (ancienne Société des Sciences naturelles de Strasbourg).

NANTES. — Société académique de la Loire-Inférieure.

— Société des Sciences naturelles de l'Ouest de la France.

NICE. — Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes.

NIMES. — Académie du Gard.

— Société d'Etudes des Sciences naturelles.

PARIS. — Institut de France. — Académie des Sciences.

— Muséum d'Histoire naturelle.

— Société d'Anthropologie.

— Société d'Etudes scientifiques.

— Société mycologique de France.

PRIVAS. — Société des Sciences naturelles de l'Ardèche.

REIMS. — Société d'Histoire naturelle.

ROCHELLE (LA). — Société des Sciences naturelles de la Charente-Inférieure.

ROUEN. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.

— Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure.

— Groupe astronomique de Rouen.

— Société centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure.

— Société centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure.

— Société de Médecine.

— Société industrielle de Rouen.

— Société libre d'Emulation du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure.

— Société libre des Pharmaciens.

— Société normande de Géographie.

SAINT-QUENTIN. — Société académique.

SEMUR. — Société des Sciences historiques et naturelles.

TOULOUSE. — Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres.

— Société d'Histoire naturelle.

Troyes. — Société académique d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube.

Versailles. — Société des Sciences naturelles et médicales de Seine-et-Oise.

Vitry-le-François. — Société des Sciences et des Arts.

2° *A l'étranger.*

ALLEMAGNE.

Brême. — Société des Sciences naturelles.

Brunswick. — Union des Sciences naturelles.

Colmar. — Société d'Histoire naturelle.

Francfort-sur-Oder. — Naturwissenschaftliche vereins für den Regierungsbericht.

Halle. — Académie impériale allemande Léopoldino-Carolinienne des Naturalistes.

Landshut. — Association botanique de Landshut.

Metz. — Académie.

Osnabruck. — Société d'Histoire naturelle de la Prusse rhénane, de la Westphalie et du ressort d'Osnabrück.

AMÉRIQUE.

Cordoba (République argentine). — Académie nationale des Sciences.

États-Unis. — Académie des Sciences, Arts et Lettres de Washington.

Granville. — Denison University (Ohio), (États-Unis).

New-York. — Académie des Sciences, Arts et Lettres.

San-Francisco. — Académie des Sciences de Californie.

Washington. — Institut géologique.

— Elisha Mitchell scientific Society. — Chapel Hill, N.-C. (Etats-Unis).

Mexico. — Sociedade cientifica « Antonio Alzate » observatoro meteorologico. — Centra-Mexico

CHICOUTIMI-QUÉBEC (province de Québec-Canada). — Le Naturaliste canadien.

AUTRICHE.

TRIESTE. — Museo civico di Storia naturale.
— Société adriatique des Sciences naturelles.
VIENNE. — Hofmuséum impérial-royal d'Histoire naturelle.
— Société impériale-royale zoologico-botanique.
— Société pour la diffusion des Sciences naturelles.

BELGIQUE.

BRUXELLES. — Académie des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique.
— Société belge de Microscopie.
— Société entomologique de Belgique. (Musée de l'État.)
— Société malacologique de Belgique.
— Société royale de Botanique de Belgique.
LIÈGE. — Société géologique de Belgique.
— Société royale des Sciences.

FINLANDE.

HELSINGFORS. — Société pour la Faune et la Flore finnoises.

GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

LUXEMBOURG. — Société de Botanique du Grand-Duché de Luxembourg.

HOLLANDE.

HARLEM. — Société hollandaise des Sciences.

ITALIE.

FLORENCE. — Société entomologique italienne.
MODÈNE. — Société des Sciences naturelles.

JAPON.

Tokio. — Annotationes zoologicæ Japonenses.

NORWÈGE.

Christiania. — Institut royal des Sciences.

— Société des Sciences (Université royale de Norwège).

PORTUGAL.

Coïmbre. — Sociedade Broteriana (Université de Coïmbra).

RUSSIE.

Ekaterinenbourg (Gouvernement de Perm). — Société ouralienne d'Amateurs des Sciences naturelles.

Moscou. — Société impériale des Naturalistes.

SUISSE.

Zurich-Obertrass. — Concilium bibliographicum.

Échange.

Londres. — M. Dulau, libraire, 37, Soho Square, London, W. Angleterre.

Portici. (Italie). — M. Antonio Berlèze, professore di R. Scuolo di agricultura in Portici.

Paris. — Feuille des Jeunes Naturalistes, rue Pierre-Charron, 35.

— M. Émile Deyrolle, directeur du journal *Le Naturaliste*, rue du Bac, 46.

— Revue des Sciences naturelles de l'Ouest, boulevard Saint-Gervais, 14.

Moulins. — Revue scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France.

NOTA. — Les Membres et les Sociétés correspondantes, dont le nom ou les qualités auraient été inexactement indiqués, sont priés de vouloir bien adresser à M. Maurice Nibelle, Trésorier, rue des Arsins, 9, à Rouen, les rectifications à faire.

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

(1er et 2e semestres 1898)

Pages

Rouen. — Imprimerie J. Lecerf, rue des Bons-Enfants, 46.

TABLEAU

DES PRIX fixés pour les Tirages à part des Travaux insérés dans les Bulletins de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen.

TIRAGE A PART DU TEXTE.	NOMBRE D'EXEMPLAIRES.											
	100		200		300		400		500		1.000	
	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.
Pour une feuille in-8° de 16 pages, remise en pages, composition du titre et papier.	12	»	20	»	26	»	31	»	35	»	55	»
Pour une demi-feuille de 8 pages.	6	50	11	»	15	»	18	»	20	»	30	»
Pour un quart de feuille de 4 pages	5	50	8	50	11	»	13	»	15	»	20	»
Couverture imprimée.	5	»	6	50	8	»	9	»	11	»	20	»
PLIURE ET BROCHAGE.												
Pour une feuille, le cent.	1	»										
Pour deux feuilles	1	50										
Pour trois feuilles	2	»										

EXTRAIT DU RÈGLEMENT INTERIEUR.

ARTICLE 34. — Les opinions émises dans le Bulletin sont propres à leurs auteurs et n'engagent nullement la Société.

